OFF
R5N6
A64

# aperçu
## sur le
## Nouveau-Québec

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
Direction générale du Nouveau-Québec




Bibliothèque Nationale du Québec

# APERÇU SUR LE NOUVEAU-QUÉBEC

ARTICLES EXTRAITS DE L'ANNUAIRE DU QUÉBEC DE 1964-1965

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

DIRECTION GÉNÉRALE DU NOUVEAU-QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
2 AVR 1968
PUBLICATIONS OFFICIELLES

OFF
RSN6
A64

F5

# AVERTISSEMENT

La direction générale du Nouveau-Québec a jugé bon de réunir dans un fascicule les divers articles que l'Annuaire du Québec publia en 1965 sur le Nord québécois, c'est-à-dire sur la partie inorganisée du territoire du Nouveau-Québec, à l'exception de Schefferville. Il est apparu à l'expérience que l'ensemble de ces exposés pouvait, malgré ses limites, servir d'introduction à la connaissance du Nouveau-Québec et répondre ainsi tant à l'intérêt grandissant que les Québécois portent à leur territoire septentrional qu'aux besoins internes de la direction générale du Nouveau-Québec pour l'information de son personnel destiné aux postes du Nord.

C'était d'ailleurs par souci de renseigner le public que le directeur de l'Annuaire du Québec avait commandé ces articles et chargé la direction générale du Nouveau-Québec de voir à la coordination de leur rédaction. La direction générale s'est effectivement acquittée de cette tâche, dans la mesure de ses moyens et dans les délais imposés, par son service de recherches et avec le concours de collaborateurs, fonctionnaires ou professeurs attachés au Centre d'études nordiques de l'université Laval. En tirant ces textes à part, elle ne fait que prolonger son effort initial en vue de faire découvrir au public québécois une partie aussi notable qu'inconnue de son territoire.

Il faut donc moins chercher dans cet Aperçu sur le Nouveau-Québec un exposé complet qu'un travail d'approche qui prépare la voie à des études plus poussées. De fait, la direction générale du Nouveau-Québec fera suivre cette première publication d'ouvrages plus spécialisés, tels des travaux sur la langue esquimaude et des monographies de régions du Nord québécois. Puissent ces études diverses contribuer à une meilleureconnaissance du Nouveau-Québec et de ses habitants, et inspirer aux Québécois l'ambition d'inscrire sur ce territoire la marque de leur civilisation à l'exemple des bâtisseurs que furent leurs ancêtres.

Le directeur général du Nouveau-Québec,

Eric Gourdeau

Québec, décembre 1966.

# CHAPITRE I

# MILIEU PHYSIQUE

## POSITION GÉOGRAPHIQUE DU NOUVEAU-QUÉBEC*

La désignation Nouveau-Québec s'applique, en 1964, à un territoire encore assez imprécis, qui englobe la partie nord du Québec depuis les confins septentrionaux du Québec méridional humanisé, c'est-à-dire depuis l'arrière-pays de la Côte Nord, du lac Saint-Jean et de l'Abitibi. Pourtant, le territoire du Nouveau-Québec possède des limites qui se trouvent définies dans des statuts provinciaux (*Loi concernant l'Ungava et érigeant ce territoire sous le nom de « Nouveau-Québec »*, Statuts de la Province de Québec, 3 George V, chapitre 13, 1912). La limite sud, qui est l'ancienne frontière nord de la province (*Loi concernant la délimination des frontières nord-ouest, nord et nord-est de la Province de Québec*, Statuts de la Province de Québec, 61 Victoria, chapitre 6, 1898), passe par le milieu de la rivière Eastmain, se poursuit jusqu'au lac Naococane, longe ensuite le 54ième parallèle et finalement se continuerait, d'après ce statut, par le milieu du fleuve Hamilton jusqu'au lac Melville, (Voir la Division 2). Les autres limites de ce territoire sont, à l'ouest, la rive orientale de la baie James, au nord de la rivière Eastmain, ainsi que la rive est de la baie d'Hudson; au nord, la rive sud du détroit d'Hudson et les rives de la baie d'Ungava. La limite est du territoire du Nouveau-Québec coïncide avec la limite ouest du territoire placé sous la juridiction du gouvernement de Terre-Neuve.

Le territoire du Nouveau-Québec faisait autrefois partie de la Terre de Rupert, immense territoire ceinturant la baie d'Hudson et appartenant à la Hudson's Bay Company. La Terre de Rupert fut annexée au Canada en 1870, lorsque la Hudson's Bay Company vendit ce territoire à la Grande-Bretagne qui le plaça immédiatement sous la juridiction du Canada lequel, à son tour, l'intégra à ses territoires du Nord-Ouest. En 1895, le gouvernement d'Ottawa créait des divisions administratives à même ces territoires. L'une d'elles, appelée « district d'Ungava », comprenait l'actuel territoire du Nouveau-Québec ainsi que les îles côtières adjacentes. Lorsqu'en 1912, le gouvernement fédéral agrandit vers le Nord le territoire des provinces d'Ontario et de Québec, le Québec vit annexer à son territoire le district d'Ungava, à l'exclusion toutefois des îles côtières.

Le territoire du Nouveau-Québec s'étend donc sur 10 degrés de latitude et sur 20 degrés de longitude. Il occupe de vastes espaces qu'on se représente difficilement par un simple examen des cartes géographiques. Ainsi, il y a quelque 900 milles depuis la rivière Eastmain jusqu'au détroit d'Hudson (cap de Nouvelle-France) et environ 950 milles du lac Melville à la baie James. En gros, et selon la position qu'on attribue à la frontière Québec-Terreneuve, la superficie de ce territoire comprend de 300,000 à 400,000 milles carrés, soit environ les $^3/_5$ de l'étendue totale du Québec. Le Territoire du Nouveau-Québec pourrait contenir environ 28 fois la Gaspésie. Les Québécois de la vallée du Saint-Laurent se représentent d'autant moins bien l'étendue de ce vaste territoire que peu d'entre eux ont l'occasion de prendre directement contact avec lui. En effet, le Nouveau-Québec est séparé du Québec humanisé de la vallée du St-Laurent par un corridor de 150 à 200 milles de largeur. C'est ainsi que la rivière Eastmain est à quelque 400 milles de Québec et Schefferville à quelque 600 milles. Au nord, le cap Wolstenholme est à environ 1,200 milles et la baie d'Ungava à 800 milles de Québec.

Territoire nordique, sans doute, mais territoire nordique des moyennes latitudes, le Nouveau-Québec présente un ensemble de conditions physiques favorables. Il se caractérise d'abord par des reliefs médiocres ne posant pas d'obstacle excessif aux installations humaines, aux ouvrages

---

* Cette division a été préparée par le Dr Benoît Robitaille, géographe, directeur des recherches à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

de génie (routes et aérodromes), et aux installations portuaires. En outre, le climat rigoureux y est tempéré par les influences atlantiques d'un côté et par les influences modératrices des eaux de la baie d'Hudson de l'autre, avec une saison de navigation plus longue que dans le reste de l'Arctique canadien. Le sous-sol contient des ressources minérales variées dont une partie restreinte, et dans la seule région située dans le sud du géosynclinal du Labrador, communément appelé fosse du Labrador (Schefferville, Wabush), a été exploitée jusqu'à maintenant. D'excellentes disponibilités hydro-électriques favorisent en outre les agglomérations du Nouveau-Québec. Les eaux intérieures et côtières, riches en poissons et en mammifères marins, ont une grande importance pour la subsistance des populations indigènes du territoire et aussi pour les fins sportives. Projection la plus septentrionale de la partie est du continent américain, le Nouveau-Québec confère en outre au Québec l'originalité d'être le territoire provincial le plus au nord de l'ensemble canadien. Le Nouveau-Québec offre enfin l'avantage d'être placé sur la route maritime Europe-baie d'Hudson et sur le parcours des liaisons aériennes unissant l'est des Territoires du Nord-Ouest et Montréal.

Pourtant, la population de ce très vaste territoire, probablement le moins défavorisé de tous les territoires nordiques canadiens, n'atteint pas encore 10,000 âmes, l'agglomération de Schefferville constituant à elle seule la moitié de la population totale du Nouveau-Québec.

## FRONTIÈRE QUÉBEC - TERRE-NEUVE*

Bien définies au sud, les limites du Québec le sont de façon moins précise dans les parties septentrionales de la Province. Cela tient à l'histoire et à la géographie.

Bien que voyageurs, explorateurs et prospecteurs aient hanté les régions septentrionales du Québec depuis des temps assez reculés, ce n'est que récemment que ces régions ont été soumises à une prise de possession continue et décisive par l'homme. Le caractère tardif de l'occupation effective de ces territoires marginaux se retrouvent dans les textes de loi qui ont consacré l'extension progressive du domaine québécois vers le nord: les statuts de 1898 et de 1912 ont, respectivement, étendu les limites de la Province jusqu'à la hauteur des rivières Eastmain et Hamilton, soit grossièrement vers les 52e et 53e parallèles de latitude nord, puis jusqu'au littoral du détroit d'Hudson, où se localise, aujourd'hui encore, la frontière septentrionale de la Province.

La situation actuelle ne constitue probablement pas, d'ailleurs, une étape définitive: il est prévisible en effet que les îles qui sertissent le littoral de la péninsule du Québec des côtés nord et ouest retrouvent, bientôt, en étant rattachées au domaine québécois, l'unité politique et administrative que suggère l'incontestable unité géographique et naturelle qui relie ces îles littorales aux territoires continentaux.

Pour les limites orientales de la Province, les choses sont beaucoup moins claires et moins simples. En effet, la confusion qui a enveloppé l'origine des juridictions au Labrador s'est aussi retrouvée dans les textes qui ont marqué les variations de la frontière entre Québec et Terre-Neuve. En réalité, jusqu'au moment où le Conseil privé de Londres eût exprimé son opinion, en 1927, sur le partage du Labrador, aucun texte de loi, aucun statut n'avait jamais établi, même de façon vague, quelle était la limite intérieure de la *Côte du Labrador*.

A vrai dire, les aboutissants de la frontière séparant Québec de Terre-Neuve avaient été définis, de façon sommaire, dans certains textes qui avaient établi l'extension des domaines québécois et terreneuvien *sur la côte*. Ainsi, au lendemain de la cession du Canada à la Grande-Bretagne, en 1763, la nouvelle colonie fut délimitée, à l'est, par la rivière Saint-Jean, de son embouchure à sa source. Pour permettre à Terre-Neuve d'assurer la liberté de la pêche et d'en exercer le contrôle et la surveillance, la même proclamation plaça sous administration terreneuvienne la *Côte du Labrador*, de la rivière Saint-Jean jusqu'à l'entrée du détroit d'Hudson. Cette frontière disparut onze ans plus tard, lorsque la totalité du Labrador fut remise à la province de Québec. Puis, l'acte de 1809 fit renaître la situation d'avant 1774, en remettant la *Côte du Labrador* sous l'administration terreneuvienne et en fixant de nouveau la frontière entre le Bas-Canada et Terre-Neuve à la rivière Saint-Jean. Enfin, en 1825, une portion de la Côte fut remise au Bas-Canada, soit la partie située *à l'ouest d'une ligne tirée de l'Ance (sic) Sablon, jusqu'au 52e degré de latitude nord*.

Cette dernière définition, fragmentaire et bien vague, laissait la porte ouverte à toutes les interprétations possibles de ce texte, comme de ceux qui l'avaient précédé. C'est ce qui arriva, lorsque s'éleva un différend, entre Québec et Terre-Neuve, en 1902, relativement à un projet de coupe de bois dans le bassin de la rivière Hamilton.

Pour établir le partage des juridictions sur ces territoires intérieurs, il s'est alors agi de rechercher le tracé de la frontière entre ses deux points extrêmes (Anse Sablon au sud, Cap Chidley au nord). En effet, la *Côte du Labrador*, reconnue par les textes de loi comme juridiction terreneuvienne, était en réalité bien définie en largeur (par ses aboutissants), mais non en profondeur.

---

* Cette division a été préparée par Me Henri Dorion, géographe, professeur à l'Institut de géographie de l'Université Laval.

Le problème devient donc celui de la définition de *la Côte*. Terre-Neuve voyait dans la côte tout le *bassin;* Québec n'y voyait qu'une étroite frange littorale. Le Labrador intérieur constitua ainsi l'enjeu du différend entre Québec d'une part et la colonie de Terre-Neuve de l'autre part. Les gouvernements concernés reconnurent alors que la définition de la frontière n'avait jamais été faite de façon précise et les interprétations qu'ils en donnèrent se révélèrent difficilement conciliables.

Devant cette impasse, les gouvernements de Saint-Jean et d'Ottawa décidèrent d'avoir recours à une solution voisine de l'arbitrage et confièrent le problème, pour étude, au Conseil privé de Sa Majesté à Londres.

S'appuyant sur les actes, statuts et proclamations de 1763, 1774, 1809 et 1825, sur certains faits d'occupation des territoires contestés, de même que sur certains éléments de doctrine, les juges du Conseil privé établirent, en 1927, la frontière entre Terre-Neuve et le Canada comme suit: à partir de l'extrémité orientale de la baie de Blanc Sablon, en direction franc nord jusqu'à la hauteur du 52e parallèle, de là vers l'ouest le long de ce parallèle jusqu'à la rivière Romaine, puis le long de la rive orientale de cette rivière jusqu'à sa source, de là en direction franc nord jusqu'à la ligne faisant le partage entre le bassin de l'Atlantique et celui du Saint-Laurent, puis le long de la ligne dite du partage des eaux limitant le bassin atlantique, jusqu'à l'extrémité nord de ce bassin, soit au cap Chidley sur l'île Killinek, à l'extrême pointe de la péninsule.

Définie dans ces termes, la délimitation de cette frontière, qui n'a jamais été définitivement reconnue par le gouvernement de la province de Québec, à laquelle on s'est pourtant référé dans l'Acte d'union de Terre-Neuve au Canada en 1949 (article 2), dont de toutes façons la démarcation officielle n'a jamais été amorcée, pose plusieurs problèmes délicats, de par sa définition même.

Ayant défini *la côte* comme l'ensemble des régions drainées vers la mer, le Conseil privé de Sa Majesté s'est trouvé à fixer la frontière Canada-Terre-Neuve à la ligne de partage des eaux, mieux connue sous le nom de ligne des hautes terres. Des difficultés, autant théoriques que pratiques, sont liées à cette définition.

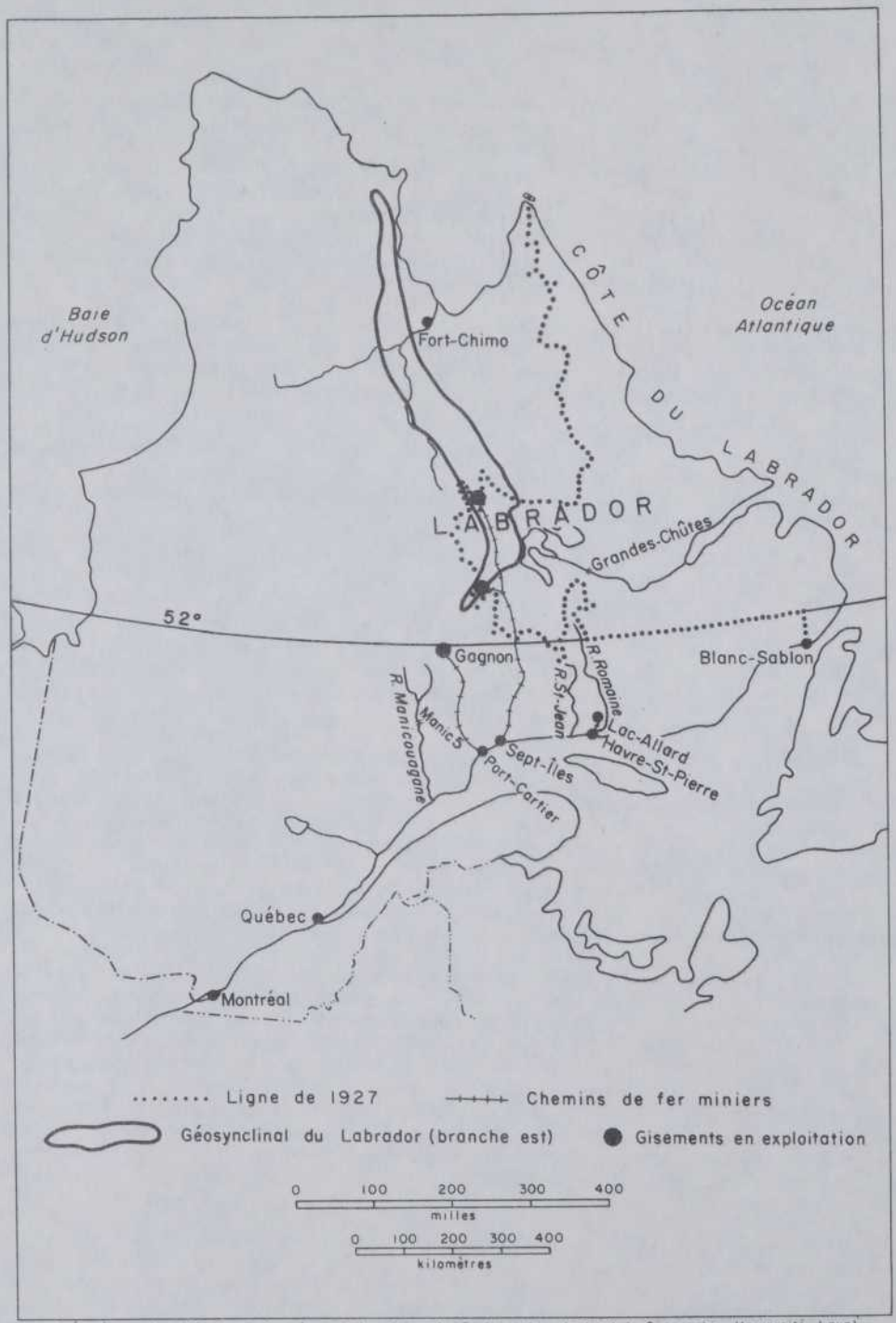
Les premières résultent de la confusion volontairement entretenue entre *côte* et *bassin*. L'application intégrale de cette conception ferait de toute la péninsule du Québec une côte, ce qui défierait toute logique. Le Conseil privé s'est d'ailleurs gardé d'une telle rigueur, puisque la côte du Labrador a été définie par la ligne des hautes terres à l'ouest mais non au sud, où on s'est référé plutôt à une ligne géométrique, le 52e parallèle, situé à une cinquantaine de milles plus au sud. Un statut provincial récent a d'ailleurs contredit cette dérogation au principe de la ligne de partage des eaux, en fixant la limite nord du comté électoral de Duplessis à la ligne de partage des eaux.

Les difficultés pratiques et matérielles liées à une éventuelle démarcation de la frontière labradorienne par référence à la ligne de partage des eaux sont peut-être plus lourdes encore. Ces difficultés relèveraient surtout du domaine de l'arpentage, puisqu'elles sont inhérentes à la nature même du terrain où une telle frontière serait tracée. Comment en effet retrouver une ligne de partage des eaux dans des régions amphibies où les bassins hydrographiques s'alimentent aux mêmes sources, où de nombreux marécages empâtent un réseau hydrographique anarchique? Une ligne de partage des eaux, dans certains secteurs au moins du Labrador central, ne pourrait être qu'improvisée: rien, dans le relief, ne la supporte (sauf dans la chaîne des Torngats au nord). Bref, elle est une construction de l'esprit, qui correspond mal aux données naturelles.

Il est, au demeurant, des régions où cette construction de l'esprit heurte la réalité. En effet, le tracé de 1927, qui apparaît sur toutes les cartes à l'exception de celles émises par le gouvernement de la province de Québec, coupe en plusieurs endroits les champs ferrifères du Labrador central. Ainsi, aux environs immédiats de la ville de Schefferville, logée au creux d'un des nombreux replis de cette ligne tourmentée, s'échelonnent une série de gisements s'étendant de part et d'autre de la ligne. Par ailleurs, la configuration du bassin de la rivière Hamilton est telle que le chemin de fer, qui constitue l'unique voie d'accès terrestre à la région de Schefferville, court, sur la plus grande partie de son parcours, du côté est de la ligne de partage des eaux. De même, la région minière de Wabush, qui compte parmi les plus prometteuses, est située à l'extrémité occidentale du bassin de la rivière Hamilton tout en étant reliée, comme cela est naturel, à la côte nord québécoise.

C'est donc dire que la ligne de 1927, bien qu'elle n'ait été nulle part démarquée par le soin des autorités gouvernementales, contredit au moins partiellement les données naturelles et économiques du Labrador central. En réalité, le problème de la frontière du Labrador se superpose à celui du développement et de l'intégration économique de l'ensemble de la région Labradorienne. La présence des gisements miniers extrêmement importants disséminés de part et d'autre de la ligne de 1927, la situation du chemin de fer qui enjambe tout le bassin de la rivière Hamilton, les possibilités d'harnachement des grandes rivières du Labrador, en particulier la rivière Hamilton, sont des éléments du vaste problème de la mise en valeur de ces régions dont les potentialités sont immenses, mais dont les difficultés sont à leur échelle.

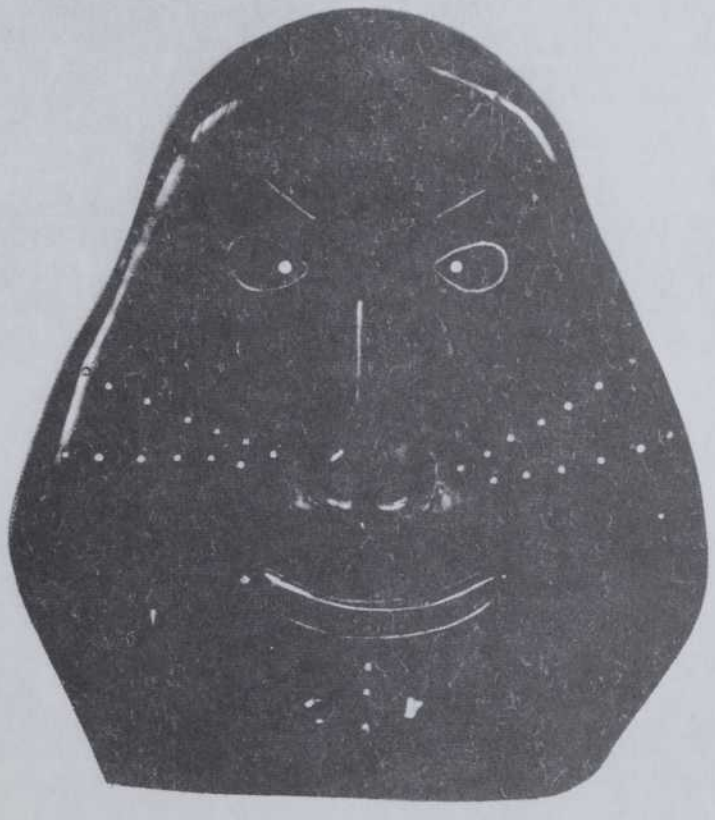
A cause de ces difficultés, la question de la frontière Labrador reste ouverte, mais les gouvernements concernés recherchent et étudient les solutions éventuelles à ce délicat problème, sur lequel le Québec n'a pas encore affirmé sa position définitive.




Préparée par *Henri Dorion* et dessinée au Laboratoire de Cartographie, Institut de Géographie, Université Laval



Dépeçage d'un phoque. Gravure sur stéatite de Lea Qumalu. (Povungnituk, 1964)



Un masque représentant une femme tatouée. Inoucdjouac. Collection Jacques Rousseau.
(Ph. Office du film du Québec)

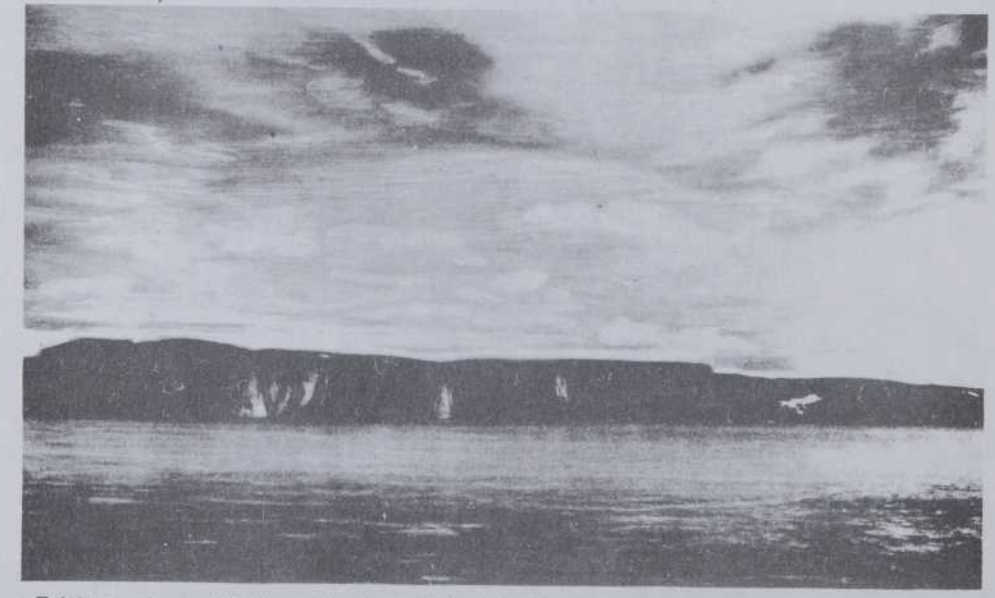
## RELIEF DU NOUVEAU-QUÉBEC*

Voyons d'abord, au moyen des coupes topographiques qui suivent, comment se présentent les reliefs du Nouveau-Québec. Nous pouvons distinguer, d'ouest en est, des reliefs des bas plateaux généralement inférieurs à 1,000 pieds d'altitude qui forment des surfaces doucement inclinées en direction des baies James et Hudson, mais où se présentent néanmoins des collines et même des escarpements comme à l'ouest du golfe de Richmond et dans l'arc des îles Nastapoka et Manitounuk. Dans les parties centrales, on trouve un plateau dont l'altitude générale est de 1,500 à 2,000 pieds, mais avec quelques massifs plus élevés, de 2,500 à 4,000 pieds dans le cas des monts Otish, au sud-est de la rivière Eastmain et des collines de la partie sud de la côte du Labrador. Un plateau d'altitude semblable caractérise l'extrême nord-ouest de la péninsule. Enfin, à la bordure est du Nouveau-Québec, il y a un bourrelet de moyennes et de petites montagnes constituées par les monts Torngats, de 5,300 pieds, les monts Kaumajet, Kiglapait et Benedict, d'environ 3,000 pieds donc pas plus hauts que certains massifs de l'intérieur mais dont la hauteur relative est plus forte puisqu'ils donnent directement sur l'océan. Donc, en résumé, reliefs élevés de montagnes et de plateaux dans la partie sud et est de la péninsule; reliefs moyens de plateaux dans les parties centrales et l'extrême nord-ouest de la péninsule; à l'ouest, reliefs bas inclinés doucement en direction des baies James et Hudson et de la baie d'Ungava; reliefs de collines parallèles de type appalachien dans la « fosse » du Labrador et la zone de cap Smith (baie Wakeham); reliefs de cuestas sur la rive sud-est de la baie d'Hudson, plates-formes structurales dans les îles Akpatok et Mansel. En résumé, planité générale des surfaces, celles-ci généralement de faible altitude et dissymétrie dans la répartition des reliefs du territoire.

### Le relief de la péninsule Québec-Labrador avant le Quaternaire

Nous avons montré quelles sont les principales unités des reliefs contemporains du Nouveau-Québec. Toutefois, ces unités du relief, telles qu'on peut les observer aujourd'hui résultent d'une histoire qui remonte à plusieurs centaines de millions d'années alors que les roches qui forment ces reliefs étaient mises en place. Il n'est donc pas étonnant que les reconstitutions des anciens reliefs soient une tâche très complexe qu'il est impossible de faire de façon détaillée. Nous possédons toutefois certains jalons de cette histoire antéquaternaire qui nous permettent de définir quelques étapes de cette longue évolution.

La plus grande partie des roches de la péninsule du Québec-Labrador ont été mises en place il y a entre 1 et 2,5 milliards d'années. Ces roches sont surtout des granites et des gneiss, qui ressemblent de façon générale aux roches qu'on trouve dans les Laurentides et sur la Côte Nord. Ces roches qui ne contiennent pas de fossiles, sont en partie d'anciennes roches sédimentaires qui ont été granitisées et métamorphisées, soit par les pressions des sédiments sus-jacents soit par les modifications survenues au cours d'épisodes orogéniques, lors des très longues périodes du Précambrien inférieur et moyen. Ces roches forment un socle, c'est-à-dire une masse rigide, arasée par de longues périodes d'érosion qui ont surbaissé les reliefs en saillie. Les vastes surfaces planes



« Falaises » du cap Wolstenholme (cap St-Louis), à la pointe extrême nord-ouest du Nouveau-Québec. (Ph. Benoît Robitaille, juillet 1962)

* Cette division a été préparée par le Dr Benoît Robitaille, géographe, directeur des recherches à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

de l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador sont constituées par ces roches très anciennes dont les reliefs autrefois montagneux étaient probablement aplanis en grande partie dès la fin du Précambrien.

Des roches plus récentes, d'âge protérozoïque, vieilles de 900 millions à un milliard d'années, ont été mises en place, par le transport et la sédimentation fluviaux ou marins. Les roches de cet âge, formées dans des dépressions longitudinales du socle archéen, ont été déformées lors de crises orogéniques et ont formé des chaînes de montagne à l'emplacement de la « fosse » ou géosynclinal du Labrador, et dans une zone s'étendant entre le cap Smith et la baie de Wakeham, ainsi qu'en bordure de la baie d'Hudson et des îles Belcher. Ces roches sont d'origine sédimentaire et volcanique, et comprennent des schistes, des ardoises, formations comportant du minerai de fer, parfois du basalte, roches qui ont été plus ou moins métamorphisées lors des crises orogéniques. La différence essentielle au point de vue du relief a été et est encore la résistance relative de chacune aux facteurs érosifs, les roches du Précambrien inférieur et moyen étant en général plus dures et moins sensibles à l'érosion. Cependant, les roches plus tendres , comme les schistes, et les ardoises ont néanmoins pu être conservées, en certains cas, dans des dépressions du socle précambrien.

Au Primaire, le socle précambrien a pu être recouvert et cela jusqu'au milieu du Secondaire par une couverture de roches sédimentaires, c'est là du moins l'opinion de certains auteurs, qui se basent sur la présence de lambeaux de roches primaires, sédimentaires, à l'île Akpatok et à l'île Mansel et aussi dans les régions bordières de la baie James et de la baie d'Hudson. Ces roches sont restées relativement calmes depuis leur mise en place, c'est-à dire qu'elles n'ont pas ou peu été déformées si ce n'est qu'elles ont obéi aux mouvements de gauchissement du socle.

Au Secondaire, enfin, dans la région de Schefferville, des dépôts continentaux furent mis en place sous un climat subtropical. Le déblaiement d'une hypothétique couverture sédimentaire est peut-être à relier à ce climat humide et chaud qui a rendu possible une activité fluviale beaucoup plus importante que l'actuelle. Après le dépôt de ces sédiments au Crétacé, il n'y a aucun indice que le socle précambrien de la péninsule Québec-Labrador ait été intéressé par des submersions marines ultérieures. C'est donc dire que l'aplanissement des reliefs de la péninsule a pu probablement se poursuivre pendant longtemps d'où la perfection des aplanissements des secteurs centraux du plateau. Ces *surfaces d'érosion*, pour les appeler par leur nom, sont multiples. On en connaît une dans les sommets des massifs de collines de la partie sud de la péninsule, soit entre 3,500 et 4,000 pieds. A cet égard, rappelons qu'en bordure de la vallée du Saint-Laurent on trouve des reliefs de cet ordre de grandeur au Mont-Tremblant, au nord de Montréal et dans le parc des Laurentides. Ailleurs l'individualisation des surfaces d'érosion est moins nette, mais il est possible que l'immense plateau de l'intérieur de la péninsule appartienne à une même surface d'érosion, celle-là inclinée, d'une part en direction de la baie d'Ungava, d'autre part en direction de la baie d'Hudson. Une autre surface d'érosion, gauchie vers le sud, se présente également sur la rive sud du détroit d'Hudson (région de Saglouc-Wolstenholme). Enfin, sur la côte du Labrador, les sommets des Torngats, lesquels sont concordants, forment aussi, vraisemblablement, une autre surface d'érosion. Mais les relations ne sont pas nettes de sorte qu'on ne sait pas si la concordance des sommets est le produit d'une commune évolution. Toutes ces surfaces d'érosion, est-il besoin de le souligner, ont dû être élaborées principalement sous l'action des eaux courantes qui en surbaissant les interfluves, ont pu amener la dégradation et l'aplanissement des reliefs en saillie.

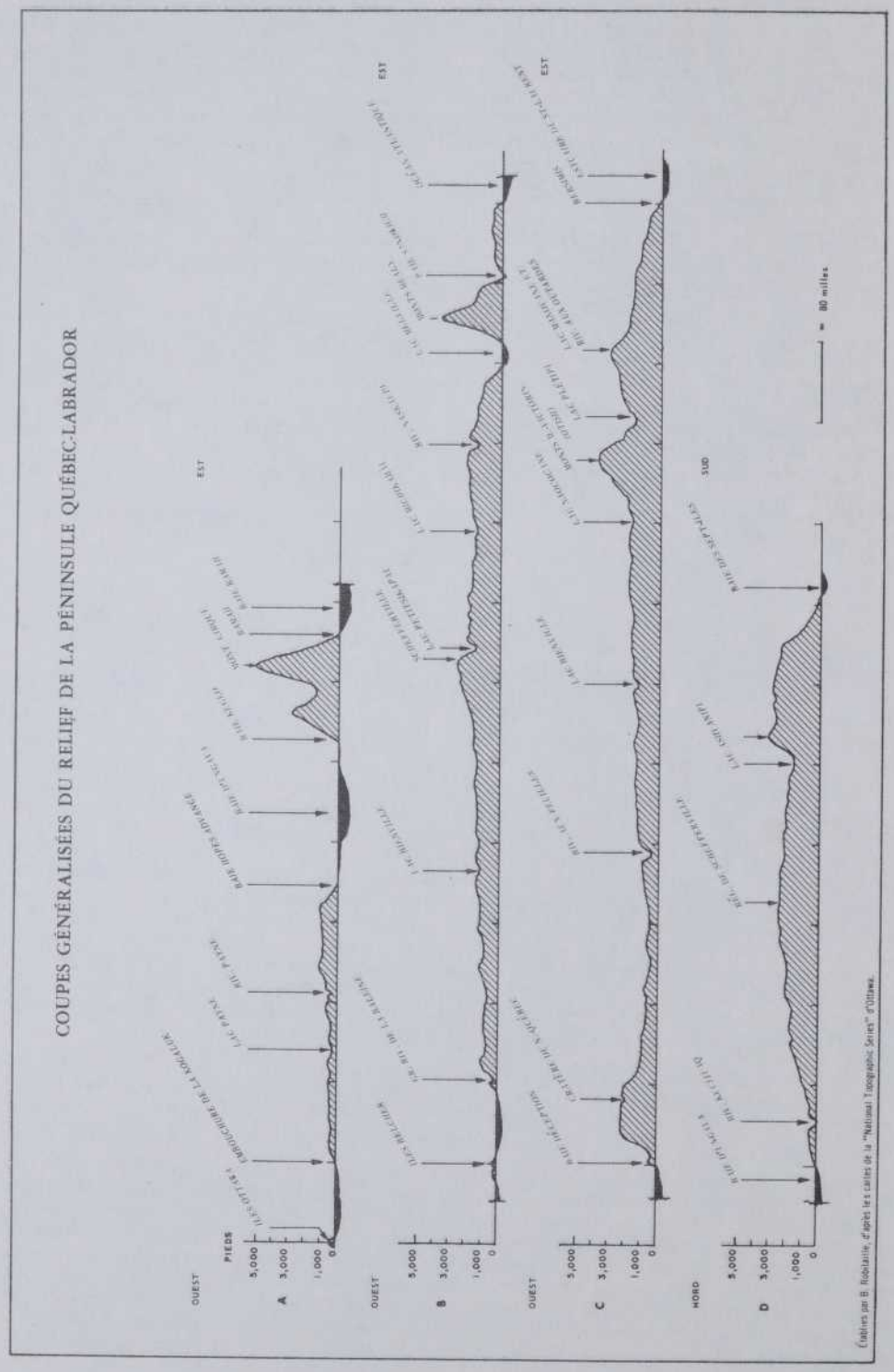
Le réseau hydrographique actuel est témoin de ces très anciennes évolutions. D'abord, on peut noter que le réseau des lacs et des rivières de la « fosse » du Labrador est principalement orienté NNW-SSE, parallèlement à l'axe des déformations. Dans la zone cap Smith-baie Wakeham également, les rivières comme la Povungnituk et la Chukotat suivent des tracés parallèles aux directions des couches. Les grandes rivières de tracé est-ouest, la Grande Rivière de la Baleine, la rivière Fort-George, la rivière Eastmain, suivent l'inclinaison régulière des surfaces en direction des baies James et Hudson, de même les rivières recoupent les accidents structuraux de la fosse du Labrador. C'est le cas des rivières Payne, aux Feuilles, Larch, Koksoak. Il s'agit là de cas de surimposition à partir d'une couverture sédimentaire, probablement cette couverture sédimentaire d'âge primaire dont nous avons déjà parlé. De même la dépression aujourd'hui occupée par le détroit de Nastapoka, entre les îles du même nom et la terre ferme québécoise, est une dépression subséquente, c'est-à-dire une dépression créée par des rivières coulant au front d'une cuesta.

En passant, signalons que c'est au cours des ères géologiques qui ont suivi le Précambrien que se sont formées quelques dépressions fermées, de tracé circulaire, qui évoquent les cratères volcaniques, comme le lac Couture, une partie du lac à l'Eau-Claire et surtout le « cratère » du Nouveau-Québec, dépressions qui auraient été créées, selon certains auteurs, par l'impact de météorites.

Au total, on note la stabilité relative du socle par rapport au niveau des océans depuis au moins le milieu du Primaire jusqu'au Pliocène, soit il y a environ 50,000,000 d'années. Tard au Pliocène, donc à la fin du Tertiaire, un mouvement d'exhaussement du socle aurait toutefois affecté l'ensemble de la partie est du bouclier précambrien, ce mouvement étant différentiel, c'est-à-dire qu'il n'a pas eu la même amplitude partout. Règle générale, les surfaces d'érosion formant le plateau préquaternaire semblent avoir été gauchies depuis la bordure du socle en allant vers l'intérieur. C'est ainsi que les Torngats formeraient la bordure d'une ancienne surface d'érosion gauchie au Tertiaire en direction de la baie d'Ungava, les rivières coulant alors en direction de l'Atlantique entaillant rapidement des gorges à mesure que l'exhaussement s'effectuait. Plus au sud, le canyon de la rivière

Hamilton, en aval des chutes, aurait été créé dans des conditions identiques. Quelques cassures se sont également produites. C'est le cas notamment de la dépression lac Melville-basse rivière Hamilton qui est un graben, et du grand escarpement de la ligne de faille de la rive sud du détroit d'Hudson.

On voit donc que les reliefs qu'on peut observer actuellement dans la péninsule Québec-Labrador existaient déjà sensiblement comme on les connaît aujourd'hui, dès la fin du Pliocène. Cependant, les évènements quaternaires devaient leur apporter des retouches significatives bien que mi-



neures si on considère l'ensemble du Nouveau-Québec mais qui ont néanmoins donné aux reliefs de la péninsule l'aspect ultime que nous pouvons observer aujourd'hui

A la fin même du Pliocène, le climat était assez chaud dans l'extrême-nord de l'archipel nord-canadien pour que pousse là une forêt de résineux. Des mammouths conservés dans des dépôts pliocènes de la région du Mackenzie attestent aussi un climat plus chaud. Le développement même de vastes surfaces d'érosion dans l'archipel nord-canadien, au Tertiaire, montre aussi qu'il existait alors dans ces régions un climat beaucoup plus chaud et plus humide que l'actuel. Bien qu'on ne possède pas de critère direct, il semble par ailleurs que l'incision rapide de plusieurs rivières de la bordure sud et est du socle précambrien de la péninsule du Québec-Labrador se soit effectuée au Pliocène à la faveur de l'exhaussement dont nous avons déjà parlé, à la faveur aussi d'un climat plus chaud et plus humide que le climat actuel de la vallée du Saint-Laurent.

**Les événements quaternaires et leur influence sur le relief du Nouveau-Québec**

Mais, au début du Quaternaire, soit il y a environ 1,000,000 années, des changements climatiques importants et à grande échelle survinrent aux moyennes et aux hautes latitudes de l'hémisphère nord. Ces changements qui résultèrent en une baisse générale des températures et en une augmentation des précipitations solides ont été imputés à des causes diverses dont nous ne rendrons pas compte ici en détail: exhaussement pliocène introduisant des températures plus basses par suite des altitudes plus grandes, déplacement des pôles, variations de la quantité de radiation solaire, volcanisme répandant dans l'atmosphère des poussières longtemps en suspension et freinant la radiation solaire parvenant à la terre, et autres théories. Ce que l'on sait, c'est qu'à partir d'il y a environ 1,000,000 années, des glaciers continentaux, en calottes, du type de celles qui recouvrent le Groënland et l'Antarctique actuellement, ont intéressé le Canada dans son ensemble à l'exception peut-être de l'Extrême-Nord de l'archipel Arctique. Bien qu'on n'ait de preuves directes que de la dernière glaciation continentale, il doit y avoir eu, dans la péninsule du Québec-Labrador, au moins quatre épisodes glaciaires distincts comme dans le nord central des Etats-Unis, les traces des premières ayant été oblitérées par les glaciations suivantes, de sorte que les traces glaciaires observables aujourd'hui dans la péninsule sont le fait surtout de cette dernière glaciation. Cette dernière glaciation, que les spécialistes appellent Wisconsin, a commencé il y a quelque 100,000 ans, et s'est terminée, dans la péninsule du Québec-Labrador, il y a au plus 7,000 ou 8,000 ans dans les parties centrales et 10,000 ans dans les régions du détroit d'Hudson.

Le centre de la péninsule du Québec-Labrador semble avoir été une zone d'accumulation glaciaire, la glace ayant atteint une épaisseur de 3,000 à 4,000 pieds à partir de laquelle elle s'est écoulée de façon divergente durant tout le Wisconsin en direction de la mer, soit le golfe et la vallée du Saint-Laurent, soit la baie d'Ungava, soit encore les baies James et d'Hudson. Il y a 25,000 ans environ, la glace qui débordait alors largement l'étendue de la péninsule du Québec-Labrador a commencé à retraiter vers le Nord, bien que ce retrait n'ait pas été continu, puisqu'il y a eu des réavancées, des recrues glaciaires à plusieurs occasions.

Quels ont été les résultats de la présence de ces glaces et de leur écoulement sur les pavsages du Nouveau-Québec? Disons tout d'abord que ces résultats n'ont pas bouleversé du tout les paysages préglaciaires. Dans l'ensemble, les reliefs pliocènes n'ont été que retouchés mais ni détruits ni profondément modifiés. Les actions glaciaires ont donné naissance à des catégories de formes que nous n'avons pas évidemment le temps de voir en détail. La première catégorie est celle des formes créées par la glace en activité au moyen des débris rocheux qu'elle transporte, la deuxième, celle des formes liées à la fusion de la glace lors de la déglaciation. Parmi les premières, les formes les plus répandues sont les stries et cannelures créées dans la roche en place par le passage des débris rocheux logés à la base de la glace en mouvement. Ces stries se rencontrent à peu près dans toutes les régions de la péninsule et nous renseignent sur la direction de l'écoulement glaciaire. Ensuite, liées au transport par la glace, sont les étendues morainiques (moraines de fond et d'ablation) formées la plupart du temps de chaos de blocs, la plupart du temps épandues à la surface du plateau, parfois aussi blocs individuels appelés blocs erratiques. Les formes d'érosion, comme les roches moutonnées et les cuvettes de surcreusement, sont très répandues et caractérisent la surface du plateau depuis le bord de la région centrale où la glace était peu active jusqu'à la périphérie de la péninsule. En outre, les ruptures de pente des grandes vallées préglaciaires ont pu être mises davantage en valeur. Dans les vallées des Torngats, des arcs morainiques furent mis en place, et dans les Torngats et les massifs orientaux, des cirques purent se développer. Dans la région de Schefferville et des monts Otish, la glace semble être disparue plus tardivement qu'ailleurs. Certains auteurs pensent qu'il y a peut-être moins de 7,000 ans ont pu se former les chenaux glaciaires marginaux, créés dans la moraine de fond au front et sur les bords des lobes du glacier en décrépitude, qui caractérisent ces deux régions. Dans la région du plateau ungavien, le voile morainique est la principale forme créée par la présence du glacier wisconsinien, mais dans la partie nord-ouest, une topographie de fiord dont l'ampleur n'a rien à envier au Saguenay, a pu se développer. Comme formes fluvio-glaciaires, mentionnons seulement la présence, en de nombreux points de la péninsule, d'eskers, longues crêtes étroites de sables et de graviers s'étirant à la surface du plateau sur des dizaines de milles de longueur parfois et qui se sont formés dans des crevasses ou des tunnels du glacier. En outre,

des épandages fluvio-glaciaires se sont mis en place à la faveur de la compétence des vigoureuses eaux de fonte provenant de la fusion de la glace, et se rencontrent dans de nombreuses régions du Nouveau-Québec. Enfin, deux lacs d'obturation glaciaire du type Barlow-Ojibway, récemment étudiés, ont été créés: le lac MacLean-Naskaupi, dans la partie moyenne et supérieure de la rivière Georges, et le lac Kakkivak, près du cap Wolstenholme. Les plages formées en bordure de ces anciens lacs préglaciaires sont encore visibles de nos jours.

A la déglaciation, la mer envahit les zones bordières de la péninsule Québec-Labrador, car le poids de la calotte continentale avait provoqué un enfoncement du sol au cours de la glaciation. La glace une fois disparue, le sol de la péninsule a tendu et tend encore, au rythme d'environ un pied par siècle, à retrouver son altitude préglaciaire. Le mouvement de surrection glacio-isostatique n'est toutefois pas assez rapide pour empêcher certaines formes caractéristiques de se créer: deltas de l'embouchure des rivières, terrasses marines composées d'argile de sables, de graviers et de galets, plages qu'on retrouve aujourd'hui perchées jusque vers 200 pieds sur la côte du Labrador, 600 pieds sur le détroit d'Hudson et 800 pieds autour de l'arc de la baie d'Hudson. Ce rajustement se poursuivant de nos jours, les conséquences indirectes de la dernière glaciation n'ont donc pas fini de se faire sentir.

**Évolution contemporaine du relief du Nouveau-Québec**

Mais, hors des zones littorales, une autre évolution du relief s'effectue depuis la disparition de la glace. Cette évolution n'est pas la même partout puisqu'elle est fonction des conditions climatiques et phytogéographiques particulières aux différentes régions du Nouveau-Québec.

La condition principale est le climat qui domine actuellement la péninsule et qui varie d'une région à l'autre. Dans le centre de la péninsule, le climat offre des caractères continentaux, c'est-à-dire que les extrêmes de températures au cours de l'année peuvent aller de moins 60°F à 90°F mais où l'été, la saison active en ce qui concerne l'évolution du relief, se limite à trois mois. A cela s'ajoute une couverture végétale encore importante puisqu'on se trouve ici au contact entre les zones hémiarctique et subarctique de Jacques Rousseau où la végétation forme la plupart du temps un tapis continu qui limite la perte de matériel meuble aux talwegs des rivières. Là où la végétation est absente peuvent se manifester certaines actions périglaciaires et un pergélisol en îlot caractérise encore de nos jours cette région. En bordure de la péninsule, toutefois, la situation est plus complexe. Sur le littoral est de la baie James et la partie sud de la côte du Labrador, nous sommes dans la zone subarctique et les bordures de la zone hémiarctique, où la forêt occupe encore des espaces considérables et où, de toute façon, lichens, mousses et éricacées couvrent la plupart des autres espaces. Les reliefs évoluent suivant les processus de la zone tempérée du sud de la province mais avec une part moins importante pour les actions fluviales qui se manifestent moins longtemps ici que là-bas, avec des extrêmes de température moins marqués que dans les parties centrales de la péninsule.

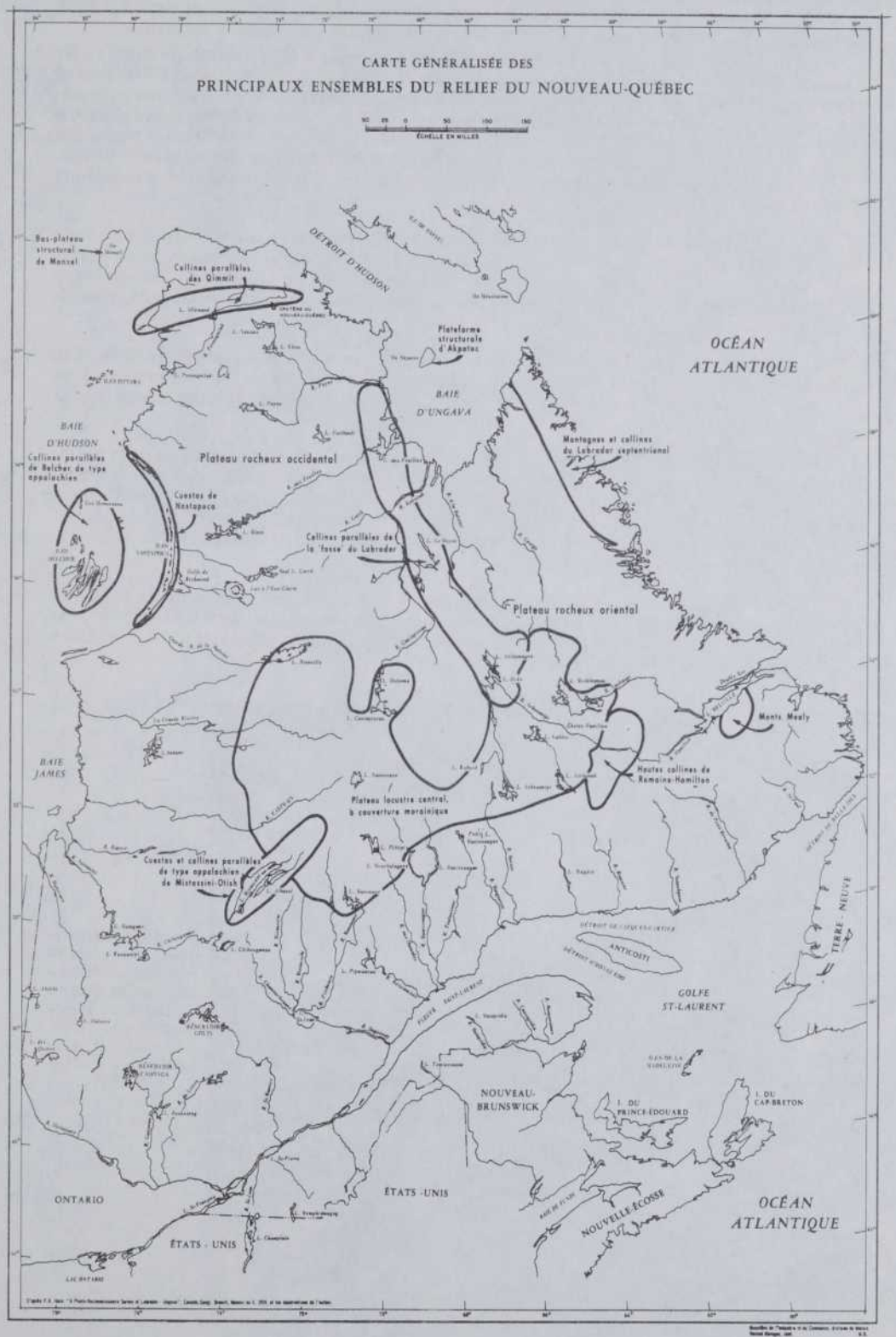
Dans la péninsule d'Ungava et les Torngats, enfin, la rareté ou l'absence complète de végétation et le climat froid de type polaire dans le premier cas, de type alpin et fonction de l'altitude dans le second, permettent au froid d'atteindre une grande efficacité en provoquant l'éclatement de la roche grâce à l'action du gel-dégel. Par ailleurs, l'influence des eaux courantes est ici très limitée étant donné la faiblesse des précipitations qui caractérisent ces régions. Alors qu'il en tombe encore annuellement 18 pouces à Fort-Chimo, la péninsule d'Ungava ne reçoit qu'un total de 15 pouces. Les précipitations tombent surtout sous forme solide au cours de l'hiver et des saisons de transition, l'été ne recevant que de 4 à 5 pouces de pluie. Passée la crue de juin, l'efficacité morphologique des cours d'eau est très réduite. Aussi, les reliefs de cette zone se caractérisent-ils par l'empâtement des versants masqués par des éboulis là où les versants sont raides, ailleurs par une fixité remarquable des reliefs. C'est dans cette zone que se rencontre aussi le pergélisol continu lequel, dans les roches relativement tendres et gélives de la zone cap Smith-baie-Wakeham, et dans la partie nord de la fosse du Labrador donne lieu à tout un cortège de formes périglaciaires: plusieurs variétés de sols géométriques et de formes de solifluxion

Au total, on peut dire que les reliefs de la péninsule Québec-Labrador ont une évolution actuelle peu rapide qui est défavorisée dans les zones hémiarctique et subarctique par le caractère continu de la couverture végétale, alors que dans la zone arctique la vigueur du cryoclastisme de la roche est neutralisée par le faible pouvoir de transport des cours d'eau qui étalent les débris plutôt qu'ils ne s'en servent pour affouiller les talwegs.

**Utilisation des reliefs du Nouveau-Québec par les hommes**

Dès l'arrivée des premiers habitants de la péninsule, d'abord les Indiens dans la zone subarctique et hémiarctique il y a quelque 3,000 ans, ensuite les Esquimaux il y a quelque 2,000 ans, les hommes ont su s'adapter et même exploiter les reliefs de la péninsule. On sait, par exemple, que dès le début, ils ont emprunté la voie des rivières coulant dans les grandes vallées pour atteindre l'intérieur et qu'ils ont exploité les plages lacustres comme sites d'habitat. Quant aux Esquimaux, ils se sont installés dans les secteurs littoraux de la peninsule d'Ungava, de préférence sur les plages soulevées composées de matériel poreux assurant un bon drainage. Dans d'autres cas, comme sur la côte extrême-nord de la péninsule et dans les Torngats, les Esquimaux ont profité des hauts versants pour s'installer dans les endroits bien abrités. Les Esquimaux

ont en outre profité des chapelets d'îles qui bordent les côtes de la péninsule pour se déplacer dans leurs embarcations lors de leurs voyages de chasse. A l'occasion de leurs déplacements dans l'intérieur, lors de leurs chasses au caribou, les Esquimaux se servaient et se servent encore aujourd'hui pour « naviguer » des collines et autres accidents topographiques comme, par exemple, les dépressions longitudinales de la partie nord de la fosse du Labrador et de la zone cap Smith-baie-Wakeham.



Les Blancs eux aussi ont su s'adapter et parfois profiter des conditions posées par les reliefs de la péninsule. D'abord, les postes de traite créés par les Blancs se sont installés principalement en des lieux déjà occupés par des campements indiens et esquimaux. Plus récemment, certains aménagements reliés à l'exploitation du minerai de fer de l'intérieur de la péninsule ont été réalisés en fonction des reliefs les plus favorables, par exemple le chemin de fer de Sept-Iles à Schefferville et ses embranchements. Ces ouvrages ont pu profiter des surfaces planes du plateau central et des vallées menant droit au coeur du plateau comme la Moisie, mais ils ont eu aussi à circonvenir certains facteurs adverses posés par le relief: versants raides nécessitant la construction de remblais et le percement de tunnels, colmatage des dépressions marécageuses à la surface du plateau.

Dans le domaine de l'aviation, la localisation des aérodromes a été chose relativement facile dans la péninsule, bien que dans les parties du nord de l'Ungava et des Torngats les reliefs posent des problèmes importants pour la construction des pistes. Les terrasses fluvio-glaciaires de l'intérieur et les terrasses sableuses des régions côtières, comme à Fort-George, à Poste-de-la-Baleine, à la baie Déception et à Fort-Chimo, se prêtent naturellement à la construction d'aérodromes. En plus, à cause de la faible amplitude des reliefs, les approches sont la plupart du temps excellentes. Dans le domaine de la navigation maritime, les reliefs ont créé quelques bons hâvres, mais ailleurs de mauvais.

Les routes ne sont ni très nombreuses ni très longues. Cependant, celles qui existent autour de Schefferville et une autre qui doit être bientôt construite entre la baie Déception et les gisements d'amiante à une quarantaine de milles à l'intérieur, montrent que les problèmes techniques que posent certains reliefs et souvent la présence du pergélisol ne sont pas insurmontables dans l'aménagement des routes.

Par ailleurs, les ruptures de pente des grandes vallées des bordures est et sud du socle de la péninsule, mises en valeur lors des glaciations quaternaires, sont maintenant ou seront dans un avenir plus ou moins rapproché exploitées aux fins de l'hydro-électricité: exemple des chutes Hamilton et des grandes rivières se jetant dans la baie James.

Enfin, au point de vue politique, on connaît l'importance considérable des reliefs de la péninsule. Les critères topographiques ont en effet joué un rôle fondamental dans la cause de la frontière Québec-Labrador de 1927, principalement à cause de l'imprécision du drainage dans les parties centrales du plateau intérieur, indécision imputable aux reliefs. Les facteurs du relief sont également d'importance capitale en ce qui concerne le problème du rattachement des îles côtières du Nouveau-Québec au territoire du Québec.

Comparés aux reliefs de l'archipel arctique canadien, dont le morcellement de la péninsule Québec-Labrador, à cause de leur situation dans un ensemble continental, de leur amplitude relative faible, de leur évolution lente, nous apparaissent, dans l'ensemble, comme les plus favorables à l'implatation humaine dans tout le Grand Nord américain.



Bordure disséquée du plateau rocheux occidental, sur le détroit d'Hudson. Topographie de fjord. (Ph. Benoît Robitaille, juillet 1962)

# GÉOLOGIE DU NOUVEAU-QUÉBEC*

## Le Plateau laurentien

Le Plateau laurentien est la partie du Bouclier canadien qui se trouve dans la province de Québec. Ce Bouclier canadien est la partie du sous-sol canadien formée de roches précambriennes. Celles-ci renferment une très grande variété de roches éruptives, sédimentaires et métamorphiques qui subirent entre 3,000,000,000 et 500,000,000 d'années, plusieurs périodes de déformation, de métamorphisme et d'érosion.

Le Plateau laurentien occupe près de 95% de toute la superficie du Québec. Sa surface est une pénéplaine où même les plus hautes montagnes n'ont pu résister à l'action prolongée de l'érosion et se sont transformées en collines arrondies de peu de relief. En quelques endroits, quelques montagnes s'élèvent à environ 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais l'altitude moyenne du plateau est inférieure à 2,000 pieds. La plupart des régions de ce plateau sont couvertes de nombreux lacs et rivières constituant près de 20 pour cent de sa superficie. Ces étendues d'eau représentent des ressources hydrauliques considérables, soit plus de 200 millions de kWh d'après les dernières études des ingénieurs de la Direction générale des eaux du ministère des Richesses naturelles.

Le Bouclier canadien se divise en sept provinces métamorphiques, dont quatre se trouvent en partie dans la province de Québec, soit les provinces de Supérieur, Churchill, Nain et Grenville. Il est possible de distinguer dans le Churchill de la province de Québec quatre sous-provinces: la Fosse du Labrador, la zone de Cap Smith, le bassin de Belcher et la zone monoclinale de Mistassini; on distingue dans le Grenville la sous-province de Normanville qui est le prolongement de la Fosse du Labrador dans cette province.

### Le Supérieur

Les plus anciennes roches des deux tiers nord de cette province sont des roches volcaniques modérément ou fortement métamorphisées et accompagnées d'un peu de roches métasédimentaires, y compris des formations ferrifères en quelques endroits. Les plus abondantes sont des gneiss granitiques, généralement bien foliés, mais qui passent par endroits à des gneiss rubanés et des paragneiss. Leur composition varie du granite à la granodiorite. Ce sont des gneiss roses ou gris, ces derniers surtout renferment de nombreuses enclaves basiques. On trouve parmi les gneiss granitiques du granite, de la granodiorite, de la diorite quartzique et du gneiss à pyroxène. Ces roches sont caractérisées également par un plagioclase vert jaunâtre qui leur donne un éclat luisant. Leur couleur d'altération est brun rouille Toutes les roches précédemment décrites sont recoupées par des granites et granodiorites massifs de couleur rose, blanche ou grise.

Le tiers sud du Supérieur est marqué par la présence de plusieurs bandes volcano-sédimentaires importantes. Parmi ces roches sédimentaires et volcaniques on trouve des filons-couches et autres amas concordants de diorite, de gabbro et de péridotite. Les bandes volcano-sédimentaires sont entourées de gneiss granitiques et toutes ces roches intrusives, les premières en particulier, ont été envahies par des roches albitiques comprenant des granites, des granodiorites et des diorites.

### Gîtes minéraux du Supérieur

Il ne s'est fait jusqu'à maintenant dans les deux tiers nord de la province de Supérieur que peu de recherches de gîtes minéraux. On a toutefois mis à jour des gisements intéressants de minerai de fer au lac Denys, à environ 50 milles au sud-est de l'embouchure de la Grande rivière à la Baleine, et au lac Duncan, à environ 50 milles au sud-est de Fort-George sur la rive est de la baie James.

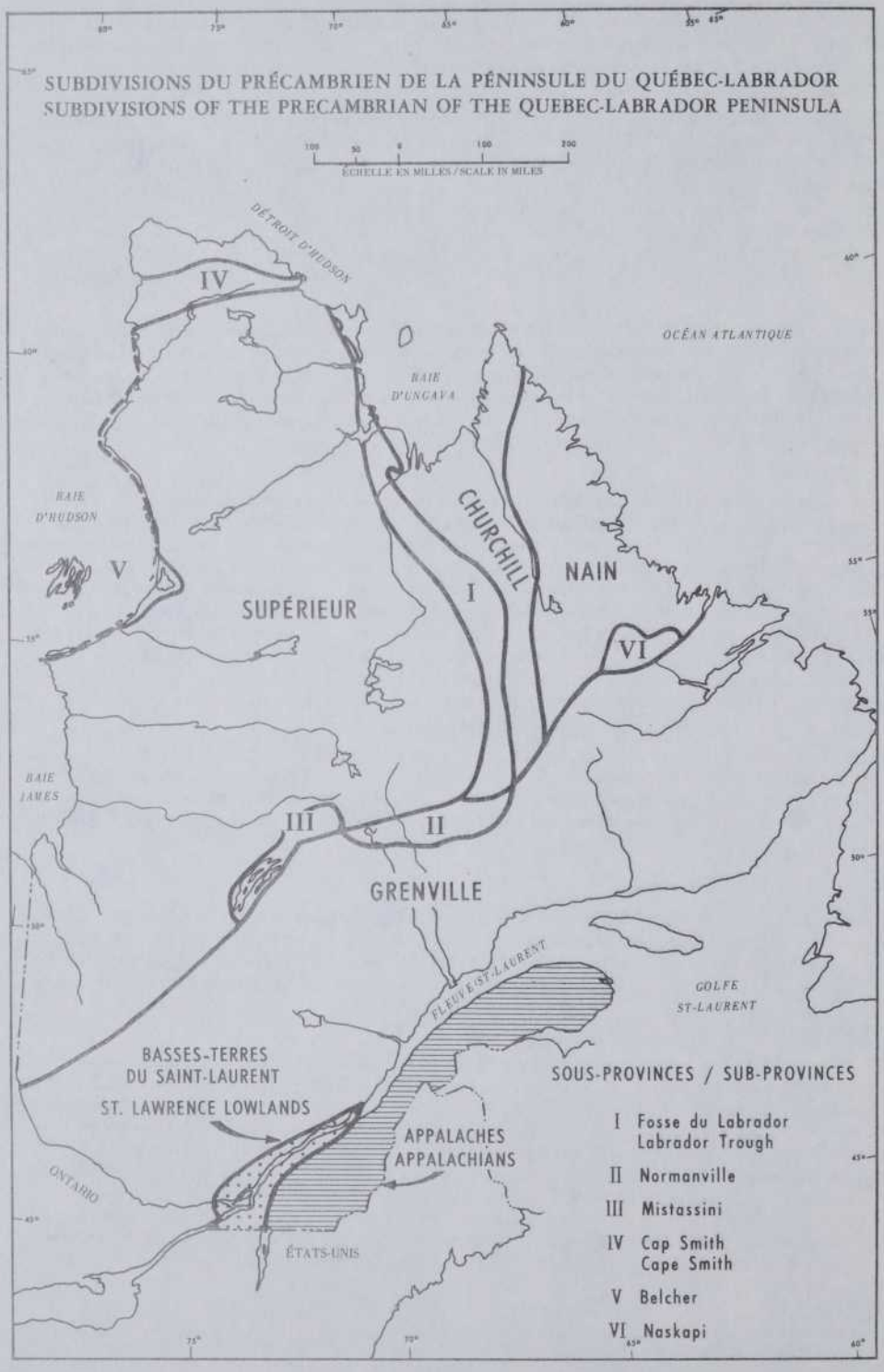
### Fosse du Labrador

La Fosse du Labrador, d'une longueur de près de 600 milles et d'une largeur moyenne d'environ 40 milles, est constituée de roches sédimentaires et volcaniques qui ont été envahies par une multitude de filons-couches de gabbro avant d'être plissées de plus en plus intensément à mesure qu'on se déplace d'ouest en est. Le centre de la fosse est peu ou pas métamorphisé, mais on assiste à une augmentation de ce métamorphisme en allant vers l'est et vers le nord et le sud. Parmi les roches sédimentaires les plus importantes au point de vue économique, mentionnons les formations ferrifères qui par endroits sont suffisamment riches pour être exploitées telles quelles ou peuvent être valorisées, c'est-à-dire traitées pour éliminer la gangue siliceuse, dans le but d'obtenir un concentré renfermant environ 68% de fer. La carte des « principaux gîtes minéraux du Nouveau-Québec » montre la répartition des plus importants gisements de fer de cette région.

---

* Cette division a été préparée par le Dr Robert Bergeron, géologue, assistant chef, Service d'exploration géologique, ministère des Richesses naturelles, et par le Dr André Deland, professeur de géologie, Université Sir George Williams.

On distingue, dans la Fosse du Labrador, deux principaux districts ferrifères, dont un seul est en production, soit celui de Schefferville situé à quelque 350 milles au nord de Sept-Iles. A cet endroit, les formations ferrifères renfermant des carbonates, des silicates et des oxydes de fer ont subi un lessivage de la gangue siliceuse. Cette opération de concentration par les agents naturels a produit un concentré, sous forme principalement d'hématite et goethite, renfermant au moins 55 pour cent de fer. Pour exploiter ce minerai, il suffit de l'abattre à la dynamite, de le soumettre à un concassage préliminaire, de le transporter par trains jusqu'à Sept-Iles où il est chargé sur des bateaux à destination des Grands Lacs, de la côte est des Etats-Unis et de l'Europe.



La partie de la Fosse du Labrador à l'ouest de la baie d'Ungava, à cause de sa proximité de la mer, a été la scène de nombreuses et intenses campagnes d'exploration dans le but de mettre en valeur les gisements considérables de magnétite et d'hématite propres à une concentration facile. Parmi les principaux gisements, on peut mentionner ceux d'Atlantic Iron Ores à la baie Hopes Advance et au nord de la rivière Arnaud, ceux d'Oceanic Iron Ore au sud de la rivière Arnaud et ceux de la Consolidated Fenimore Iron Mines Limited dans la région de la rivière aux Feuilles et de la rivière aux Mélèzes. Cependant, la valeur marchande de ces gisements n'est pas encore établie, particulièrement en raison d'une courte saison de navigation d'un peu plus de trois mois dans la baie d'Ungava.

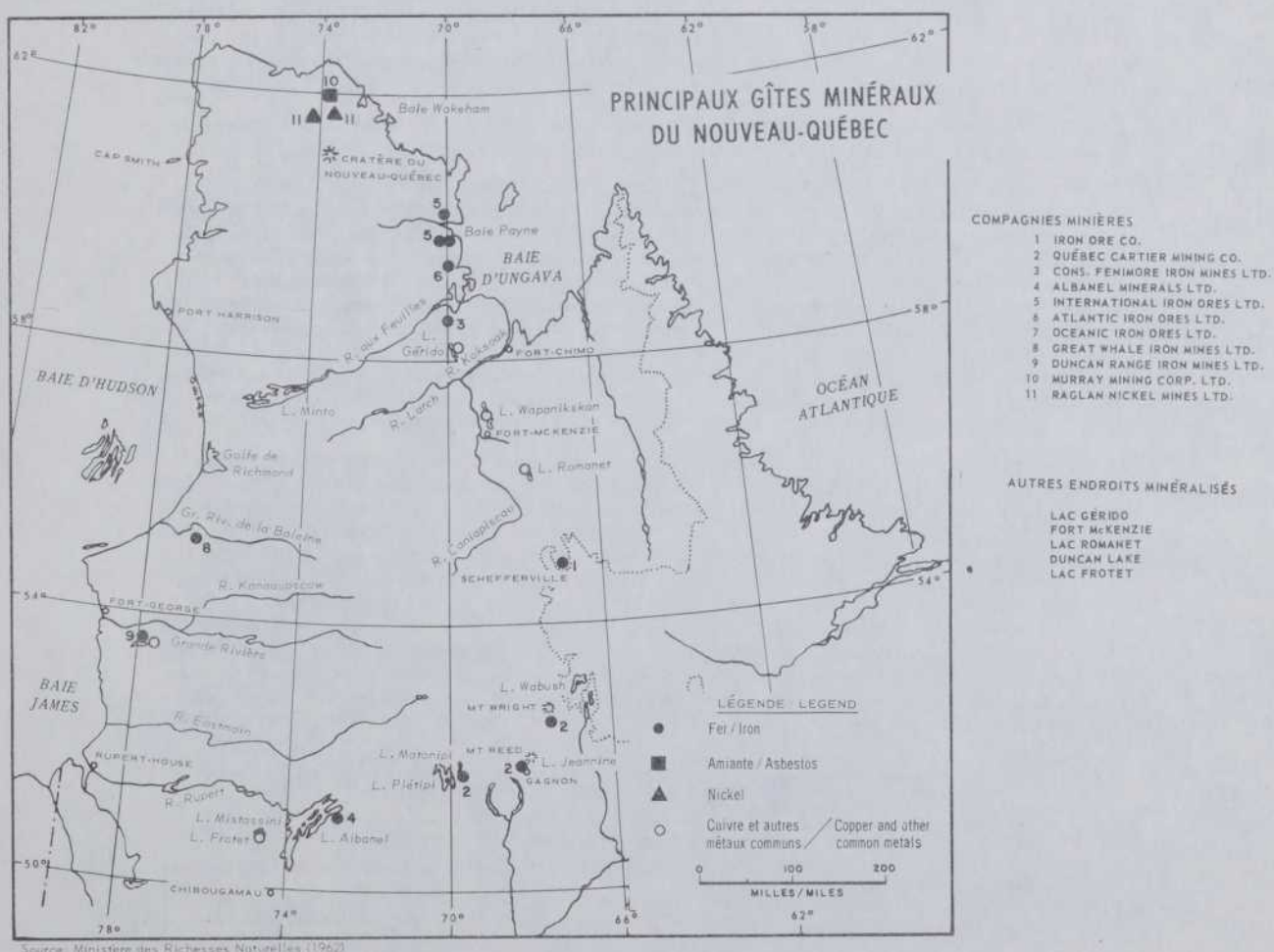
La partie nord de la Fosse du Labrador renferme également de très nombreux indices de cuivre. On y a effectué beaucoup de travaux d'exploration, mais rien d'exploitable aujourd'hui n'a encore été mis à jour.

**La zone de Cap Smith**

La partie nord du Supérieur est traversée d'est en ouest par une bande de roches sédimentaires, volcaniques et intrusives reposant en discordance, au nord et au sud, sur des granites et gneiss granitiques. Les roches intrusives sont des filons-couches de gabbro et de serpentinite qui ont envahi les roches sédimentaires et volcaniques avant le plissement de ces dernières. Les filons-couches ultrabasiques se présentent surtout au voisinage des gabbros ou le long des contacts entre les roches sédimentaires et volcaniques.

**Minéralisation cupro-nickélifère** — La plupart des affleurements minéralisés se reconnaissent par des chapeaux de fer rouillé ou bleu sombre. Les minéralisations sont constituées de sulfures massifs ou finement disséminés dont la chalcopyrite, la pyrrhotine nickélifère, la pentlandite et la pyrite. Les minéraux cupro-nickélifères se présentent en petits amas lenticulaires dans le gabbro, les roches ultrabasiques et les roches sédimentaires à leurs contacts. Raglan Nickel Mines est une des seules sociétés minières actuellement à explorer, dans cette région, un gisement de nickel et de cuivre qui semble être très prometteur.

**Amiante** — La société Murray Mining a découvert, à environ 30 milles au sud du détroit d'Hudson, un riche gisement d'amiante renfermant près de 20 millions de tonnes. Ce gisement est maintenant la propriété de l'Asbestos Corporation qui projette de l'exploiter vers 1971.




Source: Ministère des Richesses Naturelles (1962)

# ILES CÔTIÈRES DU NOUVEAU-QUÉBEC ET LA TERRE FERME: FACTEURS GÉOGRAPHIQUES[1]

Les îles côtières du Nouveau-Québec sont situées depuis le cap Chidley jusqu'à l'embouchure de la rivière Eastmain. Ces îles longent donc le pourtour de la baie d'Ungava, la rive québécoise du détroit d'Hudson ainsi que la côte orientale de la baie d'Hudson et de la baie James.

Ces îles font actuellement partie soit du district de Keewatin, soit du district de Franklin, dans les Territoires du Nord-Ouest, puisqu'elles se localisent au-delà de la ligne de rivage [2].

Le géographe et explorateur britannique George Binney mentionnait, au retour d'une expédition à l'île Akpatok, en 1932: « One rather remarkable point with regard to Akpatok Island is that, although it is almost within a stone's throw of the mainland, that is to say, 30 miles or so off the coast of Northern Québec, it does not come under the government of Québec, but under the government of the Northwest Territories. By some ruling, not many years ago, all the Canadian Islands in the Sub-Artic and in the Arctic are under the government of the Northwest Territories and there are thus all kinds of anomalies, such as islands right at the southern end of Hudson Bay, or in James Bay, and islands such as Akpatok Island coming not under the government of the Territories to which they belong geographically ». [3].

Notre but est précisement de montrer ici dans quelle mesure les îles côtières du Nouveau-Québec sont en rapport avec la terre ferme tant par leurs caractères physiques qu'humains.

Parmi les facteurs d'ordre physique, il y a d'abord la situation même de ces îles. Le plus grand nombre d'entre elles, de faibles dimensions, sont éparpillées le long des rivages où elles forment une frange littorale qui évoque celle de la basse Côte Nord ou de la Côte du Labrador (v.g. Ile Killinek, Port Burwell). Ces îles sont sans dessin en plan bien marqué, sauf dans le cas des îles Nastapoka et Hopewell ainsi que des îles Digges, dont le tracé des rives est parallèle à celui des rivages de terre ferme. Par ailleurs les plus grandes îles côtières du Nouveau-Québec sont aussi celles qui sont le moins proche des rivages. Ainsi, l'île Charles est à une douzaine de milles de la terre ferme, l'île Akpatok à une quarantaine de milles, soit un peu plus qu'Anticosti de la Côte Nord, les îles Belcher et Ottawa entre quarante et soixante milles, donc un peu moins de la motié de la distance qui sépare les îles de la Madeleine de la Gaspésie. On voit que toutes les îles énumérées plus haut peuvent se comparer quant à la distance qui les sépare de la terre ferme à des îles du Québec méridional.

Plus délicats d'interprétation, mais tout aussi saisissables, sont les facteurs qui relèvent de la géologie. A cet égard, les îles du pourtour de la baie d'Ungava, de même que celles de la rive sud du détroit d'Hudson, sont composées de roches du Précambrien inférieur, sauf, sur la côte ouest de la baie d'Ungava, à la baie aux Feuilles, à la baie Hopes Advance, et à la baie Payne où les roches, du Précambrien supérieur, appartiennent au géosynclinal du Labrador [4]. Des roches du Précambrien supérieur forment en outre une bande de largeur variable entre le cap Smith et la baie de Wakeham, l'île Smith par exemple appartenant à cet ensemble géologique [5]. Sur toute la côte est de la baie d'Hudson, des roches protérozoïques unissent géologiquement les îles du large à la terre ferme. Nous avons là en effet des portions distinctes, à l'intérieur des mêmes bassins sédimentaires, ce qui est particulièrement net dans le cas des îles Nastapoka et Belcher, dont nous connaissons tous le dessin très particulier, qui sont des zones de roches dures à l'intérieur du même bassin sédimentaire. Moins nettes sont les relations des îles Mansel et Akpatok avec la terre ferme, car il

---

[1] Texte d'une communication présentée au XXXe Congrès de l'ACFAS, dans le programme du XXXe Congrès de l'ACFAS, Montréal, 1962, p. 70, par le Dr Benoit Robitaille, géographe, directeur des recherches à la Direction du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

[2] *Loi de l'extension des frontières de Québec, 1912*, 2 George V, chap. 47, article 2.

[3] Hugh Clutterbuck, chef d'expédition, *Akpatok Island*, in: Geographical Journal, vol. LXXX, no 3, septembre 1932, p. 232.

[4] P.-E. Auger: *The Stratigraphy and Structure of the Northern Labrador Trough Ungava, New Québec*, in: The Canadian Mining and Metallurgical Bulletin, août 1954.

[5] R. Bergeron, *Géologie de la zone Cap Smith-Baie-Wakeham, 1958*.

n'existe pas de continuité actuelle au point de vue géologique entre celle-ci et celles-là. Nous pouvons cependant souligner que les sédiments calcaires qui constituent ces îles, proviennent très probablement de l'ablation, au primaire, des roches de la terre ferme. Donc relation, mais relation ancienne cependant entre ces îles et la terre ferme.

C'est surtout au point de vue géomorphologique qu'éclatent le mieux les rapports physiques entre îles et terre ferme du Nouveau-Québec. Par exemple, les zones de roches dures des îles Nastapoka se présentent comme de véritables cuestas qui ne sont séparées de la terre ferme que par la dépression subséquente du détroit de Nastapoka. De même, les roches plissées de la zone cap Smith-baie Wakeham et celles de la zone du géosynclinal du Labrador, présentent des reliefs de type appalachien qui se poursuivent évidemment dans les îles adjacentes à la terre ferme. Par ailleurs, la rive nord des îles Digges et la rive du détroit d'Hudson, entre le cap Wolstenholme et la baie Déception, se prolongent l'une l'autre, très rectilignes, par ce qui semble être le même escarpement de ligne de faille, peut-être d'âge tertiaire, si l'on en juge par le caractère jeune des vallées qui ourlent cette côte.

A de nombreux autres points de vue, il existe des rapports géomorphologiques étroits entre îles et terre ferme, tels que la continuité des surfaces d'érosion, l'évolution commune du relief jusqu'à des temps géologiques récents et notamment au cours des dernières glaciations quaternaires. Ces liens géomorphologiques étroits ressortent bien dans le cas des îles situées le long du littoral lui-même. Là, en effet, se poursuit encore actuellement l'émersion glacio-isostatique à un rythme que nous avons estimé, dans un article, dernièrement [1], être de l'ordre de un pied par siècle dans cette région. Ce seul phénomène tend à rattacher naturellement les îles à la terre ferme surtout autour de la baie d'Ungava, aussi entre Port-Harrison et le cap Wolstenholme, de même qu'à l'embouchure des fiords de Saglouc, de Déception et de Douglas. On trouve la confirmation de cet avancé dans le fait qu'en des temps très récents, il y a probablement moins de cinq cents ans, une presqu'île appelée: « La Tête » a été rattachée à la terre ferme près de Baie-Wakeham. Au phénomène du relèvement s'adjoint celui de la sédimentation vaseuse qui comble souvent et rapidement, parfois au cours d'une vie humaine ainsi qu'en font foi certains témoignages d'Esquimaux [2], les détroits peu profonds.

A ces facteurs géologiques et géomorphologiques il convient d'ajouter des facteurs océanographiques. Ainsi, toutes les îles côtières du Nouveau-Québec sont rattachées à la terre ferme par des espaces de faible profondeur dans tous les cas inférieurs à cinq cents pieds sauf pour les îles Digges qui sont séparées du massif du cap Wolstenholme par un chenal profond de mille pieds, assez étroit d'ailleurs, et qui doit être un graben. A cette exception près les grandes profondeurs se trouvent au large de ces îles tant dans la baie d'Hudson que dans la baie d'Ungava. Autre facteur d'ordre océanographique, les glaces, qui soudent les îles à la terre durant les deux tiers de l'année et qui ont une répercussion importante sur les activités humaines dans ces régions. On voit donc, au total, qu'il existe beaucoup de rapports étroits au point de vue physique entre les îles et la terre ferme, avec quelques rapports ou bien assez peu marqués ou bien absents dans quelques cas exceptionnels.

Des rapports souvent tout aussi étroits et souvent plus exclusifs existent en outre au point de vue humain. En effet, les hommes qui habitent et fréquentent ces îles vont exclusivement sur la terre ferme québécoise et réciproquement. Et d'abord il faut noter que certaines îles immédiatement adjacentes à la terre ferme ont été depuis fort longtemps des sites d'habitat esquimau permanents [3]. C'est le cas notamment de l'ancien village de l'île de Saglouc et où ont été trouvés des squelettes vieux de plus de deux mille ans [4]. Ces Esquimaux, de la civilisation de Dorset, vivaient surtout du caribou qu'ils allaient chasser sur la terre ferme québécoise. On trouve, en outre, sur ces îles littorales de nombreuses traces de campements saisonniers anciens et récents reliés à des campements permanents sur la terre ferme un peu comme c'est le cas aujourd'hui dans l'est de la côte nord à Tête-à-la-Baleine et à Saint-Augustin où les habitants passent l'hiver sur la terre ferme et l'été dans les îles voisines. Si l'existence d'établissements esquimaux permanents et anciens est moins sûre pour les îles du large, il n'en reste pas moins qu'elles ont été fréquentées et qu'elles le sont encore par des Esquimaux qui vivent dans l'orbite de la terre ferme québécoise. C'est le cas des Esquimaux des îles Belcher qui sont en contact avec Poste-de-la-Baleine (Great Whale River), des Esquimaux d'Ivuyivik et de Saglouc qui vont chasser l'ours aux îles Digges et à l'île Mansel, et de ceux de la baie Payne qui vont chasser l'ours et le morse

---

[1] B. Robitaille, *Aperçu géomorphologique de la rive québécoise du détroit d'Hudson*, in: Revue Canadienne de Géographie, vol. XIII, nos 3-4, juillet-décembre 1959, p. 151.
[2] Témoignages recueillis par l'Auteur chez les Esquimaux de Saglouc et de Baie-Wakeham.
[3] J.L. Robinson, *Eskimo Population in the Canadian Eastern Arctic*, in: Canadian Geographical Journal, vol. XXIX, no. 3, september 1944, p. 128-142, carte, p. 128.
[4] W.E. Taylor, *Review and Assessment of the Dorset Problem*, in: Revue de L'Université d'Ottawa, vol. 1, nos 1-2, 1959, p. 38.

à l'île Akpatok ainsi que des Esquimaux de Port Harrison qui vont chasser le morse et la baleine aux îles Dormeuses, aux îles du roi Georges et aux îles Ottawa. Il est exceptionnel à l'heure actuelle, que les Esquimaux du Nord québécois aillent faire la chasse ailleurs que sur les îles que nous étudions ici. Nous ne connaissons qu'une exception, celle des Esquimaux de Saglouc et d'Ivuyivik qui vont parfois faire la chasse aux morses à l'île Nottingham.

On voit donc que l'appartenance québécoise de ces îles est inscrite dans les faits tant physiques qu'humains et que la ligne des plus hautes mers qui sépare ces îles de la terre ferme apparaît assez artificielle aux géographes. Il faut noter cependant qu'il y a des degrés dans les liens qui unissent les diverses îles côtières et la terre ferme. Ainsi, toutes les îles littorales, c'est-à-dire les îles placées immédiatement dans la zone littorale, ont des liens très nets avec la terre ferme, tant au point de vue physique qu'humain à l'exception des îles Digges. Quant aux îles du large, on doit convenir que leur appartenance québécoise est moins évidente. D'une part nous avons des îles assez éloignées dont les liens physiques avec la terre ferme sont relativement minces mais où les activités humaines sont exercées exclusivement par des Esquimaux québécois; c'est le cas de l'île Akpatok, de l'île Charles et de l'île Mansel. Nous avons d'autre part des îles où les liens physiques avec la terre ferme sont étroits mais où habite en permanance une population esquimaude ce qui n'empêche pas ces Esquimaux d'entretenir des contacts avec la terre ferme: c'est le cas des îles Belcher. Telles sont, à notre avis, les trois cartégoies d'îles que le géographe peut distinguer s'il les considère dans leurs rapports avec la terre ferme du Nouveau-Québec.

## EAUX INTÉRIEURES ET CÔTIÈRES DU NOUVEAU-QUÉBEC*

On ne peut parler du Nouveau-Québec sans le relier. de prime abord, au milieu marin qui l'entoure — baie James, baie et détroit d'Hudson, baie d'Ungava, et même Atlantique-Nord — et qui a formé, dès l'origine, la principale voie d'accès à ce territoire. Sur cette longue façade maritime qui délimite le Nouveau-Québec à l'ouest et au nord se drainent des réseaux hydrographiques importants dont les rivières ont constitué aussi, dès l'origine, les voies naturelles de communications vers l'intérieur des terres. Ces eaux, tant côtières qu'intérieures, revêtent de nos jours une grande importance non seulement à cause du rôle joué dans les communications mais aussi à cause de la faune dont dépend en partie la vie économique du Nouveau-Québec.

### 1.— Les eaux côtières

#### A.— Bathymétrie

**1.— Baies James et d'Hudson.** La baie d'Hudson, et son appendice la baie James, sont des mers relativement peu profondes. Toute la baie James a une profondeur inférieure à 300 pieds. La baie d'Hudson, dans l'ensemble, a une profondeur qui ne dépasse pas 500 pieds, et à quelques endroits seulement celle-ci excède les 600 pieds [1]. Sur le littoral oriental de la baie d'Hudson, la courbe bathymétrique de 300 pieds s'éloigne de 50 à 75 milles dans la section méridionale, et passe à une dizaine de milles de la côte à l'extrémité nord de la baie, au cap Wolstenholme.

**2.— Détroit d'Hudson.** Le détroit d'Hudson, pour sa part, est plus profond car, dans sa plus grande partie, il atteint une profondeur supérieure à 500 pieds, et souvent celle-ci dépasse les 1,000 pieds; de sorte que, dans l'ensemble du détroit, la profondeur optimale moyenne oscille entre 1,000 et 2,000 pieds. Du cap Wolstenholme à celui de Hopes Advance, la courbe bathymétrique de 300 pieds longe la côte; en fait, elle ne dépasse pas la dizaine de milles, excepté toutefois dans la région du cap Weggs où elle fait une profonde incursion vers le large.

**3.— Baie d'Ungava.** La baie d'Ungava, enfin est aussi une mer peu profonde qui, dans l'ensemble, ne dépasse pas 500 pieds, à l'exception d'une fosse d'une profondeur supérieure à 1,000 pieds entre le cap Chiddley et l'île Akpatok. La courbe bathymétrique de 300 pieds suit la côte occidentale à une distance de 75 milles environ; par contre, sur la côte orientale. la courbe de 300 pieds est distante de 15 à 20 milles. Enfin, la plus grande partie de la région à l'ouest et au sud-ouest de l'île Akpatok a une profondeur de moins de 150 pieds.

#### B.— Courants marins

**1.— Baie d'Hudson.** Dans la baie d'Hudson, le courant de surface est à circuit cyclonique, c'est-à-dire que la circulation principale se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Mer en forme de poche ouverte vers le Nord, elle reçoit des apports d'eau arctique en provenance du

---

* Cette division a été préparée par M. Camille Roy, géographe à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

[1] Dunbar, M., et Greenaway, K.R., *Arctic Canada from the Air*, 1956, p. 413.

bassin de Foxe, et elle est normalement à l'abri des invasions d'eau atlantique. Enfin l'importance de l'apport d'eau douce d'origine fluviale joint à la présence d'eaux polaires confère aux eaux de la Baie une stabilité remarquable.

**2.— Détroit d'Hudson.** De forts courants de marée caractérisent le détroit d'Hudson; le courant principal s'effectue cependant d'une part vers l'est sur littoral du Nouveau-Québec, et d'autre part vers l'ouest sur le littoral de la Terre de Baffin. Par ses deux extrémités le détroit communique « avec des mers inégalement froides: de la baie d'Hudson, les apports d'eau sont franchement polaires; par contre, du côté oriental, les eaux ouest-groenlandaises sont relativement chaudes et salées, et provoquent, dans le détroit, un certain brassage vertical » [1]. Le détroit d'Hudson est enfin caractérisé par de fortes marées: ainsi l'amplitude maximale des marées de printemps est de 15.75 pieds à l'île Nothingham dans la partie occidentale, de 30 pieds à Baie-Wakeham dans la partie médiane, et de 22.5 pieds à Port-Burwell à la sortie orientale du détroit [2].

**3.— Baie d'Ungava.** Dans la baie d'Ungava, la circulation principale du courant de surface s'effectue aussi dans le sens contraire des aiguilles d'une montre; il se produit aussi, dans la baie, un certain brassage vertical dû principalement à la violence de ses courants, à l'amplitude considérable de ses marées, et à l'importance de son vaste bassin d'eau fluviale. L'amplitude maximale des marées de printemps est encore plus forte dans la baie d'Ungava que dans le détroit d'Hudson, par exemple, 54.5 pieds au lac aux Feuilles, et 45 pieds à l'embouchure de la rivière Koksoak [3].

### C.— Température et salinité

**1.— Salinité.** Les eaux qui baignent le littoral du Nouveau-Québec ont une salinité différente, en fonction de leurs apports en eaux estuariennes et fluviales, et de leurs échanges soit avec les eaux franchement polaires, soit avec les eaux ouest-groenlandaises relativement chaudes et salées. Les eaux du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava sont effectivement plus salées, de par leurs échanges, que celles de la baie d'Hudson. Ces dernières sont caractérisées par leur faible salinité, souvent inférieure à 30‰, et qui tombe même à 23‰ dans la partie méridionale de la baie d'Hudson et dans la baie James [4].

**2.— Température.** Dans la baie d'Hudson, les masses d'eau en provenance du bassin de Foxe sont naturellement plus froides; cependant celles-ci sont couronnées d'une nappe d'eau superficielle — formée essentiellement d'eau estuarienne et fluviale et résultant en général de la fonte des glaces — qui existe surtout au voisinage des côtes. Les eaux côtières du Nouveau-Québec commencent à se réchauffer à une date variable en fonction de la latitude et de la disparition des glaces: mai-juin dans la baie James, la première partie de juillet aux latitudes moyennes de la baie d'Hudson, enfin le début d'août seulement dans certaines parties de la baie d'Ungava. Lors du maximum de réchauffement, qui a lieu habituellement en août, mais aussi quelques fois plus tard, les températures de surface atteignent alors 50 à 52°F dans le sud de la baie d'Hudson, et 41 à 42.8°F dans le nord de la Baie, sur la rive québécoise du détroit d'Hudson et dans la baie d'Ungava. [5]

### D.— Glaces de mer

**1.— Baies d'Hudson et James.** De nombreux facteurs facilitent dans la baie d'Hudson, la formation de la glace, pour ne citer que sa faible profondeur, la faible salinité de ses eaux, ses courants et ses marées, enfin, l'apport d'une grande quantité de glaces polaires venant du bassin de Foxe.

Partout sur le littoral, la fin de novembre marque déjà des conditions d'hiver. La banquette littorale gagne progressivement vers le large et, à la fin de décembre, elle atteint une largeur de plusieurs dizaines de milles, de même au sud, dans la baie James. A la mi-mai, la glace d'hiver commence à faiblir sous les effets des gels et dégels alternatifs. En juin, la couverture de glace du littoral finit par se détacher de la côte et part à la dérive. Enfin, en août et septembre, la glace de dérive finit par disparaître complètement.

**2.— Détroit d'Hudson.** Les courants violents et les fortes marées empêchent le détroit d'Hudson de geler complètement, car la glace d'hiver consiste d'une part en une banquette littorale, et d'autre part en d'importants champs de glace en dérive constante dans le détroit lui-même. En novembre, de la glace commence parfois à se former dans les baies et les échancrures, et le long du

[1] Biays, P., *Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada*, 1964, p. 28.
[2] Biays, P., *Idem*, p. 28.
[3] Biays, P., *Idem*, p. 28.
[4] Biays, P., *Idem*, p. 42.
[5] Biays, P., *Idem*, p. 32.

littoral. Et c'est tard en mars ou au début d'avril que la glace d'hiver atteint sa plus grande expansion. Dès la mi-juillet, après la débâcle, les champs de glace sont assez réduits pour que commence la navigation. Et bien que les conditions aptes à la navigation puissent varier d'une année à l'autre, la saison de navigation dure approximativement trois mois, soit du 20 juillet au 25 octobre environ [1].

Le détroit d'Hudson est enfin caractérisé, après la disparition générale des glaces de dérive, par la présence de nombreux icebergs, dont la dérive suit principalement la rive nord du détroit en direction de l'ouest. Ceux qui n'ont pas fondu rebroussent chemin et reviennent alors vers l'est en suivant la rive québécoise du détroit, pour aller rejoindre le courant du Labrador. Leur présence demeure un danger constant pour la navigation dans le détroit lui-même.

**3.— Baie d'Ungava.** La glace côtière, dans la baie d'Ungava, commence à se former généralement vers la mi-novembre sur tout le pourtour de la baie sous la forme d'une banquette littorale où l'eau est relativement peu profonde. A la fin de novembre ou de bonne heure en décembre, la baie est recouverte de glace. Toutefois, les fluctuations des marées d'amplitude considérable, combinées aux vitesses relativement fortes du courant — à certain moment de la marée — tendent généralement à retarder la prise de la glace jusqu'en décembre aux embouchures des rivières Payne et aux Feuilles, ainsi que dans d'autres petites baies localisées à l'extrémité sud-ouest de la baie.

En juin, les fluctuations des marées contribuent au départ de la glace; la progression se fait généralement du sud vers le nord, d'abord aux embouchures des rivières et enfin sur le littoral lui-même. Tard en juillet, le pourtour de la baie est quelques fois presque libre de glaces, ce qui permet la reprise de la navigation locale sur le littoral, mais de larges champs de glace persistent au centre jusqu'au tout début d'août. Et ce n'est que plus tard, soit dans les deux premières semaines d'août, que disparaît la majorité des glaces couvrant la baie. La navigation générale dans la plupart des postes de la baie d'Ungava peut alors reprendre.

## II.— Les eaux intérieures

### A.— Rivières

Deux grands systèmes de drainage caractérisent essentiellement le Nouveau-Québec. D'abord celui de la baie d'Hudson, d'une superficie de 250,000 m.c., qui collecte les eaux du secteur ouest du Nouveau-Québec et qui se prolonge aussi dans le Québec méridional, et enfin, celui de la baie d'Ungava d'une superficie de 150,000 m.c. environ. Ces deux réseaux hydrographiques se subdivisent eux-mêmes en réseaux fluviaux d'importance, à savoir: ceux de la rivière East-Main (18,300 m.c.), de la rivière Fort-George (37,400 m.c.), de la Grande-Rivière de la Baleine (12,000 m.c.), de la rivière Povungnituk (9,900 m.c.), de la rivière Payne (14,000 m.c.), de la rivière aux Feuilles (12,900 m.c.), de la rivière Koksoak (55,800m.c.), de la rivière de la Baleine (12,100 m.c.), et enfin de la rivière George (16,400 m.c.) [2].

En longueur, les rivières du Nouveau-Québec varient de 660 milles (rivière Koksoak, jusqu'à la source de la rivière Kaniapiskau) à 165 milles (rivières aux Feuilles). On a ainsi: la rivière Kaniapiskau (575 m.); la rivière East-Main (510 m.): la rivière Fort-George, jusqu'au lac Nichequon (480 m.); la rivière George, jusqu'au lac Hubbard (345 m.); la Grande-Rivière de la Baleine (230 m.); et enfin, la rivière de la Baleine (270 m.) .[3]

### B.— Lacs

Le Nouveau-Québec est parsemé de lacs qui, d'une façon générale, sont d'origine glaciaire, de surcreusement ou de barrage. Ils forment souvent de véritables chapelets. Plusieurs de ces lacs atteignent une grande superficie, tels le lac de la Hutte Sauvage (126 m.c.), le lac Kaniapiskau (210 m.c.), le lac à l'Eau Claire (535 m.c.), le lac d'Iberville (260 m.c.), le lac Payne (230 m.c.), le lac Bienville (392 m.c.), le lac Minto (485 m.c.) .[4]

### C.— Glaces

Dans le Nouveau-Québec, les premiers effets du gel sur les eaux intérieures se font sentir dans le temps en fonction de la latitude et de la situation littorale ou continentale. Ainsi, les effets du gel commencent à se faire sentir dans les tout premiers jours d'août à l'intérieur, entre les baies d'Hud-

---

[1] Drinnan, R.H., et Prior, L., *Physical Characteristics of the Ungava Bay Area*, 1955, p. 32.
[2] *Atlas du Canada*, 1957, pl. 23.
[3] *Canada Year Book*, 1962, p. 10.
[4] *Canada Year Book*, 1962, p. 11.

son et d'Ungava, soit sur la plus grande partie des bassins des rivières Payne, aux Feuilles et Koksoak. Ensuite, entre le 1 et le 15 août, sur la rive septentrionale de la baie d'Hudson, sur le littoral du détroit d'Hudson et sur celui de la baie d'Ungava. Puis, entre le 15 août et le 1 septembre, sur le littoral de la baie d'Hudson entre Poste-de-la-Baleine et Port-Harrison et aussi sur une grande partie du bassin de la Grande-Rivière de la Baleine. Enfin, entre le 1 et le 15 septembre sur tout le littoral de la baie James ainsi que dans l'arrière-pays [1]. Les lacs toutefois gèlent beaucoup plus tard. Ainsi, le lac Knob gèle définitivement à la fin d'octobre ou au début de novembre; le lac Nitchequon, entre le 15 et le 20 novembre; le lac Menihek, en décembre; la rivière Koksoak, à Fort-Chimo, au début de janvier [2].

Le dégel définitif dépend aussi de la latitude et de la situation littorale ou continentale des lacs et rivières, et se restreint généralement, dans le Nouveau-Québec, à une période de trois mois: mai, juin et juillet. Ainsi la rivière Koksoak, à Fort-Chimo, le 30 mai; le lac Knob, le 10 juin; le lac Nitchequon, le 13 juin; la rivière Inoucdjouac, à Port-Harrison, le 23 juin; la rivière Povungnituk, à Povungnituk, à la toute fin de juin ou au début de juillet; et enfin, le cratère du Nouveau-Québec, à la fin de juillet [3].

**Bibliographie**

1.— *Atlas du Canada*, Canada, Mines et Relevés techniques, Dir. géog., Ottawa, 1957, 110 pl.

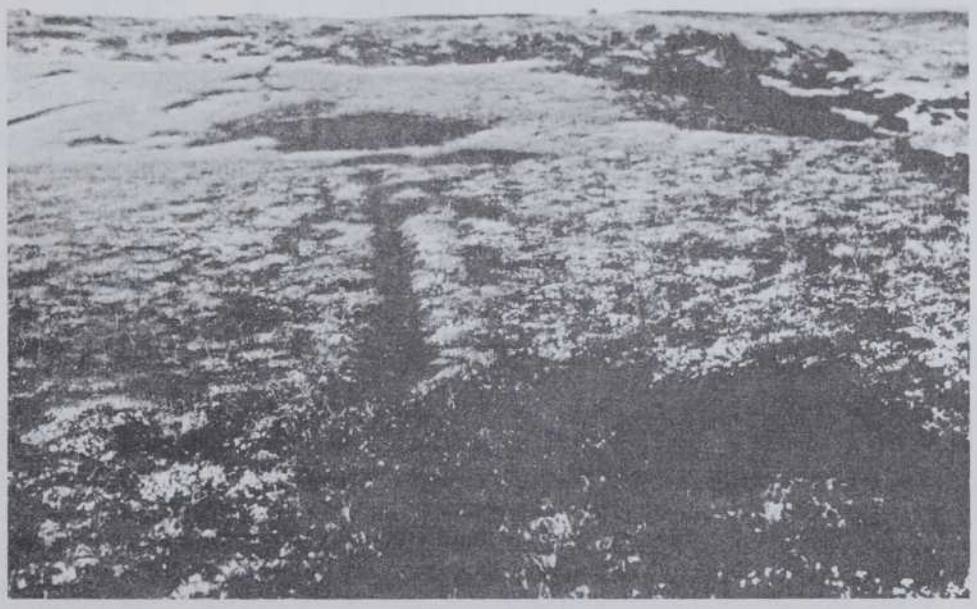
2.— Biays, P., *Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada. Partie orientale du bouclier canadien et l'île de Terre-Neuve.* Travaux et documents du Centre d'Etudes Nordiques, 2, P.U.L., Québec, 1964, 760 p., 76 fig., 28 pl, 9 tab., 20 fig. h.t.

3.— *Canada Year Book 1962*, Canada, Industrie et Commerce, Bur. féd. de la statistique, Ottawa, 1962, 1231 p., fig., tab., cartes.

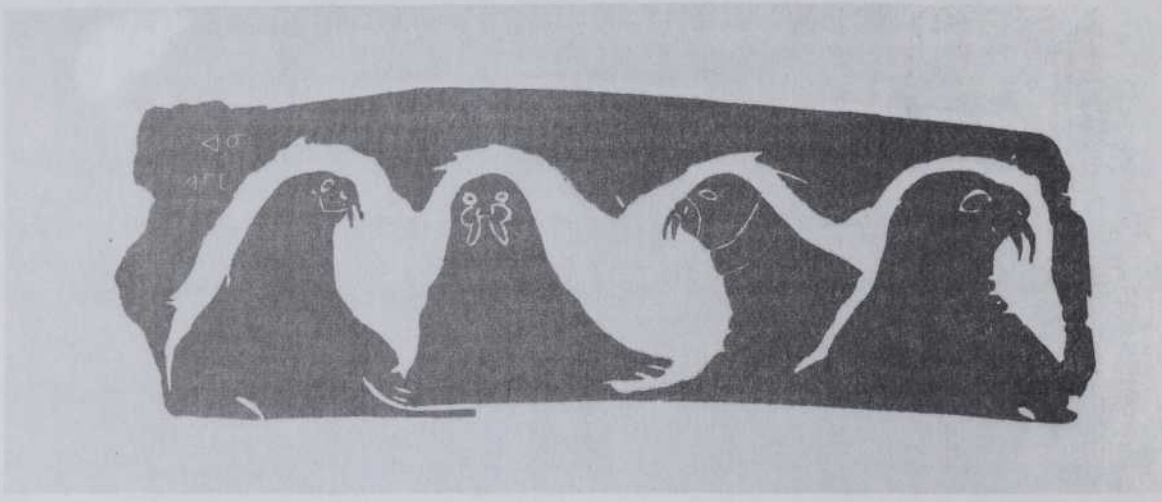
4.— Drinnan, R.H., et Prior, L., *Physical Characteristics of the Ungava Bay Area.* Geog. Bull., no. 7, 1955, pp. 17-37, 15 fig.

5.— Dunbar, M., et Greenaway, K.R., *Arctic Canada from the Air.* Canada, Def. Res. Board, Ottawa, 1956, 541 p., 518 fig., 38 cartes in-t., append., biblio.

[1] *Atlas du Canada*, 1957, pl. 23.
[2] Biays, P., *Idem*, p. 616-617.
[3] Biays, P., *Idem*, p. 618.



Un sentier de caribou non fréquenté depuis des années. Les arbustes commencent à le combler.
(Ph. Jacques Rousseau, 1948)



Des morses s'ébattent au soleil. Gravure sur stéatite d'Anni Mikjiga. Povungnituk, 1964

## FLORE ET FAUNE DU NOUVEAU-QUÉBEC*

Quel contraste étonnant entre les territoires septentrionaux du Québec et la vallée du Saint-Laurent! A mesure que l'on progresse vers le nord, la flore s'appauvrit: la taille des plantes s'amenuise, les arbres s'espacent et le nombre des espèces décroît. Au point que des voyageurs superficiels ont signalé une absence totale de végétation dans l'arctique; opinion pour le moins exagérée, à l'origine de *barren land*, désignant la toundra en anglais. De Fort-Chimo, on a pu écrire que sa flore comprend quelques conifères, de rares baies sauvages et une douzaine de plantes à fleurs, soit moins de 25 espèces en tout. La réalité, — moins dramatique, — c'est que la région héberge environ 500 espèces de plantes à fleurs, — sans compter les algues, les lichens, les champignons, les mousses, tous imparfaitement dénombrés dans ce territoire, et qui comptent au moins 1,000 espèces.

La péninsule Québec-Labrador est la partie de la terre ou la zone arctique, — dans le sens bioclimatique, — descend le plus au sud. La ligne des arbres ne dépasse habituellement pas le 58° de latitude et même le 56° dans de grandes régions, quand la Scandinavie possède des forêts exploitables bien au-dela du cercle polaire. Stockholm et Helsinki qui se comparent un peu, climatiquement, à la ville de Québec, sont au voisinage du 60° qui, chez nous, passe en pleine toundra. Montréal occupe sensiblement la latitude de Lyon et de Bordeaux, qui sont entourés de vignobles réputés.

La vallée du Saint-Laurent, dans le Québec, compte environ 2,000 phanérogames. Vers le 54° de latitude, il n'y en a plus que 700, puis 550 vers le 57° et finalement 360 au nord de la ligne des arbres. La chute numérique serait plus forte encore si l'on excluait les espèces nordiques, inconnues dans la zone tempérée. La plupart des plantes poussant au nord de la ligne des arbres sont absentes des formations ordinaires de la vallée du Saint-Laurent. A la décroissance de la flore tempérée vers le nord, s'oppose donc l'addition d'éléments arctiques, mais les deux mouvements sont loin d'être équivalents sur le plan statistique.

Comment expliquer cette disparité? Trois facteurs principaux modèlent le paysage végétal de la terre: la lumière, la chaleur et l'humidité. De leur interaction résultent les zones bioclimatiques et les multiples habitats. Le jour-lumière, qui tend vers 24 heures dans l'arctique pendant la saison de croissance, favorise les élements demandant une longue exposition au soleil, quand la nuit tropicale de douze heures convient mieux à d'autres. La saison de végétation de la toundra, — de six à huit semaines, — n'admet que des espèces à cycle court, capables de se terrer la plus grande partie de l'année, quand la flore tropicale s'épanouit parfois pendant douze mois. La présence ou l'absence d'humidité sélectionne aussi des espèces à comportement varié. Encore faut-il que cette humidité soit utilisable: dans l'arctique, une couche de glace fossile, presque continue, à deux ou trois pieds de profondeur, — le pergélisol ou permafrost, — restreint le drainage et favorise les marécages. Par

* Cette division a été préparée par le Dr Jacques Rousseau, m.s.r.c., Centre d'études nordiques, Université Laval.

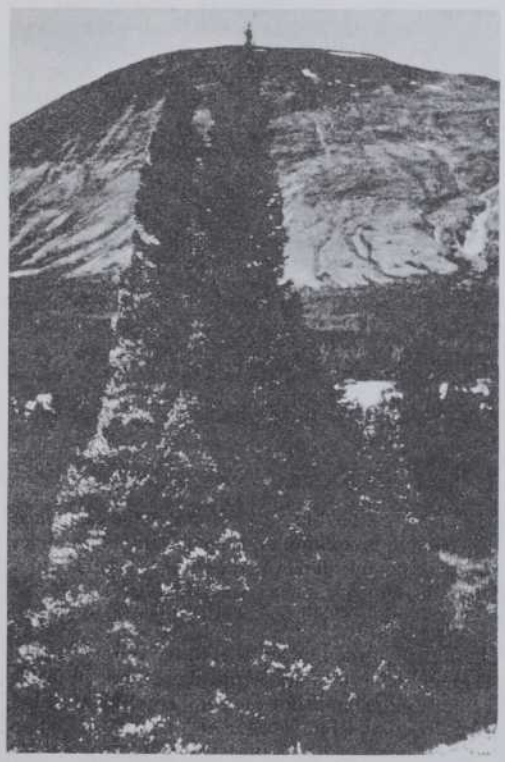
contre, la basse température moyenne du court été produit un ralentissement des fonctions physiologiques. Contrairement à l'opinion populaire, toutefois, l'arctique connaît un véritable été: par les jours claire, la température atteint même 80 ou 90°F; mais la nuit, elle oscille habituellement entre 32° et 50° pendant cette saison. Le jour, il suffit souvent d'un simple nuage devant le soleil pour qu'elle baisse aux environs de 50°.

Quelques habitats se retrouvent dans toute la péninsule, comme le lac, la rivière rapide, l'eau salée, les berges abruptes, les dunes sablonneuses, les tourbières. Toutefois, la végétation de ces habitats diffère d'une zone bioclimatique à l'autre. Si bien que le lac arctique, par exemple, n'a plus de parenté floristique avec celui des Laurentides. L'habitat forestier, qui évolue avec les zones, fait place dans le nord à la toundra, inconnue au sud, —sauf sur les hautes montagnes[1]. La toundra elle-même n'est pas un habitat simple, et comprend divers types, depuis la toundra marécageuse jusqu'à celle des rochers arides. La tourbière, assez rare au sud de la zone tempérée, atteint son optimum au nord de cette zone et dans le subarctique, pour décroître ensuite. Qui voudrait une étude d'ensemble de la structure de la flore du Québec pourra se reporter à l'introduction de la *Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin, et à une étude de Marcel Raymond, parue antérieurement dans les *Mémoires du Jardin Botanique de Montréal* [2].

La faune dépend directement ou indirectement de la flore et des facteurs climatiques. Comme la société végétale, la communauté animale varie avec les latitudes. On ne peut songer à présenter ici un aperçu adéquat de la flore et de la faune du Québec au nord du 52°. Il a semblé préférable de s'en tenir aux principales espèces d'intérêt économique ou jouant un rôle dans la vie des indigènes. D'autres, et des plus importants sur le plan biologique et climatique, ne seront même pas mentionnées.

**Arbres**

**Epinette noire** (*Picea mariana*). De beaucoup l'arbre le plus fréquent de la péninsule, et atteignant la ligne des arbres, (la limite sud de l'arctique) il constitue dans l'extrême nord plus de 95 p.c. de la population arborescente. De taille plus faible que l'épinette blanche, c'est l'essence des terrains granitiques, des tourbières et en général des terrains acides. Au sud du Nouveau-Québec, il cesse d'avoir une importance industrielle, mais il reste la principale source du combustible et de la charpente des tentes. Dans l'Ungava, il ne dépasse habituellement pas 15 ou 20 pieds de haut. Son port varie beaucoup au nord. Des arbres ont un tronc simple, d'autres des troncs ramifiés en candelabre. Des plantes déprimées, couchées sur le sol, à peine plus hautes que la camarine sont néanmoins des adultes.



La forme en candélabre de l'épinette noire, une variété particulière de l'hémiarctique, Rivière Coroc. (Ph. Jacques Rousseau, 1951).

[1] La description sommaire des zones bioclimatiques sera présentée plus loin dans le chapitre de la forêt.

[2] MARIE-VICTORIN, F., *Flore laurentienne*, 916 pp., Montréal 1935. — RAYMOND, Marcel. *Esquisse phytogéographique du Québec*. Mémoires du Jardin botanique de Montréal, No 5, 147 pp. 1950. — Il faudra se rappeler toutefois que ces ouvrages ont été rédigés avant l'exploration systématique du Nouveau-Québec, par l'abbé Ernest Lepage, le père Arthème Dutilly et Jacques Rousseau Le second travail toutefois a pu tenir compte des premiers résultats.

**Epinette blanche** (*Picea glauca*). Ayant à peu près la même distribution que l'épinette noire au nord, elle est cependant disséminée dans tout le Nouveau-Québec. De taille beaucoup plus importante que l'autre espèce, des arbres atteignent quarante à cinquante pieds à une quinzaine de milles de la baie d'Ungava, entre le Koksoak et la rivière George, un secteur richement boisé, que je nommerai faute de mieux, le « *croissant forestier de l'Ungava.* » Ces arbres peuvent servir à la construction. Un voyageur a signalé des épinettes de 80 pieds au sud de la baie d'Ungava. Une simple appréciation sommaire de la hauteur ne suffit malheureusement pas avec des arbres de cette taille; il faut les mesurer exactement. De cette façon j'ai vu déjà certains de mes grands arbres décroître sensiblement.

**Mélèze** (*Larix laricina*). Occupant la même aire que l'épinette noire dans le nord, il fréquente habituellement les terrains bas, au voisinage des cours d'eau. On le trouve parfois sur des pentes arides. C'est que la couche imperméable du permafrost dans le sol engendre des conditions semi-marécageuses à un niveau où l'arbre plonge ses racines. J'en ai vu en contact avec la glace. Sur des flancs de collines, près de Fort-Chimo, poussent des formations presque pures de mélèze, devant leur origine à l'action de l'homme. Les Esquimaux bûchent dans ce secteur depuis fort longtemps pour fournir du bois de chauffage aux postes de la Hudson's Bay Company. On ne coupe pas le mélèze, plus lourd que l'épinette noire et de transport difficile; l'épinette partie, il s'est édifié un bocage de mélèzes.

**Sapin** (*Abies balsamea*). L'aire de distribution de cet arbre finit vers le 56° de latitude nord, à la fin du subarctique. On en trouve cependant des avant-postes dans l'hémiarctique, la zone suivante au nord. On en aurait vu dans la région de Nain, sur la côte du Labrador, et Turner en signale dans la région de Fort-Chimo en 1885, mais leur présence n'a pas été attestée depuis. On peut présumer que l'avant-poste subarctique de la Kaniapiskau, au nord du 56°, en renferme. A la fin de son aire, le sapin, n'est plus qu'un petit arbre de six pieds à peine, formé d'une tige grêle, terminée par un bouquet de branches courtes, et munie à la base de longues branches buissonnantes, s'enracinant à l'occasion.

**Bouleau à papier** (*Betula papyrifera*). L'arbre disparaît pratiquement avec la zone tempérée, mais on en trouve des avant-postes plus au nord, dans la région de Goose Bay, le long de la Kaniapiskau et sur la Korok, aux confins de l'arctique, où j'ai vu une conclave d'environ 70 arbres. Le bouleau a été plus fréquent dans le nord du Québec, après la glaciation, à une époque où sévissait un climat plus clément. Au nord de la zone tempérée, il n'est plus utilisable pour la fabrication des canots et des tentes d'écorce. Pour leurs embarcations, autrefois, les Naskapi importaient de l'écorce de la vallée du Saint-Laurent. Après l'établissement de Fort-Chimo, la H.B.C. en fit transporter par navire chaque année, ce qui élimina l'antique troc. Au lac Mistassini, un flanc de colline héberge une formation presque pure de bouleau à papier, ressemblant plus à un parc qu'à une forêt. Cet habitat exceptionnel résulte de la coupe séculaire des conifères utilisés comme combustible à ce point poissonneux, où les Mistassins s'arrêtent à l'automne pour accumuler des réserves de poissons fumés. Ces indigènes n'utilisent comme combustible que les résineux et jamais le bouleau.

**Tremble** (*Populus tremuloides*). En pratique, l'aire de cet arbre ne dépasse pas sensiblement le nord de la zone tempérée. On en trouve néanmoins des avant-postes plus au nord, notamment dans le secteur tempéré de Goose Bay, et dans la région de Nain, sur la côte du Labrador. Au point de vue économique, il n'offre guère d'intérêt dans le Nouveau-Québec; les indigènes l'emploient seulement pour la fabrication d'écuelles et de cuillers.

**Peuplier baumier** (*Populus balsamifera*). Croissant en quelques points limités et disséminés de l'Ungava, toujours rare, il n'offre guère d'intérêt qu'au point de vue phytogéographique et que je ne lui connais pas d'usage particulier chez les indigènes, ce qui reste à vérifier. Le bocage le plus septentrional que j'aie vu se trouvait au voisinage de la George, par 58° 30' N.

Cette liste épuise presque l'énumération des arbres du Nouveau-Québec. Nous n'y voyons plus d'érables, d'ormes, de chênes, de noyers, de hêtres, de frênes, de pruches, de cèdres, de pins, — sauf le pin gris (*Pinus Banksiana*) au voisinage du 52° et dans quelques points isolés du subarctique.

### Arbustes

Les arbustes contribuent puissamment à donner aux paysages nordiques leur allure particulière. Les bouleaux glanduleux bordent les rivières ou occupent les ondulations de la toundra, la camarine couvre d'un tapis la péninsule, le kalmia (deux espèces), le thé du Labrador (deux espèces de *Ledum*), d'autres éricacées et des arbustes densément fleuris dès le départ des neiges font de la toundra un véritable jardin alpin. Les saules présentent des formes inusitées: le saule herbacé (*Salix herbacea*), dépassant rarement deux pouces de haut, déploie deux ou trois feuilles minuscules

surmontées d'un châton rudimentaire, formé de quelques capsules; une autre espèce (*Salix uva-ursi*) produit une « natte » dense, épousant la forme du sol, où rampent des racines de plus de vingt pieds de long. Quelques plantes produisent des baies comestibles de saveur agréable. Les fraises (*Fragaria*) sont pratiquement absentes au nord du 52° et le framboisier (*Rubus idaeus*), rencontré sporadiquement jusqu'aux environs du 56°, ne constitue jamais une ressource sur laquelle on peut tabler. Parmi les autres arbustes du Nouveau-Québec, il y aurait lieu de mentionner un genèvrier (*Juniperus communis*), des chèvrefeuilles (*Lonicera*), des viornes (*Viburnum*) un sorbier (*Sorbus decora*) et plusieurs éricacées; ils jouent un rôle phytogéographique et esthétique important, mais ils n'ont guère de fonction économique. Parmi les espèces méritant d'être signalées plus particulièrement, notons les suivantes.

**Bouleau arctique ou bouleau glanduleux** (*Betula glandulosa*). En bordure des rivières surbarctiques, les colonies denses atteignent six pieds de haut; mais dans la toundra aride de l'extrême nord les plants très souvent ont à peine six poucés. L'arbuste le plus répandu dans le Nouveau-Québec, il ne ressemble aucunement au bouleau à papier: pour le non initié, c'est une « espèce d'aulnage ». Comme j'ai pu le constater sur la rivière George, il constitue un élement important de la nourriture des castors qui, dans ce territoire, ne peuvent plus compter sur le tremble.

**Aulne** (*Alnus crispa*). Disséminé dans le nord, il constitue parfois, le long des ruisseaux arctiques des formations denses (rivières Payne, rivière Adloylik). Seul arbuste de taille importante dans ces régions, — où il atteint au maximum quatre pieds de haut, il pourrait alors constituer une source de combustible: cette occasion, toutefois, se présente rarement. Quand il est de forte taille, il peut servir à la fabrication d'habitations esquimaudes permanentes, dont il sera question dans un chapitre ultérieur.

**Saules** (*Salix*). L'un des genres les plus importants au point de vue phytogéographique, le Nouveau-Québec en compte plus de quarante espèces, dont aucune n'atteint la taille d'arbre. Près de 52°, certains produisent un tronc grêle, atteignant une quinzaine de pieds de long, servant à la construction de tentes hémisphériques, rares à l'intérieur de la péninsule, mais fréquentes sur les terres basses de la baie James où ces arbustes abondent. Avec l'épinette et le sapin, beaucoup plus rigides, la tente ne peut être que conique ou pyramidale. Les saules arctiques dépassent rarement trois pieds et ceux des rochers arides comptent les plus petits arbres connus, comme le *Salix herbacea*, haut de deux pouces. Les feuilles de ces plantes, riches en vitamines, sont broutées par les caribous. Ce feuillage donne une couleur verte et une saveur amère au contenu de la panse de ces ruminants. Par contre, en hiver, alors que les caribous ne consomment que des lichens, cette masse à demi digérée constitue un mets apprécié, seule nourriture végétale des chasseurs en cette saison.

**Bluets ou bleuets.** (Surtout *Vaccinium alpinum* dans le grand nord). Les fruits sont comestibles, comme les bluets du sud, mais les plantes en sont peu garnies. L'espèce croît dans les régions arides de l'arctique. Les bluets de la zone tempérée (*Vaccinium myrtilloides et V. angustifolium*) se retrouvent également entre les 52° et 58° de latitude, mais ne constituent jamais une ressource importante. Deux autres espèces, à fruits comestibles également, sont des plus rares.

**Petite airelle rouge ou airelle d'Ida** (*Vaccinium Vitis-idaea*). L'une des baies les plus importantes de l'hémisphère boréal, fruit national de la Scandinavie (où il se nomme *lingon*) et la Finlande, où il est l'objet d'un commerce important, on le récolte dans le bas Saint-Laurent sous les noms de *pommes de terre* et *graines rouges*. Ces désignations décrivent bien la baie, mais peuvent néanmoins prêter à confusion: aussi ai-je fait précéder ce paragraphe du nom scientifique français (airelle d'Ida) et d'un nom de fantaisie, parfaitement descriptif, qui pourrait remplacer au besoin les noms populaires en usage. Les *myrtilles* d'Europe, les bluets du Canada, les *atocas* (*canneberges* dans les rares endroits francophones d'Europe où l'on utilise le fruit), sont tous des airelles. Le fruit de l'airelle d'Ida, de saveur beaucoup plus douce que l'atoca, s'emploie sur la côte Nord du Saint-Laurent, dans les régions de Trois-Pistoles et du Bic, pour la fabrication de confitures, de tartes ou de pâtés. Tous les indigènes du nord le consomment; il pourrait faire l'objet d'une cueillette importante et prendre place sur nos marchés tout comme l'atoca. Malheureusement, on ignore habituellement cette baie, l'une des plus agréables de la Province.

**Camarine** (*Empetrum hermaphroditum*). Délice des courlis, d'où le nom populaire *graines à corbigeaux* en Gaspésie, la camarine produit un fruit noir, sans saveur prononcée, mais comestible et pouvant constituer une ressource importante en cas de nécessité. La camarine, couvrant le Nouveau-Québec, est sûrement la plante la plus répandue chez nous.

**Plaquebière ou chicouté** (*Rubus Chamaemorus*). Cette grosse ronce de couleur ambrée, bien connue sur la Côte Nord, y fait l'objet de cueillettes pour la consommation à l'état frais ou en confiture. Plante des tourbières et de la toundra humide depuis le 46° jusqu'à l'extrême nord de la péninsule, elle peut constituer une ressource importante au début de l'automne. En Finlande, ses fruits prennent place sur tous les marchés, tout comme les framboises chez nous. Les pâtissiers d'Helsinki et des autres villes les utilisent à l'état frais pour la confection de tartelettes, en septembre. Plante à goût particulier, le non-initié l'apprécie moins à l'état frais qu'en marmelade. Par l'intermédiaire des coopératives, la population de la Côte Nord devrait tenter de placer sur le marché la confiture de plaquebière.

**Raisin d'ours** (*Arctostaphylos alpina et A. rubra*). Rien ne contribue plus à enjoliver la toundra aride que cette plante au feuillage rouge pendant une partie de l'année. Les amateurs de la toundra, sans trop s'en rendre compte parfois, recherchent les formations raisins d'ours. La baie comestible, mais plutôt insipide, peut constituer une ressource importante en cas de nécessité

Parmi les baies comestibles des régions nordiques, notons également des ronces (*Rubus arcticus et R. alpinus*), rares chez nous, mais dont la première, assez fréquente en Finlande, sert à la fabrication d'une liqueur de dessert: le quatre-temps (*Cornus canadensis*), beaucoup plus rare que dans la forêt tempérée, et son congénère boréal, (*Cornus suesica*); les deux produisent des fruits comestibles, mais sans saveur marquée.

**Plantes diverses**

D'autres plantes à fleurs et des lichens jouent un rôle utile dans la vie des indigènes. Ceux-ci méconnaissent les champignons comestibles, qui comptent des bolets (*Boletus sp.*) notamment; ces plantes, intéressantes pour le gourmet, n'ont guère de valeur alimentaire. Des algues marines fraîches, — le *Rhodymenia peltata* (*le dulce des Acadiens*) et d'autres également pourraient entrer dans le potage, comme cela se pratique en Chine et au Japon. Parmi les plantes utiles, notons surtout les suivantes.

**Linaigrette ou coton arctique** (*Eriophorum Scheuzeri*). Le Nouveau-Québec héberge une demi-douzaine de linaigrettes, mais la plus importante, en anglais *arctic cotton* (*Eriophorum Scheuzeri*), constituait le principal pourvoyeur des mèches, — de petites touffes d'étoupe, — des lampes esquimaudes, consistant elles-mêmes en plats creusés dans la stéatite, et renfermant de l'huile de phoques ou de cétacés.

**Renouée vivipare** (*Polygonum viviparum*). Petite plante arctique-alpine dont le rhizome charnu ressemble à une noisette et qui peut se consommer à ce titre. Cette plante croît habituellement dans les endroits découverts, dans tout le Nouveau-Québec.

**Tripe-de-roche** (*Gyrophora ou Umbillicaria*). Il ne faut pas confondre ce lichen, avec une fougère du bas Saint-Laurent, portant également le nom de *tripe-de-roche*. Le lichen consiste en une rosace de deux ou trois pouces de diamètre attachée aux parois des rochers par un « ombilic » minuscule. En cas de disette, la tripe-de-roche a servi aux Indiens et aux coureurs des bois. MacKenzie raconte qu'il lui doit la survie de son expédition. La plante se consomme bouillie.

**Plantain maritime** (*Plantago juncoides*). Populairement *passe-pierre* à l'île aux Coudres et en Acadie, cette plante aux feuilles linéaires et charnues croît sur les grèves maritimes et estuariennes de l'ensemble de la péninsule. En Acadie, on conserve en marinades salées les plantes cueillies au cours de l'été. Cette herbe s'utilise comme marinade, herbe pour la soupe et légume cuit à la vapeur comme l'épinard.

**Seigle de mer** (*Elymus arenarius*). Bordant les côtes maritimes du Canada et de l'Europe, cette graminée fournit aux Esquimaux le chaume servant à la fabrication de leurs paniers. Le grain pourrait être utilisé en cas de nécessité, mais la plante produit bien peu et la cueillette comme le battage sont plutôt laborieux.

**Mousse des caribous** (*Cladonia*). Malgré son nom populaire, cette plante n'est pas une mousse, mais un lichen. Elle couvre le sol des parties sèches de forêts subarctique ou hémiarctique et de la toundra. La principale espèce, *Cladonia alpestris*, presque blanche, donne au sol du Grand Nord sa couleur particulière. La véritable cladonie des rennes (*Cladonia rangiferina*)entre parfois dans le tapis de « *mousse de caribous* », mais ce n'est jamais un élément principal. Cette formation renferme aussi d'autres lichens.

**Isoète** (*Isoetes macrospora* notamment). Cette lycopodinée, généralement méconnue, joue un grand rôle dans l'alimentation des rats musqués de la zone subarctique, comme j'ai pu le constater à la source de la George. Cette plante, qui ressemble à une jeune touffe de ciboulette, tapisse le fond des rivières, parfois à une profondeur de quinze pieds. Au début de l'été, les bases charnues semblent la nourriture principale des rats-musqués et peut-être aussi des outardes.

On ne peut passer sous silence d'autres plantes du Grand Nord qui n'ont aucune propriété alimentaire ou textile, mais qui contribuent tant au paysage arctique: des *Oxytropis et Astragalus*, des primevères (*Primula*), renoncules (*Ranunculus*), draves et arabettes (*Draba et Arabis*), saxifrages (*Saxifraga*) deux espèces de *Dryas*, le *Diapensia lapponica* et tant d'autres, inconnues, dans la vallée du Saint-Laurent, sauf parfois à l'état de reliques.

D'autres plantes arctiques fournissent à l'occasion des produits alimentaires: ainsi *l'argentine* (*Potentilla anserina*), dont les rhizomes charnus peuvent se consommer bouillis, *l'oseille de montagne* (*Oxyria digyna*), de saveur acidulée et utilisable comme l'oseille du marché, le *Cochlearia antiscorbutica*, riche en vitamines antiscorbutiques, l'épilobe à feuilles larges (*Epilobium latifolium*), aux feuilles utilisables comme l'épinard; il faut se limiter toutefois aux jeunes feuilles. Enfin, les pissenlits (*Taraxacum*) se consomment en salade et sont une source de vitamines.



Chaque jour le parterre de lichen, contenu quand il est imprégné de la rosée de la nuit, se retracte et se divise en dalles polygonales. Rivière George. (Ph. Jacques Rousseau, 1947)

**Mammifères terrestres et marins**

Tous les mammifères du Nouveau-Québec ont une importance économique, en pourvoyant la chair et la fourrure ou, dans le cas du lemming et des souris, en servant de proie aux carnassiers. Des mammifères qui nous sont familiers dans la vallée du Saint-Laurent font défaut au-delà du 52°. Ainsi le cerf de Virginie, vulgairement *chevreuil*, la mouffette, sauf aux confins des zones tempérée et subarctique et le raton laveur. L'orignal, dont l'aire générale s'arrête au lac Mistassini, se retrouve dans les monts Otish.

**Caribou.** Les anciennes classifications reconnaissent deux espèces de caribous dans la péninsule Québec-Labrador, le caribou des bois (*Rangifer caribou*), en Gaspésie et dans le nord de la zone tempérée, et le caribou de la toundra (*Rangifer arcticus*) dans le Québec subarctique, hémiarctique et arctique. On considérait l'animal du Québec comme une sous-espèce (*Rangifer arcticus caboti*) ou même une espèce distincte (*Rangifer caboti*). Pour sa part, Banfield, du Musée national d'histoire naturelle d'Ottawa, place tous les caribous du Québec dans la même sous-espèce (*Rangifer tarandus caribou*), une solution pour le moins extrême. Ayant connu sur le terrain les caribous de la Gaspésie et de l'Ungava, je considère qu'il y a place dans la classification pour deux formes distinctes, même s'il y a parenté entre elles. Le caribou du Québec trouve son habitat de prédilection dans la forêt subarctique et l'hémiarctique. Les boisés de ce dernier lui fournissent un refuge en hiver et les parcelles de toundra, exposées au grand vent, le protègent contre les moustiques en été La subarctique convient moins l'été que l'hiver et la toundra présente la situation inverse. Les pâturages de l'Ungava pourraient en héberger probablement plus de 100,000. Très nombreux au début du siècle, ils faillirent disparaître par la suite. En 1947, j'ai évalué leur population à 3,500 têtes, dans l'Ungava. Il semble aujourd'hui que j'ai sous-estimé le cheptel et qu'il était alors de 5,000 à 6,000 têtes. D'après les inventaires de Gaston Moisan [1], il atteindrait aujourd'hui 15,000 têtes dans le Québec, ce chiffre comprenant à la fois le caribou de la toundra et celui de la forêt. D'après les études de Moisan, les hardes se sont accrues considérablement au cours des quinze dernières années. Toute la vie des Naskapi, que l'on peut justement considérer comme les « Indiens du Caribou », tournait autrefois autour de cet animal qui lui fournissait la paroi des tentes, les aliments (chair, graisse), même des vêtements et le fil à coudre.

[1] MOISAN Gaston. *Rapport préliminaire sur la situation du caribou au Nouveau-Québec*. Centre d'études nordiques (Université Laval), travaux divers, no. 2, 18 pp. et une carte, 1964.



Des pistes d'ours. Fjord Adloylik. (Est de la baie d'Ungava) (Ph. Jacques Rousseau, 1951)

**Ours noir** (*Euarctos americanus*). Présentement, dans l'ensemble de la péninsule, jusqu'à la limite des arbres au moins. J'ai rencontré les derniers spécimens sur la rivière Korok. Pour les indigènes de la famille linguistique algique, notamment les Naskapi de l'Ungava, l'ours occupait le premier rang parmi les animaux et faisait l'objet de rites particuliers. La graisse d'ours possède une fonction rituelle. La fourrure, dans le nord de la zone tempérée, constitue la litière par excellence. Dans le Nouveau-Québec, où le caribou l'emportait sur l'ours, ce dernier gardait quand même une place importante dans la vie indigène.

**Ours blanc** (*Thalarctos maritimus*), en anglais *polar bear*. Essentiellement un animal des rivages maritimes et des banquises, terreur des mers, seul le morse trouve grâce devant lui. Exceptionnellement, il s'aventure dans les terres. Il y a près de vingt-cinq ans, un chasseur naskapi du lac Nichikoun en aurait tué dans son territoire et cela lui valut le nom *Wapaskouch*, désignant l'animal en montagnais-naskapi. L'identité, pour les témoins de l'événement, ne faisait aucun doute. Je me suis demandé néanmoins s'il ne s'agissait pas d'un albinos de l'ours commun, car la présence de cette bête si loin dans les terres, était pour le moins surprenante. J'ai répéré depuis un témoignage concluant. Vers 1936, on en a tué un à l'embouchure de la Petite rivière Péribonca et une photographie témoigne de l'identité irrécusable. Cela toutefois ne permet pas d'inclure l'intérieur de la péninsule dans l'aire normale de l'espèce. Toutes les espèces animales, à l'occasion, nous fournissent des cas aberrants de distribution.

**Castor** (*Castor cadanensis*). Présent dans toute la partie boisée de la péninsule. Cependant, près de la rivière Payne, à environ deux cents milles de la ligne des arbres, j'ai trouvé dans le sol de la toundra une pièce de bois grugée par un castor. On peut suggérer trois explications: a) L'existence dans la toundra autrefois d'une variété aujourd'hui disparue; b) L'extension de l'aire de l'animal à une époque où la forêt se rendait plus au nord; c) Enfin la présence d'un individu hors de son aire naturelle. Dans le Québec tempéré, le castor se nourrit surtout de tremble (*Populus tremuloides*) et d'un peu de bouleau à papier (*Betula papyrifera*). Dans l'Ungava hémiarctique, où ces arbres font défaut, le bouleau arctique (*Betula glandulosa*) constitue un élément important de son alimentation. La province de Québec compte trois sous-espèces de castors, *Castor canadensis acadicus*, près de la frontière sud, *Castor canadensis canadensis*, dans la forêt coniférienne tempérée et jusqu'au voisinage de la baie d'Hudson, *Castor canadensis labradoricus*, aux confins du Labrador. Je ne sais à laquelle des deux dernières rattacher le castor de la George.

**Porc-épic** (*Erethizon dorsatum*). L'animal n'est pas à mésestimer, car il constitue parfois la seule ressource alimentaire. Limité à la forêt, on ne connaît pas exactement la limite de son aire, au nord. J'en ai rencontré dans l'hémiarctique sur la rivière George, vers le 57°. L'hiver, l'animal s'y nourrit surtout d'écorces d'épinettes, comme au sud. Au cours de l'été, il recourt plus volontiers aux aulnes. La vallée du Saint-Laurent héberge la forme typique et le nord de la péninsule, une sous-espèce différente (*Erethizon dorsatum picinum.*)



Ours affrontés. Sculpture sur stéatite de Levi Kumaluk, Povungnituk, vers 1955. (Collection Jacques Rousseau)

**Renard roux** (*Vulpes fulva*). Représenté dans le sud du Québec par la forme tvpique, le nord de la péninsule Québec-Labrador en compte une sous-espèce particulière (*Vulpes fulva bangsi*). Présent dans toute la péninsule, il ne se trouve plus qu'occasionnellement dans la toundra. Le renard argenté et le croisé sont de simples formes colorées du roux.

**Renard blanc** (*Alopex lagopus*), en anglais *arctic fox*, et le lemming (*Dicrostonyx hudsonius*). Espèce de la toundra arctique, le renard blanc habite déjà les parcelles tundriques de la zone hémiarctique, au nord du 56°. Par exception, il atteint la Côte Nord du Saint-Laurent. Base de la chasse commerciale des Esquimaux, depuis le début du siècle, il est l'objet de grandes fluctuations commandées par celles du lemming, un petit rongeur fouisseur. Au bas du cycle, de quatre ans habituellement, — le lemming fait presque défaut. Au faîte, la toundra en est couverte. Quand cette «manne » manque, la renarde tue ses renardeaux. Des postes de traite, qui, dans les années d'abondance, produisaient 2,000 peaux de renards blancs en livrent seulement 40 au bas du cycle.

**Lièvres.** Deux espèces, le lièvre d'Amérique ou lièvre des bois (*Lepus americanus*) et le lièvre arctique (*Lepus arcticus*), représenté dans la péninsule Québec-Labrador par le *L. arcticus labradorius*. Le premier, dont la fréquence fait l'objet d'une grande fluctuation, occupe la région boisée de la péninsule, mais semble beaucoup plus rare au nord. Recherché par les Naskapi. pour la chair et la fourrure, celle-ci servait à la fabrication de parkas et de couvertures de lit, après avoir été réduite en lanières d'un quart de pouce que l'on tricotait comme de la laine avec de grosses aiguilles de bois. Contrairement à cette espèce, le lièvre arctique est grégaire, mais ne semble posséder aucune organisation sociale comme celle des hardes de caribous. Plus gros habituellement que le lièvre des bois, il constitue une ressource alimentaire importante dans le nord. La fourrure, d'un blanc éclatant et d'un soyeux remarquable, n'est malheureusement pas assez solide pour faire l'objet d'un commerce. Les Esquimaux l'emploient toutefois pour la fabrication d'un couvre-chef porté l'hiver dans le capuchon du parka.

**Loup** (*Canis lupus*). Représenté dans le nord de la péninsule par une sous-espèce particulière (*Canis lupus labradorius*) dont on ne connaît pas la distribution précise, j'en ai rencontré sur la rivière George près de la limite de la forêt. Sa fréquence dépend de celle du caribou, sa proie favorite. Le loup du nord, beaucoup plus gros que celui de la zone tempérée, possède une fourrure noire et blanche, très recherchée aujourd'hui.

**Carcajou** (*Gulo luscus*, anglais *wolverine*). Terreur du gibier et des chasseurs, parce qu'il détruit les caches et les pièges, le carcajou vit à l'état disséminé dans tous les secteurs de la péninsule Québec-Labrador. On recherche sa fourrure pour border l'ouverture des capuchons de parkas, parce qu'elle ne s'engivre à peu près pas.

**Loutre** (*Lutra canadensis*). Se rendant jusqu'à la limite de la forêt, ses représentants nordiques sont d'une variété particulière (*L. canadensis chimo*), particulièrement recherchée.

**Martre** (*Martes americana*). L'espèce, toujours rare, se retrouve dans toutes les régions du Québec. Sa variété nordique (*M. americana brumalis*) possède une fourrure plus foncée, particulièrement recherchée pour le commerce.

**Pécan** (*Martes pennanti*, anglais *fisher*). Les anciens Canadiens, à l'époque de Pierre Boucher (1664), le nommaient *pêcheur*, mais nous ignorons si le nom est né indépendamment du nom anglais. Le pécan, toujours rare, atteint à peine le sud de la zone subarctique.

**Vison** (*Mustela vison*). Nous n'en connaissons pas avec précision la limite septentrionale, mais on le trappe jusqu'à Fort-Chimo. Partagé en quelques variétés, celle que l'on chasse entre le lac Mistassini et Fort-Chimo (*Mustela vison lowii*), — dédiée à l'explorateur Albert Peter Low, — possède une fourrure foncée; cette variété commande un prix beaucoup plus élevé que celui des visons roux de la forêt tempérée.

**Hermine.** Elle comprend trois espèces dans la péninsule Québec-Labrador (*Mustela erminea, Mustela rixosa et Mustela frenata*), groupant chacune des variété différentes dont certaines restreintes aux territoires nordiques. L'hermine ne dépasse apparemment pas la limite de la forêt.

**Rat musqué** (*Ondatra zibethica*). Occupant toute la partie boisée de la péninsule, il est représenté dans le nord-est du Québec par une forme particulière (*Ondatra zibethica aquilonis*). Sur la rivière George, il se nourrit au début de l'été des bases charnues des isoètes (*Isoetes macrospora*), alors submergées sous quinze pieds d'eau. Le feuillage, libéré de sa base, se dépose à la surface, grâce à son tissu lacunaire et la vague le rejette sur la grève.

**Morse** (*Odobenus rosmarus*). C'est surtout un animal des mers froides que nous trouvons dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson. Les Esquimaux recherchent l'ivoire de ses défenses pour la fabrication de têtes de harpons, son cuir pour la fabrication de cordage, sa chair, pour l'alimentation humaine et celle des chiens, et même les moules à demi digérées, puisées dans l'estomac et constituant pour eux une sorte de friandise.

**Loups-marins ou phoques.** Nous comptons plusieurs espèces. 1) Le phoque barbu (*Erignatus barbatus*, anglais *square-flipper*) occupe surtout les eaux glacées du nord. Très gros animal, les Esquimaux le chassent pour la chair, le cuir servant à fabriquer les semelles des bottes, les kayaks, et également les longs cordages reliant la tête amovible du harpon à un flotteur. Le foie serait toxique, par suite de l'accumulation massive de vitamines. 2) Le phoque commun de l'Atlantique (*Phoca vitulina*, anglais *harbour seal*), atteignant le Saint-Laurent, se retrouve jusque dans l'arctique. Une variété (*Phoca vitulina mellonae*) habite des lacs de la péninsule (Seal lake, près de Northwest river, et le lac des Loups-Marins, à l'est du golfe Richmond). Ces phoques ne vont jamais à l'eau salée. Ils me semblent à l'origine de la légende du tambégwilnou, un animal mythique, mi-homme mi-poisson, qui habiterait les eaux du lac Mistassini. 3) Le phoque annelé (*Phoca hispida*, anglais *ringed seal*), habitant plus particulièrement les eaux arctiques, constitue une ressource importante pour les Esquimaux, — avant tout des chasseurs maritimes. 4) Le phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*, anglais, *harp-seal*) se chasse également dans les eaux bordant la péninsule au nord. Les trois dernières espèces fournissent aux Esquimaux le cuir des bottes, sauf la semelle, plus épaisse, en peau de phoque barbu. Les phoques à peau souple servent également à la fabrication de parkas, de récipients, de flotteurs pour les animaux atteints par la lance du harpon. La chair de ces bêtes contribue à l'alimentation des Esquimaux et de leurs chiens.

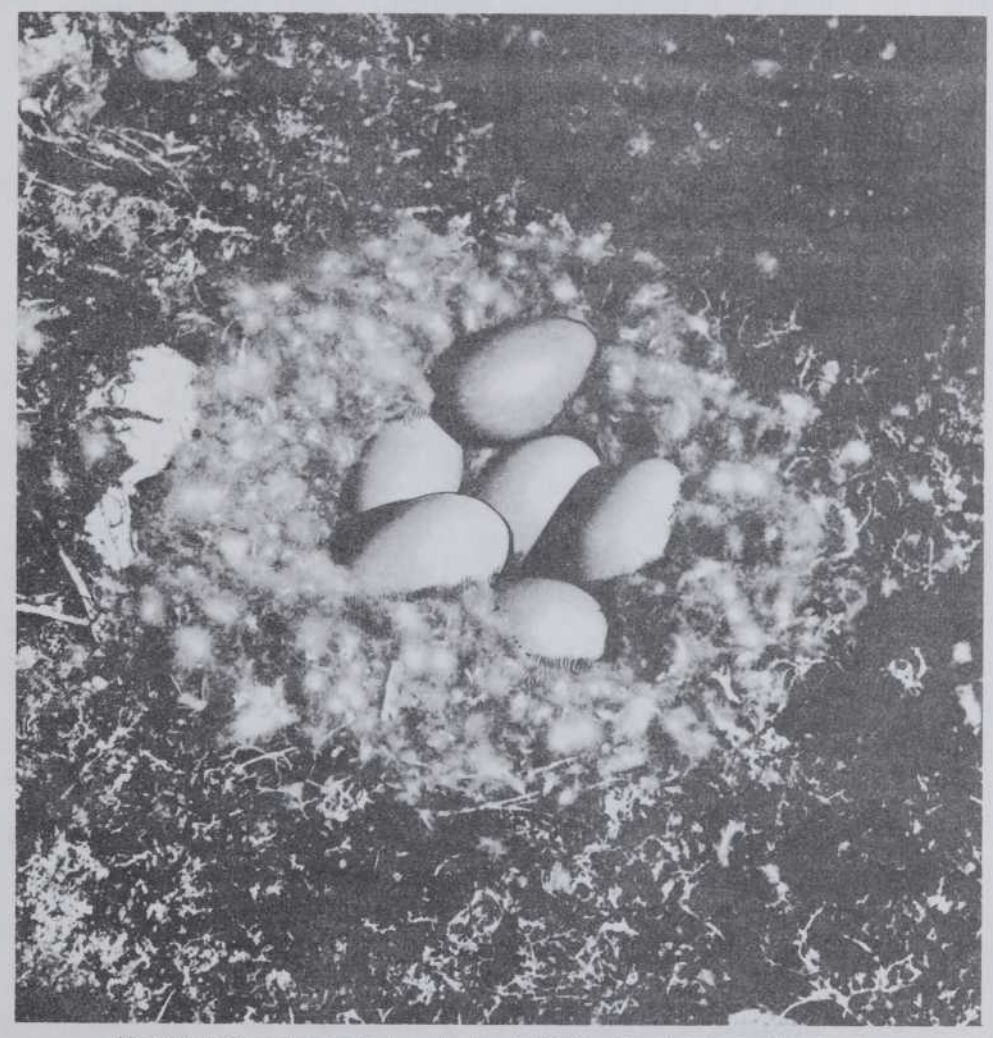
**Marsouin blanc ou béluga** (*Delphinapterus leucas*, anglais *white whale*). Occupant les eaux salées baignant la péninsule Québec-Labrador, il constitue l'un des principaux gibiers des Esquimaux, qui en consomment la chair et la peau (*muktok*) bouillie, un mets excellent.

**Oiseaux**

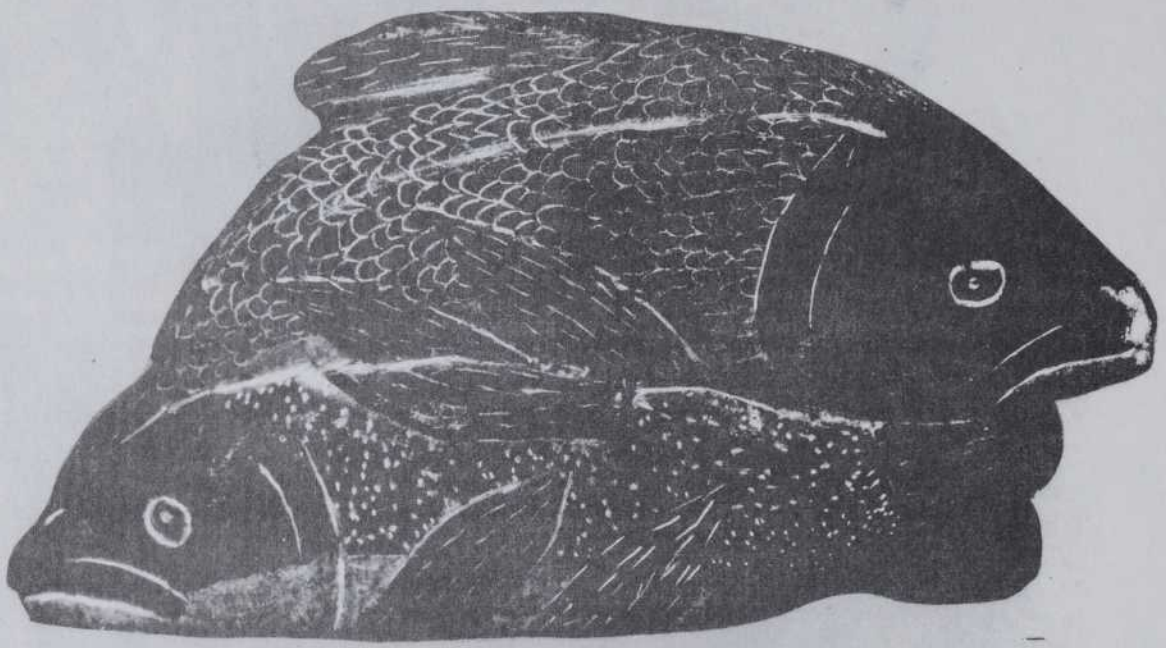
Beaucoup d'oiseaux tempérés ne se rendent pas dans le nord de la péninsule. Ainsi, la gélinotte (*Bonasa umbellatus*) est plutôt liée à la forêt coniférienne, dense au sud du 52°. D'autres, par contre, sont plutôt arctiques, comme le hibou des neiges (*Nyctea nyctea*), qui se nourrit surtout de lemmings. De même, la buse pattue (*Buteo lagopus sanctijohannis*), qui niche en abondance sur les falaises verticales. Ces oiseaux toutefois gagneront le sud, si les conditions climatiques et la source d'aliments l'exigent. Nombre d'oiseaux nordiques sont migrateurs et certains se dirigent chaque automne vers les marécages de la Floride et la Louisiane, pour refaire le voyage inverse au printemps. Parmi les principales espèces d'intérêt économique notons les suivantes.

**Canard noir** (*Anas rubripes*). J'ai trouvé sur la rivière George, avant la fin de la zone hémiarctique, vers le 58° des canes accompagnées de jeunes canetons, indice de la couvée dans ces parages. Ces oiseaux descendent à l'automne, se rendent au sud des Etats-Unis, puis reviennent vers le nord, au printemps.

**Eider** (*Somateria mollissima*). Essentiellement un oiseau d'estuaires, l'eider niche sur des îles du Saint-Laurent et près des rivages de l'arctique sur la rivière Payne notamment, son duvet constitue une ressource pour les Esquimaux. C'est l'oiseau nommé *moyac* dans le bas Saint-Laurent.



Un nid d'eider: des oeufs dans du duvet. Rivière Kogaluk (baie d'Hudson).
(Ph. Jacques Rousseau, 1948)



La mer accueillante et généreuse... Sculpture sur stéatite de Joséphie. Povungnituk, 1963. (Collection Jacques Rousseau)

**Lagopède des saules** (*Lagopus lagopus*, anglais *willow ptarmigan*). Espèce de la toundra et de l'hémiarctique, en été, le lagopède ou *perdrix blanche* possède alors une livrée mouchetée. L'hiver, l'oiseau au plumage blanc descend vers la forêt subarctique et la forêt tempérée au voisinage du Lac Mistassini, notamment. Autrefois, il se rendait assez régulièrement jusqu'au lac Saint-Jean. L'une des principales ressources alimentaires de la toundra, on lui attribue la réputation de bête stupide, parce qu'on arrive facilement à la tuer. En réalité, elle est particulièrement astucieuse et courageuse; mais ne volant guère mieux qu'une poule, elle déploie toute sa stratégie pour protéger la nichée, et pour cela, fréquemment, se met au blanc.

**Outarde du Canada ou bernache du Canada.** Oiseau migrateur, il vit volontiers dans l'arctique l'été, pour émigrer vers le sud à l'automne. On peut le rencontrer partout dans la péninsule. Des volées considérables toutefois s'arrêtent pendant trois semaines aux environs du cap Tourmente et des îles de l'estuaire pour manger des bourgeons des grands scirpes (*Scirpus americanus*) de la zone intercotidale. Dans le fjord Adloylik, à l'extrémité nord-est de l'Ungava, j'ai rencontré une outarde baguée quelques années plus tôt en Nouvelle-Angleterre.

**Oie blanche** (*Chen hyperborea*). Cet oiseau laisse les îles arctiques à l'automne pour gagner les marécages du sud des Etats-Unis en hiver, ne s'arrêtant que dans la région du cap Tourmente où pendant trois semaines les formations de scirpe (*Scirpus americanus*) lui fournissent un aliment recherché. Dans l'état actuel de nos connaissances, rien n'indique que cet oiseau s'arrête dans le Nouveau-Québec. J'ai cependant aperçu à la frontière de la forêt québécoise, en plein été, une oie blanche qui avait adopté une volée d'outardes et qui se tenait constamment, pendant le vol, à l'extrimité d'une branche du grand V. S'agit-il d'une bête isolée de ses congénères par un accident? Ou bien est-ce une forme albinos d'outarde? Je ne saurais me prononcer.

**Huard** (*Gavia immer*). Malgré sa réputation peu inviable sur le plan culinaire, le huard reste néanmoins un oiseau fort apprécié des Naskapi qui le consomment bouilli, ce qui ne l'empêche pas de rester coriace. Près des sépultures des chasseurs Naskapi, ayant conservé des pratiques animistes, on suspend constamment des brochetées de becs de canards et de crânes de huards, indice que l'oiseau jouit toujours d'un grand prestige.

**Poissons**

Plusieurs espèces de poissons ne dépassent pas la zone tempérée. Le doré (*Stizostedion*) semble limité à cette zone. Le brochet (*Esox lucius*) pénètre à peine dans le subarctique; la lotte (*Lota lota*), si j'en crois mon expérience, ne semble pas aller au nord du lac Mistassini. Les espèces du Nouveau-Québec, sauf une couple d'exceptions, se rencontrent aussi bien au voisinage de la vallée du Saint-Laurent que dans le Grand Nord, mais leur chair est habituellement de

saveur plus agréable dans les eaux froides. Jusqu'à une date récente nous connaissions mal la distribution des poissons les plus communs du Nouveau-Québec. Aussi des explorations faites pour d'autres fins ont-elles apporté d'utiles précisions sur le sujet. [1] Les principales expèces d'intérêt économique sont les suivantes:

**Saumon** (*Salmo salar*). Très abondant dans des estuaires de l'Ungava, comme celui de la George, mais absent par contre d'autres rivières, surtout celles qui ont la réputation d'être riches en truite arctique; mais peut-être s'agit-il d'une simple coïncidence. Si j'en crois des guides montagnais basant leur opinion sur l'état des filets, la rivière George, dans la région du lac Indian House, renfermerait des saumons; mais ce serait alors des saumons d'eau douce, car les autres ne peuvent remonter une chute de la partie inférieure de la rivière.

**Truite mouchetée** (*Salvelinus fontinalis*). Contrairement à ce que l'on croyait avant 1948, l'aire de cette espèce couvre probablement toute la péninsule Québec-Labrador. J'en ai trouvé notamment sur la rivière Payne.

**Truite grise ou truite de lac** (*Cristivomer namaycush*). Ayant sensiblement l'aire de distribution de la truite mouchetée, cette espèce, dans les eaux froides du nord, constitue l'un des meilleurs poissons. Les Esquimaux distinguent aussi, sous le nom de *nèpugak* une espèce de salmonidée de fort petite taille, qu'ils considèrent bien différente des truites mouchetée, grise et arctique, et qui est à l'étude.

**Truite ou omble arctique** (*Salvelinus arcticus*). Espèce semblant limitée aux estuaires de l'arctique. On a prétendu que le poisson du cratère de l'Ungava était une omble arctique; cette opinion demanderait vérification; les spécimens très élancés, vivant dans un lac pratiquement sans nourriture, devraient être étudiés en relation avec la truite de lac et même le *nèpugak*. L'omble arctique est si abondante dans des rivières qu'elle fait actuellement l'objet d'un commerce chez les Esquimaux.

**Poisson blanc** (*Coregonus clupeaformis*). Se rencontrant jusqu'à la fin de la zone hémiarctique dans le nord de la péninsule, le poisson blanc est le préféré des Montagnais et Naskapi. Dans les eaux froides, comme la truite grise, il l'emporte, même en saveur, sur la truite saumonée.

---

[1] LEGENDRE, Vianney, et ROUSSEAU, Jacques. *La distribution de quelques-uns de nos poissons dans le Québec arctique. Annales de l'ACFAS*, 15: 133-135. 1949.



Au poste de la rivière George; après la pêche au saumon, les chiens attendent leur pitance. (Ph. Jacques Rousseau, 1951)

**Carpes** (*Catostomus*). Deux espèces de ce genre se rencontrent dans la péninsule, au sud de la ligne des arbres. Ce sont des poissons très appréciés des indigènes qui les consomment presque toujours bouillis; ils utilisent également le frai pour la fabrication de crêpes.

**Morues.** Parmi les poissons de mer qui peuvent faire l'objet d'une pêche importante dans le nord de la péninsule et que dédaignent les Esquimaux du Canada, parce que cette pêche n'est pas dans la tradition, se trouve la morue qui comprend au moins trois espèces (*Boreogadus saida, Gadus callarias et Gadus ogac*). Ce pourrait être une ressource importante dans cette partie du pays.

**Autres espèces animales importantes**

Une description de la vie animale des territoires nordiques du Québec serait incomplète sans la mention des moustiques, les *maringouins* (plusieurs espèces de *Culex* et d'*Aedes*) et les mouches noires (des genres *Simulium*, *Prosimulium* et *Cnethia*). La mouche noire, surtout, est infernale. Les régions hémiarctiques et arctiques du Québec constituent les terrains d'élection de ces bestioles. Un simple coup de filet d'entomologiste, pendant cinq secondes, dans les parages du lac Payne, et il en contenait suffisamment pour remplir un récipient de huit onces.

Flore et faune très pauvres en espèces, si on les compare à celles de la vallée du Saint-Laurent, mais plus pauvres encore si l'on doit vivre « du pays ». Le gibier est toujours très dispersé. Quiconque n'a pas l'habitude de la privation et une connaissance de ces territoires, comme celle de Montagnais-Naskapi, ne peut s'y aventurer sans provisions. En leur absence, cependant, le voyageur pourra survivre, maigrement il est vrai, s'il sait utiliser les ressources de la toundra. La pêche peut se pratiquer avec des filets d'écorce de saules arctiques, comme en ont certains athapascans, mais leur fabrication exige de l'habileté et de la patience. La perdrix blanche se prend à un collet fixé à une longue perche, ce qui requiert toutefois du doigté. Au pied des rapides, les poissons se pêchent avec une perche munie d'un gros hameçon à morue; technique facile, mais demandant un certain apprentissage. Le porc-épic se tue avec un baton. Quand le lemming fourmille, on le saisit à la main ou avec un filet d'entomologiste. Ce rongeur, qui ne figure pas sur les menus, fournit tous les quatre ans une ressource illimitée. La personne, affaiblie par le jeûne et l'inquiétude, n'aura sans doute pas les ressources psychologiques nécessaires pour capturer des animaux. Il ne reste alors que les végétaux. Les petits fruits sauvages, en saison, sont abondants. La base charnue des renouées vivipares, en toutes saisons, fournissent un aliment apprécié et soutenant. A part cela, on peut compter sur la tripe-de-roche, les graines des épinettes et des sapins, — comme des pins plus au sud, — et l'écorce interne des épinettes et des sapins. Menu peu alléchant, mais des indigènes ont dû y recourir maintes fois en temps de disette. Le nom *Adirondack*, que portait une bande au sud du Saint-Laurent et signifiant « mangeurs d'écorce », rappelle les tribulations par lesquelles durent maintes fois passer les ancêtres.

## GRAPHIE DES TOPONYMES ESQUIMAUX DU NOUVEAU-QUÉBEC*

Depuis longtemps, les noms de lieux esquimaux présentaient à la Commission de géographie de Québec des problèmes nombreux. Il faut souligner entre autres les difficultés concernant leur transcription, leur orthographe et leur signification. Le mot Chukotat, par exemple, qui désigne une rivière du Nouveau-Québec, n'est pas esquimau. Le digraphe « ch » n'appartient pas à cette langue. Il représente une correction française du « sh » anglais, lui-même le fruit d'une transcription approximative du phonème esquimau/s/. Ce mot doit s'orthographier Saaqutaak et il signifie: « ce qui n'a pas de pente, cette rivière ne comportant pas de rapides ». La forme indiquée sur les cartes Chukotat ne veut rien dire.

Les toponymes esquimaux qui paraissent sur les cartes géographiques actuelles ont été consignés par les découvreurs et les explorateurs (dont la plupart furent de langue anglaise). Ceux-ci ont entendu prononcer ces noms de lieux par les Esquimaux et ils ont souvent écrit des équivalents qui, pour beaucoup d'entre eux, ne correspondaient pas à leur forme exacte. Il en est ainsi, par exemple, pour le nom de la rivière Koksoak, qui se jette dans la baie d'Ungava. Les Esquimaux prononcent Kujjuak (Kuu et juak signifient rivière et grande). Malheureusement, les Blancs ont écrit Koksoak, ce qui ne veut rien dire car ce mot n'est ni Esquimau, ni Français, ni Anglais.

* Cette division a été préparée par M. Jean Poirier, secrétaire de la Commission de géographie de Québec, ministère des Terres et Forêts.

Fausse encore, l'orthographe de la baie Keglo, qui est le nom d'un rentrant de côte de la baie d'Ungava. Les Esquimaux prononcent Kiglu et Killu. Dans cet exemple, nous sommes en présence d'un toponyme qui est prononcé à l'anglaise: *la lettre « i », s'écrivant « e » en anglais. Il en est ainsi pour la plupart des toponymes esquimaux du Nouveau-Québec.*

Le problème de la graphie des toponymes esquimaux ne peut pas se résoudre sans connaître la structure de la langue esquimaude. Aussi notre Commission dut-elle faire appel à un esquimaulogue, M. Gilles-R. Lefebvre, linguiste à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. Il est bien inutile de proposer une orthographe, par exemple, si l'on ne connaît pas la signification des mots esquimaux. Aussi, comment peut-on rétablir scientifiquement l'orthographe du lac Nedluc, si l'on ignore que Nalluq veut dire: « lieu où les caribous passent à la nage ».

Etant donné les disparités dialectales, tant au point de vue phonétique que lexicologique, M. Lefebvre a recommandé l'adoption de l'orthographe unifiée, en voie d'introduction dans les territoires du Nord-Ouest, et que les Esquimaux, en dehors des caractères syllabiques, comprennent facilement. La langue esquimaude n'est pas la même partout. Elle varie, par exemple, au Nouveau-Québec, sur la côte du Labrador et dans les territoires du Nord-Ouest. Il est remarquable de noter que l'évolution de la langue esquimaude, surtout dans l'Arctique oriental amène de plus en plus de géminées (doubles consonnes et doubles voyelles). La normalisation de l'orthographe inter-dialectale tient compte de cette évolution et n'accepte plus qu'un nombre assez restreint de groupes consonantiques composés de deux éléments différents.

Monsieur Lefebvre souligna dans son Rapport « que la solution esquimaude demeure incontestablement la plus sûre et la plus juste en tant qu'elle a les plus grandes chances de correspondre au génie de la langue d'origine des toponymes envisagés. Les mesures ou les procédés consistant à maquiller à la française les noms de lieux esquimaux, sous prétexte de les rendre plus faciles à la prononciation, ne peuvent que desservir une langue qui a droit à son plein épanouissement. Il était absolument indispensable d'affubler cette langue des oripeaux douteux de nos langues littéraires et conventionnelles. Car, n'oublions pas que les Esquimaux doivent être les premiers à pouvoir prononcer les toponymes écrits dans leur langue. Même si les Blancs ont remplacé provisoirement les Esquimaux dans la rédaction des toponymes, ils doivent se souvenir qu'ils l'ont fait en leur nom. C'est aux Blancs qu'il incombe d'apprendre à prononcer les phonèmes d'une langue essentielle dans le Nord si l'on desire communiquer efficacement avec les naturels du pays ».

La Commission de géographie de Québec, par suite de ce Rapport, a accepté le principe du système normalisé. Dorénavant, elle suivra les recommandations qui sont indiquées dans ce Rapport, au sujet de la graphie des toponymes esquimaux.

Voici les principales règles de rédaction en toponymie esquimaude du Nouveau-Québec:

1— Devant toute graphie empirique ou fantaisiste, rechercher la correspondance phonologique de la graphie en question avec le système des sons esquimaux ainsi que celui des graphèmes ou lettres qui les représentent.

2— Dans tous les cas, bien se rappeler qu'à chaque phonème correspond toujours un même graphème simple ou complexe. Les variantes ne sont pas permises.

3— Les géminées purement graphiques, c'est-à-dire ne correspondant pas à la réalité structurale de la langue (phonologie ou morphologie), doivent être évitées.

4— Le rétablissement de l'assimilation se fera dans tous les cas où il s'agira d'un groupe de consonnes dûment attesté.

5— Un son vocalique simple ne peut en aucune circonstance être symbolisé par un digraphe de type « ou », par exemple, représentant le phonème « u ». On évitera de cette manière d'infliger à la graphie esquimaude, les défauts et les obscurités de la vieille orthographe française.

La Commission tient également compte de la politique générale du gouvernement du Québec envers les Esquimaux en acceptant des toponymes esquimaux à chaque fois qu'il y a lieu de le faire et en utilisant une orthographe esquimaude par respect pour leur culture.

Pour se rendre compte de l'arbitraire des anciennes notations phonétiques, on n'a qu'à comparer les mêmes mots écrits différemment selon les auteurs, les régions, les époques. Il faudrait à tout prix éviter qu'un même terme soit écrit de plusieurs manières différentes comme

par le passé. L'examen sommaire de la carte du Nouveau-Québec nous montre de telles contradictions. *Taserk*, *Tessik*, *Tassik* et *Tasiq*, entre autres, signifient tous « Lac ». L'orthographe normalisée n'admet que la forme *Tasiq*. Nous aurons ainsi *Tasiaaluk* (qui signifie grand lac) et non plus *Tassialuk* comme par le passé.

La localité de *Sugluk* (*Saglouc*) doit s'écrire *Salluq*. La voyelle « u » de Sugluk est probablement une interprétation anglaise du « a » esquimau. Le digraphe médian « gl », dialectal et incertain, est remplacé par « ll ». La finale « uk » doit être uvularisée en « uq ».

Le nom de la localité de *Povungnituk* (*Povungnituc*) devient *Puvirnituq*. La voyelle « o » est remplacée par « u »; le groupe graphique central « ung », correspondant à un groupe uvulaire guttural, devient « irn ». La finale « tuc » correspond à « tuq ». Le nom du poste de *Koartak* devient *Quartaq* pour les mêmes raisons.

M. Gilles-R. Lefebvre remarqua que « si des adaptations doivent se faire, que ce soit en partant d'une symbolisation convenable de la langue d'origine des toponymes en question. Autrement, il serait beaucoup plus facile de nommer à la française tous les lieux du Nouveau-Québec. Dans ce cas extrême, il s'agirait d'un appauvrissement consistant à liquider les témoins encore vivants de l'humanisation d'une terre ingrate ».

Sans doute, les problèmes ne sont pas tous résolus. Il arrive souvent que des noms de lieux esquimaux, consignés par des cartographes, aient été si déformés qu'il est actuellement impossible de reconnaître leur signification. Les lacs *Nuvilik* au Nouveau-Québec, sont un exemple probant. Ignorant ce que ce mot esquimau signifie, il est bien difficile d'indiquer une graphie conforme à la structure de la langue esquimaude.

La Commission doit alors faire appel aux missionnaires de ce territoire et à la Direction générale du Nouveau-Québec. Il faut souligner que le Docteur Benoît Robitaille, géographe, apporte une aide indispensable à la Commission dans ce domaine. Ce Service des Richesses naturelles recueille sur place les noms de lieux esquimaux en usage au Nouveau-Québec. Grâce à ce Service, une toponymie esquimaude est compilée et elle paraîtra dans un avenir rapproché sur les cartes de ce territoire encore peu connu du Québec.

Il faut enfin souligner que la solution esquimaude demeure incontestablement la plus sûre et la plus juste, en tant qu'elle a les plus grandes chances de correspondre au génie de la langue d'origine des toponymes envisagés.

Pour l'intérêt des Esquimaux, l'on doit donc respecter la graphie et la prononciation de cette langue afin que les aborigènes puissent au moins comprendre les toponymes qui sont indiqués sur les cartes géographiques. Si le Québec demande d'être respecté, il conviendrait que l'on respecte également l'ethnie esquimaude. Et la mailleure façon de la respecter est de faire en sorte que les Esquimaux puissent lire leurs noms de lieux. L'on pourrait évidemment écrire, comme par le passé, « Baie Kovic » au lieu de « Baie Kuuvvik »; on aurait francisé complètement, mais malheureusement, ce n'est plus ESQUIMAU.

La densité toponymique esquimaude, au Nouveau-Québec, est faible si on la compare à celle du Groenland' Cette situation pourrait s'expliquer par une foule de raisons dont la principale semble être celle du manque de contact entre les Esquimaux et les Blancs. C'est ainsi que les noms anglais, et plus tard les appellations françaises ont été systématiquement imposés, au Nouveau-Québec. Il n'en est cependant pas de même au Groenland: sur une liste de plus de 200 toponymes relevés par le professeur Lefebvre, les doubles formes (danoise et esquimaude) n'atteignent que la proportion d'un dixième. « Quant aux toponymes exclusivement danois, poursuit-il, ils sont des exceptions sur les cartes ». Tous les autres, soit 90%, sont esquimaux. La Commission de géographie de Québec s'inquiète donc du manque de toponymes esquimaux sur les cartes du Québec. L'équilibre doit être rétabli le plus tôt possible et c'est un but que notre organisme se propose d'atteindre au cours des prochaines années.

# CHAPITRE II

# GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

## LE GOUVERNEMENT ET LE NOUVEAU-QUÉBEC*

### Rappel historique

Ainsi qu'il ressort du chapitre précédent, le territoire qu'on appelle le Nouveau-Québec fut cédé au Canada en 1870 et ne fut rattaché juridiquement au Québec qu'en 1912 par la « *Loi de l'extension des frontières de Québec* » (2 George VI, ch. 45). Pendant toute cette période, l'activité du gouvernement fédéral s'était limitée dans ce territoire à des expéditions de caractère scientifique visant à l'observation des glaces ou à l'exploration géologique.

Après 1912, le gouvernement fédéral continua de diriger vers le Grand Nord québécois des expéditions scientifiques en y ajoutant, à compter de 1922, des tournées médicales et policières comme la visite annuelle de *l'Eastern Arctic Patrol* à l'intention des postes esquimaux sis le long des rives. Les premières stations météorologiques, établies par le ministère fédéral des Transports, remontent à 1917 à Fort-Chimo, à 1912 à Port-Harrison, à 1925 à Poste-de-la-Baleine et à 1928 au Cap Hope's Advance. De son côté, la gendarmerie fédérale ouvrit son premier poste au Nouveau-Québec en 1935, à Port-Harrison.

Pendant la deuxième guerre mondiale, les préoccupations de la défense poussèrent le gouvernement fédéral à demander au gouvernement de Québec la cession d'un terrain à Chimo où l'armée américaine construisit, en 1942, une base aérienne et un camp provisoire que les troupes des U.S.A. occupèrent jusqu'en 1948, alors que toutes ces installations furent remises à l'aviation canadienne puis au ministère fédéral des Transports.

La première infirmerie du ministère fédéral de la Santé fut installée à Port-Harrison en 1949, en même temps qu'une deuxième ouvrait ses portes à Fort-Chimo. C'est cette même année que les deux premières écoles du gouvernement fédéral furent établies au Nouveau-Québec, la première à Fort-Chimo et la deuxième à Port-Harrison. C'était le début d'un plan dont l'exécution a conduit le gouvernement fédéral à introduire ses institutions d'hygiène et d'enseignement dans les postes esquimaux les plus importants du Nouveau-Québec.

Pour sa part, le gouvernement du Québec s'intéressa assez tôt à son territoire du Nord, ainsi que le montre la compilation géologique publiée en 1913 par le bureau des mines de Québec dans le cadre du ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, sous le titre suivant: « *Extraits de rapports sur le district d'Ungava, récemment annexé à la province de Québec et constituant le Nouveau-Québec* ».

Plus tard, le ministère des Mines contribua à des expéditions scientifiques dirigées par des savants dans le Nord québécois, notamment en 1947, 1948 et 1951. C'est à compter de 1951 que le ministère des Mines commença d'ailleurs d'étudier les formations ferrifères et cuprifères sises à l'ouest et au sud de la baie d'Ungava, en envoyant tous les ans des équipes géologiques vers ces régions. De son coté, la Commission des eaux courantes entreprit en 1948 l'étude de certaines rivières du Nord québécois dont les levés, interrompus de 1950 à 1954, ont été effectués systématiquement depuis lors jusqu'à nos jours.

---

* Cette division a été préparée par M. Eric Gourdeau, directeur général à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

Malgré la diversité d'intérêt que les gouvernements d'Ottawa et de Québec manifestèrent au Nouveau-Québec, il n'y aurait probablement pas eu de conflit de juridiction gouvernementale si la confusion des lois n'avait engendré l'imbroglio que l'on connaît autour du statut de la majorité des habitants indigènes du Grand Nord québécois. Ainsi qu'on l'explique au chapitre suivant, la population du Nouveau-Québec se compose, en effet, principalement d'Indiens et d'Esquimaux, qui forment respectivement 44.6% et 55.4% des autochtones. La « *Loi de l'extension des front ères de Québec* » a bien stipulé en 1912 que « la tutelle des Indiens de ce territoire. . . restera à la charge du gouvernement fédéral », mais sans mentionner nommément les Esquimaux. Elle suivait en cela l'Acte de 1867 qui, à l'article 91, avait rangé les seuls Indiens dans le champ de la juridiction fédérale.

On peut s'expliquer par ce silence des textes juridiques que le sort des Esquimaux du Nord québécois fut par la suite balloté entre ministères et gouvernements. Ainsi que le rappelle Diamond Jenness dans un ouvrage récent [1] le ministère fédéral de l'Intérieur déclina longtemps, par exemple, toute obligation à l'endroit des Esquimaux du Nord québécois en alléguant qu'ils ne tombaient pas sous la loi des Indiens. Toutefois, le ministère fédéral chargé des Affaires indiennes ne s'embarrassait pas de cette distinction entre les types d'aborigènes lorsqu'il se chargeait, avant 1928, de distribuer des secours aux Esquimaux miséreux du Nouveau-Québec. Ayant hérité de cette tâche à compter de 1929, le ministère fédéral de l'Intérieur dispensa l'assistance aux Esquimaux mais soumit le compte à Québec. Le gouvernement du Québec acquitta la note pendant quelques années avant de décider de ne plus le faire à l'avenir, en prétendant que tous les Esquimaux se rangeaient dans la même catégorie que les Indiens et tombaient en conséquence sous la juridiction de l'autorité fédérale. Pour résoudre l'impasse, le gouvernement d'Ottawa soumit le litige en 1935 à la Cour suprême du Canada dont l'opinion, émise en 1939, fit valoir que les Esquimaux du Nouveau-Québec étaient considérés comme des Indiens en vertu de l'Amérique du Nord britannique.

En pratique, si le gouvernement fédéral a adopté une législation particulière envers les Indiens, de façon à se réserver à leur égard des obligations précises en des matières qui relèvent ordinairement de la juridiction des Etats provinciaux, il s'est toujours gardé d'en faire autant à l'endroit des Esquimaux. Il est même précisé dans la loi des Indiens, revisée en 1951, qu'elle ne s'applique pas aux Esquimaux. Dans le même temps et depuis lors, le gouvernement d'Ottawa a néanmoins étendu ses services aux Esquimaux du Nord québécois, poussé plutôt, semble-t-il, par la nécessité que par la force d'une position juridique dont il ne s'est jamais prévalu pour légiférer à l'égard de ce type d'indigène [2].

Il s'est trouvé que, depuis quelques années, l'éveil de la conscience québécoise a fait reposer sous un nouveau jour le problème de l'administration des Esquimaux en ranimant l'intérêt envers la mise en valeur de tout le territoire depuis la vallée du Saint-Laurent jusqu'au détroit d'Hudson. L'opinion et les pouvoirs publics redécouvrirent l'importance du Nord et la nécessité d'y affirmer une présence globale et continue par l'intermédiaire des services gouvernementaux et la recrudescence de la recherche au Nouveau-Québec. Telle est la conviction que le ministre des Richesses naturelles rapporta d'une brève visite aux postes de Fort-Chimo et de Grande-Baleine à l'été de 1961, au moment où naissait le Centre d'études nordiques de l'Université Laval grâce à une subvention du gouvernement du Québec. Un peu plus d'un an plus tard, en novembre 1962, une dizaine de fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles gagnaient Fort-Chimo dans le but de s'initier aux coutumes et à la langue des Esquimaux tout en se livrant à l'étude des problèmes de cette région. C'est en partie parmi ce noyau que la Direction générale du Nouveau-Québec, instituée le 8 avril 1963, a recruté ses premiers effectifs.

### La Direction générale du Nouveau-Québec

Entre-temps, cependant, le gouvernement du Québec avait nettement exprimé sa volonté de se charger des affaires esquimaudes au sein de l'administration du territoire du Nouveau-Québec pour le bien même des autochtones. Il engagea des pourparlers en conséquence, vers la fin de 1962, avec le gouvernement d'Ottawa en vue de se faire transférer la responsabilité que l'autorité fédérale a exercée de fait depuis quelque quinze ans auprès des Esquimaux du Nord québécois. A la fin de février 1964, les deux gouvernements sont tombés d'accord sur le principe de ce transfert d'administration et ont rendu l'entente publique au Parlement, à Ottawa comme à Québec, le 4 mars suivant. Au fur et à mesure que s'effectuera le transfert de l'administration esquimaude, la Direction générale du Nouveau-Québec assumera dans le Nord l'organisation des services publics, scolaires et médicaux ainsi que l'application des mesures de bien-être et des initiatives économiques à l'amélioration du niveau de vie des habitants.

---

[1] Eskimo Administration: II. Canada, publié par *Arctic Institute of North America*, Technical Paper no 14, mai 1964.

[2] A l'exception des « Appropriation Acts. »

En instituant la Direction générale du Nouveau-Québec, le gouvernement a voulu, en effet, confier à un même organisme l'administration de toute l'action gouvernementale, à l'exclusion des domaines relevant de la juridiction de la justice et du ministère des Terres et Forêts, dans l'ensemble du territoire s'étendant en dehors du Québec organisé. Il s'agit donc d'un vaste champ administratif visant aussi bien les ressources naturelles que les ressources humaines.

Pour remplir son rôle, la Direction générale a déjà commencé de constituer ses cadres en établissant la structure de ses premiers services où le personnel est à même de se familiariser avec les problèmes humains, scolaires, économiques et techniques du Nouveau-Québec. Il appartient, par exemple, au Service de recherches et de documentation qu'elle a constitué, d'étudier les moyens de mettre en valeur les richesses naturelles du territoire.

La collaboration d'autres services du ministère des Richesses naturelles, tels ceux des directions générales des mines, des eaux et de la planification, sera précieuse pour l'élaboration d'un plan de développement dont l'exécution profitera également aux habitants du Sud et du Nord en favorisant le rattachement organique de ce vaste territoire à l'ensemble du Québec.

Au mois de septembre 1964, la direction du Nouveau-Québec comprenait une trentaine d'employés, dont vingt étaient attachés à des postes du Nord. Parmi ces derniers, la moitié assumaient au Nouveau-Québec des tâches strictement administratives telles que la distribution des allocations sociales, des études ou enquêtes de nature diverse, l'aménagement général des postes ou la surveillance du territoire, tandis que les autres s'y livraient à des occupations scolaires ou parascolaires comme l'enseignement du français aux Blancs, la direction de classes maternelles aux jeunes Esquimaux et l'organisation de classes à caractère technique pour les adultes autochtones.

### Vers un type d'administration locale

Il faut remarquer que les Indiens et les Esquimaux du Nouveau-Québec, autrefois nomades, sont maintenant concentrés en très grande majorité dans une quinzaine de postes dont la population varie de 100 à 1,000 habitants. S'il leur arrive bien encore de s'éloigner un temps à la recherche du gibier, ils ne rentrent pas moins régulièrement au poste. Il n'existe cependant aucun gouvernement municipal au sein de leurs agglomérations où l'autorité fédérale ou québécoise traite directement et individuellement avec les autochtones, par l'intermédiaire de ses agents attachés aux divers postes, pour les besoins de la santé, de l'enseignement, du bien-être ou des services publics.

La Direction générale du Nouveau-Québec entend aider les habitants du Nouveau-Québec à s'administrer eux-mêmes et à créer des structures municipales analogues à celles qui existent au Québec. En attendant qu'une telle évolution suive son cours, la direction a pris toutefois deux initiatives propres à susciter le sens des responsabilités chez les Esquimaux. Elle a d'abord entrepris de favoriser la formation et la direction indigène des coopératives dans les postes du Nord. Après avoir prêté son concours aux Caisses populaires Desjardins et au Conseil de la coopération du Québec pour la construction du magasin de la société coopérative de Povungnituk, elle a décidé, en septembre 1963, d'octroyer des bourses d'études d'un an à des Esquimaux pour leur permettre de faire, lors de stages à Povungnituk, l'apprentissage de l'organisation et du fonctionnement d'une coopérative. En outre, elle a voulu rompre avec l'attitude paternaliste que les Blancs ont trop longtemps adoptée à l'égard des indigènes, en consultant les Esquimaux de manière à ce qu'ils expriment franchement leur avis sur les mesures gouvernementales actuelles en regard des politiques qu'ils souhaiteraient voir appliquées. La direction générale a ainsi réuni à Fort-Chimo, à la fin de juillet 1964, les chefs esquimaux des divers postes du Nouveau-Québec, en comptant d'ailleurs répéter la même initiative tous les ans. C'était la première fois que l'occasion était offerte aux Esquimaux de discuter leurs problèmes ensemble pendant deux jours et de faire part ensuite du fruit de leurs délibérations et de leurs vues à l'autorité gouvernementale.

Toutes ces initiatives, qu'elles aient trait à l'enseignement scolaire, à l'éducation des adultes ou à la consultation des indigènes, devraient préparer la voie à l'instauration dans le Nord québécois de services administratifs ainsi qu'à l'éclosion d'un certain type de gouvernement local bien adaptés à la mentalité et aux besoins des autochtones.

# CHAPITRE III

# POPULATION

## APERÇU HISTORIQUE DU NOUVEAU-QUÉBEC ESQUIMAU*

### Introduction

Des travaux archéologiques récents ont établi que des Esquimaux vivaient sur les côtes de ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Québec il y a plus de 2,000 ans [1]. C'est en effet l'âge qui a été attribué, à la suite d'une datation au carbone 14, à un squelette trouvé dans les débris d'une ancienne hutte esquimaude découverte en 1958 dans l'île de Sugluk, près du poste du même nom. L'ancienneté d'une occupation esquimaude du Nouveau-Québec est également attestée par de nombreuses autres preuves archéologiques qu'on trouve sur les côtes du Nouveau-Québec [2] ainsi que dans l'intérieur [3] (régions du cratère du Nouveau-Québec, des rivières Kogaluk et Payne). Les premières vagues migratoires qui auraient amené des Esquimaux dans le Nouveau-Québec semblent s'être produites il y a environ 3,000 ans, et provenaient des territoires situés au nord-ouest du Nouveau-Québec. [4] Mais les premiers contacts des Esquimaux québécois avec des Européens n'ont guère pu survenir avant le XIe siècle. C'est au cours de ce siècle, effectivement, que des Européens semblent avoir fréquenté pour la première fois l'Arctique canadien. Il s'agissait d'Islandais en provenance du Groënland qui ont vécu le long du détroit de Jones, dans la partie sud de l'île d'Ellesmere et la côte nord de l'île Devon, dans les îles de la Reine-Elisabeth [5]. Des vestiges d'une occupation Viking, datant de la même époque, ont également été trouvés sur la côte du Labrador [6], mais aucun n'a encore été rapporté jusqu'à maintenant pour les régions occupées par les Esquimaux québécois. C'est à des explorateurs anglais qu'il semble avoir été donné, si l'on s'en rapporte à l'état actuel de nos connaissances, de découvrir ce qui est aujourd'hui constitué par le Nouveau-Québec esquimau. Cependant il s'est passé environ 250 ans depuis les premières explorations européennes jusqu'aux débuts de la colonisation blanche dans le Nouveau-Québec esquimau.

### Les premières explorations

Les premiers explorateurs qui soient entrés en contact avec le Nouveau-Québec esquimau ont dû être des explorateurs anglais à la recherche du passage du Nord-Ouest, au XVIIe siècle. En effet, Martin Frobisher, au cours de ses voyages de 1576, 1577 et 1578, ainsi que George Weymouth, en 1602, ont probablement navigué dans la région de Kiliniq, sans qu'ils soient toutefois débarqués sur les rivages du Nouveau-Québec [7]. De fait, c'est le capitaine anglais

---

* Cette division a été préparée par le Dr Benoit Robitaille, géographe, directeur des Recherches à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

[1] W. E. TAYLOR, *Review and Assessment of the Dorset Problem*, In: Anthropologica, nouvelle série, vol. I, nos 1-2, 1959, p. 35-36.

[2] A peu près tous les rapports géographiques et géologiques portant sur les régions littorales du Nouveau-Québec mentionnent la présence de ces vestiges archéologiques. Une vue d'ensemble est cependant présentée dans W. E. Taylor, *Archeology in the Canadian Arctic*, In: Canadian Geographical Journal, vol. LVII, no. 3, septembre 1958.

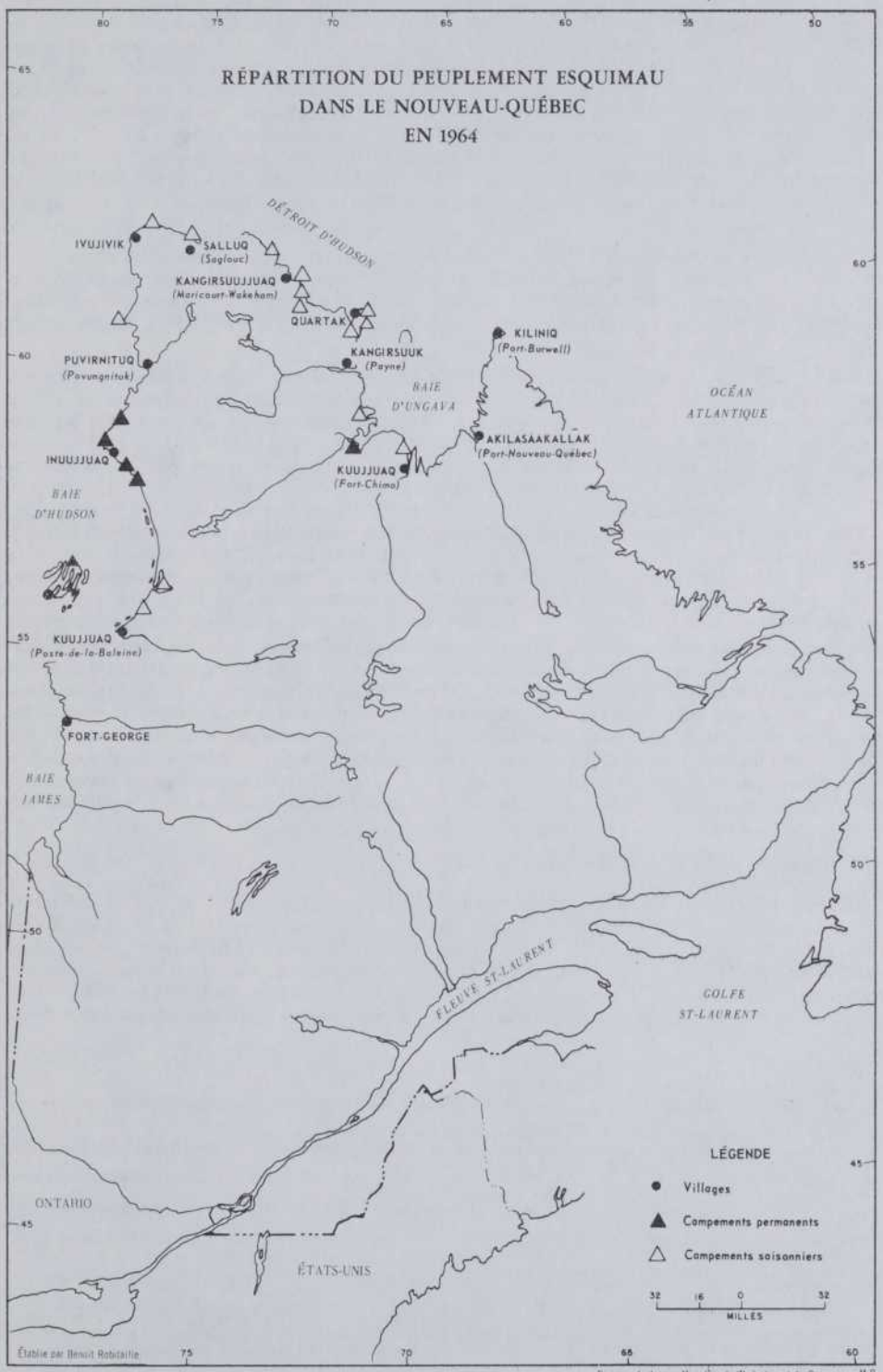
[3] W. E. TAYLOR, *op. cit.*, p. 35-36.

[4] W.E. TAYLOR, *op. cit.*, p. 38.

[5] Andrew TAYLOR, *Geographical Discovery and Exploration in the Queen Elizabeth Islands, Canada*, ministère des Mines et des Relevés techniques, Direction de la géographie, Mémoire no 3, 1955; p. 6-7.

[6] V. TANNER, *Outlines of the Geography, Life and Customs of Newfoundland-Labrador*. Cambridge University Press, 1947; vol. I, p. 43-44.

[7] ANONYME, *Pilot of Arctic Canada*, Canada, ministère des Mines et des Relevés techniques, Service hydrographique, Ottawa, 1959; vol. I, p. 32-34.


RÉPARTITION DU PEUPLEMENT ESQUIMAU
DANS LE NOUVEAU-QUÉBEC
EN 1964
DÉTROIT D'HUDSON
IVUJIVIK
SALLUQ
(Sugluc)
KANGIRSUUJJUAQ
(Maricourt-Wakeham)
QUARTAK
KANGIRSUUK
(Payne)
PUVIRNITUQ
(Povungnituk)
INUUJJUAQ
BAIE D'HUDSON
KUUJJUAQ
(Poste-de-la-Baleine)
FORT-GEORGE
BAIE JAMES
BAIE D'UNGAVA
KUUJJUAQ
(Fort-Chimo)
KILINIQ
(Port-Burwell)
AKILASAAKALLAK
(Port-Nouveau-Québec)
OCÉAN ATLANTIQUE
FLEUVE ST-LAURENT
GOLFE ST-LAURENT
ONTARIO
ÉTATS-UNIS
LÉGENDE
Villages
Campements permanents
Campements saisonniers
MILLES
Établie par Benoit Robitaille
Division du dessin, Ministère de l'Industrie et du Commerce. M.B.

Henry Hudson qui semble avoir exploré le premier en 1610, les côtes du Nouveau-Québec [8]. Cette année-là, en effet, Hudson navigua le long des rives est et ouest de la baie d'Ungava et c'est lui qui découvrit l'île Akpatok [9]. Il longea, lors de ce voyage, toute la rive québécoise du détroit d'Hudson depuis le cap Hope's Advance jusqu'au cap Wolstenholme, territoire qu'il appela « Magna Britannia ». Au cours du mois d'août de cette année 1610, Hudson navigua dans le dédale d'îles qui bordent la côte entre le cap Wolstenholme et le fond de la baie James où le gel le surprit en novembre 1610. Au cours de l'été suivant, à la suite d'une mutinerie, il fut placé dans une barque avec six de ses hommes et abandonné à la dérive sur la baie d'Hudson où il périt probablement. Le reste de l'équipage fit route vers l'Angleterre, mais quelques-uns des hommes furent cependant massacrés par les Esquimaux de la région d'Ivujivik. En 1612 et en 1615, Button et Bylot, deux autres explorateurs anglais, longèrent successivement les côtes du Nouveau-Québec, sans toutefois y débarquer [10]. L'explorateur danois Jens Munck, qui fonda le premier établissement de Churchill au Manitoba, en 1619, a pu naviguer lui aussi le long des côtes du Nouveau-Québec[11].

En 1668, les coureurs-de-bois Radisson et Des Groseilliers, qui s'étaient déjà rendus à la baie James par voie de terre, depuis la vallée du Saint-Laurent, se mirent au service de l'Angleterre et vinrent construire un fortin à l'embouchure de la rivière Rupert [12]. Deux ans plus tard, un comptoir fut établi au même endroit par la Compagnie de la baie d'Hudson, nouvellement créée [13].

L'administration française de Nouvelle-France était consciente depuis plusieurs années des desseins des Anglais relativement à l'exploitation des fourrures des régions bordières de la baie James. Aussi avait-elle, dès 1656, dépêché Jean Bourdon pour assurer sa juridiction sur ces territoires. Son navire dut malheureusement rebrousser chemin sur la côte du Labrador à cause des glaces. De même, en 1663, Guillaume Couture aurait tenté de se rendre à la baie d'Hudson par voie de terre pour prendre officiellement possession des territoires bordant les baies James et d'Hudson, mais n'y serait effectivement jamais parvenu [14]. Aussi, lorsqu'en 1672, le père Albanel, lui aussi dépêché par le gouverneur de Québec, parvint à l'embouchure de la rivière Rupert, y trouva-t-il un comptoir et un fort anglais déjà bien installés [15]. En 1685, la Compagnie de la baie d'Hudson possédait des comptoirs à l'embouchure des rivières Rupert, Eastmain, Nelson, Albany, Moose et Severn. Ce que voyant, le gouverneur de Québec envoya, en 1686, une expédition par voie de terre, sous la direction du Chevalier de Troyes, pour s'emparer des établissements anglais de la baie James, expédition qui ne réussit que partiellement [16]. Pierre Lemoyne d'Iberville, à son tour, fut envoyé par voie de mer. Il mena, souvent victorieusement, la lutte aux Anglais au cours des années 1690, 1694 et 1697 [17]. Par le traité d'Utrecht de 1713, la France abandonnait ses prétentions sur les terres bordant la baie d'Hudson et la baie James. Durant toute cette période initiale, les contacts entre Blancs et Esquimaux québécois semblent avoir été minimes, car les intérêts tant des Anglais que des Français se portaient sur le territoire bordant la baie James d'où les Esquimaux étaient absents. Ce n'est qu'au XIXe siècle que les contacts entre Esquimaux québécois et Blancs s'intensifièrent, cela de façon continue jusqu'à aujourd'hui.

### La Compagnie de la Baie d'Hudson

Depuis 1670, année de sa fondation, jusqu'à nos jours, la Compagnie de la Baie d'Hudson a été à l'avant-plan de la pénétration blanche dans le Nouveau-Québec [18]. Dès la fin du XVIIe siècle, cette compagnie possédait un réseau de comptoirs sur le pourtour de la baie James et dans la région du sud-ouest de la baie d'Hudson [19]. Le premier comptoir qu'elle ouvrit dans le Nouveau-Québec esquimau fut celui de Richmond Fort, sur le lac Guillaume Delisle [20] en 1749 [21]. Les occupants de ce poste ayant été massacrés par les Esquimaux, on le déménagea au Poste-de-la-

---

[8] *Pilot of Arctic Canada, op. cit.*, p. 35.
[9] Hudson nomma cette île « Desire Provoketh ».
[10] ANONYME, *The Canadian Arctic*, Canada, ministère des Mines et des Relevés techniques, Direction de la géographie, Ottawa, 1951, p. 48.
[11] A.M. PRATT et J.H. ARCHER, *The Hudson's Bay Route*, Sans lieu d'édition, 1953, p. 18.
[12] G.L. NUTE, *Caesars of the Wilderness: Médard Chouart, Sieur des Groseilliers, and Pierre-Esprit Radisson*, 1618-1710, D. Appleton Century Company, New-York-London, 1943; p. 85.
[13] E. VOORHIS, *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Trading Companies*, Canada, ministère de l'Intérieur, Ressources naturelles, Ottawa, 1930; p. 152.
[14] A.P. LOW, Report on Explorations in James' Bay and Country East of Hudson Bay, Canada, Geological and Natural History Survey, 1889; p. 7j.
[15] J. ROUSSEAU et A. ROY, *La mission politique du Père Albanel à la baie d'Hudson*, Bulletin des Recherches Historiques, v. LVI, 1950; p. 67-77.
[16] I. CARON, *Journal de l'Expédition du Chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, 1686*. Beauceville, la Cie de l'Eclaireur, 1918; p. 19-98.
[17] G. FREGAULT, *Iberville le Conquérant*, Montréal, Société des Editions Pascal, 1944; p. 65-127, 141-149, 236-263.
[18] La charte originelle de la H.B.C. a été accordée par lettres patentes par le roi Charles II, en 1670, aux « Governor and Company of Adventurers of England, trading into Hudson's Bay ». Le nom de la Compagnie a été changé en 1821 en « The Hudson's Bay Company » au moment de sa fusion avec la Compagnie du Nord-Ouest. Dans E. Voorhis, *op. cit.*, p. 25.
[19] A.P. LOW, *op. cit.*, p. 9j-11j.
[20] Anciennement « golfe de Richmond ».
[21] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 148. Toujours d'après Voorhis, ce comptoir aurait été démoli et reconstruit à l'embouchure de la Grande-Rivière-de-la-Baleine en 1756, puis fermé en 1759. Le comptoir de Fort-Richmond n'apparaît pas, en tout état de cause, dans la liste officielle des postes de la Compagnie, en 1821 et en 1869. Ce comptoir fut réouvert en 1923, sur le lac Guillaume Delisle, et fermé au cours de la dernière guerre.

Baleine (Great-Whale-River-House) en 1756 [22]. En outre, c'est à des employés de la Compagnie qu'est due la première traversée par des Blancs, effectuée par le Dr Hendry, entre le lac Guillaume Delisle et la rivière Koksoak, du territoire situé entre la baie d'Hudson et la baie d'Ungava, en 1828 [23]. À la suite de ce voyage fut ouvert en 1830, le comptoir de Fort-Chimo [24]. Entre 1813 et 1820, la Compagnie ouvrait le comptoir de Whale River Post, sur la Petite-Rivière de la Baleine [25]. Peu de temps après, probablement en 1833, la Compagnie ouvrait un comptoir à la rivière False (False River Post) [26]. Par la suite, la Compagnie n'ouvrit pas d'autres comptoirs dans le Nouveau-Québec jusqu'en 1869, alors que la Compagnie cédait son territoire de la Terre de Rupert à la Couronne britannique [27] qui le céda à son tour au Dominion du Canada en 1870 [28],



La famille esquimaude. Payne Bay. (Ph. Jacques Rousseau, 1948)

[22] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 78. Le poste de Great-Whale-River-House (Poste-de-la-Baleine) fut fermé en 1780 et reconstruit en 1793. Ce comptoir fonctionnait en 1820, mais était inoccupé en 1828. En 1837, création d'un nouveau comptoir au même endroit qui n'a pas cessé de fonctionner depuis.

[23] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 52.

[24] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 52. Le poste de Fort-Chimo fut abandonné en 1842, mais réouvert en 1866. Il n'a pas cessé de fonctionner depuis, bien qu'il ait été déménagé, en 1958, de la rive droite de la rivière Koksoak sur la rive gauche de la même rivière et à quelques milles en amont.

[25] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 104. Ce comptoir était encore ouvert en 1889, voir A.P. Low, *op. cit.*, p. 13j. Il a été fermé à une date que nous n'avons pu établir.

[26] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 66. Ce comptoir a été fermé à une date que nous n'avons pu établir, mais il fonctionnait encore en 1870, car il apparaît dans la cédule C, *Acte de Cession de l'Arrêté en Conseil de Sa Majesté admettant la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest*, in: Acte de l'Amérique du Nord Britannique et modifications y apportées, *op. cit.*, p. 166.

[27] A ce sujet voir: *Acte de la Terre de Rupert*, 1868, 31-32 Victoria, chapitre 105, *Acte pour permettre à Sa Majesté d'accepter, à certaines conditions, la cession des terres, privilèges et droits du « Gouverneur et de la compagnie d'aventuriers d'Angleterre faisant la traite à la Baie d'Hudson » et pour admettre ce territoire dans le Dominion du Canada*. In: Acte de l'Amérique du Nord Britannique et modifications y apportées, 1867-1951, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1952; p. 102-103.

[28] *Arrêté en Conseil de Sa Majesté admettant la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest. A la cour, à Windsor, Le 23ième jour de juin 1870.* In: Acte de l'Amérique du Nord Britannique et modifications y apportées, *op. cit.*, p. 147-166.

moyennant certaines garanties en faveur de la Compagnie [29]. En 1890, la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvrait deux comptoirs dans le Nouveau-Québec esquimau, ceux de la Rivière-George (Port-Nouveau-Québec) et de la Rivière-à-la-Baleine [30], en 1909 celui de Wolstenholme [31], en 1916 celui de Port-Burwell [32], vers 1905 celui de Rivière-aux-Feuilles [33], en 1925 celui de Baie-Payne (Bellin) [34], en 1920 celui de Inoucdjouac (Port-Harrison) [35] et en 1947 celui de Saglouc (Sugluc) [36]. A l'heure actuelle, la Hudson's Bay Company maintient des comptoirs à Fort-Chimo, à Poste-de-la-Baleine, à Payne, à Saglouc, à Povungnituk et à Inoucdjouac. Elle possède aussi des avant-postes à Port-Nouveau-Québec, Koartak, Wakeham (Maricourt), Ivujivik et aux îles Belcher [37].

Deux autres compagnies aujourd'hui disparues, ont déjà eu des comptoirs chez les Esquimaux du Nouveau-Québec, la Révillon Frères et la Baffin Trading Company. La Révillon Frères, constituée en 1906 [38], a maintenu jusqu'en 1936, alors qu'elle a été achetée par la H.B.C., plusieurs comptoirs, notamment à Fort-Chimo, Rivière-aux-Feuilles, Baie-Payne, Baie-Wakeham et Port-Harrison qu'elle a fondé en 1909 [39] La Baffin Trading Company a aussi possédé des comptoirs, de 1939 à 1950, à Saglouc, à Port-Harrison et au Golfe de Richmond [40]. Enfin, des traiteurs libres ont aussi fait le commerce chez les Esquimaux du Nouveau-Québec, comme ce George Rapp, qui avait des comptoirs au Golfe de Richmond et au Poste-de-la-Baleine, en 1945 [41].

**Les baleiniers**

À partir de 1845, des baleiniers américains et écossais se mirent à fréquenter la baie d'Hudson, la baie de Frobisher, le golfe de Cumberland ainsi que le détroit d'Hudson [42]. À plusieurs reprises, des équipages hivernèrent même dans ces régions. La tradition orale veut que des stations de baleiniers aient déjà fonctionné vers le milieu du XIXe siècle sur la rive québécoise du détroit d'Hudson [43]. Si tel a été le cas, ces contacts ont certainement marqué culturellement les Esquimaux de cette région du Nouveau-Québec, puisque ces stations ont pu fonctionner jusqu'à la fin du XIXe siècle alors que la chasse à la baleine étant devenue peu rentable par suite de la rareté des cétacés, ces stations de baleiniers durent être abandonnées [44].

**Les missionnaires**

Dès le début du XIXe siècle, soit en 1811, des missionnaires Moraves de la Côte du Labrador se rendaient dans les environs de Fort-Chimo, en prévision de l'établissement d'une mission [45]. Mais ce n'est que vers 1880 que les missionnaires anglicans, surtout le Révérend Peck, missionnaire à Fort-George, se mirent à la tâche chez les Esquimaux québécois qu'ils visitèrent assez régulièrement par la suite, notamment ceux du Poste-de-la-Baleine et d'Inoucdjouac ainsi que ceux de Fort-Chimo où une mission fut ouverte en 1900 [46]. Actuellement, les Anglicans ont des missions aux endroits suivants: Fort-Chimo, Poste-de-la-Baleine, Povungnituk, Inoucdjouac et Saglouc. À l'exception d'une soixantaine de catholiques, tous les Esquimaux québécois sont anglicans.

Les missionnaires catholiques sont venus s'installer dans le Nouveau-Québec beaucoup plus tardivement que leurs collègues anglicans. Alors que sur la côte ouest de la baie d'Hudson, la première mission catholique était fondée en 1912 à Chesterfield-Inlet [47], dans le Nouveau-Québec, la première mission catholique ne fut ouverte qu'en 1936 à Wakeham [48]. Il est vrai que dès le mois de septembre 1872 un missionnaire oblat, le Père Charles Arnaud, était venu passer quelques jours à Fort-Chimo, à bord du navire ravitailleur de la Compagnie de la Baie

---

[29] Ces garanties concernaient certains droits de propriété et la liberté du commerce.
[30] G.H. MICHIE, *The Leaf Bay Sector of the Ungava Trough*, thèse de maîtrise en géographie, Université de Toronto, 1958; p. 60. Le comptoir de la Rivière-George fut fermé en 1952 (Michie, p. 61) et celui de la Rivière-à-la-Baleine vers 1945 (Michie, p. 61).
[31] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 180. Ce comptoir fut fermé vers 1947.
[32] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 45. Fermé en 1941 (Michie, *op. cit.*, p. 61).
[33] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 102. D'après Michie, *op. cit.*, p. 61, ce poste aurait été abandonné vers 1930.
[34] G.H. MICHIE, *op. cit.*, p. 61.
[35] E. VOORHIS, *op. cit.*, p. 80.
[36] Information recueillie par B. ROBITAILLE de E. Spracklin, gérant du poste de la H.B.C. à Saglouc en 1962.
[37] La localisation des comptoirs anciens et actuels de la Hudson's Bay Company dans le Nouveau-Québec esquimau apparaît sur la carte incluse dans cette division.
[38] G.H. MICHIE, *op. cit.*, p. 61.
[39] WILLIAM E. WILLMOTT, *The Eskimo Community at Port-Harrison*, P.Q., Canada, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Centre de coordination des recherches sur le Nord, Ottawa, 1961; p. 2.
[40] P. DAGENAIS, *Rapport préliminaire d'une expédition dans l'Ungava*, Montréal, Institut de Géographie, 1945; tableau schématique en fin de travail.
[41] P. DAGENAIS, *op. cit.*, tableau schématique.
[42] *The Canadian Arctic*, *op. cit.*, p. 53.
[43] Renseignements recueillis sur place par B. ROBITAILLE.
[44] A.E. MILLWARD, éditeur, « *Southern Baffin Island* », Canada, ministère de l'Intérieur, 1930, p. 26.
[45] G.H. MICHIE, *op. cit.*, p. 60.
[46] S. GOULD, *Inasmuch, Sketches of the Church of England in Canada in relation to Indian and Eskimo Races*, Toronto, 1917, p. 223-226.
[47] Communication orale du PERE A. STEINMANN, o.m.i.
[48] Communication orale du PERE L. MASCARET, o.m.i.

d'Hudson [49]. Mais il n'y fit, semble-t-il, aucun apostolat auprès des Esquimaux québécois, mais seulement auprès des Indiens Naskapis [50]. Les Oblats avaient toutefois, dès cette époque, été en contact depuis plusieurs années avec les Esquimaux de la région du Lac Melville, sur la côte du Labrador [51]. À l'heure actuelle, il y a des missions catholiques, appartenant au Vicariat Apostolique du Labrador, dans les postes suivants du Nouveau-Québec esquimau: Fort-Chimo, Koartak, Wakeham, Saglouc, Povungnituk, Ivujivik et Poste-de-la-Baleine [52].



Très tôt, les fillettes esquimaudes deviennent des aide-maternelles. Povungnituk. (Ph. Jacques Rousseau, 1948)

Les Frères Moraves, de leur côté, outre le voyage déjà mentionné à Fort-Chimo, en 1811 [53], ne se sont occupés de l'évangélisation des Esquimaux du Nouveau-Québec qu'à Port-Burwell, le premier missionnaire résident de ce poste en 1900, ayant précisément été un frère Morave [54]. Cette mission fut par la suite fermée, en 1927 [55]. L'activité des Frères Moraves auprès des Esquimaux du Nouveau-Québec est donc nulle à l'heure actuelle [56].

**Le gouvernement fédéral**

A partir de 1870, année de la cession officielle de l'Ungava à la puissance du Canada par la Couronne britannique [57], jusqu'en 1912, année de l'annexion de l'Ungava au territoire de la province de Québec [58], l'administration fédérale n'a exercé qu'une action minime sur les Esquimaux québécois. En effet, au cours de cette période, l'administration fédérale n'a dépêché dans le Nouveau-Québec esquimau que des expéditions à caractère scientifique exclusivement. Expéditions du « Neptune » en 1884 [59], de l' « Alert » en 1885 [60], et 1886 [61], sous la direction de A. Gordon, expédition du « Diana » dirigée par W. Wakeham en 1897 [62]; toutes ces expéditions avaient pour objet la cueillette de données météorologiques et océanographiques (glace) dans le détroit d'Hudson. Des stations scientifiques furent installées chez les Esquimaux québécois, pour les fins de ces expéditions à Kiliniq, à Port-de-Laperrière dans la partie sud de l'île Digges occidentale et à la baie Stupart, non loin de la baie de Wakeham, en 1885 [63]. Au cours de l'expédition du « Diana », les seuls contacts qui furent maintenus avec les Esquimaux québécois eurent lieu à l'anse Douglas et à Port-de-Laperrière. En 1903-04 fut effectuée la croisière du « Neptune », au cours de laquelle de nombreuses observations furent faites tant sur les Esquimaux que sur la géologie de la rive sud du détroit d'Hudson [64].

---

[49] G. CARRIERE, o.m.i., *Les Missions catholiques dans l'Est du Canada et l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson*, in: Revue de l'Université d'Ottawa, vol. XXVII, no 4, octobre-décembre 1957, p. 498-500. Le Père Babel, oblat, avait obtenu dès 1867 la permission de ses supérieurs de se rendre à la baie d'Ungava mais ne put réussir à accomplir le voyage par voie de terre depuis la Côte Nord.

[50] Deux autres oblats se rendirent aussi à Fort-Chimo à bord du bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le Père Lacasse en 1880 et en 1887, le Père Fafard en 1881.

[51] Plusieurs lettres de missionnaires oblats notamment les PERES ARNAUD et BABEL, *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec*, Québec, L.G. Delisle, 1872, numéro de mai 1872, no 20.

[52] Les missions furent ouvertes au cours des années suivantes: Baie-Wakeham (1936), Ivujivik (1938), Saglouc (1947), Koartak (1947), Golfe de Richmond (1947, fermée en 1954), Fort-Chimo (1952), Poste-de-la-Baleine (1954), Povungnituk (1956). Recueillies dans Carrière, *op. cit.*, et communication orale du Père Steinmann, o.m.i.

[53] G.H. MICHIE, *op. cit.*, p. 60.

[54] *Port-Burwell*, Canada, Direction de la géographie, *Settlement Files*, circa 1946.

[55] Port-Burwell, *Settlement Files*, *op. cit.*,

[56] Les Frères Moraves sont venus sur la côte du Labrador dès le XVIIIième siècle où ils ont eu des missions aux endroits suivants; date de fondation entre parenthèses: Nain (1770), Okkak (1775), Hopedale (1781), Hebron (1829), Zoar (1865), Ramah (1871), Makkovik (1900), Port-Burwell (1900), in V. TANNER, *op. cit.*, p. 758. Une mission morave a même fonctionné dans l'île de Baffin, sur le golfe de Cumberland, durant l'année 1858, in: *Southern Baffin Island*, *op. cit.*, p. 23.

[57] *Arrêté en Conseil de Sa Majesté admettant la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest, 23 juin 1870. In: Acte de l'Amérique du Nord britannique et modifications y apportées*, Ottawa, Imprimeur de la Reine; 1952, p. 147-166.

[58] *Loi de l'extension des frontières de Québec, 1912;* George V, chapitre 45.

[59] A.B. GORDON, *Rapport de l'expédition de la baie d'Hudson commandée par le lieutenant A.R. Gordon, M.R., 1884*, in: Canada, Documents de la Session, vol. XVIII, no 6, 1885, section no 9, p. 189-207.

[60] A.R. GORDON, *Rapport sur l'expédition à la baie d'Hudson en 1885, sous le commandement du lieutenant A.R. Gordon, M.R.*, in Canada, Doc. sess., vol. XIX, no 9, 1885, section no 110.

[61] A.R. GORDON, *Rapport sur l'expédition à la baie d'Hudson en 1886, sous le commandement du lieutenant A.R. Gordon, M.R.*, in: Canada, Doc. sess., vol. XX, no 14, 1887, section no 15B, p. 1-70 et 93-133.

[62] W. WAKEHAM, *Report of the Expedition to Hudson Bay and Cumberland Gulf in the Steamship « Diana » under the command of William Wakeham in the year 1897*, Canada, ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1898.

[63] « Les Esquimaux de la Baie Stupart », d'après le rapport Gordon 1885, *op. cit.*, p. 205, sont simples et démonstratifs. Lorsqu'ils apprirent qu'on allait construire un poste et qu'un « parti » demeurerait avec eux, ils montrèrent leur joie en formant un cercle autour de l'interprète et en dansant et criant comme une bande d'écoliers. . . » Plus loin on dit: . . . « jamais ils ne prendront rien sans avoir d'abord demandé la permission ». Pourtant dans le rapport Gordon; 1887, *op. cit.*, p. 47-48, on apprend que les mêmes Esquimaux ont pillé les dépôts de provision de la baie Stupart sous le nez même de son personnel. On y apprend aussi que des lettres ont été envoyées et reçues de Fort-Chimo par komâtik: A. Gordon, 1887, *op. cit.*, p. 48

[64] A.P. LOW, *Report on the Dominion Government Expedition to Hudson Bay and the Arctic Islands on board the D.G.S. Neptune, 1903-04*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1903; sur les Esquimaux, p. 131-182; sur la géologie, p. 183-247.

À la même époque, il y a eu plusieurs expéditions géologiques fédérales par voie de terre par R. Bell sur le côté québécois de la baie d'Hudson [65] et par A. P. Low sur la rive québécoise de la baie et du détroit d'Hudson [66] et au cours d'une traversée du lac Guillaume-Delisle à Fort-Chimo [67]. Donc, jusque là, aucune occupation effective du gouvernement fédéral dans le Nouveau-Québec esquimau. À partir de 1906, plusieurs expéditions fédérales situées au nord et à l'ouest de celle-ci, qui prirent le nom, en 1922, de Eastern Arctic Patrol [68]. En 1927-28, d'autre part, eut lieu la « Hudson Strait Expedition », sous la direction du commandant MacLean [69], du ministère de la Marine d'Ottawa. Cette expédition, chargée d'enquêter sur l'état des glaces du détroit d'Hudson, en prévision de l'ouverture de la voie maritime détroit d'Hudson-Churchill, avait deux bases dans l'Arctique québécois, l'une à Wakeham, l'autre à Kiliniq [70]. Mais ce n'est à proprement parler qu'en 1936, lors de l'installation d'un détachement de la Gendarmerie royale à Inoucdjouac, que se manifesta de façon continue et effective l'administration fédérale auprès des Esquimaux québécois, ces policiers remplissant non seulement des fonctions de police, mais aussi des fonctions d'administrateurs auprès des populations esquimaudes [71]. Du-

[65] R. BELL, *Report on an Exploration of the East Coast of Hudson's Bay 1877*, in: Canada Geological Survey of Canada, Montréal, Dawson Brothers, 1879. Idem: *Observations on the Geology, Mineralogy, Zoology and Botany of the Labrador Coast, Hudson's Strait and Bay*, Canada, Geological and Natural History Survey of Canada; Dawson Brothers, 1884.

[66] A.P. LOW, *Report on Explorations in James Bay and Country East of Hudson Bay drained by the Big Great Whale and Clearwater Rivers*, Canada, Geo. and Nat. Hist. Surv. Can., Montréal, W.F. Brown & Co., 1889. A.P. Low, *Compte-rendu de l'exploration d'une partie de la côte méridionale du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava*, Canada, ministère de l'Intérieur, Commission géologique, Imprimeur de la Reine, 1899.

[67] A.P. LOW, *Report on a Traverse of the Northern Part of the Labrador Peninsula from Richmond Gulf to Ungava Bay*, Canada, Comm. géol. Can., Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1898.

[68] En 1906-07, en 1908-09 et en 1910, expéditions du capitaine J.E. Bernier à bord de l'Arctic, avec hivernements dans l'île de Baffin (Arctic Bay, Pond Inlet) et l'île de Melville (Winter Harbour), expéditions à caractère scientifique et administratif: prise de possession officielle de ces îles au nom du Canada, fonctions douanières sur la prise des baleines par les Ecossais de Dundee. In: *Southern Baffin Island, op. cit.*, p. 15. La Eastern Arctic Patrol a pour but principal la visite médicale de tous les Esquimaux de l'Arctique canadien oriental y compris ceux du Nouveau-Québec. Depuis 1950, c'est le navire « C.D. Howe » qui effectue le voyage.

[69] N.B. MACLEAN, *Report on the Hudson Strait Expedition 1927-28*, Canada, min. de la Marine et des Pêcheries, Imprimeur du Roi; 1929.

[70] L'un des bâtiments de l'expédition à Wakeham est actuellement occupé par les missionnaires oblats. Il ne reste plus rien, des bâtiments de la station de Kiliniq. Signalons que l'un des traits originaux de cette opération a été l'utilisation d'avions pour l'observation des glaces, pour la première fois dans l'histoire de l'Arctique canadien.

[71] W.E. WILMOTT, *op. cit.*, p. 3. Aussi correspondance dans le *dossier 12388/35* du Service des Terres du ministère des Terres & Forêts de la Province de Québec.



Deux jeunes esquimaudes de Payne Bay. (Ph. Jacques Rousseau, 1948)

rant la dernière guerre, un fait majeur à signaler; l'ouverture d'une base militaire américaine à Fort-Chimo, en 1942. Cette base, dotée de deux bonnes pistes d'atterrissage, abritait quelques milliers de personnes en 1944 [72]. Etablie sur la rive gauche de la rivière Koksoak, et non pas au village de Fort-Chimo, sis sur la rive droite, cette base a néanmoins déterminé le noyautage de la population esquimaude de la région, durant les années qui suivirent le départ des Américains et la remise au gouvernement canadien des installations militaires de Fort-Chimo, en 1947.

Au cours des années 1950, plusieurs services du gouvernement fédéral vinrent s'installer chez les Esquimaux du Nouveau-Québec par suite notamment de la fondation d'un ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, en décembre 1953 [73].

À l'heure actuelle le gouvernement fédéral s'occupe des Esquimaux québécois surtout dans les domaines du bien-être, de la santé, de l'instruction, de l'utilisation des ressources locales [74]. Il y a actuellement environ 80 employés de l'état fédéral qui résident dans les postes du Nouveau-Québec, y compris les employés des stations météorologiques. Ce personnel est constitué par des administrateurs régionaux ou locaux [75], par des instituteurs, par des agents du bien-être social, par des ingénieurs-résidents, par des agents de planification et par des garde-malades. En outre, des fonctionnaires d'Ottawa viennent souvent en mission sur place chez les Esquimaux du Nouveau-Québec. Chaque été, également, des soins médicaux sont dispensés aux Esquimaux du détroit d'Hudson à partir du navire « C. D. Howe ». Enfin le gouvernement fédéral dépêche chaque année des missions scientifiques dans le territoire du Nouveau-Québec esquimau (recherches océanographiques, géologiques, géographiques, biologiques, ethnologiques et autres).

### L'administration du Québec

L'Ungava ayant été officiellement annexé au territoire de la Province de Québec le 1er avril 1912 [76], le Nouveau-Québec esquimau n'a reçu sa première présence officielle permanente de la part de l'État du Québec qu'à l'automne de 1960, avec l'arrivée d'un constable de la Sûreté provinciale à Poste-de-la-Baleine [77].

Auparavant toutefois, la province de Québec avait souvent envoyé des expéditions à caractère scientifique dans son territoire esquimau du Nouveau-Québec, notamment aux fins de la géologie [78], de l'hydrologie et des pêcheries [79]. Par ailleurs, le gouvernement provincial, par son ministère des Richesses naturelles, a favorisé, en 1961, la création d'un Centre d'études nordiques à l'Université Laval [80]. A l'automne de 1962, le gouvernement du Québec engageait un premier groupe de fonctionnaires en prévision du transfert d'administration des Esquimaux du Nouveau-Québec, et créait une Direction générale du Nouveau-Québec en avril 1963.

### Conclusion

On connaît déjà les conséquences que l'implantation d'un peuplement européen sur les genres de vie traditionnels des Esquimaux québécois a produites. Au strict point de vue de la répartition du peuplement, il est intéressant de noter que si l'ouverture de comptoirs de la Hudson's Bay Company et des missions a déterminé une certaine concentration du peuplement esquimau aux abords des postes, ce n'est que depuis la deuxième guerre mondiale que cette concentration est devenue vraiment accusée. Ainsi, alors qu'en 1943, il y avait une cinquantaine de campements esquimaux permanents et saisonniers dans le Nouveau-Québec [81], il n'y en avait plus qu'une vingtaine en 1964. En outre, les importantes concentrations d'Esquimaux à Poste-de-la-Baleine et à Fort-Chimo, postes exploités pour les fins de la défense nationale et situés dans des régions pauvres en gibier, sont un phénomène récent. Quelques centaines d'Esquimaux sont en effet venus s'installer en permanence à Fort-Chimo alors que les U.S.A. y établirent une base militaire en 1942, et à Poste-de-la-Baleine, depuis 1956, à cause de la présence d'une station de radar de la ligne Mid-Canada à cet endroit. Enfin, depuis 1955 environ, le développement des services du gouvernement fédéral chez les Esquimaux du Nouveau-Québec a beaucoup accéléré ce mouvement de concentration du peuplement autochtone.

---

[72] G.H. MICHIE, *op. cit.*, p. 65, mentionne le chiffre de 8,000 personnes.
[73] Le premier titulaire de ce ministère fut l'honorable Jean Lesage.
[74] ANONYME, *Rapport annuel, année financière 1961-62, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales*, Canada, Imprimeur de la Reine, 1962; p. 19-51.
[75] Administrateurs régionaux à Fort-Chimo, Povungnituk et Poste-de-la-Baleine. Administrateurs locaux à Fort-Chimo, Saglouc, Inoucdjouac et au Poste-de-la-Baleine.
[76] *Loi de l'extension des frontières de Québec, 1912*, 2 George V, chapitre 45.
[77] Un autre constable de la Sûreté provinciale est venu s'installer à Fort-Chimo l'hiver suivant. A l'heure actuelle, le seul policier québécois dans le Nouveau-Québec esquimau est celui de Fort-Chimo, le poste de la Sûreté à Poste-de-la-Baleine étant sans titulaire.
[78] Au cours des années 1950.
[79] Depuis 1959 surtout, des équipes de biologistes du ministère de la Chasse et des Pêcheries du Québec ont travaillé dans la région de Fort-Chimo (Port-Nouveau-Québec, baie aux Feuilles).
[80] LOUIS-EDMOND HAMELIN, *Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval*, in: Revue de l'Université Laval, vol. XVI, no 8, avril 1962.
[81] J.L. ROBINSON, *Eskimo Population in the Canadian Eastern Arctic*, In: Canadian Geographical Journal, vol. XXXIX, no 3, 1944, p. 129-130.

# CHAPITRE IV

# ETAT CIVIL

## DÉMOGRAPHIE DU NOUVEAU-QUÉBEC*

### Caractères généraux

La population du Nouveau-Québec a longtemps été composée presque exclusivement d'Indiens et d'Esquimaux. En conséquence, son accroissement a essentiellement dépendu du taux de croissance naturelle des indigènes. Il n'y a en effet jamais eu d'établissements de Blancs dans le Nord québécois, sauf dans la région de Schefferville depuis 1956. A part ces derniers, les Blancs qui sont montés vers le Nouveau-Québec dans le passé étaient poussés surtout par des raisons commerciales et administratives qui ne les amenaient pas à s'y fixer de façon définitive, excepté dans de très rares cas. On estimait ainsi à 300 à peine le nombre de Blancs au Nouveau-Québec en 1954.

Il faut dire que les chiffres de population du Nouveau-Québec ne sont pas absolument certains, puisqu'ils reposent, pour les années d'avant 1941, sur des recensements partiels faits par des missionnaires ou des membres de la gendarmerie fédérale. Cependant, les quelques données démographiques disponibles montrent que la population du Nouveau-Québec a crû lentement de 1900 à 1950, même si le gouvernement fédéral avait commencé, à cette époque, à fournir son aide aux indigènes. On estime que la population du Nord québécois était de 1,800 personnes vers 1900, y compris les Esquimaux, les Indiens et les Blancs. En 1921, elle ne comprenait encore que 1,958 habitants, et guère plus de 3,000 en 1941.

Toutefois, la population du Nouveau-Québec a augmenté de façon sensible depuis 1950, d'après les chiffres de recensement du gouvernement fédéral. Elle a presque doublé entre 1951 et 1961, passant de 4,470 à 8,121, alors que l'accroissement de la population était de 43% dans les territoires du Nord-Ouest. On peut attribuer l'augmentation rapide de 80%, au Nouveau-Québec, tant à l'immigration des Blancs qu'à l'accroissement naturel des indigènes. En effet, près de 3,200 personnes étaient établies à Schefferville en 1961 (tableau 1), tandis que la population indigène croissait de 27% pendant la dernière décennie, ainsi que l'indique le tableau 2.

Il est vraisemblable que le taux d'accroissement naturel des autochtones va se maintenir, sinon s'élever, au fur et à mesure que les conditions de santé et de bien-être s'amélioreront dans le Nord. L'immigration continuera comme avant, à dépendre de la mise en valeur des richesses naturelles du territoire.

---

* Cette division a été préparée par M. J.-M. Boily, économiste à la Direction du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

**Tableau 1 — Population recensée des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec, y compris Schefferville, 1921-61**

| | 1921 | 1931 | 1941 | 1951 | 1956 | 1961 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Territoires du Nord-Ouest ... | 8,143 | 9,316 | 12,028 | 16,009 | 19,313 | 22,998 |
| Nouveau-Québec ..... | 1,258 | 2,584 | 3,067 | 4,470 | 5,883 | 8,121 |

Source: *Recensement du Canada*, B.F.S.

**Tableau 2 — Répartition de la population du Nouveau-Québec par groupe ethnique, Schefferville non compris, 1921-64**

| Année | Indiens | Esquimaux | Autres | Ensemble[1] |
|---|---|---|---|---|
| 1921 ..... | — | — | — | 1,958 |
| 1931 ..... | — | — | — | 2,584 |
| 1941 ..... | — | — | — | 3,067 |
| 1951 ..... | — | — | — | 4,470 |
| 1956 ..... | 1,510[2] | 2,205[3] | 536[2] | 4,251 |
| 1961 ..... | 2,021[5] | 2,590[3] | 332[2] | 4,943 |
| 1964 (sept.) ..... | 2,311[5] | 2,873[4] | 350 | 5,584 |

[1] Les chiffres totaux sont tirés des recensements du Canada.
[2] Tous les chiffres sur la population indienne proviennent des recensements faits par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.
[3] Chiffres calculés d'après les rapports de la Direction générale du Nouveau-Québec.
[4] Chiffres fournis par le ministère du Nord canadien.
[5] Comprend les Indiens vivant près de Schefferville.

### Population esquimaude

En excluant Schefferville, qui se rattache au territoire organisé du Québec, on remarquera que la majorité de la population du Nouveau-Québec se compose d'Esquimaux. C'est aussi le groupement humain qui a été recensé le plus récemment et le plus complètement dans le Nord québécois. Il est ainsi possible, grâce à diverses sources de renseignements, d'analyser la répartition de la population esquimaude par sexe, âge et état civil, alors que des statistiques semblables ne sont pas disponibles sur la population indienne du Nord du Québec.

La plupart des Esquimaux du Nouveau-Québec vivent encore de la chasse et de la pêche même si la pratique de ces activités traditionnelles est de plus en plus abandonnée dans les postes les plus peuplés, où les Esquimaux comptent de plus en plus sur des allocations de sécurité sociale pour subsister. Il y a aussi dans ces postes plusieurs Esquimaux salariés, à l'emploi de la Hudson's Bay Company, du gouvernement fédéral ou québécois, ou même des missionnaires.

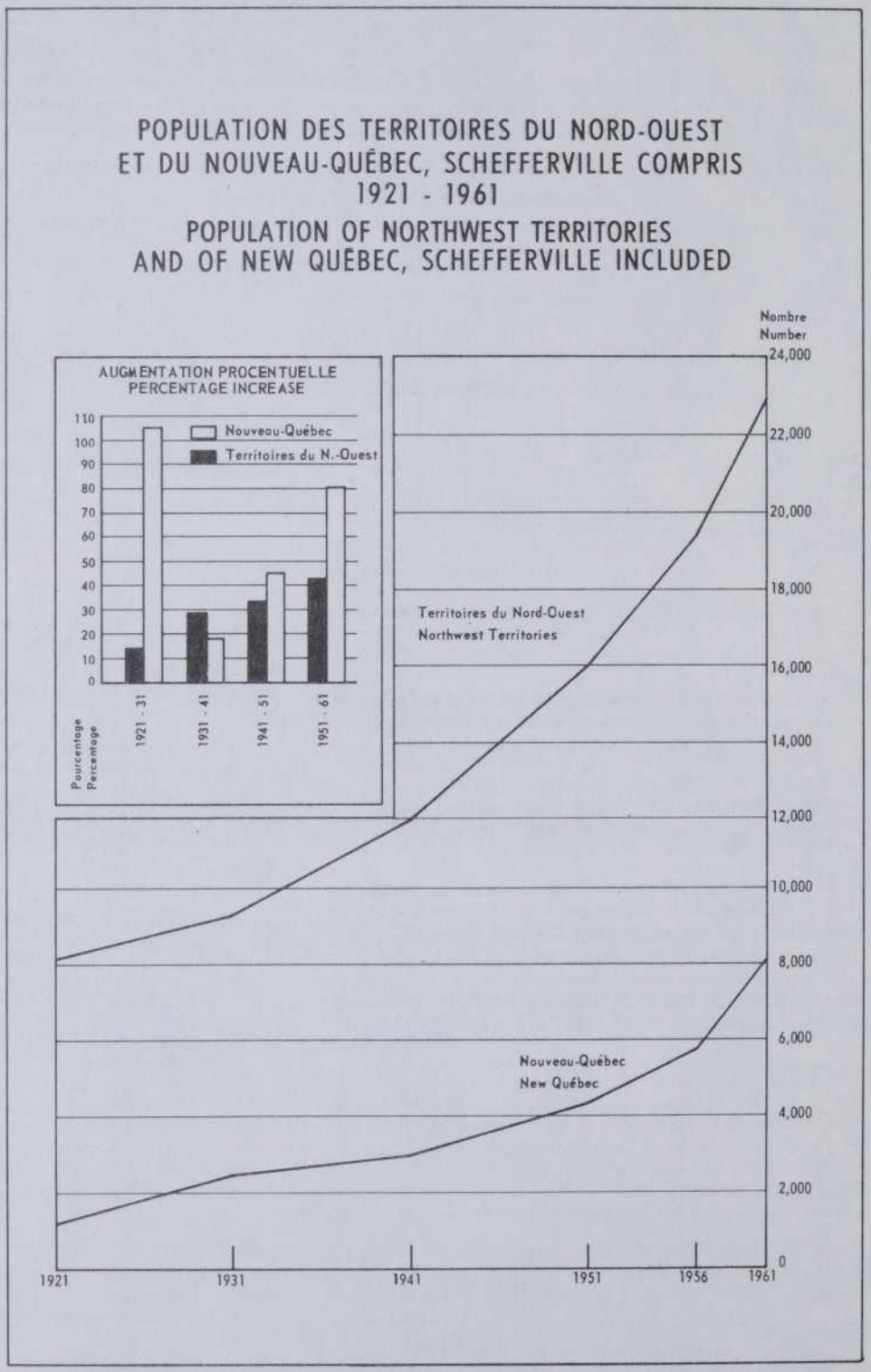
**Tableau 3 — Répartition de la population indienne et esquimaude du Nouveau-Québec, par poste, à l'exclusion des Iles Belcher et de Kiliniq, au 1er septembre 1964**

| Poste | Indiens | Esquimaux | Total |
|---|---|---|---|
| Nouveau-Comptoir ..... | 450 | — | 450 |
| Fort-George ..... | 1,111 | 50 | 1,161 |
| Poste-de-la-Baleine ..... | 250 | 450 | 700 |
| Inoucdjouac ..... | — | 389 | 389 |
| Povungnituk ..... | — | 531 | 531 |
| Ivujivik ..... | — | 130 | 130 |
| Saglouc ..... | — | 309 | 309 |
| Wakeham ..... | — | 134 | 134 |
| Koartac ..... | — | 80 | 80 |
| Payne ..... | — | 132 | 132 |
| Fort-Chimo ..... | — | 548 | 548 |
| Port-Nouveau-Québec ..... | — | 120 | 120 |
| Village indien de Shefferville ..... | 500[1] | — | 525 |
| **Total** ..... | **2,311** | **2,873** | **5,184** |

[1] Indiens Montagnais et Naskapis vivant près de Schefferville.

Sources: Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et Direction des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

D'après les chiffres recueillis par les agents du gouvernement fédéral en 1964, le Nouveau-Québec comptait en septembre dernier 1,583 Esquimaux de sexe masculin et 1,581 de sexe féminin, en comptant la population esquimaude de Kiliniq et des îles Belcher.




Source: Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles, Québec.

Il ne faudrait pas conclure de cette proportion égale d'hommes et de femmes, dans l'ensemble des postes, que le taux de masculinité est uniformément de 100 à chaque poste. Il était, par exemple de 120 à Povungnituk en 1964 et de 88 à Fort-Chimo en 1962. On sait par ailleurs que les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes dans les Territoires du Nord-Ouest qui comprenaient, en 1961, 12,822 hommes et 10,176 femmes d'origine esquimaude.

D'autre part, la répartition par groupe d'âge indique clairement que les Esquimaux du Nouveau-Québec forment une population très jeune. Elle met en évidence l'importance du groupe des jeunes enfants de moins de 10 ans (31.2%) et des jeunes adultes de 20 à 29 ans (15.5%). Quarante-trois pour cent des Esquimaux ont entre 0 et 14 ans révolus, et l'âge moyen de l'Esquimau de sexe masculin est de 23 ans et demi. C'est dire que, pour des raisons diverses qui tiennent notamment aux conditions d'existence et d'hygiène, l'espérance de vie des Esquimaux est encore aujourd'hui fort limitée.

Selon des renseignements recueillis par la Direction des régions septentrionales du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, le taux de natalité de la population esquimaude du Nouveau-Québec et des Territoires du Nord-Ouest était ensemble, en 1963, de 62 pour 1,000 habitants. On a pu établir par ailleurs, d'après un procédé d'échantillonnage, à 55 pour 1,000 le taux de natalité propre aux Esquimaux du Nouveau-Québec.

Le taux de mortalité est également calculé pour les Esquimaux du Nouveau-Québec et les Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest par le ministère du Nord canadien. Il était de 23 pour 1,000 habitants en 1963, d'après cette source. La méthode d'échantillonnage a permis d'établir approximativement à 20 pour 1,000 le taux de mortalité parmi les seuls Esquimaux du Nouveau-Québec en 1963. S'il faut en croire un article de la revue *North* (mai-juin 1963, article de I. Norman:*"What is New in the North"*) publiée par le même ministère fédéral, le taux de mortalité infantile atteignait 193 pour 1,000 naissances en 1961 chez les Esquimaux du Nord québécois et des Territoires du Nord-Ouest.

Il ressort enfin, des chiffres établis par la Direction générale du Nouveau-Québec que l'accroissement naturel de la population esquimaude du Nord québécois fut de 35 pour 1,000 en 1963, mais les statistiques disponibles ne permettent pas de vérifier si ce taux est en progression ou en régression par rapport au passé. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ?

Tout porte à croire, d'une part, que l'amélioration des services de santé et d'hygiène au Nouveau-Québec va diminuer le taux de mortalité générale et particulièrement de mortalité infantile chez les Esquimaux; d'autre part, qu'il est possible que les changements du mode de vie, grâce au contact de plus en plus assidu des Blancs, contribuent à faire baisser, à longue échéance, le taux de natalité parmi les Esquimaux du Nord québécois, ainsi qu'on l'a constaté depuis quelques années dans un poste comme Fort-Chimo.

Tout compte fait, on peut inférer du jeu de ces facteurs contraires, que le taux d'accroissement naturel va se maintenir, sinon s'accroître dans les années à venir. Au rythme qu'il avait en 1963, soit 35 pour 1,000. la population esquimaude du Nouveau-Québec aura doublé d'ici à 1980.

# CHAPITRE V

# SANTÉ

## LES SERVICES DE SANTÉ AU NOUVEAU-QUÉBEC*

L'état de la santé va en s'améliorant au Nouveau-Québec. La tuberculose, qui y exerçait des ravages considérables voilà 15 ou 20 ans, n'a représenté qu'un faible pourcentage des décès survenus durant les quelque cinq dernières années. Mais la pneumonie y demeure encore, parmi les maladies connues, une cause importante de mortalité. Malgré des améliorations sensibles le taux de mortalité infantile reste aussi beaucoup plus élevé chez les Indiens et les Esquimaux que parmi la population blanche du Québec.

C'est le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être qui organise et dispense les services publics de santé au Nouveau-Québec où il n'existe qu'un hôpital privé installé à Fort-George par les missionnaires oblats. Le gouvernement fédéral a établi, en plus d'un tout petit hôpital à Fort-Chimo, soit un dispensaire, soit un poste médical dans la plupart des agglomérations indigènes du Nord. On trouve, ainsi, à Nouveau-Comptoir, à Fort-George, à Poste-de-la-Baleine, à Inoucdjouac et à Povungnituk un dispensaire tenu par deux infirmières. Des trois postes médicaux existant par ailleurs, seul celui de Saglouc est pourvu d'une infirmière à demeure, tandis que ceux de Wakeham et de Koartac sont desservis par les deux infirmières de Fort-Chimo, tout comme Payne et Port-Nouveau-Québec. En outre, une infirmière hygiéniste est postée dans l'Ungava, pendant les mois de juillet et d'août, pour s'occuper plus particulièrement de la population de Wakeham, de Payne, de Koartac et de Kiliniq. Il y a enfin la tournée annuelle d'une équipe médicale, composée d'un médecin et d'infirmières, qui procède dans les postes esquimaux, durant l'été, aux examens et aux soins courants, tels que la radiographie pulmonaire, les soins dentaires, la vaccination, l'hygiène maternelle et infantile.

A défaut de pouvoir soigner les cas graves dans les dispensaires ou les postes médicaux du Nord québécois, le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être se charge de transporter, dans le Sud, les patients dont l'état exige l'hospitalisation. A cet égard, les Indiens de la baie James et les Esquimaux de la côte orientale de la baie d'Hudson sont, en général, dirigés vers l'hôpital de Moose Factory (Ontario) ou à Hamilton, tandis que les Esquimaux de la baie d'Ungava sont plutôt hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Le coût des services hospitaliers que les Indiens et les Esquimaux y reçoivent est défrayé à part égale par les gouvernements d'Ottawa et de Québec, en vertu de la loi de l'assurance-hospitalisation. Il y a cependant l'exception des personnes atteintes de tuberculose ou de maladie mentale, dont les soins sont à la charge du gouvernement fédéral.

Il y a cependant un médecin, attaché à l'hôpital des missionnaires oblats de Fort-George, qui réside sur place depuis le mois de mars 1964. C'est le premier médecin qui ait accepté de s'installer dans les régions septentrionales du Québec. Mais la dispersion des postes esquimaux exigerait les services d'au moins deux autres médecins dont le rayonnement contribuerait à améliorer l'état de l'hygiène et de la santé publique ainsi qu'à combattre les épidémies. De plus, la Direction générale du Nouveau-Québec a commencé d'étudier, avec la collaboration du ministère québécois de la Santé, la possibilité de construire là-bas un hôpital d'environ 50 lits, afin de pouvoir soigner la population indienne et esquimaude du Nord québécois sans devoir l'hospitaliser hors de son milieu naturel et humain.

* Cette division a été préparée par M. J.-M. Boily, économiste à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

# CHAPITRE VI

# FAMILLE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

## MESURES DE SÉCURITÉ SOCIALE APPLIQUÉES AU NOUVEAU-QUÉBEC*

On sait que les Blancs du Nord québécois jouissent des mêmes avantages que leurs concitoyens du Sud en matière de sécurité sociale. On peut cependant se demander si les Indiens et les Esquimaux du Nouveau-Québec bénéficient des mêmes mesures sociales que les autres citoyens du Québec. Il faut répondre qu'en général, les Indiens et les Esquimaux sont éligibles à toutes les allocations de sécurité sociale qui sont versées par le gouvernement d'Ottawa comme par le gouvernement de Québec.

### 1) Mesures sociales du gouvernement fédéral

Ils ont droit ainsi, à l'instar de tous les citoyens canadiens, aux allocations de sécurité de vieillesse et aux allocations familiales qui proviennent du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être. En outre, les Indiens et les Esquimaux du Québec, comme ceux des autres régions du pays, peuvent généralement obtenir l'aide du gouvernement fédéral en cas d'indigence et de nécessité.

Le ministère du Nord canadien a, par exemple, adopté un certain nombre de mesures particulières en faveur des Esquimaux du Nouveau-Québec comme des Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit d'assistance matérielle dans le cas de besoins élémentaires comme de nourriture, de vêtements, de combustible et de logement; d'aide aux personnes vivant dans la dépendance des chefs de famille en stage de formation spécialisée; de service social et bien-être en faveur de l'enfance malheureuse pour suppléer à la négligence des parents; de services d'orientation des gens défavorisés ou des malades en vue de leur réadaptation ou de leur soin.

### 2) Mesures sociales administrées par le gouvernement du Québec

Les Indiens et les Esquimaux du Nouveau-Québec tirent également profit des mesures sociales administrées par le gouvernement du Québec, que le coût de ces allocations soit défrayé, en partie ou en totalité, par l'administration québécoise. Ils bénéficient effectivement, comme les autres citoyens du Québec, des allocations suivantes: les allocations aux aveugles et aux invalides payées conjointement par les gouvernements d'Ottawa (75%) et de Québec (25%); les allocations d'assistance-vieillesse défrayées à part égale par les gouvernements d'Ottawa et de Québec aux indigents de 65 à 69 ans; et l'aide aux mères nécessiteuses dispensée exclusivement par le gouvernement de Québec. De plus, les Indiens et les Esquimaux peuvent être bénéficiaires des allocations versées par le gouvernement québécois, en vertu de la loi de l'assistance publique, aux veuves et aux femmes célibataires de 60 à 64 ans dans le besoin, ainsi qu'aux personnes inaptes au travail pendant une période de douze mois. Tous les employés, qu'ils soient indigènes ou blancs, ont également part aux compensations des accidents de travail. Enfin les Indiens et les Esquimaux du Nouveau-Québec sont aussi éligibles aux allocations scolaires que le gouvernement du Québec verse aux étudiants de 16 et 17 ans qui fréquentent les institutions d'enseignement approuvées par l'État.

Les chiffres disponibles ne permettent pas, cependant, de faire la part des sommes versées aux Indiens et aux Esquimaux du Nord québécois au chapitre de ces mesures de sécurité sociale.

---

* Cette division a été préparée par M. J.-M. Boily, économiste à la Direction du Nouveau-Québec du ministère des Richesses naturelles.

# CHAPITRE VII

# JUSTICE ET CRIMINALITÉ

## ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LE NOUVEAU-QUÉBEC *

L'organisation de l'administration de la justice s'est faite tardivement dans le territoire du Nouveau-Québec. En effet, on peut dire que jusqu'en 1936, alors que la Gendarmerie royale du Canada ouvrait son premier détachement à Port-Harrison, sur la côte est de la baie d'Hudson, les gouvernements, tant fédéral que provincial, ne s'occupaient pas systématiquement d'administrer la justice dans ce territoire. A partir de 1936, ce sont donc les gendarmes de la Gendarmerie royale qui ont agi comme représentants de la justice dans le Nouveau-Québec et cela jusqu'en 1960, alors qu'arrivait à Poste-de-la-Baleine le premier constable de la Sûreté provinciale du Québec. Les premiers gendarmes remplissaient les fonctions de juge de paix et de façon officieuse celles de coroner, cela, pour tout le territoire du Nouveau-Québec, alors rattaché au district judiciaire de Québec. Les délits de nature civile ou criminelle étaient et sont encore au total, peu nombreux. L'un des plus célèbres fut celui du meurtre de neuf Esquimaux des Iles Belcher, en 1941, imputable à une fausse interprétation de la Bible [1].

L'administration de la justice dans le territoire du Nouveau-Québec relève maintenant du ministère du Procureur général et plus spécifiquement, depuis l'automne 1964, du district judiciaire de Hauterive. A l'exception de Schefferville. il y a actuellement dans le territoire du Nouveau-Québec, un caporal de la sûreté du Québec à Fort-Chimo, et des juges de paix et des coroners à Poste-de-la-Baleine et à Fort-Chimo. Le ministère du Procureur général, de concert avec la Direction générale du Nouveau-Québec, procède en outre actuellement à un réaménagement des règlements régissant l'administration de la justice dans le territoire du Nouveau-Québec car ces règlements, conçus pour le sud du Québec, sont parfois tout à fait inapplicables ou peu adaptés aux habitants de la partie nord du Québec.

* Cette division a été préparée par le Dr Benoit Robitaille, géographe, Directeur des recherches, Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

[1] John J. Honigman, *Social Networks in Great Whale River;* Ottawa, Musée National du Canada, bulletin no 178, 1962; page 69-71.

# CHAPITRE VIII

# INSTRUCTION

## LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DES INDIGÈNES DE L'UNGAVA*

Deux peuples, totalement différents par la langue, les traditions et le milieu écologique, se partagent le nord de la péninsule Québec-Labrador. L'Esquimau, de la famille linguistique esquimaude, et le Naskapi, de la famille algique, occupent pourtant des territoires voisins, mais leurs modes de vie divergent foncièrement. Leur art aussi s'exprime en styles sans parenté.

Sur la côte du Pacifique, la mer abonde de richesses, et les indigènes, indépendants matériellement, pouvaient faire vivre des artistes professionnels. L'est du pays, moins favorisé, ne connaît pas la même situation. Chaque famille, — entité isolée,— pourvoit laborieusement à tous ses besoins, depuis la chasse maritime, le piégeage, la fabrication des vêtements, des embarcations et des demeures, jusqu'à l'exécution d'objets dont la seule fonction est d'ordre esthétique. Une tentative de spécialisation s'ébauche actuellement à Povungnituk. Des sculpteurs et des graveurs se consacrent de plus en plus à leur art sans abandonner tout à fait la chasse traditionnelle.

### L'art dans la vie courante

La vue quotidienne des demeures, vêtements, véhicules et multiples objets familiers, a émoussé notre regard; leur caractère particulier, qui évolue suivant les impondérables de la mode, nous échappe. Cette dernière ne dérive pas toujours du caprice. Notre civilisation européo-américaine favorise l'instinct grégaire et tend à niveler les particularismes folkloriques, régionaux par définition. Les peuples primitifs, sans étroite spécialisation, s'imprègnent plus volontiers d'un style propre, à évolution très lente.

L'architecture domiciliaire tire son origine du milieu. Matériaux et conditions bioclimatiques imposent les grands traits, mais les lignes secondaires et l'ornementation, qui déterminent le style, peuvent relever de la tradition. L'Esquimau si démuni a néanmoins résolu un problème avant les civilisations évoluées d'Europe. Obligé de lutter contre le froid et la poudrerie hivernale, il a inventé la demeure de neige, en dôme, et découvert la clé de voûte, ignorée des Grecs et des Egyptiens, et que l'art roman tient des Etrusques. La forme de l'iglou de neige, habitation aérodynamique, dépend directement du matériau; celle de la tente, en coupole oblongue, découle de la violence des vents d'été. Les Naskapi, tous forestiers, préfèrent la tente conique, autrefois en peaux de caribous, rappelant celle des cousins algiques du sud, à charpente circulaire de pieux, réunis en faisceau au sommet, et lambrissée d'écorces de bouleau. Le Naskapi, toutefois, ne se limitait pas à ce genre. Contrairement au chasseur de bisons ou à l'Indien de la côte du Pacifique, le Nordique québécois n'ornementait pas ses demeures. Leur valeur artistique repose essentiellement dans la simplicité de la ligne, déterminée par les facteurs écologiques.

Le parka esquimau, si caractéristique, convient éminemment au climat. Taillé sur mesure, en forme de trapèze, ample, non resserré à la taille, il s'adapte à tous les temps. Le capuchon bordé de fourrure fait corps avec le reste du vêtement et enveloppe presque la tête. Le parka, fermé au cou, emprisonne une couche d'air chaud entre le corps et le tissu: celle-ci, plus légère, cherche uniquement à monter. Quand l'activité augmente trop la chaleur, il suffit de desserrer l'encolure ou de lever le bras, et la manche servant alors de cheminée de dégagement, une nouvelle réserve d'air frais pénètre par la base. L'anorak maternel comprend un vaste capuchon, logeant le bébé contre le corps de sa mère, et un prolongement semblable à une queue de castor. Le parka de laine ou de coton s'agrémente d'un liséré de galons multicolores; ceux en fourrure, d'insertions de la même

* Cette division a été préparée par le Dr Jacques Rousseau, m.s.r.c., du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

peau mais à teinte contrastante. L'arrivée du Blanc a provoqué des modifications. La ceinture apparaît, gênante parfois, mais si utile pendant les bourrasques. La fermeture-éclair, devenue populaire, respecte l'ancienne ligne. Quand les tissus ont remplacé la fourrure, — d'abord en été, puis en hiver, le style original a persisté, si l'on excepte le pantalon, nullement traditionnel.

Le Naskapi, cependant, a adopté la coupe européenne bien avant les tissus. La redingote blanche en peau de caribou, fréquente dans l'Ungava jusqu'à la première guerre et disparue avec la diminution effarante du cervidé, n'est qu'une copie du justaucorps français du XVIIe siècle, avec addition du capuchon de fourrure. Le veston des magasins, si peu pratique par temps froid, l'a remplacé ensuite. Heureusement que le Blanc porte maintenant volontiers un parka de type esquimau. Désormais, le Naskapi, sans rétrograder, peut se tenir au chaud, dans un vêtement qui rappelle la casaque de ses pères.

Pour la chasse maritime, la botte de loup-marin convient particulièrement; elle reste imperméable, car les Esquimaudes extraordinairement habiles, cousent dans l'épaisseur du cuir. La souplesse du mocassin en « chamois » de cervidés facilite la marche en raquettes. Le style des deux chaussures, à lui seul, souligne la disparité culturelle de ces peuplades.

Le kayak élancé, en peaux de loups-marins, déjoue la houle: son unique ouverture est scellée par le corps du navigateur. Le canot naskapi, autrefois en écorce de bouleau importée du sud, passe allègrement d'un lac à l'autre par l'étroit sentier de portage. L'esquif des Kootenay de l'ouest du Canada, ressemblant à celui de tribus Toungouses de la Sibérie, se terminait par des pointes aiguës; celui des Beothuk pouvait se fermer comme une enveloppe; mais la forme en croissant du canot algique et des autres bandes de la forêt boréale reste la plus fréquente.

L'embarcation, le vêtement et l'habitation indigènes ont apporté leur contribution originale aux paysages d'Amérique. Il faudrait aussi décrire les objets usuels pour en dégager les traits artistiques: la raquette aux variantes multiples et la tobagane du Naskapi; le kométik, la lunette à neige, le harpon, la lampe de pierre de l'Esquimau; les paniers en écorce de bouleau, grattée ou non, des Algiques, et la vannerie esquimaude en seigle de mer, ornementée de lanières de loup-marin; les colliers, les broderies de perles, et même les poupées, tous ces articles de la vie courante témoignent d'une culture autochtone, même si la vannerie esquimaude, comme on le croit, n'est pas très ancienne.

**Le dessin et la sculpture**

On ne peut affirmer, sans simplification hâtive, que le dessin et la sculpture eurent à l'origine une fonction exclusivement rituelle. Ne voit-on pas encore de nos jours chez les peuples sans écriture le dessin rester un moyen de communication entre individus séparés par la disparité des idiomes et des lieux ? Il joue alors le rôle du langage des signes, que j'ai observé entre un Esquimau et un Naskapi, lors d'une expédition dans le nord de l'Ungava. Les Esquimaux utilisent les idéogrammes pour conserver la mémoire des événements. Ils expriment des idées concrètes et ne sont jamais des symboles phonétiques, comme certains hiéroglyphes égyptiens. La communication par dessin s'avère un trait fréquent, advenant la barrière des langues. Et je me souviens de tracés sur le sable exécutés de la main alerte et sûre d'un Esquimau, illustrant des faits qu'il aurait été difficile de connaître autrement.

Si, par contre, les motifs d'écorce de bouleau grattée des Naskapi possèdent à l'occasion une valeur rituelle ou scripturale, — dans le sens étymologique du mot, — d'autres ne remplissent qu'une fonction esthétique. Ainsi des enluminures et une partie de leur art figuratif.

Les médiums d'expression diffèrent chez les Esquimaux et les Naskapi. Les premiers employaient le tatouage en lignes continues ou pointillées, surtout autour de la bouche. Cette coquetterie indélébile, au noir de fumée, se trouvait encore chez les vieilles ungaviennes vers 1947. La pratique est maintenant disparue. Le Naskapi ne semble pas avoir recouru à cette technique décorative, mais les ancêtres s'enduisaient volontiers la figure de suie et d'ocre.

L'ivoire, l'os et une pierre molle, la stéatite, la peau de phoque, constituent les principaux substrats d'expression des Esquimaux. Ils gravaient sur la dent de morse des dessins très enlevés décrivant des scènes quotidiennes, en plusieurs épisodes, parfois humoristiques. J'ai trouvé des exemples de cet art dans le nord de Québec avant 1950. L'os de cétacés et la stéatite ont également servi pour la gravure primitive. Les dessins schématiques rappellent les graffiti des cavernes d'Europe ou l'art rupestre de l'Afrique et de l'Australie. N'y voyons pas une communauté d'origine, mais seulement une affinité psychologique et un palier de civilisation correspondant. N'étaient des animaux spécifiques et à l'occasion un iglou ou un kométik, on croirait voir des dessins du Tassili.

La femme, à qui incombe le traitement des peaux, excelle dans le découpage. Le cuir de loup-marin, après quelques jours dans l'eau, se gratte facilement et, débarrassé de son épiderme, devient blanc. Les appliqués, blanc sur noir ou l'inverse, s'utilisent comme modèles miniatures, en couture, ou comme pièces décoratives. Cette forme d'art existait encore récemment. Au Groënland, on produit des mosaïques multicolores de cuir, groupant des éléments minuscules. Dans le nord du

Québec la technique diffère. Les sacs et les parkas comportent les insertions de bandes ou de silhouettes animales. Le contraste provient de la teinte variée des pelages.

Les Esquimaux sculptent l'ivoire depuis des époques très reculées. Les petites pièces, tirées des défenses de morses, représentaient des hommes habituellement dans une attitude figée, des animaux, des kayaks, des attelages. Le dernier sculpteur réputé travaillant l'ivoire mourut à Sugluk il y a une vingtaine d'années. Personne n'a pris la relève, parce que le matériau, plus rare, devait être réservé à la fabrication des têtes de harpon, et non faute d'artistes. L'ancien commerce esquimau, très limité, pouvait s'accomoder d'une faible production, ce qui n'est plus le cas.

La stéatite abondante,— nommée parfois saponite,— (anglais soapstone), se travaille à la lime et au couteau. Un artisan habile la manie comme l'argile plastique. La serpentine se prête moins aux détails. Une pierre de la dureté du granit a servi exceptionnellement et je n'en connais qu'une pièce. Les Esquimaux, depuis toujours, fabriquaient des lampes en stéatite, dans lesquelles brûlait de l'huile de mammifères marins, alimentant des touffes absorbantes de linaigrettes. Cette pierre servait aussi depuis longtemps à la fabrication de statuettes, mais les sépultures, semble-t-il, en renferment peu. Le matériau, très friable, ne résiste guère aux chocs. L'indigène d'ailleurs ne possède aucune étagère bibelots. Jusqu'aux environs de 1950, les sculptures de pierre de l'Ungava, toujours minuscules, décoraient surtout le couvercle des paniers de seigle de mer.

En juillet 1948, parvenus à la source de la Kogaluk, l'heure était venue de nous séparer de Koperkaoluk, associé au portage depuis Povungnituk. Deux semaines de salaire, en espèces sonnantes, d'abondantes provisions, le voilà riche! Il peut remiser quelque temps kayak et harpon et songer aux loisirs. Il s'amuse à sculpter des pièces d'une allure extraordinaire. Cette même année, sous l'impulsion de James Houston, d'autres sculpteurs, doués à des degrés divers, s'essaient à animer la pierre tendre. Premier sculpteur de grande classe dans le commerce artisanal des régions nordiques du Québec, Koperkaoluk a été suivi à Povungnituk par d'autres artistes de talent au style personnel, notamment, Levi Kumaluk, Sheeguapik, Alashuak, Aïsah, Abraham, Allie Awp, Syoolie, Kilotak, Isapik et Inukpak.

Le marché a réclamé des sculptures de plus en plus grandes, ce qui a parfois modifié légèrement leur facture. Les pièces articulées, permettant des poses variées, trop fragiles pour le commerce, ont disparu depuis quelques années.

On accuse l'art esquimau de décadence. L'abondante production nous égare. Il reste encore des sculpteurs naïfs, des créateurs, mais ils font exception, comme dans notre civilisation. La masse esquimaude, non dénuée de talent, se contente d'une production artisanale où les mêmes sujets se répètent sans beaucoup de variation. Le succès d'une pièce incite à la copie et l'on pense à maints artistes européens et américains qui n'ont pas boudé le procédé. Le primitivisme des premiers était spontané, non l'objet d'une recherche. En perfectionnant leur technique d'exécution, ils produisent davantage, au détriment sans doute de la naïveté première. Nous ne pouvons plus juger leur sculpture en vrac et la qualifier d'un mot. Il faut désormais considérer nommément chaque artiste comme dans l'art évolué des Blancs.

La gravure fit son apparition en 1961 dans le nord du Québec. Contrairement à la sculpture elle marque un apport étranger. Faut-il s'en scandaliser? L'indigène, comme tout homme, évolue constamment. Habitué à manipuler la pierre, l'Esquimau l'utilisait à l'occasion pour de simples pétroglyphes. Il ne lui restait qu'à découvrir le transfert sur papier des surfaces encrées. Viktor Tinkl, originaire de Tchékoslovaquie, devint le guide éclairé des graveurs et se garda scrupuleusement de toute ingérence artistique. Celui qui connaît la sculpture de la région, où se risquait autrefois à peine un visiteur par année, retrouve dans la gravure actuelle une filiation authentique, une facture qui ne puise pas servilement aux sources étrangères. Et les styles, même apparentés, sont néanmoins individuels. Voyons, par exemple, les oeuvres de Juanisialu, Talirunili, Sajuili Arpatu, Dividiaeuk, Kuananaapi, Leah Kumaluk, Kuanana et les autres. Les dessins de Talirunili sont de la même veine que la gravure sur ivoire ou les pétroglyphes. Leah Kumaluk rappelle les découpages de peaux de phoque. Quant à Juanisialu, qui connait la perspective, sa gravure évoque l'ancienne sculpture animée.

Figuratif dans l'ensemble, l'art esquimau illustre des scènes familières, des personnages, la faune, parfois des animaux mythiques. Quelques traits rapides racontent des légendes. La sculpture devient le déploiement, en trois dimensions, de l'idéogramme primitif. De végétaux, à peu près pas: cet individu évolue dans la toundra sans arbres. Tout au plus, devine-t-on parfois des saules ou des bouleaux arbustifs. Josie Papi, toutefois, ornemente d'herbages la plupart de ses sculptures.

En dehors des parures vestimentaires, les rares éléments non figuratifs se ramènent à des parallèles et, en Alaska surtout, à des cercles. Le dessin, naïf, est presque toujours dépourvu de perspective. L'exemple de Juanisialu laisse présager toutefois une évolution à l'encontre de la tradition. La composition échappe à nos normes. Des morceaux de pierre gravée, des appliqués de peau de phoque représentent la terre vue par des oiseaux: quelques caribous et des ours pêle-mêle, tous de profil. Des sculptures de chasseurs à l'affût montrent sous la glace enneigée la faune sous-

marine. Une même pièce présente parfois la synthèse d'opérations successives.

Un jugement fréquent veut que l'Esquimau soit plus intelligent que le Naskapi, parce que souriant. Une étude des Amérindiens nous apprend que leur discrétion native les retient d'étaler leurs sentiments devant des étrangers: ils se cachent sous des masques différents. La fréquentation du Naskapi le révèle volontiers jovial, dès qu'il nous sent intégrés à sa vie quotidienne. Néanmoins, il se consacre beaucoup moins à l'art que l'Esquimau. La chasse maritime suppose de longues périodes d'attente, pendant lesquelles la mer se refuse à la navigation. La forêt boréale, plus parcimonieuse que l'océan, exige l'affût constant, d'où l'absence de loisirs pour la création.

L'art naskapi consiste en tracés,— plutôt des enluminures,— sur la partie recourbée des tobaganes, le plat des tambours, les outils et les ustensiles,— grattoirs d'os, cuillers de bois, pelles à glace, etc. Les fourneaux de pipes d'argilite se couvrent de motifs décoratifs; de même les paniers d'écorce de bouleau, plus rares qu'au sud, faute d'arbres. Nos indigènes de l'Ungava boisé n'ont pas imaginé une vannerie de rubans d'écorce, comme les peuples nordiques de Russie et de Finlande, où le bouleau noueux ne fournit pas de grands feuillets intacts. L'art de ces indigènes se ramène surtout à l'ornementation d'objets d'usage quotidien, mais admet néanmoins des pièces sans fonction utilitaire; ainsi des plaquettes d'argilite gravées.

Le dessin de toutes les peuplades algiques,— dont les Naskapi,— consiste avant tout en motifs géométriques où se déroule constamment la double courbe. Cet élément symétrique rappelle l'image dédoublée par le miroir. Les fleurs brodées ou perlées sur les mocassins et autres vêtements de « chamois », sans aucun réalisme, sont tirées de l'imagination. On a prétendu qu'il s'agissait d'une influence des Ursulines. Peut-être! Je l'ai cru moi-même avant de visiter des musées de Russie qui renferment de nombreuses pièces, étroitement apparentées, provenant de tribus asiatiques. Le wampum à gros grains ne se prêtait sûrement pas à des travaux de cette finesse; mais le poil de porc-épic, utilisé avant les perles européennes, le pouvait. La broderie de poils de porc-épic reste un art algique important et ancien. Déjà, Jacques Cartier en a observé en 1535 sur le bandeau du chef des Hurons-Iroquois d'Hochelaga.

Des silhouettes d'animaux et des plantes ornaient la vannerie d'écorce de bouleau grattée. La sculpture, peu fréquente, consistait en pièces de bois taillées à la hache Une telle statue élevée par des Mistassins à distance du poste, vers 1950, présentait des attributs phalliques non équivoques et laisserait supposer un rite inconnu.

La faible production artistique du Naskapi n'indique pas nécessairement une absence de talent. Témoin ce tamtam reproduit dans le présent ouvrage. On décore ordinairement les tambours de dessins géométriques simples. Un Blanc aurait commandé ce spécimen, mais sans suggérer quoi que ce soit. Le dessin resterait donc une authentique expression naskapi.

**La littérature**

Le cinéma et la radio ont créé de toutes pièces un langage amérindien stéréotypé. Ni dans le sud-ouest des États-Unis, ni au Canada, les indigènes ne s'expriment par brèves onomatopées ou en un langage surabondant de comparaisons. Sans doute, le primitif puise-t-il son inspiration dans un milieu, si peu familier à notre monde artificiel et déraciné, que le moindre récit où coule un peu de sève, nous paraît poétique. Toutefois, le langage prêté à l'Amérindien moyen abuse de l'image.

Partie intégrante de la formation écologique, l'indigène découvre des phénomènes, des aspects, qui nous restent étrangers. Il libère à son insu, la poésie latente de l'objet et ne la crée pas de toutes pièces. Les archives folkloriques ne renferment que des bribes de la littérature nordique du Québec, entièrement d'expression orale. Celle de nos Esquimaux, relevée de façon fragmentaire, groupe des récits sur l'origine du peuple, la venue des Européens, la genèse des animaux et des astres, et des histoires d'ordre moral ou psychologique. Narrations réalistes, peu imagées et pauvres en dialogues. Toutefois, les pièces groënlandaises présentées par William Thalbitzer [1] possèdent une élévation poétique que l'on a peut-être connue dans l'Ungava, mais les chants esquimaux et naskapi n'y ont fait l'objet d'aucun relevé. Certains ont peut-être survécu qui attendent la cueillette [2].

La littérature orale des Naskapi comprend des fables où la faune singulièrement humanisée s'apparente néanmoins aux prototypes. Les bêtes sont habitées par des esprits. Des espèces différentes frayent ensemble, se marient à l'occasion, élèvent une famille. Des mythes expliquent l'origine de traits de l'anatomie animale. Enfin, des récits d'aventure, non de surhommes, mais d'êtres faméliques, rappellent les tribulations du chasseur.

Contes riches en dialogues animés, fruit d'une imagination débridée, ils semblent n'obéir à aucun plan défini et se terminent ex abrupto. Ils suivent le rythme psychologique de l'auditoire, différent du nôtre. D'ailleurs, si le récit,— propriété exclusive d'une famille,— est déjà connu,

[1] THALBITZER, William. *Légendes et chants esquimaux du Groënland*. Paris (Librairie Ernest Leroux), 188 pp., 1929.
[2] Depuis la rédaction de ce texte, j'ai relevé au magnétophone, à Povugnituk, un chant de Davidialuk.

tous feindront de l'ignorer. Avant nous, les Algiques possédaient le droit d'auteur et le respectaient.

**Musique et danse**

La musique des Esquimaux nous est connue par des rares disques. Nous ne savons rien de l'art musical des Naskapi, sauf une description très sommaire d'un festival auquel assistait l'ethnologue Turner, à Fort-Chimo, à la fin du siècle dernier [3]. Le bagage primitif consistait en chants scandés par le tambour et en danses accompagnées de chants et de tamtam.

Le tambour esquimau, toujours simple, consiste en un grand cerceau, sur lequel on a tendu une peau verte. La percussion se fait sur le cercle, non sur le plat. J'ignore s'il en existe encore dans l'Ungava: mes recherches sont restées vaines. Le tambour naskapi, à une ou deux faces, de 22 à 26 pouces de diamètre, consiste en un cerceau mince de deux ou trois pouces de large, en bois d'épinette. Une babiche de nerf placée diamétralement devant le parchemin tendu retient des fragments d'os, de bois ou de plumes. Lorsqu'on frappe sur le plat, les menus percuteurs produisent un son secondaire: c'est l'âme du son qui chante. Techniquement, les tambours esquimaux et naskapi sont des instruments bien différents. Avant tout rituels, ils risquent de disparaître, à moins qu'une acculturation adéquate ne leur accorde droit de cité dans la liturgie chrétienne.

Egalement un ancien instrument rituel, le hochet s'est désacralisé en un jouet d'enfant. Barillet plat, de deux ou trois pouces de diamètre et enveloppé de parchemin, il renferme des cailloux ou du plomb de chasse. Le manche en épinette fait corps avec la paroi circulaire.

Hommes et femmes, chez les Naskapi, dansent séparément, sans même se tenir la main. L'homme marche en chantant, levant un peu les pieds et tapant du talon; les femmes se penchent légèrement à gauche et à droite, immobiles ou presque. On les croirait rivées au sol.

Les gérants écossais des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont introduit l'accordéon, le violon, la gigue et la musique de leur pays. Les Esquimaux utilisent les instruments précités, et la « danse carrée » des Ecossais a probablement détrôné les danses autochtones.

L'art aborigène du Nouveau-Québec recèle des valeurs qu'il serait grand dommage de laisser perdre. Celui de la côte du Pacifique pénètre dans la culture nationale. Le parka a gagné le marché, mais c'est bien peu. Les Ojibway de l'Ontario comptent un artiste de grande classe, Norval Morrisseau. Sa peinture emprunte les techniques européennes, mais s'inspire du milieu culturel algique.

La vie culturelle des Amérindiens, vaguement stationnaire depuis des millénaires, s'est modifiée brusquement aux premiers contacts étrangers. Depuis, elle subit une acculturation constante, mais imperceptible. Le dernier quart de siècle, toutefois, a vu une transformation tellement accélérée des modes de vie qu'on doit prévoir à brève échéance l'anéantissement des valeurs ancestrales. La littérature autochtone disparaîtra fatalement si l'on compte uniquement sur les indigènes, brisés dans l'affrontement intérieur des deux cultures. Tout sombrera dans l'oubli si l'on n'entreprend pas immédiatement une cueillette systématique pour constituer des archives de folklore et de linguistique. Nos descendants jugeront sévèrement cette incurie incompréhensible: on protège bien le gibier en voie de disparition! La culture canadienne-française y trouverait une source d'enrichissement.

Avec l'Exposition coloniale de Paris, l'art africain est entré de plein pied dans l'art moderne. Aidés d'un instructeur, les Esquimaux et Povungnituk ont transposé à la gravure leur style propre. Celui-ci évoluera comme toute chose vivante, mais il retiendra un peu de sa facture. La littérature orale et la musique, par contre, sont définitivement compromises si leur inventaire ne débute pas immédiatement, et pour être fécond, il doit de toute nécessité respecter les normes de la technique ethnologique.

---

[3] TURNER, Lucien M. *Ethnology of the Ungava district, Hudson bay territory*. Eleventh annual report, U.S. Bureau of Ethnology, 1889-90, pp. 159-350.

# CHAPITRE IX

# LA RECHERCHE AU NOUVEAU-QUÉBEC

## RECHERCHE GOUVERNEMENTALE AU NOUVEAU-QUÉBEC*

Il y avait à peine un an que le territoire de l'Ungava était rattaché au Québec, en vertu de la « loi de l'extension des frontières de Québec, 1912 », quand le bureau des mines de Québec publia, en 1913, sous l'égide du ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, une compilation géologique intitulée: « Extraits de rapports sur le district d'Ungava, récemment annexé à la province de Québec et constituant le Nouveau-Québec ».

C'était le premier signe d'intérêt que le gouvernement du Québec manifestait pour son territoire du Nord en faisant le point des connaissances acquises sur l'Ungava. Il fallut ensuite attendre 35 ans avant de voir des ministères québécois liés eux-mêmes à la recherche au Nouveau-Québec. Le ministère des Mines contribua, en effet, à des expéditions scientifiques menées, l'une en 1947 par la rivière George vers la baie d'Ungava et l'autre en 1948 entre la baie d'Ungava et la baie d'Hudson par les rivières Payne et Kogaluk. On retrouvait de même un géologue du ministère des Mines parmi les membres d'une expédition conduite sur la côte orientale de la baie d'Ungava en 1951.

L'année 1951 marqua d'ailleurs le début des recherches géologiques que le ministère des Mines a sans cesse poursuivies depuis lors au Nouveau-Québec. D'abord limitées en 1951 et 1952 à la visite des travaux des sociétés minières et à la collection des renseignements géologiques à l'Ouest et au Sud de la baie d'Ungava, les expéditions des géologues québécois ont conduit, à compter de 1953, à faire la cartographie de certaines régions du Nouveau-Québec comme celles du cap Smith, de la « fosse » du Labrador et d'Inoucdjouac. Des équipes géologiques ont plus récemment étudié, en outre, les formations ferrifères dans la région de Poste-de-la-Baleine, ainsi que les formations ferrifères et les zones minéralisées en cuivre près du lac Otelnuk, à quelque 120 milles au nord de Schefferville.

De son côté, la Commission des eaux courantes entreprit, en 1948, l'étude des rivières Caniapiscau et Koksoak, tributaires de la baie d'Ungava. Interrompus en 1950, les levés de rivière ont été repris dans le Nord québécois et poursuivis jusqu'en 1960 par une société d'ingénieurs-conseil pour le compte du ministère des Ressources hydrauliques. Pendant ce temps, l'étude des cours d'eau était étendue à des rivières tributaires de la baie James et de la baie d'Hudson. Enfin, depuis 1961, les services hydrologiques du ministère des Richesses naturelles poursuivent eux-mêmes les recherches de façon systématique en vue de recueillir les données fondamentales sur les cours d'eau du Nouveau-Québec. A ces travaux collaborent les services de météorologie, d'hydrométrie et d'hydrographie dont les stations et les équipes rayonnent maintenant dans tout le Nord québécois.

Ainsi, les ministères du gouvernement du Québec ont essentiellement dirigé leurs recherches au Nouveau-Québec, vers la connaissance des ressources naturelles, soit minéralogiques, soit hydrauliques, du territoire. Ce n'est que depuis la formation de la direction générale du Nouveau-Québec, en 1963, qu'un nouveau secteur de recherches gouvernementales a abordé, cette fois, l'aspect géographique et humain du Nouveau-Québec. Pareille préoccupation est née de la nécessité, car il était bien évident que le gouvernement du Québec ne pouvait prolonger sa présence par son action administrative jusqu'au détroit d'Hudson, sans s'appuyer sur une connaissance

* Cette division a été préparée par le Dr Benoît Robitaille, directeur des recherches à la Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

circonstanciée des ressources et des habitants des diverses régions du Nouveau-Québec. Tracer les voies de l'action gouvernementale, tel est précisément le rôle du service des recherches constitué à l'intérieur de la direction générale du Nouveau-Québec.

Qui saurait dire, en effet, s'il faut favoriser la pratique des occupations traditionnelles ou l'initiation à tels ou tels nouveaux métiers parmi les aborigènes du Nord, sans bien connaître les ressources locales ou régionales de même que les aptitudes ou les coutumes des autochtones? Aucune initiative concrète ne peut être prise judicieusement — qu'il s'agisse de méthode d'enseignement aux Esquimaux, de l'établissement d'une société coopérative dans un poste, de la concession de permis de chasse et de pêche, du déménagement d'un village d'indigènes ou de l'emplacement d'un terrain d'atterrissage — sans le recours à des études détaillées qui tiennent compte des facteurs sociologiques, économiques et techniques.

C'est dans ces voies et cet esprit que le service des recherches de la direction du Nouveau-Québec a fait porter ses efforts en 1963 et 1964. Il a travaillé essentiellement à recueillir les renseignements et la documentation nécessaires à l'orientation de l'action administrative, à brève comme à longue échéance, dans le Nord québécois. Il a collaboré, par exemple, avec le service du génie de la direction du Nouveau-Québec, pour déterminer l'emplacement propice à l'établissement d'un village modèle dans une région économique favorable à la vie esquimaude. Il a, en outre, mené plusieurs enquêtes et études d'ordre divers, dont voici quelques titres: inventaire du potentiel économique de la région côtière d'Inoucdjouac et de Poste-de-la-Baleine; inventaire préliminaire des ressources de la région de Wakeham — Koartak; étude des lieux propices à la construction d'un terrain d'atterrissage à Inoucdjouac et à la baie aux Feuilles; monographie du poste de Fort-George; enquête géographique sur la région de Povungnituk; recherche sur la concession des territoires de pêche au Nouveau-Québec, inventaire des terres occupées par des organismes, sociétés ou particuliers d'origine autre qu'esquimaude.

D'autres sujets de recherches ont eu trait plus particulièrement à la langue ou à la culture esquimaude. Ainsi, le service de recherches s'est occupé de faire transcrire la grammaire esquimaude du Père Schneider, o.m.i., en vue de la faire publier sous peu. Il a commandé à deux employés postés dans le Nord, la préparation d'un lexique esquimau-français et français-esquimau pour les besoins des Blancs comme des Esquimaux. Il a aussi conduit auprès des Esquimaux, en collaboration avec la Commission de Géographie du Québec, une enquête toponymique sur les noms géographiques esquimaux qui n'apparaissent pas sur les cartes, ainsi que sur leur orthographe. Il a de même recueilli sur bande magnétique les propos d'un missionnaire, attaché à des postes du détroit d'Hudson depuis un quart de siècle, sur le milieu physique et humain de cette région. Il a fait également enregistrer des leçons d'esquimau pour aider les fonctionnaires qu'on destine aux postes esquimaux à se familiariser avec la langue de la population autochtone. A l'intention des mêmes fonctionnaires, des cours d'initiation au Nouveau-Québec et à la langue esquimaude ont été organisés au siège de la direction du Nouveau-Québec par les soins du service de recherches.

Bref, tout en entreprenant des études ou des enquêtes originales, le service de recherches tâche également de tirer parti de toute source de renseignements ou de documentation valable sur le Nouveau-Québec et ses habitants pour l'orientation de l'action administrative. C'est à cette fin qu'il s'est mis notamment à traduire le rapport de la Commission danoise d'études sur les Esquimaux du Groënland, et qu'il a commencé de constituer un fond de documentation bibliographique, cartographique et photographique sur le Nord en général et le Nouveau-Québec en particulier.

Mais, d'ores et déjà, la voie est ouverte dans l'administration à un type de recherches appliquées qui guideront les autorités gouvernementales dans l'élaboration de tout plan de développement du Nord, qu'il faudra bien accorder avec les objectifs d'une politique d'ensemble à l'endroit des aborigènes.

## LE CENTRE D'ÉTUDES NORDIQUES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL*

Comme tel, c'est depuis 1961 qu'existe cet institut de recherches multi-disciplinaires consacré à l'étude du Nord de la Péninsule du Québec-Labrador; il est né d'une volonté commune de l'Université Laval et du nouveau Ministère des Richesses naturelles. Ce centre était l'aboutissement de longues recherches et démarches des géographes universitaires.

### 1. Historique

Sans remonter aussi loin que la fondation du Séminaire de Québec dont les services d'enseignement devaient être au bénéfice des enfants indigènes, soulignons que l'Université Laval possède une longue tradition traduisant un certain intérêt pour le Nord. Nous nous en tiendrons à la

* Cette division a été préparée par le Dr Louis-Edmond Hamelin, directeur-fondateur du Centre d'Etudes Nordiques et professeur de géographie à l'Université Laval.

période postérieure à 1940. Voici d'abord une revue très brève de divers événements nordiques qui ont précédé l'institutionalisation du Centre d'Etudes Nordiques (CEN).

## A. 1940-1960

A l'occasion de la Deuxième Guerre, la « découverte » du Canada arctique et l'établissement progressif d'inventaires des richesses naturelles créaient un climat favorable aux affaires du Nord. En 1944, M. Jacques Rousseau commençait ses études sur Mistassini. En 1945, l'on annonçait tant au Canada anglais qu'aux Etats-Unis la fondation de l'*Arctic Institute of North America*. L'année suivante, ouvrait à Barrow l'*Arctic Research Laboratory*. Au cours de ces années, MM. les botanistes Lepage et Dutilly de même que le géographe Pierre Dagenais traversaient l'Ungava. En 1946, le Gouvernement présentait l'importante loi du Développement minier du Nouveau-Québec. A partir de 1947, l'Université McGill a assuré un certain enseignement spécialisé sur le Nord américain. La même année, M. Jacques Rousseau commençait ses explorations le long de rivières de l'Ungava arctique. En 1947-1948, des chercheurs scandinaves prolongeant les études classiques de Tanner continuaient l'exploration du Labrador central. En 1948, le gouvernement provincial décidait de dresser un inventaire des richesses naturelles du Nouveau-Québec. Au cours de l'hiver 1949-1950, MM. Jacques Rousseau, directeur du Jardin botanique de Montréal et René Pomerleau, directeur du Laboratoire provincial de Pathologie forestière proposaient l'organisation d'une Réserve scientifique aux Monts Otish.

Parallèlement à ce qui se faisait ailleurs, l'Université Laval, elle aussi, s'intéressait au Nord. Ses géologues et ses arpenteurs participaient activement à l'inventaire minier et à l'établissement de points-repères. Vers 1945, aux Archives de Folklore, M. Marius Barbeau assurait un enseignement sur les Indiens. En ce qui nous concerne, c'est au cours des étés 1947-48 que nous avons commencé à étudier le monde nordique et à voyager au Nord du Québec habité. Pendant l'année académique 1948-1949, le nouvel Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval avait organisé une série de leçons sur l'Ungava grâce à la collaboration de MM. Jacques Rousseau, botaniste, Faessler et P. E. Auger, géologues, Del Perugia, Jean Michéa et autres. Au cours de l'année suivante, soit en 1949-1950, M. Pierre Biays donnera également à l'Institut de Géographie une série de cours sur les pays scandinaves. A partir de 1952, nous avons présenté chaque année plusieurs conférences publiques sur la Péninsule du Québec-Labrador. En 1953, la « section » géographie de l'Université commençait à publier sur le Nord et elle n'a pas tari depuis [1]. A Laval, les géologues, les arpenteurs, les forestiers et les géographes n'étaient pas les seuls à bouger; signalons au moins les recherches faites à la Faculté de Médecine où, vers 1951, M. L.-P. Dugal et ses collègues étudiaient en laboratoire l'acclimatation des animaux au froid.

Quelques années plus tard, un premier pas vers une certaine intégration des recherches nordiques à l'Université Laval sera tenté. C'est en 1954, en effet, que naissait l'idée même d'une station arctique dans l'Ungava. Les circonstances étaient de nouveau favorables. Le Canada, prenant de plus en plus conscience de son empire septentrional, venait de fonder le Ministère fédéral des Affaires du Nord. En juillet 1954, débutait l'exploitation minière du centre de la Péninsule du Québec-Labrador; la même année, l'Université McGill ouvrait dans le Moyen Nord une station de recherches, précisément à Schefferville, située à cheval sur les frontières « 1927 » de Québec-Terreneuve. L'*Arctic Institute of North America* venait de mettre en chantier une mise au point sur les recherches arctiques et subarctiques en Amérique du Nord. En 1955, la Commission Géologique du Canada commençait dans les îles arctiques la réalisation de l'Opération Franklin. De son côté, le Service Provincial de Géographie du Ministère de l'Industrie et du Commerce publiait une *Bibliographie sur le Nouveau-Québec*. Il était alors question d'entreprendre l'exploitation de gîtes miniers le long de la Baie d'Ungava. Le Département des Ressources hydrauliques du Québec patronnait un relevé hydrologique de certains cours d'eau du versant du Détroit d'Hudson. Au cours de l'hiver 1954-1955, à la suite de pourparlers entre des représentants de compagnies privées, de l'Evêque Oblat du Labrador, de l'Université Laval et du Gouvernement provincial, il fut décidé que nous retournerions dans l'Ungava-Labrador en qualité d'observateur relativement à l'organisation d'un poste éventuel de l'Université Laval dans le Nord. A notre retour, nous avons rédigé un mémoire [2]. Malheureusement, faute de fonds, malgré l'appui moral de nombreux chercheurs tant de Montréal que de Québec, ce premier projet n'a pas dépassé le stade des discussions à la Chambre des Députés de la Province en février 1956. Tout n'avait pas été perdu. Au cours des années précédentes, l'idée même d'un Centre avait fait son chemin; plus nombreuses avaient été les adhésions à un projet de ce genre. Les Québécois du Sud prenaient de plus en plus conscience de la très faible intégration de l'Ungava à la culture et à l'économie du Québec méridional. Le nombre absolu des chercheurs canadiens-français s'était accru. Des thèses et des travaux en français sur le Nord commençaient à paraître. Vers 1956, la télévision a présenté une série d'émissions sur le Nord du Québec. Une certaine expérience tant

---

[1] Louis-Edmond HAMELIN et Aline BUSSIÈRES. *Répertoire des travaux sur le Nord au Centre d'Etudes Nordiques et à l'Institut de Géographie de l'Université Laval, Québec, 1953-1964*. Travaux Divers, no 8, Centre d'Etudes Nordiques, Québec, 1965, 35 pages. L'ensemble de ces travaux représentent plus de 6,000 pages.

[2] *Pour un centre de recherches d'expression française dans l'Ungava*. Publié notamment dans l'Action Nationale, Montréal, XLV, no 7, mars 1956, pp. 596-612, 1 c.

scientifique qu'administrative avait été acquise auprès d'autres organismes de recherches nordiques. Le Québec était mieux préparé que jamais à organiser un centre de recherches nordiques d'expression française.

En 1959, l'idée d'un tel centre, appuyée par une certaine campagne de presse, fut systématiquement reprise. En décembre 1960, à la suite d'entrevues avec des personnes autorisées, nous avons rédigé un second mémoire [3] que Mgr L.-A. Vachon, recteur, a bien voulu officiellement présenter aux ministre et sous-ministre des Richesses naturelles, MM. René Lévesque et P.-E. Auger; ceux-ci ont accepté le principe d'une subvention généreuse.

Pendant que ces démarches étaient entreprises, deux autres universités canadiennes annonçaient leur intention d'ouvrir un *Boreal Institute* en Alberta et un *Institute for Northern Studies* en Saskatchewan. De son côté, le Gouvernement fédéral s'était engagé dans le vaste projet d'études de la Plateforme continentale arctique. Pour sa part, la Direction de la Géographie à Ottawa intensifiait ses recherches dans le Grand Nord. En 1960, le groupe Jacobsen-McGill emmenait vingt-sept spécialistes à l'île Axel-Heiberg. En 1961, M. Michel Brochu agitait la question de la toponymie de l'Ungava. L'année suivante, la conférence: Les Ressources et notre avenir présentera plusieurs textes se rapportant au Nord dont l'un sur les recherches. Les études nordiques allaient donc en s'accentuant au Canada.

## B. 1961-1965

En avril 1961, l'Université Laval fondait son Centre d'Etudes Nordiques dont les premières destinées étaient confiées à nous-même alors que nous étions directeur de l'Institut de Géographie. « Le Centre accueille les chercheurs de toutes les disciplines pouvant contribuer à la connaissance et à la mise en valeur des régions septentrionales de la Province de Québec », lit-on dans les documents de la constitution. De son côté, le Gouvernement provincial passait le 2 août de la même année un arrêté ministériel suivant lequel une première subvention était versée au CEN. Cette assistance gouvernementale était et reste indispensable à la naissance et à la vie de l'organisme.

Ainsi, à partir de 1961, deux types de recherches nordiques seront intimement liés à l'Université Laval. A côté des études proprement géographiques qui continuent à l'Institut de Géographie comme tel, s'organisent, au Centre voisin d'Etudes Nordiques, des recherches multidisciplinaires. Voici une revue très brève des principaux évènements annuels de ce Centre [4].

**1961.** Dès la fondation du CEN, les recherches sont entreprises. Par ailleurs, l'un de nos collègues qui venait d'entrer à l'Institut de Géographie, M. Benoît Robitaille, obtient une subvention du Conseil national de Recherches d'Ottawa en vue d'une « mission géomorphologique » au Détroit d'Hudson. Le 20 novembre, le nouveau Conseil de Direction du CEN consacre sa première réunion à l'étude de la structure et de la programmation de l'organisme. Le Docteur Robert Bergeron, chef de l'Exploration géologique dans l'administration provinciale est élu secrétaire du CEN. L'Université Laval commence à constituer un fonds de documentation nordique. Grâce à l'obligeance du Ministère des Richesses naturelles, les chercheurs peuvent bénéficier de certains services au « village » du Ministère à Fort-Chimo.

**1962.** Le CEN emménage dans ses propres locaux situés dans l'édifice des Sciences appliquées. Il s'assure de la rentrée, comme titulaire de recherches, de M. Jacques Rousseau, ex-directeur du Jardin Botanique de Montréal, alors professeur au Centre d'Etudes Arctiques de Paris. Le CEN engage ses premiers assistants de recherches. Le CEN confie à M. M.-A. Tremblay, agronome et anthropologue, professeur à la Faculté des Sciences sociales, la présidence de l'important comité des candidatures. Au cours de l'année, pas moins de vingt recherches sont entreprises par les boursiers du CEN. Environ le tiers de ceux-ci bénéficieront, à Fort-Chimo, de la Station « A », édifice aimablement prêté par le Ministère des Richesses naturelles. Les premières thèses de maîtrise, financièrement et académiquement aidées, sont présentées. Environ 1,000 pages de rapport manuscrit de recherches entrent dans les archives scientifiques du CEN.

**1963.** Au cours de l'année suivante, « cinquante personnes, comprenant surtout des chercheurs, ont travaillé à réaliser nos objectifs », avons-nous écrit dans le Rapport annuel. Certaines recherches dépassent le cadre spatial du Québec; des études sont entreprises dans les Territoires du Nord-Ouest, le long du Labrador côtier et dans des bibliothèques polaires européennes. Le CEN améliore son organisation; l'on ajoute un comité d'édition dont la présidence est confiée à la main experte de M. Fernand Grenier, directeur de l'Institut de Géographie. Les Presses de l'Université Laval ouvrent une première collection nordique intitulée: *Travaux et Documents*. Le CEN publie son premier ouvrage qui sera remarqué tant au Canada qu'en Europe; il s'agit

---

[3] *Pour un centre nordique*. Mémoire présenté au Gouvernement de la Province de Québec au nom de l'Université Laval. Québec, décembre 1960, 34 pages.

[4] Etablie à partir des *Rapports* annuels du Centre d'Etudes Nordiques; no 1, 1961, 13 pages; no 2, 1962, 41 pages; no 3, 1963, 25 pages, 1 c. Le rapport no 4 est rédigé par M. Robert Bergeron, alors directeur intérimaire du CEN.

de la thèse de Me Henri Dorion sur l'épineux problème de la *Frontière Québec-Terreneuve* [5]. En juin, grâce à M. Marcel Trudel, historien, le CEN expose aux congrès des Sociétés savantes du Canada, une forte collection de reproductions de cartes anciennes de la Péninsule du Québec-Labrador. Le CEN participe au congrès arctique de Montréal.

**1964.** Le CEN multiplie ses activités dans tous les domaines. Plus de chercheurs se rendent sur le terrain. Le CEN emménage dans de nouveaux locaux, plus vastes, dans le nouvel édifice des Sciences humaines. Du côté des éditions, le CEN a terminé la publication d'un très gros ouvrage dans sa collection: *Travaux et Documents;* il s'agit de la thèse de doctorat ès lettres du professeur français Pierre Biays [6]. Ce livre est une oeuvre fondamentale pour la connaissance générale de la Péninsule du Québec-Labrador. Le CEN, se définissant pour une part un organisme de services à la recherche nordique, a décidé d'ouvrir une deuxième collection, celle-là plus modeste et à circulation limitée, dans le but de reproduire en ronéotypie certains rapports préliminaires de recherches. Cette collection qui a pour titre: *Travaux Divers* a produit en 1964, six cahiers [7]. Les travaux cartographiques nécessités par les publications du CEN sont bénévolement assurés par le Laboratoire de cartographie de l'Institut de Géographie, laboratoire dirigé par M. Louis Trotier. Au cours de la même année 1964, le CEN s'est lancé dans un programme ambitieux d'information. De janvier à avril, il a offert au public québécois une série de quinze conférences prononcées par des spécialistes de Laval ou de l'extérieur présentant différents aspects de la Péninsule du Québec-Labrador. Le succès de ces cours publics a entraîné le CEN encore plus loin; en septembre 1964, celui-ci commençait à alimenter au réseau français de la télévision de Radio-Canada une série de télémissions sur le Monde nordique [8]; jamais un centre semblable n'avait réalisé une telle entreprise. L'on visite des Instituts polaires étrangers.

**1965.** Le CEN continue ses télémissions jusqu'à la mi-avril. Comme toujours, il offre à l'Institut de Géographie des services d'enseignement sur le Nord. Cinq cahiers doivent paraître dans la collection: *Travaux Divers* et probablement un ou deux ouvrages dans la collection: *Travaux et Documents*. Le CEN enverra dans le bassin de l'Arnaud (Payne) une expédition dirigée par M. Yves Cartier et composée de chercheurs représentant diverses disciplines. Le Conseil de Direction a à faire face à des dépenses atteignant 150,000 dollars. L'on a invité quelques hommes de science bien connus pour leurs travaux dans les pays froids à faire au CEN des séjours d'enseignement et de recherches; il en sera ainsi de MM. André Cailleux de Paris. De nouveau, nous participerons au *Glaciological Institute*, Alaska.

Ce petit historique, ordonné au fil des ans, nous permet de dégager maintenant quelques caractères généraux du Centre d'Etudes Nordiques de l'Université Laval.

## II. Caractères généraux

Nous traiterons de l'organisation, des fonctions et de quelques autres traits du CEN.

### A. Organisation

La structure administrative du CEN est simple et, croyons-nous, efficace. C'est un organisme strictement universitaire, même s'il reçoit des subventions gouvernementales nécessaires. Vis-à-vis du pouvoir politique, le CEN définit comme il l'entend ses propres activités et il dépose au Ministère un rapport annuel détaillé de ses aspects tant financiers que scientifiques. Afin de coordonner les recherches entreprises de part et d'autre, des rencontres ont lieu entre les chercheurs du CEN et ceux de la Direction Générale du Nouveau-Québec dirigée par M. Eric Gourdeau. Du côté universitaire, la liberté d'action est également grande; le CEN est rattaché à l'Institut de Géographie mais il possède son propre Directeur qui s'appuie sur un Conseil de Direction; le directeur de l'Institut fait automatiquement partie de ce Conseil; les propositions du Conseil, notamment celles qui concernent l'attribution des subventions aux chercheurs, sont visées au niveau du rectorat. Toutes les réquisitions passent par la Procure de l'Université.

Le Conseil de Direction élit un secrétaire, nomme un comité de candidatures pour l'examen des projets de recherches et un comité d'édition en vue des publications. Depuis sa fondation, le Conseil de Direction s'est réuni en moyenne huit fois par an. Le directeur est assisté d'une secré-

---

[5] Henri DORION, *La frontière Québec-Terreneuve, Contribution à l'étude systématique des frontières.* Travaux et Documents, no 1, 1963, 316 pages, figures, bibl. Préface par Louis-Edmond Hamelin.

[6] Pierre BIAYS, *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada.* Travaux et Documents, no 2, 1964, 760 pages, figures tableaux, photos, bibl.

[7] Michèle BONENFANT, *Fort-Chimo* (notes anthropologiques). Travaux Divers, no 1, 1964, 23 pages, 1 graphique.
Gaston MOISAN, *Rapport préliminaire sur la situation du caribou au Nouveau-Québec.* Travaux Divers, no 2, 1964, 18 pages, 1 carte hors-texte.
Louis-Edmond HAMELIN, *Rapport annuel du Centre d'Etudes Nordiques No 3 — 1963.* Travaux Divers, no 3, 1964, 21 pages, 1 carte.
Charles-A. DROLET, *L'habitat du castor à la baie James.* Travaux Divers, no 4, 1964, 31 pages, figures.
Louis-Edmond HAMELIN et George JACOBSEN, *Ile Melville, (Canada arctique),* Travaux Divers, no 5, 1964, 24 pages photos.
Louis-Edmond HAMELIN et Benoît DUMONT, *La Colline Blanche au Nord-Est de Mistassini. Géomorphologie et sciences humaines.* Travaux divers, no 6, 1964, 28 pages, 1 carte, 1 photo.

[8] Pour les fins des émissions, le Monde nordique comprenait l'Océan polaire, le Groënland et l'Alaska au complet de même que les régions septentrionales de l'URSS, du Canada, de la Scandinavie, du Pacifique et de l'Atlantique. La moitié des leçons étaient consacrées au Nord de la Péninsule du Québec-Labrador.
Louis-Edmond HAMELIN, *Au Canada français, cours télévisés sur les pays froids de latitude.* À paraître. 15 pages 1 carte. Les cours ont été donnés par MM. Robert Bergeron, Jacques Rousseau et nous-même.

taire. Jusqu'à maintenant, le CEN a eu des chercheurs titulaires, un responsable de la station sur le terrain, des assistants de recherches à long terme, des chercheurs et des assistants temporaires, des administrateurs, des aides techniques et du personnel de bureau. Bref, une structure rigoureusement réduite à l'essentiel et qui coûte très peu.

Pour réaliser ses objectifs scientifiques, le CEN doit faire appel à des organismes généreux. Jusqu'à maintenant, les contributions du Gouvernement provincial par l'intermédiaire de la Direction Générale du Nouveau-Québec du Ministère des Richesses naturelles a bien voulu apporter la majorité des fonds. En outre, le CEN a reçu des subventions du Ministère fédéral des Affaires du Nord, du Conseil national des Recherches, de l'*Arctic Institute of North America* et du Conseil National de la Recherche Scientifique (Paris). De plus, la documentation du CEN s'enrichit de dons de divers documents venant d'amis québécois, du Ministère fédéral des Mines et du *Scott Polar Research Institute* (Cambridge, G.B.). L'Université Laval et son Institut de Géographie ont grandement contribué en services à la bonne marche du CEN. La Procure de l'Université, seul agent comptable, prépare, par l'intermédiaire de ses propres spécialistes, le bilan financier du CEN.

### B. Fonctions

Le CEN est par essence un organisme inter-disciplinaire. Il est donc plus qu'un centre de recherches géographiques. Cette réalité est traduite dans la composition du Conseil de Direction [9]; actuellement, les membres ont des diplômes en agronomie, anthropologie, biologie, économie, foresterie, génie, géodésie, géographie, géologie et en histoire. Un certain roulement fera apparaître des représentants d'autres disciplines. Mais ce sont les résultats de recherches qui prouvent le mieux la politique du grand angulaire; les sujets qui ont été le plus souvent abordés se rapportent à l'étude des populations, à la géomorphologie, à la cartographie et à l'étude de la flore et de la faune; en outre, plusieurs textes traitent de linguistique, de science politique, de toponymie, d'archéologie... Un projet coiffant tous les autres consiste dans la préparation d'un inventaire complet et indexé des documents se rapportant à la Péninsule du Québec-Labrador[10]. Par contre, certaines disciplines ont reçu peu d'attention; il en est ainsi de la climatologie, de la géophysique et de la nivologie; en outre, nous n'avons pratiquement pas eu de candidats pour étudier les aspects éducationnels, administratifs et de planification. Le CEN n'a donc pas eu le temps de faire fleurir chacune des disciplines; souhaitons que les réalisations futures soient à la mesure de toutes les intentions.

« Au Centre d'Études Nordiques, la recherche, fonction essentielle, doit avoir un prolongement attendu dans la diffusion des connaissances », écrivions-nous en décembre 1960 dans notre Mémoire présenté au Gouvernement. Plusieurs moyens ont permis au CEN de répondre à ce second objectif. Ce rayonnement est d'abord le fait du personnel scientifique qui assure un enseignement régulier à l'Institut de Géographie de l'Université Laval et des conférences non périodiques dans diverses autres institutions ou à l'occasion de congrès. Des séries de cours publics sur le Nord du Québec et de leçons télévisées sur le Monde nordique ont été organisées. Les publications sont un autre moyen efficace de diffuser les connaissances. Le CEN a ses propres collections; deux ouvrages ont été publiés dans les *Travaux et Documents*, neuf dans la collection *Travaux Divers;* le tout représente environ deux mille pages de texte. En outre, les chercheurs subventionnés publient des articles, notes et comptes rendus dans différentes revues dont les Cahiers de Géographie de Québec. Enfin, le CEN s'assure de la reproduction de certains textes venus d'ailleurs. Le CEN met à la disposition du public ses rapports de recherches ainsi que les ouvrages, cartes, photos et fiches de son centre de documentation en formation. Enfin, le CEN répond à de nombreuses demandes privées d'information sur le Nord.

### C. Autres caractères

Le CEN est un organisme original. Au Canada, c'est le seul centre de recherches boréales d'expression française. Conçu parallèlement à l'engagement total du gouvernement du Québec dans l'Ungava, il se voulait une présence et il a fait témoignage; la totalité de ses publications et de son enseignement a été faite en langue française. Le CEN qui reçoit certains fonds de l'extérieur du Québec ne ferme pas la porte aux organismes de langue anglaise; il en est ainsi du *McGill Subarctic Research Laboratory*, établi lui-même dans le Québec. Mais cela n'empêche pas que la très grande majorité des chercheurs au CEN a été de langue française. Il est demandé aux subventionnés non-francophones de remettre au moins un substantiel résumé en français de leurs travaux.

Quant à l'aspect territorial, le CEN s'intéresse avant tout à la Péninsule du Québec-Labrador, région immense, peu éloignée et qui offre beaucoup; en effet, l'on y rencontre une grande variété de nords: des milieux terrestres et marins, des Indiens, des Esquimaux et des Euro-Canadiens,

---

[9] MM. Robert Bergeron, Fernand Grenier, Louis-Edmond Hamelin, Louis Lemieux, Edgar Porter et Marc-Adélard Tremblay.

[10] Sous la direction de MM. Alan Cooke et Fabien Caron.

des genres de vie traditionnels et modernes, des questions théoriques et des problèmes concrets, un milieu pluriculturel; de plus, la gradation nordique est remarquable; le CEN a donc un territoire de choix. Aucun autre pays de langue française ne possède, et à ses portes, un tel territoire de recherches. Tout en donnant priorité aux « Territoires » septentrionaux de la Péninsule, le CEN reste intéressé à toutes les régions froides de l'hémisphère boréal; en fait, une forte minorité des travaux déjà faits se rapportent aux Territoires canadiens du Nord-Ouest.

Les institutions nordiques ne pouvant devenir nombreuses, le CEN essaie de s'ajuster à une vaste demande. Quoique rattaché à une seule université, il n'est pas réservé à cette institution. En fait, en 1964, moins de 30% des chercheurs venaient de la région immédiate de la ville de Québec. Le CEN se fait comme il le désirait, c'est-à-dire qu'il est en quelque sorte un organisme provincial. En réalité, il est encore plus ouvert et il a déjà accueilli des chercheurs de l'extérieur par exemple de la France, du Canada anglais, des Etats-Unis et de la Belgique. Dans cette vaste aire de recrutement, le CEN trouve conditions d'une meilleure vitalité scientifique.

Comme corollaire, le CEN réalise une politique de contacts avec de nombreuses autres institutions. Les relations les plus étroites se sont faites avec la Direction Générale du Nouveau-Québec [11], le Ministère fédéral des Affaires du Nord [12], l'*Arctic Institute of North America* (Montréal et Washington), le *McGill Subarctic Research Laboratory* (Schefferville et Montréal), le Centre d'Etudes Arctiques et Finno-Scandinaves (Paris) et le *Scott Polar Research Institute* (Cambridge, G.B.). Actuellement, le CEN entretient des boursiers dans trois centres polaires européens. En outre, les membres du Conseil de Direction et les chercheurs du CEN sont en relations personnelles avec la plupart des organismes nordiques du monde. M. Jacques Rousseau vient d'assurer la co-direction de la publication à Paris d'un gros ouvrage sur: Le Nouveau-Québec.

**Conclusion**

Le Centre d'Etudes Nordiques de l'Université Laval s'est mis en orbite. En l'espace de peu d'années, il s'est fait connaître tant dans le Québec qu'ailleurs au Canada et à l'étranger. Depuis 1961, en ce qui a trait au nombre des rapports de recherches, aux cours publics, aux télémissions et aux publications, le CEN se compare avantageusement à la très grande majorité des centres de sa nature. Tout en s'imposant, le CEN a fait inconsciemment admettre un deuxième sens au mot « nordique » qui qualifie les régions et les peuples situés non seulement au Nord de l'Europe mais au Nord de tout l'hémisphère boréal. Le CEN voudrait être une présence de tout le Nord.

Le CEN aura puissamment contribué à renouveler et à donner aux Canadiens français une conscience du Nord. Son apport scientifique est déjà considérable notamment en ce qui concerne les faits de peuplement, la limologie, l'anthropologie et la géomorphologie. Bientôt une bibliographie complète et indexée de la Péninsule du Québec-Labrador verra le jour. L'action la plus féconde du CEN sera peut-être d'avoir formé et aidé de jeunes chercheurs; plus d'une quinzaine de thèses ont déjà été présentées et plusieurs autres travaux de cette nature sont en chantier.

Tant par rapport au personnel qu'aux sommes engagées, le rendement du CEN semble avoir été fort. L'assistance de l'Université Laval et la politique de subventionner modestement des chercheurs temporaires plutôt que d'engager à plus grand frais des chercheurs permanents ont permis d'atteindre des résultats optimums. Pour quelques centaines de milliers de dollars, le CEN a réalisé un programme de recherches d'environ un million.

Un sentiment de suffisance serait malsain. Le CEN reste un petit organisme, un être jeune, fragile et partant qui a encore besoin de sollicitude. Son budget est beaucoup plus modeste et son organisation moins parfaite que ceux de l'*Arctic Institute of North America*. La plupart des recherches du CEN sont moins spécialisées que celles du *McGill Subarctic Research Laboratory*. Il est loin, très très loin, d'avoir un nombre de chercheurs camparable à celui de l'Institut arctique de Léningrad. Sa documentation est très mince à côté de celle du *Scott Polar Research Institute*. Il n'a pas encore entrepris de grandes études sur le terrain comme l'ont fait les Expéditions Polaires françaises, l'*Arctic Research Laboratory* d'Alaska et la Station arctique du Danemark. Il ne publie pas de revue, comme le fait le Centre arctique de Paris. Ces comparaisons forment déjà tout un programme. Ce qui nous semble le plus urgent réside dans l'accroissement des fonds qui permettraient d'améliorer le secteur documentation, de multiplier le nombre de chercheurs permanents et de monter sur le terrain des stations fixes et mobiles.

Au-delà de ces objectifs particuliers, le CEN sent toujours l'urgente nécessité d'une coordination rigoureuse de toutes les recherches nordiques qui sont entreprises de part et d'autre. Le Gouvernement du Québec ne pourrait-il pas aider le CEN à jouer également le rôle d'un Conseil supérieur de la Recherche dans ses territoires septentrionaux? Le Gouvernement d'Ottawa ne pourrait-il pas confier au CEN quelques bases désaffectées de radar de même que la responsabilité

---

[11] Cet organisme administratif est en train de mettre sur pied son propre service de recherches dont la direction a été confiée au géographe M. Benoît Robitaille.

[12] Depuis quelques années, ce ministère anime un *Northern co-ordination and research centre* qui a notamment publié plusieurs Cahiers.

des recherches fédérales d'expression française dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ?

Né et vivant de la bonne volonté de plusieurs personnes attachées aux mondes universitaires, gouvernementaux et privés, le CEN exprime à de tels amis si obligeants sa gratitude la plus entière.

## McGILL UNIVERSITY FIELD RESEARCH IN NEW QUÉBEC*

McGill University research in northern Québec became particularly active shortly after the Second World War. One legacy of that war had been the existence of airfields at Goose Bay and Chimo which greatly improved access to the region. There were also comparatively detailed meteorological records for several stations along the coast and in the interior. Furthermore the war had given an impetus to arctic and subarctic research in general, one consequence being establishment of the Arctic Institute of North America in Montréal.

Among scientists early on the scene was Professor F. Kenneth Hare of the McGill University Department of Geography. While his own immediate concern lay in climatology, he was also interested in the associated natural vegetation and in the study of landforms. The need to undertake field work, the urgency of enabling postgraduate students to secure training in the area and the importance of saving time in gaining access to the field, led to the suggestion that a permanent, residential field research station well within the Ungava peninsula should be opened. It was in this way that the McGill Subarctic Research Laboratory at Knob Lake (later renamed Schefferville) was founded in 1954. Since October of that year meteorological and related observations have been made on a regular basis, so that more than a decade of accurate, systematic data now exist. In addition the laboratory has served, as it was intended to do, as a jumping-off place for intensive study of the surrounding area, and indeed for much of northern Québec-Labrador. It has also been a training school for young scientists who have extended their research into Baffin Island and farther north. Alumni of the station have subsequently followed careers in many parts of the world, and are established in Canadian government and university departments.

The scientific results of the Laboratory's programme have appeared in the general literature but many of them are also available in a series of annual reports first published in 1955/1956. A study of them for succeeding years would reinforce the comment of Professor Hare in the foreword to the 1956/1957 volume: "One cannot but feel, in the face of these results, that McGill's venture on the northern mining frontier has been scientifically worthwhile".

The unique organization of the Subarctic Laboratory deserves brief description since it explains how a continuous flow of scientific results has been sustained at comparatively small cost. In essence it is a part of McGill University campus, separated from its alma mater by several hundred miles of wilderness. Four or five graduate students, usually from the Department of Geography, reside there year-round. It is directed by a member of the department staff of that department who makes his home at the laboratory for a three year term. New students arrive early each summer, and the following year proceed to Montréal to complete residence and course requirements for the Master's degree. The laboratory director offers seminars each winter, supervises the field research of the students in residence and manages the scientific programme.

This programme falls into several more or less distinct categories. The essential gathering of data is an important function. Most demanding of such tasks is maintenance of a first order weather station ("Knob Lake") for the Meteorological Branch of the Department of Transport. This is a highly expert technical task which has been carried on "around the clock", year after year since 1954. Financial support provided for this makes operation of the station possible. While the prime purpose of the observations is to meet the needs of the national and world meteorological network, they also provide the basis for research studies of the climate of the surrounding area of Québec and Labrador. Succeeding annual reports contain shorter papers of this type — dealing for example with aviation weather, snow depth, radiation measurements, windchill, fog and freezing precipitation. In addition, major thesis-length studies have covered such topics as:—

"Evapotranspiration at Knob Lake, Québec"
"Insolation and Albedo in Québec-Labrador"
"A Synoptic Climatology for Labrador-Ungava"
"The Climate of Knob Lake".

A second systematic observation programme undertaken for the federal government records seismoseismic disturbances. Since August 1962, routine observations have been taken at a site about two miles from the laboratory. The seismological observatory is an official unit in the

* This division has been prepared by Professor Trevor Lloyd, Chairman, Department of Geography, McGill University, Montréal.

North American chain which in turn is part of a world-wide network. One incidental scientific dividend from the Schefferville location is that regular blasting carried out at the mines in the neighbourhood can be utilized for studying the propagation of waves through the earth's crust.

Since the 1956/1957 season, a regular snow survey has been carried on in the neighbourhood of the laboratory as part of the snow survey of Canada organized by the National Research Council. Daily observations of snow surface conditions have been maintained, together with twice-weekly study of the physical characteristics of the total snow cover. Data secured are concerned with items such as snow depth, density, temperature, hardness, type and grain size. In addition, intensive studies of specific areas or conditions have been carried on. For example there have been enquiries into the growth and decay of snow accumulations in relation to particular vegetation types; snow depth and other characteristics in areas of permafrost have been studied, as has the effect of wind on drifting snow under various terrain conditions.

Of comparable character has been the study of lake ice, both in the immediate area and at more distant parts of northern Québec. Initially these surveys were a routine part of the Department of Transport Canada-wide study of the growth and decay of ice on lakes and rivers, a matter of importance to transportation and industry. However the laboratory staff became interested in the possibility of forecasting ice thickness through studying the interaction of the many factors and variables involved. By 1958 K.J. Jones was able to provide a consolidated report on "Fresh water ice in Québec Labrador and its utilization by aircraft" (*McGill Sub-Arctic Research Papers*, No. 4, pp. 59-87), and this was greatly amplified by J.B. Shaw in a subsequent study published in 1963 (*McGill Sub-Arctic Research Papers*, No. 15). The records and analyses now available from Knob Lake and other lakes in central Ungava form an important body of data which taken in association with the complete local meteorological records provide a unique body of data available as a basis for theoretical studies.

The study of permafrost in the Schefferville area is another of the laboratory's main scientific undertakings. Initial studies of permafrost were undertaken by the Iron Ore Company in 1955. These were continued by the laboratory director, J.D. Ives, in 1958/1959. During this early stage thermocouples were installed in drill holes in the mining area. It was shown that permafrost occurs in exposed sites with bare rock and lichen heath vegetation, and in many cases it extends to more than 200 feet deep. With support of the National Research Council, Professor J.B. Bird supervised a continuing research programme which included an intensive twelve month observation period (1961/1962) when L. Annersten of Uppsala, Sweden, was in residence at the laboratory. A comprehensive report on these and related undertakings was published in 1964 (J.B. Bird, *Permafrost Studies in Central Labrador-Ungava*, McGill Sub-Arctic Research Papers, No. 16). While permafrost is considered to be rare in the Schefferville area, being probably restricted to areas with special topographic characteristics, it is nevertheless of significance to the local mining industry. In association with the measurements of many other phenomena, observation of it is also important scientifically, and the laboratory is fortunately placed to study it.

Since 1959 systematic observations have also been carried out on the influence of freezing on the uppermost layer of the ground — the "active" layer. This required design and construction of a special apparatus which is locally referred to as "The Bedstead" because of its complex of rods, wires and bars. Essentially it measures frost heaving in different soils at various depths. Ground temperature thermistors have been sunk in the ground, and movement of the various component rods is also measured accurately. This results in a long-term series of observation, not in the laboratory but under natural conditions. The availability of highly sophisticated meteorological instruments nearby is an obvious advantage. While the primary purpose of the undertaking is the theoretical study of frost-heaving under carefully recorded conditions, such studies have significant practical value. The approaching large-scale industrial development of parts of Québec-Labrador should increase the need for authentic information of this kind, as well as for more routine observations on depth of frost penetration under various terrain conditions.

When at the end of the first seven years of the laboratory's operations, the then director, W.G. Mattox, reviewed its scientific accomplishments, he found that almost two-fifths of the 117 papers which had appeared dealt with glacial geomorphology. This was no accident. Another former director, J.D. Ives, had initiated a long-term programme and this has continued not only directly through the laboratory but also under government auspices and those of other universities. Largely as a consequence of training provided through the laboratory, an even larger scale undertaking followed on Baffin Island under government direction. One essential of the geomorphological programme was to secure a reasonably complete picture of the progressive deglaciation of the northeast quadrant of the Ungava Peninsula. This has proceeded far enough to suggest major revisions in accepted conclusions. Detailed studies have ranged over the whole field of geomorphology. Their results have been published in the laboratory's own reports, in the journal of the Geographical Branch, Department of Mines and Technical Surveys, Ottawa, and elsewhere in the scientific literature.

The laboratory research programme, while strongly physical in character (largely because

of the unusual opportunities for local field studies) has covered other aspects of geography, including studies of local human and economic conditions. It has also ranged beyond the immediate field of geography to include botany and zoology.

Entirely apart from research projects which form a continuing part of the laboratory's programme, and from those which may be selected by the graduate students themselves for the thesis required for an advanced degree, there are still other scientific undertakings for which the laboratory is only indirectly responsible. Its existence in an interesting and comparatively unknown region has attracted scientific visitors from other parts of North America and abroad. The library, instrumentation and often the accommodation of the laboratory has been used by many such. Consequently the impact of the facility is far wider than the training of young scientists and the study of the Ungava region itself. The availability of such a scientific centre, even though of modest proportions, leads to the undertaking of original, independently financed studies which might otherwise be impossible.

A word about financing may not be out of place. McGill University has for more than a decade assumed responsibility for maintaining the station, which was originally built with the aid of an interested donor. While administered as a part of the Geography Department, most of the cost is in fact met from funds from outside the university. Mention has already been made of the Department of Transport support of the weather programme, while the Department of Mines and Technical Surveys finances work in seismology. The National Research Council has also made grants from time to time. The Iron Ore Company of Canada, which maintains iron ore mines in the neighbourhood, has since the laboratory's founding been generous in many ways, as has the Canadian Marconi Company. As the immediate neighbourhood of the laboratory becomes better known, the need to extend detailed studies over more distant parts of the peninsula will of course increase the problem of financing field work, already expensive because of the high cost of travel by aircraft. This will probably require that part of the cost be covered from at present untouched sources.

The outstanding merit of the undertaking has probably been that between forty and fifty young scientists have benefited from an intensive and even rigorous year in the field under expert guidance. During that year many of them have also been enabled to save sufficient funds to meet the cost of completing the graduate degree in Montréal. In this way a problem common to geography, biology and other field sciences has been met at least for some students, and at reasonable cost. A decade of productive scientific research now lies behind the laboratory. It would seem to have demonstrated the value of stations of this kind, both as an auxiliary to more formal university study and as a means for intensive observation of the province's physical and human environment.

# CHAPITRE X

# AGRICULTURE

## UNE AGRICULTURE POUR LES RÉGIONS NORDIQUES DU QUÉBEC*

Peut-on concevoir une agriculture nordique au Québec ? Les exploitations agricoles du monde dépassent exceptionnellement la zone tempérée, comprise dans le sens bioclimatique du mot. Région du globe où l'arctique descend le plus au sud, notre province et le Labrador présentent un étagement biogéographique assez peu encourageant. Un tiers (32%) du territoire, à peine, relève du tempéré; le reste se partage entre les trois zones hyperboréales groupées ici sous le nom de *régions nordiques* (arctique, 16%; hémiarctique, 16%; subarctique, 36%).

Nulle part, ces régions n'abritent de véritables sociétés rurales, vivant exclusivement de l'agriculture. Les paysanneries, au passé millénaire, du Groënland, de l'Islande et de la Laponie se tournent de plus en plus vers les ressources d'appoint,— pêche, chasse, forestage, travaux publics,— quand les subventions des gouvernements ne viennent pas rétablir l'équilibre [1]. Il ne faudrait pas se méprendre sur la situation en Alaska, en Scandinavie et en Russie, régions où la zone tempérée dépasse le cercle polaire, cette ligne idéale qui sépare l'arctique,— compris sous l'angle astronomique et non climatique,— du reste de l'hémisphère. A Juneau, en Alaska,— où le territoire tempéré se fragmente en avant-postes isolés,— la saison de végétation atteint 180 jours; en Laponie finlandaise, 120 à 160 jours, soit sensiblement la condition du Québec tempéré. Par contre, elle n'a plus que 46 jours à Fort-Norman, dans le Mackenzie. Le nord du Québec fournit des données de cet ordre.

L'implantation de l'agriculture,— par essence une lutte contre l'écologie,— exige l'interaction de facteurs bioclimatiques favorables et de peuplades parvenues à une étape culturelle précise.

### Conditions bioclimatiques

Un établissement agricole dépend de quatre conditions écologiques principales: un sol convenable, une certaine amplitude de température, une exposition lumineuse et un apport d'humidité adéquats.

Même si la précipitation est fréquemment plus faible dans les régions nordiques que dans la vallée du Saint-Laurent, la réserve superficielle d'eau reste illimitée. Trois facteurs entrent en cause: le lent dégel, la faible évaporation et l'infiltration limitée par le pergélisol (permafrost). La rosée nocturne suffirait presque aux communautés végétales. Le sol se déshydrate moins que dans la zone tempérée; en outre, l'arrosage pourrait se pratiquer partout sans difficultés techniques.

La lumière ne pose aucun problème sous nos latitudes. Pendant la courte saison de végétation du nord de l'Ungava, la journée de lumière atteint 18 à 20 heures, pour 12 dans les régions tropicales. En juillet et août, entre les 58° et 62° 8′, la Péninsule jouit de plus de 1,100 heures de lumière,— l'équivalent de trois mois aux tropiques. Chaque variété potagère requiert une dose spécifique de soleil pour atteindre la maturité, mais la répartition journalière de cet élément joue aussi un rôle important. Des essais poursuivis au Jardin botanique de Montréal et ailleurs démontrent que des variétés de maïs, poussant en 135 jours (soit 1,600 heures de lumière) sous les tropiques, ne mûrissent pas nécessairement en 100 jours (soit également 1600 heures) dans la plaine de Montréal. Si des espèces équatoriales sont indifférentes, d'autres ne porteront des fruits à des latitudes plus élevées qu'après une alternance d'obscuration quotidienne de douze heures. Une agriculture nordique suppose donc un choix particulier de variétés.

---

* Cette division a été rédigée par le Dr Jacques Rousseau, du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

[1] MALAURIE, Jean. *L'agriculture dans l'arctique américain, groenlandais et nordique*. in: « *La géographie* ». Collection La Pléiade, Gallimard, 1964.

La température, en raccourcissant l'été nordique, demeure le facteur climatique principal. La période pendant laquelle le sol reste dégelé couvre de 45 à 90 jours consécutifs; encore, n'est-elle pas complètement propice au jardinage à cause des capricieuses gelées blanches. La vallée du Saint-Laurent en est exempte de 100 à 150 jours consécutifs; la forêt coniférienne tempérée, de 60 (ou même 50) à 100. Le subarctique aura rarement 50 jours d'affilée sans en être affecté. Quant à l'hémiarctique et à l'arctique, à tout moment de l'été, pour peu que la nuit soit claire, le thermomètre descend à 0°C. (32°F.), et sauf chez quelques espèces privilégiées (*l'Oxytropis podocarpa*, par exemple), le processus de la croissance s'arrête presque pendant la nuit. Les plantes arctiques, sélectionnées par l'habitat, tolèrent les gelées blanches sans trop en souffrir, contrairement à la majorité des plantes potagères annuelles, originaires des pays tempérés et subtropicaux.

Le sol arctique recèle une assise continue de pergélisol (*permafrost*), marquée de trouées dans l'hémiarctique et réduite à des « îlots » en passant au subarctique. La glace gît à une profondeur de 12 cm. (4.5 pouces) sous la forêt subarctique d'Aklavik, mais s'arrête à 3 m. (112.5 pouces) de la surface de terres cultivées du Mackenzie. « Dans le territoire du Yukon, on considère que les récoltes ne sont vraiment possibles que dans des sols dégelés, épais de 90 cm. (33.75 pouces) à 1.5 m. (56.25 pouces) » [1]. Le nord du Québec le retrouve habituellement à 18 pouces ou 3 pieds de profondeur. La trame serrée de la couverture végétale empêche l'énergie solaire de pénétrer très avant; mais il suffit de dégager la surface pour que la nappe de glace fonde superficiellement. Le pergélisol ne constituerait pas un obstacle insurmontable à la culture maraîchère.

La pauvreté du sol s'avère autrement plus grave. Les terres des régions froides, déjà déficientes en potasse, perdent rapidement leur azote. Les amendements triennaux massifs s'imposent donc. Le sol sibérien exige de trois à cinq fois plus de matières azotées que les régions tempérées, et l'Islande bat le record mondial pour l'utilisation des engrais. [2]

**Une culture marginale et d'appoint**

L'agriculture des Laurentides, en pleine zone tempérée, rencontre déjà des obstacles écologiques difficiles à surmonter. Comment espérer alors une exploitation rentable dans les régions froides? L'orge, une céréale rustique, produit 14 quintaux à l'hectare (2.47 acres) en Laponie suédoise, contre 23 dans les Hautes Alpes françaises; la pomme de terre, 8 à 10 tonnes dans le Mackenzie, contre 25 dans les Hautes Alpes; un blé de printemps (variété « Saunders »), 12 quintaux dans les avant-postes tempérés de l'Alaska: « médiocre production assurément. Au delà de la ligne des arbres en URSS, à divers endroits, on a expérimenté l'acclimatation de plantes potagères. « Il s'agirait de recherches écologiques plutôt qu'économiques.

La culture du Québec nordique, évidemment, devra toujours se limiter à un jardinage restreint, groupant des variétés mûrissant en 30 ou 40 jours, ce qui limite singulièrement le choix. À la frontière du tempéré supérieur et du subarctique, j'ai fait des essais avec des formes exigeant un maximum de 60 jours. En utilisant des couches chaudes pour quelques variétés, en arrosant parfois et en protégeant les plantes contre les chiens, les jardins seraient possibles. Plus au nord, s'imposent des variétés résistantes aux gelées, et l'on devra même prévoir des couches permanentes pouvant se couvrir au besoin, surtout quand le ciel limpide annonce une forte baisse de température.

Une telle agriculture ne se conçoit guère que dans les endroits où la difficulté de transport priverait de légumes frais une population qui les jugerait essentiels. Carottes, oignons et pommes de terre déshydratées s'importent à bon compte; mais les tomates, concombres, laitue, chou, radis, échalotes et ciboulette pourraient faire l'objet de cultures restreintes.

La situation peut-elle s'améliorer? Des nuages artificiels de fumée protègent les vergers de Floride et de Californie contre les gelées; mais quel procédé onéreux! L'Islande supplée par des serres aux déficiences climatiques. La tomate et le concombre sont les légumes nationaux. Il y pousse même, à l'occasion, des bananes. Le sol volcanique du pays recèle d'abondantes sources d'eau bouillante fournissant à bon compte le chauffage des serres. Espoir chimérique dans le Nouveau-Québec. La réserve de bois des maigres forêts subarctiques et hémiarctiques pourrait s'épuiser en quelques années. Les cours d'eau, nombreux et à fort débit, coulant entre des berges encaissées, facilitent la production d'énergie hydro-électrique; mais une culture recourant à cette source de chauffage ne serait pas rentable. L'énergie thermo-nucléaire posera le même problème.

Le jardinage nordique ne sera toujours, dans les conditions présentes, qu'un art d'agrément, un passe-temps pour « méridional », atteint de nostalgie gastronomique. Sclérosés par des préjugés « tempérocentristes », nous posons mal le problème. Une véritable agriculture nordique se concevra seulement en tirant son inspiration de l'arctique, non de la zone tempérée.

---

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] TIKHOMIROV, B. A. *The changes in biogeographical boundaries in the north of U.S.R.S. as related with climatic fluctuations and activity of man. Botanisk Tidsskrift*, 56: 285-292, 1961.

Au nord du 55° de latitude, le tapis végétal rassemble un choix d'environ 600 phanérogames indigènes,— donc déjà sélectionnés par le climat,— contre environ 2,000 dans le Québec tempéré. Nos plantes hyperboréales comprennent des herbes comestibles, comme le cochlearia (*Cochlearia antiscorbutica*), dont le feuillage rappelle le cresson, divers pissenlits indigènes (*Taraxacum sp.*), l'oseille arctique (*Oxyria digyna*), le tubercule de la renouée arctique (*Polygonum viviparum*), à goût de noisette, et des arbustes producteurs de baies comestibles, la plaquebière (*Rubus chamaemorus*), le bluet alpin (*Vaccinium uliginosum*), la petite airelle rouge (*Vaccinium Vitis-Idaea*) [3],— fruit national de la Scandinavie,— des ronces arctiques (*Rubus arcticus* et *Rubus acaulis*), populaires en Finlande, et la camarine noire ou graines à corbigeaux (*Empetrum hermaphroditum*), probablement l'espèce la plus répandue de la péninsule et donnant une confiture de saveur délicate. Plantes de cueillette seulement, et dont la liste complète s'allonge encore. Certaines resteront seulement des éléments de ramassage, mais la culture des autres permettrait une sélection des formes améliorées. Toutefois, ces plantes exclusivement vivaces donneraient une agriculture bien différente de celle de la zone tempérée, où les potagers ne renferment que des annuelles (ou traitées comme telles), et les vergers des arbres et arbustes. L'arctique québécois n'offre qu'une annuelle dont je me souvienne: le *Koenigia islandica*, polygonacée minuscule passant en quinze jours ou trois semaines du semis à la maturité. La plante cultivée pourrait servir de garniture verte. Ces baies et légumes contribueraient à une gastronomie nordique non dépourvue de charme. Je me souviens avec attendrissement de repas finlandais, où le rôti de renne, précédé d'écrevisses, faisait place aux tartelettes de lingon ou de plaquebières!

Même ainsi dirigée, cette culture maraîchère nordique resterait néanmoins une agriculture marginale et d'appoint.

**Vers une civilisation pastorale**

La vie pastorale prit naissance dans la steppe eurasiatique et la toundra forestière de l'hémiarctique, aboutissement d'un long périple de l'humanité. Contrairement à la croyance répandue, l'homme n'a pas débuté comme chasseur pour devenir successivement pasteur, puis agriculteur. Toute civilisation a commencé par la cueillette.

Dans les régions froides et semi-désertiques, l'homme saute rapidement à l'étape de la chasse, plus propice, sans abandonner toutefois la cueillette, ressource d'appoint. Des mutations animales à caractère « domestique » s'offrant en quelque sorte d'elles-mêmes à l'homme, les chasseurs devinrent ainsi graduellement des pasteurs. L'élevage diffère totalement du dressage. Le dompteur de ménagerie reprend avec chaque individu l'éducation de ses bêtes, demeurant sauvages, malgré les générations en captivité. L'éleveur n'initie pas ses animaux à la domesticité: les qualités qui les y disposent sont héréditaires. Sans l'aide de l'homme, ils ne survivraient généralement pas. Le dompteur protège l'entourage contre la férocité de ses bêtes; l'éleveur protège ses bêtes contre leurs ennemis naturels.

Sur des points différents, plusieurs espèces,— souvent disparues depuis à l'état sauvage,— s'associèrent à l'homme: cheval, âne, boeuf, mouton, chèvre, alpaca et lama, sans compter les oiseaux de basse-cour, incapables de voler.

Ailleurs se tramait une autre histoire. L'homme des régions plus méridionales recherchait dans les clairières, sur les berges et en bordure des déserts, les plantes comestibles sauvages. Des grains se perdent autour des demeures: on en dépose aussi sur les sépultures, en viatique pour le « grand voyage »; et l'année suivante, la parcelle se couvre de végétaux utiles. Le primitif les protège et cherche à les reproduire. Un effort collectif,— l'irrigation,— les étendra dans des régions arides qui n'attendaient qu'un peu d'eau pour verdoyer. Simplement en échappant des grains autour de la marmite, la femme, d'un geste miraculeux, a inventé l'agriculture et la société rurale.

Cette succession d'étapes, échelonnée sur des siècles, peut-on la provoquer en quelques années chez les chasseurs de l'Ungava ? Cela dépend de plusieurs facteurs: choix des bêtes, présence de pacages appropriés, utilisation du bétail, rentabilité de l'entreprise. Ces points enfin résolus, il faudra imaginer une technique psychologique adéquate pour décider qu'un indigène, issu d'une société de chasseurs, devienne un éleveur, sans expérience décevante.

L'élevage dans les régions nordiques, pose des problèmes de climat pour le cheval et le boeuf. Quant à l'orignal, si son caractère le rend apte à la domestication, il n'est pas grégaire. Lié en outre à la zone tempérée, il ne dépasse pas l'aire d'un grand nénufar jaune qu'il aime brouter. Le renne, le mouton et le yak,— tous domestiqués,— et une espèce sauvage, le boeuf musqué, offrent des perspectives plus intéressantes.

---

[3] Le *lingon* de la Scandinavie, les *graines rouges* ou *pommes de terre* des rivages maritimes et estuaires du Saint-Laurent, notre *Vaccinium Vitis-Idaea*, dont le nom scientifique devrait se traduire littéralement par *airelle vigne d'Ida*, n'a malheureusement dans le Québec que les deux noms populaires prédécents, également équivoques. Je le nomme donc, à défaut de mieux, *petite airelle rouge*. Comme nos divers *bluets*, — et les *myrtilles* de France, — et les *atocas*, cette plante appartient au genre *Vaccinium*, en français *airelle*. Ce dernier nom exige donc toujours un qualificatif.

Étroitement apparenté à notre farouche caribou, le renne (*Rangifer tarandus*) suit docilement l'homme dans la transhumance. Elément de la toundra forestière, il broute les lichens, les herbes et les arbustes au feuillage riche en vitamines, que l'hiver saisit en pleine sève. Les grands vents de la toundra le protègent des moustiques; l'hiver, il trouve l'abri des bosquets. Même sous trois pieds de neige, il atteint les plantes, dont il se nourrit, en creusant avec ses larges sabots. Sur les 515,000 milles carrés des régions arctiques, hémiarctiques et subarctiques de la Péninsule, l'élimination des surfaces lacustres (15%) et des terrains marécageux et rocheux (environ 25%) laisse plus de 300,000 milles carrés, convenant à ce ruminant à un moment ou à un autre de l'année. L'hémiarctique, couvrant 130,000 milles carrés, renferme 40,000 milles carrés de forêts à parterre lichénique, pouvant nourrir 500,000 rennes, suivant le professeur finlandais Hustich. [4]

Le renne fournit sa chair, de même saveur que le caribou. Tout se mange, langue, coeur, foie, moelle, graisse du dos et surtout les côtelettes et les parties les plus charnues. Le lait, dont la production dépasse un litre par jour, se consomme frais, en beurre ou en fromage. La fourrure donne des vêtements chauds, des robes de traineaux, des couvertures de lit, du cuir pour les mocassins. Le nerf des tendons dorsaux et des pattes constitue le meilleur fil à coudre qui soit. En Russie, le poil fait l'objet d'un commerce important pour le rembourrage des coussins. L'industrie artisanale utilise la corne. La bête inoffensive sert d'animal de selle, de bât et de trait. En hiver, deux rennes attelés parcourent facilement trois cents milles en huit jours, avec une charge de cinq cents livres, et trouvent eux-mêmes leur nourriture sur place. Dans les mêmes conditions, six chiens esquimaux prennent 20 jours et encore leur nourriture occupe la moitié de la charge. Comme animal de bât, l'été, aucune bête ne le surpasse: ses larges sabots s'accommodent parfaitement des terrains marécageux. Comme bête de trait, il remplacerait avantageusement les chiens, auxquels l'Esquimau consacre la plus grande partie de son temps. Il suffirait d'en garder quelques-uns pour la chasse à l'ours polaire, pour repérer les trous de phoques enneigés et peut-être pour circuler en kométik sur la mer glacée.

Certains appréhendent le métissage avec le caribou. Les hardes de caribous de l'Ungava auraient atteint autrefois plus de 200,000 bêtes. Elles sont réduites à 15,000 après s'être clairsemés jusqu'à 5,000. La reprise intense de la chasse pourrait lui être fatale. Aussi l'élevage du renne créerait-elle une diversion salutaire. Si l'on veut garder cette espèce à l'abri de toute hybridation, il faudrait probablement établir des réserves dans des régions montagneuses, loin des pâturages de rennes, ou sur des îles assez distantes pour prévenir la traversée à la nage.

Au Mackenzie et en Alaska on n'a pas cru la pureté du caribou menacée. Et après tout, les besoins vitaux des indigènes doivent avoir préséance sur ceux du jardin zoologique. L'Ungava ne peut rester uniquement un sanctuaire pour homozygotes d'origine. Il serait même souhaitable de tenter l'introduction du moufflon et de la chèvre des Rocheuses dans les Torngats, les montagnes de la rivière George, les monts Otish, par exemple. Ces bêtes, sans nuire à la faune indigène ou à l'élevage, se multiplieraient pour le bénéfice des chasseurs.

Très désirable aussi serait l'élevage du boeuf musqué, vivant à l'état sauvage dans les îles arctiques et à l'ouest de la baie d'Hudson. Peu agressifs, mais solides et trapus, les mâles protègent leur harde en formant un bloc autour des petits et des femelles, en présentant le barrage de leurs grosses cornes baissées. John J Teal, depuis dix ans, en maintient des élevages au Vermont, et l'expérience, couronnée de succès, laisse présager une réussite dans l'habitat nordique. Même avec le renne, il existerait suffisamment d'espace pour accommoder de nombreux troupeaux. D'ailleurs, une vie pastorale équilibrée doit diversifier les espèces afin de pallier aux épidémies possibles.

La chair du boeuf musqué (*Ovibos moschatus*) se compare à celle du boeuf, sauf en période de rut, où elle est légèrement musquée. Les indigènes, friands de saveurs relevées, l'apprécieront d'autant. La longue laine, qui couvre entièrement l'animal, tombe d'elle-même au début de l'été en grosses masses faciles à récupérer. Elle pourrait servir au même titre que l'alpaca du Pérou, remplacer les couvertures de lit (tissu de base du parka) importées à grand prix, et créer ainsi une autre activité artisanale.

Certaines bêtes retourneraient-elles à la vie sauvage? Même si cela arrivait, les chasseurs ne s'en plaindraient pas.

L'élevage nordique du mouton remonte fort loin. Le cheptel islandais, depuis des siècles, se limite presque à cette espèce. Après avoir gagné le Groënland, il y a connu un égal succès. Les essais rudimentaires en Ungava, un peu bâclés, ne semblent pas avoir eu de lendemain. Nous savons cependant que l'animal résiste aux grands froids. Il est par contre sensible au vent; il suffit pour l'en protéger en hiver d'une étable de quatre murs, sans toit, comme au Groënland.

---

[4] HUSTICH, Ilmari. *The lichen woodlands in Labrador and their importance as winter pastures for domesticated reindeer. Acta geographica* (Helsinki), 12 (No 1), 48 pp., 18 fig. 1951. Le plus important travail sur le problème du renne dans l'est du Canada. — Voir aussi: DUTILLY, Arthême, o.m.i. *A bibliography of reindeer, caribou and musk-ox.* Report No 129, Environnement Protection Section, Office of Quarter-Master General, Washington, D.C., 462 pp. ronéotypées, May 1949. — ROUSSEAU, Jacques. *Le caribou et le renne dans le Québec arctique et hémiarctique. Revue Canadienne de Géographie*, 4 (Nos 3-4): 60-89. 1950. — LE MEME. *Les problèmes de conservation de l'Ungava et du Labrador. Comptes-rendus de l'Association Canadienne de Conservation*, pp. 51-79., 1952.

L'hémiarctique et le subarctique renferment les pâturages convenables et qui s'amélioreront avec le broutage. Car, je l'ai remarqué au poste de la rivière George et ailleurs, si on coupe la végétation arborescente et frutescente, une prairie de fourrage très dense la remplace. Cela provient sans doute de ce que le pergélisol, fondant superficiellement, laisse désormais un sol profond et chaud. Pour les moutons comme pour les autres ruminants, il suffira de prévoir une rotation des pacages. Cet élevage favoriserait l'établissement d'une industrie textile régionale fournissant à l'indigène avec le boeuf musqué la plupart des tissus nécessaires.

Le yak de l'Himalaya s'adapte parfaitement aux temps variables et aux neiges épaisses. Sir Edmund Hillary, qui a utilisé ces animaux dans leur habitat, m'a signalé que l'hybride du yak et de la vache présenterait des avantages accrus et que son acclimatation ici se ferait sans problèmes. Excellent animal de bât et de boucherie, à toison abondante et au cuir résistant, le yak pourrait convenir mieux que le renne à des régions montagneuses de la péninsule Québec-Labrador.

Les voisinages de fortes agglomérations amérindiennes, comme Povungnituk, Port-Harrison, Great Whale River, Schefferville, s'imposent comme premiers sites d'essais. La présence de bergers protègera les hardes contre les loups. Ce carnassier arctique à fourrure très populaire, constituera d'ailleurs un appoint important et aussi un exutoire cinégétique. Pour les petits troupeaux ovins, l'enclos favorisera peut-être la tâche, mais rappelons-nous que les centres pastoraux de l'Europe ne les ont pas jugés indispensables.

L'implantation de l'élevage présuppose des notions sur sa rentabilité. S'il cherchait uniquement le marché des grandes villes, il ne pourrait lutter contre l'industrie bovine et laitière de la vallée du Saint-Laurent; mais les troupeaux nordiques serviront d'abord aux indigènes, mangeurs de viande, dont la population, probablement, doublera en vingt ans. Ils pourront vivre indépendants, s'assurer un gagne-pain, et compter sur un revenu au voisinage des villes minières et des postes de traite. Cette tâche spécialisée d'une partie de la population s'accommodera aussi d'activité artisanale,— comme à Povungnituk,— et même de chasse aux périodes les plus favorables.

Le problème le plus difficile reste l'adaptation psychologique de chasseurs mésolithiques, accédant à une étape culturelle plus avancée, sans provoquer un naufrage des valeurs dans l'affrontement des cultures. Le moins avancé économiquement reste toujours le plus menacé. Souhaiter l'élevage ne suffit pas pour l'assurer. Quand, au siècle dernier, les Navajos nomades vivaient encore de rapine, le gouvernement américain les cantonna dans de grandes réserves et leur fournit des troupeaux de moutons pour les fixer. En quelques années, la famine décima hommes et bêtes. Depuis cette malheureuse expérience, ces mêmes indigènes, aidés de guides éclairés, sont devenus de véritables pasteurs, des artisans habiles, et leur population s'accroît.

Un enseignement adéquat fera de l'Amérindien chasseur un éleveur accompli. A Fort-Chimo, en 1947, j'ai vu au volant de lourds camions des Esquimaux qui ne connaissaient que le kayak et l'attelage de chiens quatre ans auparavant. Au néolithique, une sélection spontanée a tiré de la masse des chasseurs des personnes à tendances pastorales. Une sélection, dirigée cette fois, s'accomplira dans un bref laps de temps, si l'on tient compte des techniques psychologiques éprouvées. Inutile de vouloir métamorphoser les aînés. Un vieux trappeur blanc se transformerait-il du jour au lendemain en agriculteur ? L'expérience de Watt, chez les Moskégons et Montagnais-Naskapi de Rupert-House, a démontré que l'Amérindien, dûment endoctriné, devenait le protecteur farouche de la faune.

L'élevage réussira si l'on y intéresse des jeunes d'un quotient intellectuel élevé, enthousiastes et persévérants. Le choix des instructeurs doit de toute nécessité éviter l'improvisation. Pour une entreprise de cette envergure, il serait temps d'apprendre que n'importe qui n'est pas qualifié pour n'importe quoi. Seules des personnes intelligentes, amies de la nature, ayant vécu longtemps avec les indigènes, parlant leur langue, connaissant leur mentalité et les respectant, pourront mener l'aventure à bonne fin. Il en existe et j'en connais. Procéder autrement, c'est entreprendre un dialogue de sourds. [5]

Les Esquimaux et Naskapis, assurément, ne deviendront pas tous des éleveurs. En considérant les problèmes indigènes, on recherche avec assez de candeur la solution unique, stéréotypée. Le moindre village des Blancs groupe des agriculteurs, ouvriers, artisans, instituteurs, médecins, religieux, parfois des pêcheurs, professeurs d'universités, législateurs et juges. Une variété de tâches permettra même aux indigènes d'utiliser leurs talents et d'atteindre un niveau comparable à celui du Groënlandais.

Certains s'attarderont encore durant des générations à l'étape de la chasse. D'autres deviendront éleveurs, artisans, ouvriers, instituteurs, car l'enseignement atteindra réellement les Naskapi et Esquimaux le jour où l'on confiera cette tâche à des indigènes. Au besoin, il faudra s'assurer la coopération de maîtres groënlandais. Par les institutions primaires, secondaires et universitaires les plus brillants, travailleurs et constants, parviendront aux divers échelons de la communauté nationale. Ils ne seront plus des journaliers marginaux, comme les crée une acculturation mal

dirigée. Ce progrès deviendra possible avec une culture variée et une assise économique appropriée. La coopérative, comme celle de Povungnituk, la lui donnera.

Les régions hyperboréales du Québec, où le potager ne fournira qu'une ressource marginale et d'appoint, trouveront par contre dans l'élevage un moyen assurant la vie et l'indépendance des indigènes aspirant à rester chez eux, dans les grands espaces.

Ce moyen mettrait davantage en valeur un vaste territoire où l'industrie minière domine actuellement la vie économique. Malheureusement, ce n'est pas une ressource renouvelable.

---

[8] Le problème de l'acculturation des chasseurs de l'Ungava et de l'établissement de la vie pastorale a déjà fait l'objet d'études citées à la note 4. — Voir aussi ROUSSEAU, Jacques. *Travelling with Northern Quebec natives from pre-historic to modern times, or the Acculturation of Quebec natives. The Canadian Geographer( Le Géographe canadien)*, No 6, pp. 17-19, 1955. — LE MEME. *Did man ever «domesticate» animals from the wild. The Canadian Geographer (Le Géographe canadien)*, No 6, pp. 19-20, 1955. — LE MEME. *Human problems in the Canadian Arctic. Anthropological Journal of Canada*, 17: 2-4, 1964.

# CHAPITRE XI

# FORÊTS

## LA COUVERTURE FORESTIÈRE DU NOUVEAU-QUÉBEC*

### L'homme primitif et la forêt nordique

Une saison entière dans la toundra sans jamais rencontrer un arbre! Autour de nous, la plaine ondulante fait désirer les conifères hirsutes et balsamiques. Aussi quand les premiers fûts se sont dressés entre la ligne d'horizon et notre regard sevré, mes compagnons montagnais d'une même voix, ont crié: « Chéchékatouk » L'épinette noire! Le soir, les copeaux giclaient et pour le seul plaisir d'une activité retrouvée, le bois de chauffage s'empilait.

Chasseur de caribous ou d'orignaux, l'Algique reste d'abord l'associé du résineux. La formation végétale devient son élue. Le bois lui procure chaleur et abri; suivant la saison, il vogue en raquettes, en tobagane ou en canot, tend le ressort des pièges et pose ses filets dans un pays barré de conifères. La nacelle d'écorce de bouleau lui a permis d'occuper le territoire nordique, mais le matériau venait de la vallée du Saint-Laurent.

La forêt, par contre, oppresse l'Esquimau, habitué aux grands horizons. Il craint son ombre, comme l'enfant, la nuit. Il la peuple d'êtres maléfiques et le moindre bruissement l'émeut. Même pour les personnes courageuses, un craquement nocturne dans une maison solitaire devient sinistre et angoissant. L'Esquimau fuit donc les bois et préfère affronter le béluga, l'ours blanc, le morse et la houle qui berce le kayak. Et cependant, il reste tributaire de l'arbre. De la Coroc à la rivière aux Feuilles, l'Esquimau le cueille à l'orée de la forêt. Du Labrador, il traverse même en hiver le col de Saglek pour bûcher dans le Québec à la source de la Coroc. Sur les îles arctiques, il devra se contenter de l'huile de mammifères marins et des touffes de linaigrette pour éclairer l'iglou d'une lueur blafarde. Les anciens, à l'occasion, bâtirent en os de baleine, en bois de caribous et en aulnes la charpente des demeures; mais pour le manche du harpon, le bois s'impose. Quand la forêt s'éloigne, l'Esquimau devient un écumeur des mers, et chasse le bois flotté autant que le mammifère. Comme le troglodyte des villes, il dépend de la forêt.

### Les zones bioclimatiques et la forêt.

Sur près de quinze degrés de latitude, au sud de la ligne des arbres, une essence contribue plus que toute autre à façonner le paysage. Depuis le début de la forêt coniférienne tempérée jusqu'à la disparition des arbres, l'épinette noire comprend souvent 80 à 95% de la population arborescente. Une espèce couvrant une aire aussi étendue ne peut servir de critère de différenciation zonale. Autrement, il faudrait fondre en une seule les trois zones qui se partagent le pays entre le Saint-Laurent et la toundra. Nos épinettes [1] poussent dans des climats aussi variés que

---

* Cette division a été préparée par le Dr Jacques Rousseau, m.s.r.c., Centre d'études nordiques, Université Laval.

[1] Le Québec compte trois espèces d'épinettes: l'épinette noire (*Picea mariana*), l'épinette blanche (*Picea glauca*) produisant des troncs de plus forte taille, l'épinette rouge (*Picea rubens*), qu'il ne faut pas confondre avec le mélèze portant populairement le même nom. Les deux premières ont la même distribution dans l'Ungava, mais l'épinette blanche y est beaucoup plus rare que la noire.

ceux de la Nouvelle-Angleterre, de la région de Saint-Jérôme, des lacs Mistassini et Nichikoun et de Fort-Chimo. Elément d'observation facile, même en avion, le seul du paysage qui soit connu de tous, il risque d'induire en erreur le non initié. Si le choix des indicateurs portait sur une herbe aussi cosmopolite que la prêle des champs, nous serions encore moins avancés, car il faudrait renoncer à toute division latitudinale à la surface du globe. Des espèces de mousses, de champignons et d'algues occupant aussi une aire mondiale, poseraient le même problème. Les zones bioclimatiques se caractérisent au moyen d'associations végétales et animales, compte tenu du comportement varié des espèces soumises aux facteurs physiques fluctuants. Le port d'un arbre, sa croissance, son rendement en bois peuvent entrer en ligne de compte et jouer un rôle d'indicateur que n'a pas l'espèce, envisagée globalement.

Chaque zone bioclimatique groupe des habitats nombreux: cours d'eau, rapides ou non, névés permanents et combes de neige tardive, plages salées ou non, tourbières et autres marécages, prairies et clairières, rochers granitiques et calcaires, falaises verticales et sommets arrondis, enfin forêts variées. Sur le plan phytogéographique, la colonie d'arbres n'est qu'un habitat; sous l'angle économique, elle devient l'association par excellence. Sous-bois étagés, séparés du ciel par la frondaison des cimes, repaire d'une faune en quête de pâture, la forêt résulte de la symbiose de ces êtres et des hommes qui en vivent.

Une description adéquate des diverses zones exigerait de repasser par le menu les divers habitats et leurs commensaux, mais une perspective rapide se contente volontiers de l'énumération de quelques espèces.

**Zone tempérée supérieure** — Son principal habitat avec le lac et la tourbière, la forêt conifèrienne offre une masse dense, impassable en été, sauf le cours d'eau et le sentier de portage. Les arbres, de croissance rentable, comprennent des épinettes (noires, blanches et rouges suivant les régions), des bouleaux à papier et des bouleaux jaunes, le sapin, le tremble, le cèdre blanc, les pins, blanc et rouge, moins nombreux toutefois que ceux de la forêt mixte. Le bouleau à papier, de petite taille, n'est plus employé dans l'artisanat, alors qu'en Europe nordique, l'écorce de bouleau noueux. réduite en rubans, se prête à une vannerie ignorée de la tradition amérindienne. Dans ce vaste domaine, l'orignal court d'un lac à l'autre et broute le nénufar jaune.

**Zone subarctique** — Au nord de la zone précédente et commençant au niveau du lac Mistassini, la taïga ou forêt subarctique, peuplée surtout d'épinettes noires, comprend aussi des épinettes blanches et des sapins clairsemés. Les endroits humides se couvrent de mélèzes. Le bouleau, de faible taille, se réfugie dans des endroits isolés, souvent des avant-postes. Quiconque considérerait seulement l'énumération des essences trouverait une étonnante ressemblance avec la forêt tempérée; mais il n'en est rien. Les arbres, petits, à troncs minces et rugueux, de croissance lente, atteignent rarement plus de 20 à 30 pieds et sont fortement espacés, souvent à plus de 25 pieds l'un de l'autre. L'habitat suggère volontiers un parc où l'on marche sans obstacle Dans les endroits secs, le parterre se compose surtout de lichens blanchâtres que broûte le caribou, pendant que les endroits humides se revêtent d'une couche spongieuse de sphaignes. Principal arbuste désormais, le bouleau glanduleux fréquente tous les habitats, depuis le rocher aride jusqu'au bois mouillé. Région hostile à l'homme et aux animaux, la taïga semble figée, immobile, inchangée d'une année à l'autre. Une croissance aussi faible ne permet guère une exploitation rentable. Ce seul facteur suffirait presque pour distinguer le bocage subarctique de la forêt conifèrienne tempérée. Au-dessus des deux zones, l'aviateur croit survoler des mondes différents. D'abondants sentiers, tracés dans le lichen ou la sphaigne par les hordes de caribous, racontent leurs migrations dans des paturages renouvelés. Les animaux à fourrure, moins nombreux, appartiennent presque tous désormais à des sous-espèces nordiques, à pelage foncé et plus fourni, recherché par le commerce.

**Zone hémiarctique** — Vers le 55° 30′ de latitude nord, dans le Québec, la taïga se troue désormais de parcelles de toundra. Très rapidement, la superficie de ces dernières l'emporte sur le bosquet. Les facteurs commandant la croissance des arbres atteignent leur cote minimum: ils « jouent sur marge ». Pour peu qu'ils franchissent ce palier, l'arbre n'entre plus en lice. Une dénivellation de deux ou trois pieds suffit parfois pour provoquer ce changement. Des facteurs microclimatiques éliminent donc les méga-éléments du paysage. Dans l'ensemble, la zone se présente comme une émulsion d'arctique et de subarctique. Toutefois, elle héberge aussi une florule spécifique.

Mêmes espèces d'arbres que dans le subarctique, mais souvent d'un « style » nouveau. L'épinette noire comprend d'abord la forme à port régulier, dépassant rarement 15 ou 20 pieds, à feuillage dressé ou retombant. Une autre, densement feuillée, à troncs multiples, ressemble à un candélabre. Dans les endroits exposés, les arbres rappellent superficiellement le port du yucca du désert méridional: au lieu des feuilles basiliaires de ce dernier, de longues branches, touffues, étalées sur le sol, d'où sort un tronc grêle entièrement dégarni, terminé par une touffe, où de rares cônes, pauvres en semences, poussent sur des raméoles. A la périphérie des boqueteaux, des épinettes deviennent arbustives: leurs tiges décombantes suggèrent des genèvriers déprimés. En-

fin, une forme presque rampante, apprimée sur le sol, dépasse à peine la taille de la camarine ce qui ne l'empêche pas de porter des cônes. A voir cette plante, on dirait un sol jonché de branches d'émondage. Le mélèze, habitant toujours les endroits humides, se rend à la limite septentrionale de la forêt. Le peuplier baumier croît toujours en boquetaux isolés et rares. Le bouleau à papier devient une relique des avant-postes tempérés, tandis que le bouleau glanduleux reste l'arbuste principal. Atteignant environ quatre pieds sur la rive des cours d'eau (contre six pieds sur la berge subarctique), parfois ils ne dépassent pas six pouces dans les parcelles de toundra.

La faune comprend encore le renard roux, mais aussi le blanc, le lièvre de nos bois (mais représenté par une variété nordique) et également l'espèce arctique, de plus forte taille, puis le lemming, — proie habituelle des renards et des hiboux des neiges, — le loup, représenté par une sous-espèce hyperboréale de plus grande taille et à fourrure noire et blanche. L'hémiarctique demeure l'habitat par excellence du caribou.

**Zone arctique** — Dépourvue d'arbres et réduite à la toundra, hébergeant des caribous, surtout en été, c'est le pays par excellence du renard blanc, et de sa proie, le lemming, du lièvre arctique et de l'ours polaire.

Cette brève énumération donne à peine un aperçu descriptif des zones. Pour une étude plus élaborée, je renvoie à d'autres travaux. [2] Deux zones entrent dans le cadre de la présente étude, le subarctique et l'hémiarctique. Hustich [3] partage leurs forêts en une dizaine de catégories; pour nos besoins, nous pouvons les ramener à deux, la forêt humide et la sèche.

### Les avant-postes climatiques et les enclaves forestières

Des facteurs microclimatiques, parfois, permettent à des formations de franchir la ligne continue, établie comme limite naturelle de leur zone d'élection, et de constituer des avant-postes isolés. La nature n'est pas tracée au cordeau et la vie à la surface du globe dépend d'une multitude de facteurs. Certains ont une action plus marquée que d'autres pour l'accueil ou l'élimination des espèces. Des causes différentes conduisent parfois aux mêmes résultats. Parmi celles qui commandent « l'essaimage » d'avant-postes en dehors de l'aire principale de la zone, notons l'altitude, l'exposition au soleil du midi, la baisse de température provoquée par l'évaporation intense, la dominance de vents froids, la fréquence des brouillards, les alluvions riparienes, le barrage des sommets alpins ou rocheux contre la progression des incendies forestiers, enfin des facteurs climatiques variés éliminant les parasites bien avant que ne cesse l'aire de l'hôte.

Nous avons ainsi des enclaves subarctiques dans l'hémiarctique, ou hémiarctiques dans l'arctique, ou subarctiques, hémiarctiques et arctiques dans la zone tempérée, ou arctiques dans le subarctique, ou tempérés dans le subarctique. Habituellement restreintes, elles sont tantôt de simples îlots, tantôt de longues indentations. En voici quelques exemples. Les sommets alpins de Saint-Urbain et des monts Otish sont des parcelles arctiques incluses dans les zones tempérée et subarctique. Les grèves estuariennes d'eau douce du Saint-Laurent, les platières des rivières d'Anticosti hébergent de même, au niveau de la mer, aux confins de la zone tempérée, des florules arctiques. L'occupation de ces territoires, sans doute, s'est faite à *l'époque présylvatique*. [4] Les tourbières, même au sud de la Nouvelle-Angleterre, sont des avants-postes subarctiques ou tempérés-supérieurs.

La forêt subarctique des monts Otish renferme une parcelle d'épinettes blanches de grande taille, sans doute protégée depuis des siècles du feu et de l'homme, par un cirque de montagnes. Probablement l'une des rares forêts intouchées de la province, il faudrait la classer en parc national. S'agit-il d'un avant-poste de la forêt conifèrienne tempérée, ou d'une formation typique du subarctique persistant à l'état reliqual ?

L' « oasis » de la rivière Coroc, entièrement encerclée par la toundra arctique, constitue un avant-poste hémiarctique. Bien plus, sur la berge de la rive nord, en un endroit exposé au midi et bénéficiant de la chaleur réfléchie par l'arrière plan rocheux, une touffe d'une soixantaine de bouleaux reste un vestige vivace de la forêt tempérée qui envahit la région après la glaciation. Les varves argileuses de la rivière, récelant des débris d'écorce de bouleau, témoignent de l'étendue de la formation d'alors.

---

[1] ROUSSEAU, Jacques. *Les zones biologiques de la péninsule Québec-Labrador et l'hémiarctique*. Can. Jour. of Botany, 30: 436-474. 1952. (Aussi *Mémoires du Jardin botanique de Montréal*, No 27, 1952).
LE MÊME. *La zonation latitudinale dans la péninsule Québec-Labrador*. Ecole pratique des Hautes études (Sorbonne). Centre d'Etudes arctique et antarctique, Contrib. No 1, 66 pp. 1961.
LE MÊME. *Coupe biogéographique et ethnobiologique de la péninsule Québec-Labrador*, in *Le Nouveau-Québec*. Contribution à l'étude de l'occupation humaine. Ecole pratique des Hautes études (Sorbonne). Bibliothèque arctique et antarctique, No 2, pp. 29-94. 1964.

[3] HUSTICH, Ilmari. *On the forest geography of the Labrador peninsula*. A preliminary synthesis. *Acta geograph.* (Helsinki), Vol. 11, 1949.

[4] ROUSSEAU, Jacques. *Les Astragalus du Québec et leurs alliés immédiats*. Contributions Inst. bot. Université de Montréal No. 39, 66 pp. 1933.

Une forêt-galerie borde la Kaniapiskau. Yves Cartier, du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, qui l'a parcourue, la croît d'origine alluviale. Les îles de Sorel, l'archipel d'Hochelaga et la rivière Outaouais, sont bordés de taillis ripariens différant totalement de la forêt mixte des environs. Des auteurs ont vu le long de la Kaniapiskau une poussée subarctique. Ne serait-ce pas plutôt un habitat particulier de la zone hémiarctique? Seule une sérieuse étude comparée de la flore du cours inférieur de la rivière et d'une forêt alluviale du subarctique permettrait de trancher le problème.

Un autre secteur du Nouveau-Québec, que je nomme le « croissant forestier de l'Ungava », consiste en une bande luxuriante, à 10 ou 30 milles de la baie, suivant les points, et probablement coupée à l'occasion par la toundra. Sur la George, elle traverse Helen's Falls. Les arbres y atteignent près de 35 pieds de haut et de 8 à 10 pouces de diamètre. Cette formation, assurément belle pour la latitude, a pu laisser croire à des voyageurs venus par la mer que cette forêt, susceptible d'exploitation, continuait à l'intérieur. L'interaction de deux causes semble favoriser ce croissant. La chute du relief à proximité de la baie serait proportionnellement plus brusque que l'accroissement en latitude. Le décalage climatique permettrait une flambée de luxuriance. L'épaulement du plateau à proximité de la baie, d'autre part, semble un cran d'arrêt pour les brumes fréquentes. Nous aurions ainsi un microclimat maritime, en bordure d'un plateau à caractère continental. Ces brumes restreignent le gel nocturne, atténuent le pergélisol, diminuent la sécheresse et partant favorisent la croissance.

**L'exploitation de la forêt nordique et des aspects écologiques**

Le « croissant de l'Ungava » ne constitue pas une ressource à l'échelle provinciale; mais sur le plan local, il peut en être autrement. Malheureusement, nous ne savons rien de la regénération de ces bois; aussi, vaudrait-il mieux en différer l'exploitation intense. Dans les territoires nordiques, des forêts fauchées disparaissent à jamais pour faire place à une formation végétale sans parenté. Elles paraissent s'être établies dans des conditions sans retour.

Au sud de Fort-Chimo, après la destruction par l'incendie de bosquets hémiarctiques, la toundra prend la relève. Même quand la végétation arborescente revient, plus de cent ans suffiront à peine pour lui restituer son état primitif. Le feu reste l'élément destructeur par excellence des habitats nordiques. Le sol devra se réorganiser d'abord sous la lente action des lichens, des algues, des bactéries et du vent, puis la couverture herbacée à son tour se reconstituera. J'ai vu un feu de toundra courir dans les lichens et les bouleaux nains, embraser d'immenses étendues, brûler l'humus. Dans les meilleures conditions, un sol humide et profond s'ensemence lentement après son passage, grâce aux fragments de lichens (podetions et parfois soredions) transportés par le vent. Le *Cladonia mitis* semble le premier à venir. Sur la côte orientale de la baie d'Hudson, Hustich a noté que cette plante, vingt-cinq ans après l'incendie, n'atteignait encore qu'un pouce de haut, contre cinq à sept ans dans les formations idéales de la Péninsule. Il faudra un minimum de 30 à 50 ans pour la régénération d'un parterre calciné. Dans le nord de la Finlande, d'où l'on exporte du *Cladonia alpestris*, la reconstruction du coussin lichénique exige parfois 80 ans. [5] Vers 1875, la flamme dévastatrice a traversé la Péninsule depuis l'Ontario jusqu'aux montagnes du Labrador. On en trouve encore des cicatrices.

Sans ce fléau, qui s'attache à ses pas, l'homme dispose d'autres moyens d'inhibition de la croissance forestière. Dans la zone tempérée, l'agriculteur doit lutter contre l'arbre, car la forêt reprend le terrain au premier arrêt de la culture et le sentier s'embroussaille l'année même qu'on le déserte; mais les conditions climatiques et physiologiques des zones nordiques diffèrent complètement. Les Indiens du lac Mistassini ont modifié à leur insu le paysage. Lors de la migration annuelle, à l'automne, des familles s'arrêtent à un point traditionnel et fument du poisson pour l'hiver. Les feux, exclusivement alimentés de bois résineux, ont éliminé les conifères du flanc d'une île. Les bouleaux, dédaignés, prenant le dessus, constituèrent un bosquet. En Scandinavie, les régions broutées par le renne depuis des millénaires ont créé un « verger » de bouleaux tordus. Ceci ne signifie pas toutefois qu'ils ont supplanté des conifères. Les arbres d'Europe ne sont pas les mêmes qu'en Amérique. Leur comportement héréditaire peut être sans parallèle.

Au sud de Fort-Chimo, de mémoire d'homme, les Esquimaux puisent à l'orée du bois le combustible des postes établis par la H.B.C. dans les îles arctiques. Le mélèze plus pesant que l'épinette noire se transporte plus mal sur l'épaule. On l'épargne donc et il occupe désormais les pentes en formation pure, la présence du permafrost favorisant un sol superficiel marécageux.

Au voisinage du poste de la rivière George et ailleurs, la coupe à blanc des bosquets a créé une clairière protégeant les établissements contre les incendies possibles. Une prairie de grandes

---

[5] HUSTICH, Ilmari. *The lichen woodlands in Labrador and their importance as winter pastures for domesticated reinders* Acta geographica (Helsinki), No. 12, 48 pp. 1951.

herbes envahit la place laissée vacante. Boris Tikhomirov observe un fait semblable dans le nord de l'URSS: « The disorderly felling of forests on their northern limit under the conditions of poor regeneration results in formation of tundra-like communities with the absence of trees and low productivity (« anthropogenic tundra »). [6]

Les arbres, de taille variable dans les divers secteurs, ont habituellement de 15 à 30 pieds. Hustich (*op. cit.*) estime à 100 ou 200 arbres, utilisables pour la pulpe, le nombre que pouvait contenir un hectare de taïga à sol lichénique; le rendement, de 10 à 15 mètres à l'hectare, équivaut à 1.4 ou 2 cordes à l'acre. Or la teneur en bois de pulpe exploitable dans la vallée du Saint-Laurent est d'environ 8 à 14 cordes à l'acre, avec un optimum de 20 à 30 cordes. Sauf parfois en bordure de formations beaucoup plus riches, on considère une forêt donnant 5 à 6 cordes trop pauvre pour l'exploitation industrielle.

En outre, dans cette zone, le bois détruit se reconstruit trop lentement. Les pins subarctiques de Finlande, d'après Hustich (*op. cit.*), marquent une croissance annuelle de 0.25 mètres cubes par hectare. Pour atteindre de 10 à 15 mètres cubes à l'hectare, il faudrait de 40 à 60 ans, si ce taux de croissance s'appliquait aux forêts naissantes. Or, une fois le parc subarctique détruit, la croissance volumétrique ne se produit pas suivant un rythme uniforme. Seulement quand les arbres atteignent une taille moyenne, la couche annuelle représente une croissance de 0.25 mètres cubes par hectare. La majorité des épinettes, dans les régions où le rendement est de 1.4 à 2 cordes à l'acre, ont de cent à cent cinquante ans.

Autre cause de retard, suivant les observations de Boris Tikhomirov (*op. cit.*), la semence rare possède un pouvoir de germination à peu près nul dans les conditions nordiques.

L'exploitation, pour l'industrie papetière, de la forêt subarctique et hémiarctique de la Péninsule semble peu probable. Le bois à grain serré pourrait fournir un bois de placage original, mais uniquement sur le plan artisanal. Restera-t-elle complètement inutile? Des populations disséminées s'en accommoderont pour le chauffage et le gibier et les animaux d'élevage y chercheront refuge. La taïga et la toundra contribuent aussi à l'équilibre des cours d'eau. Même inexploitée ou inexploitable, cette forêt conserve donc un intérêt économique indiscutable.

## DOMAINE FORESTIER

La couverture forestière du Québec est très différenciée; sa densité et sa répartition reflètent bien les interrelations des divers phénomènes à l'intérieur des zones biologiques. Ainsi, les températures élevées d'été et les précipitations abondantes dans le Québec méridional ont favorisé l'essor des arbres alors que l'aridité et la rigueur des températures, de plus en plus prononcées au nord du 52° de latitude, compromettent la croissance et la multiplicité des végétaux. Les forêts québécoises changent graduellement leur composition et leurs caractères du sud au nord; et ceci sans dégradation brusque d'un type à l'autre.

1° **La forêt tempérée** ou **de bois mêlés,** occupe la plus grande partie de la vallée du Saint-Laurent à l'exception des monts Chic Chocs en Gaspésie. En plus, cette forêt fait un rentrant le long du Saguenay jusqu'au lac Saint-Jean. Une saison sans gelée de 100 à 150 jours par année lui permet de contenir le bouleau blanc, le tremble, l'érable à sucre, la plaine ou l'érable rouge, lesquels sont mêlés aux espèces propres à la forêt boréale plus au nord: le pin blanc, le pin rouge, la pruche, l'épinette blanche et noire, le sapin et le cèdre blanc. Aujourd'hui, il ne subsiste que des lambeaux de cette forêt; celle-ci fut jadis l'armature économique de la vieille colonie française dont les bois, à l'aurore du 19e siècle, alimentèrent les chantiers navals de l'Angleterre et firent passer le Canada de la colonisation à l'étape commerciale.

2° **La forêt boréale** ou **coniférienne,** croît sur le Bouclier précambrien. La période sans gelée n'y dépasse pas 100 jours et n'est plus qu'environ de 60 jours dans sa limite nord. Les espèces principales qui la composent sont l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin baumier et le mélèze. Si les sols sont humides, on peut y voir en plus, le cyprès et le pin gris. Quelques feuilles exigeant beaucoup de lumière, comme le bouleau blanc, le tremble et le merisier, se trouvent dans les brûlés et en bordure des cours d'eau. L'Européen, ne pouvant y implanter l'agriculture à cause de la rigueur du climat, ne fit pas un défrichement intensif de la forêt. Son exploitation, comme le mentionne M. Jacques Rousseau [1] n'a pas réduit la forêt laurentienne à un bois jardiné ou à un parc comme en Europe. La nature ne présente aucune classification, mais par contre, les paysages peuvent être différents, même à l'intérieur d'une zone. Ainsi dans la forêt boréale, trois paysages principaux peuvent être reconnus.

(a) *La forêt mousse* relativement sèche représente le type forestier le plus important de la forêt boréale. Les sapins et les épinettes y sont en grand nombre. Le sol moussu est d'une épais-

[6] TIKHOMIROV, B.A. *The changes in geographical boundaries in the North of U.S.S.R. as related with climatic fluctuations and activity of man.* Botanisk Tiddskrift, 56: 285-292. 1961.

[1] ROUSSEAU, Jacques. *La zonation latitudinale dans la Péninsule Québec-Labrador,* 1961, Paris.

seur d'environ 20 à 30 pouces. Le sous-bois, formé de nombreux arbustes, est impraticable en été en dehors des sentiers « battus » chaque année.

(b) *La forêt mouillée* comprend les mêmes espèces que le paysage précédent avec une plus grande abondance des saules arbustifs et des aulnes. Son sol, contrairement au précédent, est couvert d'une épaisse couche de sphaignes.

(c) *La forêt dense à sol dégarni*, située aux confins septentrionaux de la zone tempérée, renferme les plus petites espèces de la forêt coniférienne. Les arbustes y sont peu prospères et moins fréquents que dans la forêt mouillée.

3° **La forêt subarctique** est comprise entre les 51° et 55° 30′ de latitude nord. La forêt d'importance économique fait place ici à une formation clairsemée; le taillis de la forêt boréale ne se retrouve que par trouée; les arbustes y sont plus nombreux; le sol est parsemé de lichens. En un mot c'est la taïga ou le « parc » subarctique. A cause du climat que subit cette région biologique, moins de 32°F de moyenne et moins de 50 jours consécutifs sans gelée, il est impensable de songer à introduire l'agriculture dans cette zone.

4° **Zone hémiarctique** — Au nord du 55° 9′ environ, quand disparaissent les sapins, les zones boisées diminuent rapidement. C'est la *zone hémiarctique* avec des étés de deux mois seulement et le permafrost à peu près continu; la toundra forestière en est le principal élément. Graduellement s'accroissent les surfaces sans arbre, d'abord sur les eskers à cause du froid et du manque d'eau, puis sur les moindres élévations de quelques dizaines de pieds au-dessus des cours d'eau. Ensuite ce sont les parcelles de taïga qui occupent les vallons et les flancs de collines. L'arbre le plus important de ces taillis est l'épinette noire; exceptionnellement l'épinette blanche sur les terrasses sèches et quelques mélèzes sur les bas terrains humides. Et finalement, aux environs du 58°30′, c'est la disparition complète des arbres. Il va sans dire qu'il n'est pas question de décrire ici la zone arctique, au-delà du 59° en général, car le climat y étant trop sévère, la majorité de la végétation est toundrique.

Ce bref examen de la forêt québécoise est suffisant pour en voir les bons résultats. La couverture forestière, épaisse et variée, offre des possibilités à peu près illimitées, surtout dans la zone tempérée à cause de l'accessibilité. Pour plus de détails concernant les zones subarctique et hémiarctique, nous prions le lecteur de se référer à l'article précédent.

# CHAPITRE XII

# PÊCHE ET CHASSE

## RESSOURCES BIOLOGIQUES DU NOUVEAU-QUÉBEC *

L'ampleur du potentiel minéralier et hydroélectrique du sol et des cours d'eau de la péninsule Québec-Labrador est bien connue et leur importance n'échappe à personne, bien que l'inventaire de ces richesses soit loin d'être terminé. Seule, en effet, une infime partie des terres s'étendant au-delà du cinquantième parallèle ont été reconnues en profondeur et l'évaluation des possibilités énergétiques des nombreux cours d'eau qui y coulent n'est pas près d'être complétée. Tout rudimentaires qu'ils soient encore, ces travaux sont énormément plus avancés que ceux que suppose la reconnaissance des ressources faunistiques des terres de cette région et des eaux qui en forment le réseau hydrographique et une bonne partie des frontières.

Il faut reconnaître que les ressources biologiques de l'Ungava n'ont pas la même valeur que les autres pour l'ensemble de la population québécoise, du moins dans l'optique d'un avenir immédiat ou simplement prochain. Elles doivent quand même faire l'objet d'une attention soutenue de notre part, ne serait-ce que pour ce qu'elles représentent pour les populations dont elles sont l'unique moyen de subsistance depuis des siècles et pour lesquelles elles resteront pendant longtemps, peut-être, la seule possibilité d'une survivance collective digne, quand la pression des besoins économiques et récréatifs des envahisseurs du sud aura repoussé l'Indien et l'Esquimau dans les derniers retranchements de leur forteresse nordique.

Jusqu'à maintenant, bien peu a été fait dans le sens d'une évaluation des éléments de la faune terrestre et aquatique de l'Ungava et des moyens d'en tirer parti. C'est sans doute que les facteurs influant sur la présence et la disponibilité des ressources biogéniques du Nouveau-Québec sont multiples et, pour certains, d'autant plus difficiles à cerner que leurs particularités sont nombreuses et déroutantes. Le climat joue certes un rôle prépondérant sur la forme, la répartition, l'abondance et la croissance des organismes, mais le peuplement humain, tout clairsemé et restreint qu'il ait été et soit encore, occupe une place importante comme agent de modelage de la faune ungavienne. Les usages et les coutumes des indigènes, leur mentalité collective et l'ingérence personnelle et technique du Blanc sont autant d'influences qui ont joué et agissent encore en faveur de ou contre certaines formes de vie dans le Québec septentrional. D'autre part, la disponibilité de ces formes n'est pas peu conditionnée par l'immensité du territoire, la dispersion des points d'intérêt et de peuplement et les faibles possibilités de déplacement.

Ces conditions adverses n'ont pas empêché totalement l'exploitation de quelques-unes des ressources du territoire nordique québécois. Au temps où les Européens s'arrachaient les fourrures de la Nouvelle-France, les autochtones y trouvaient parfois leur compte. La vogue, pas tellement lointaine, du renard

* Cette division a été préparée par M. Roger Lejeune, biologiste, Service de la faune, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

blanc et celle, encore actuelle, du castor, de la loutre et du phoque ont apporté quelque prospérité en certains coins de ce pays. Plus récemment encore, des entreprises de pêche ont été mises sur pied pour procurer des revenus intéressants aux Indiens et aux Esquimaux. C'est par centaines de milliers de livres annuellement, que les poissons de toutes espèces arrivent sur les marchés, en provenance des grands lacs des territoires de l'Abitibi et de Mistassini ou des eaux marines des baies de James, d'Hudson et d'Ungava. Il existe également, depuis quelques années, des établissements de pêche sportive, gouvernementaux et privés, qui, disséminés sur un territoire autrefois inaccessible, mettent certaines formes de poissons (saumon, omble chevalier, touladi, omble de fontaine, doré, brochet) à une confortable proximité des touristes pêcheurs.

Toutes ces entreprises reposent sur des pyramides biologiques séculaires, mais à l'équilibre souvent fragile. On en a eu des preuves particulièrement frappantes, récemment, dans les pêches d'ombles chevaliers de la baie d'Ungava. Deux secteurs que l'on croyait inépuisablement bien pourvus de ce poisson en ont été presque complètement dégarnis en quelques mois de pêche artisanale répartie sur trois étés. Et qui n'a lu ou entendu raconter que des fluctuations dans les populations de gibier de la forêt ou de la toundra ont acculé des familles et des tribus entières à des famines mortelles ou à une émigration sans retour ?

La dégradation ou la désuétude des ressources utilisées par le passé sont le symbole de la précarité des richesses biologiques de l'Ungava. La lenteur des processus de reconstruction et d'accroissement périment d'avance bien des tentatives de retour en arrière. Les ressources abondent, en apparence, parce qu'elles sont demeurées intouchées, mais leur pérennité est pour le moins aléatoire et leurs fluctuations encore imprévisibles. L'avenir repose donc sur une exploitation planifiée et diversifiée. Cette orientation suppose une reconnaissance préalable des possibilités et des disponibilités. La mise en marche est à peine amorcée par quelques travaux épars effectués par des organismes gouvernementaux (Service de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche), universitaires (Centre d'études nordiques de Laval, Station de recherches arctiques de McGill) et des découvreurs isolés. Un élan vigoureux doit être imprimé, au moment où la mainmise de l'industrie d'extraction s'accentue sur une portion de plus en plus grande du territoire. Cette action s'impose pour deux motifs foncièrement opposés qu'il est quand même possible de concilier: ouvrir de nouveaux espaces de récréation aux ayants droit que nous croyons être et assurer un modus vivendi acceptable aux occupants de fait que sont les Indiens et les Esquimaux. Il est établi que l'indigène ungavien ne participera pas, dans un avenir prévisible, à la mise en valeur des richesses minérales de son territoire. Il faut donc lui conserver la possibilité sélective de tirer parti des ressources biologiques, le temps qu'il lui faudra pour se dégager de sa dépendance millénaire envers elles. Autrement, nous aurons perdu un auxiliaire précieux dans l'immense entreprise d'utilisation rationnelle des trésors de vie de la terre ungavienne et des nappes d'eau qui la constellent et l'auréolent.

La chasse et la pêche sont deux activités dont l'avenir n'est pas compromis. Au contraire, elles recrutent de plus en plus de fervents, en même temps que les territoires et les eaux exploités depuis longtemps se dégradent ou se restreignent. Le Nouveau-Québec s'ouvre chargé de présents vers lesquels des guides compétents s'offrent à nous conduire et qui n'attendent, pour se renouveler, que d'être pris. . . doucement.

# CHAPITRE XIII

# ÉNERGIE

## POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE DES RIVIÈRES DU NOUVEAU-QUÉBEC*

On entend ici par Nouveau-Québec tout le territoire situé au nord du 52° de latitude et se drainant dans la baie d'Ungava, la baie d'Hudson ou la baie James. Encore tout récemment, cette vaste région sillonnée de rivières qui sont de véritables fleuves (neuf des quinze principales rivières du Québec sont situées au Nouveau-Québec) et parsemée d'innombrables lacs, était pratiquement inconnue.

Afin d'établir un inventaire des ressources hydrauliques des rivières du nord du Québec, le gouvernement du Québec a entrepris depuis dix ans l'étude des principales rivières de cette région. Quoique cette étude ne soit pas terminée, on a maintenant une idée plus juste de l'immense potentiel de cette région.

Pour déterminer la puissance développable de n'importe quel cours d'eau, il faut connaître la hauteur de chute disponible ainsi que le débit de la rivière, c'est-à-dire la quantité d'eau qui s'écoule dans un laps de temps déterminé.

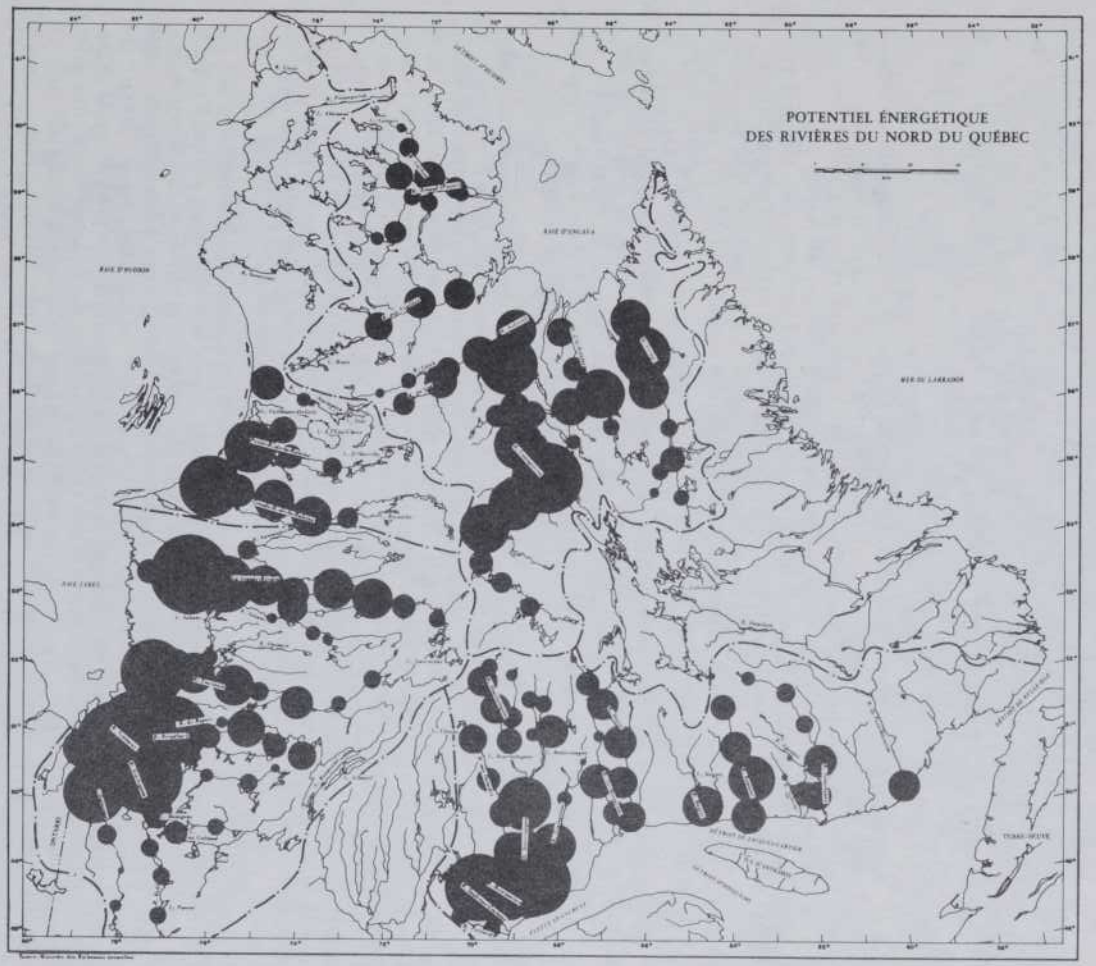
Mais ces valeurs de débit et de hauteur de chute varient d'un point à l'autre du cours d'eau et affectent ainsi la puissance qui peut être développée. En conséquence, une détermination aussi précise que possible de ces deux quantités est essentielle pour connaître le potentiel hydro-électrique de chaque cours d'eau. Ce travail entrepris il y a une dizaine d'années est continué par le ministère des Richesses naturelles.

On trouvera dans le tableau suivant les valeurs du potentiel énergétique des rivières du Nouveau-Québec calculées à partir des renseignements recueillis jusqu'à ce jour. De plus, dans ce même tableau, on a ajouté la superficie du bassin versant de chacune des rivières étudiées.

**Potentiel énergétique des rivières du Nouveau-Québec**

| Nom de la rivière | Superficie du bassin versant | Potentiel énergétique | Nom de la rivière | Superficie du bassin versant | Potentiel énergétique |
|---|---|---|---|---|---|
| | en milles carrés | en milliards de kWh/an | | en milles carrés | en milliards de kWh/an |
| Eastmain | 18,318 | 17.2 | Arnaud (Payne) | 18,822 | 6.3 |
| La Grande-Rivière | 37,400 | 32.3 | Aux Feuilles | 16,225 | 4.4 |
| Grande Rivière de la Baleine | 16,313 | 13.8 | Koksoak | 53,394 | 2.4 |
| Petite Rivière de la Baleine | 7,389 | 5.8 | Larch | 16,622 | 6.1 |
| A l'Eau-Claire | 1,788 | 1.0 | Caniapiscau | 34,878 | 32.5 |
| Nastapoca | 4,257 | 2.4 | A la Baleine | 12,092 | 8.8 |
| | | | George | 16,411 | 12.9 |

* Cette division a été préparée par monsieur Jean Aumont, du Service d'hydrographie, ministère des Richesses naturelles.




| VERSANTS | | Énergie annuelle en milliards de kWh |
|---|---|---|
| **BAIE JAMES** | | |
| RIVIÈRE | HARRICANA | 9,2 |
| RIVIÈRE | NOTTAWAY | 28,8 |
| RIVIÈRE | BROADBACK | 7,5 |
| RIVIÈRE | RUPERT | 36,1 |
| RIVIÈRE | EASTMAIN | 17,2 |
| RIVIÈRE | LA GRANDE | 33,3 |
| | | 132,9 |
| **BAIE D'HUDSON** | | |
| GRANDE RIVIÈRE DE LA BALEINE | | 13,8 |
| PETITE RIVIÈRE DE LA BALEINE | | 5,8 |
| RIVIÈRE | À L'EAU-CLAIRE | 1,0 |
| RIVIÈRE | NASTAPOCA | 2,4 |
| | | 23,0 |
| **BAIE D'UNGAVA** | | |
| RIVIÈRE | KOGAUD | 6,3 |
| RIVIÈRE | AUX FEUILLES | 4,4 |
| RIVIÈRE | KOKSOAK | 2,4 |
| RIVIÈRE | LARCH | 4,1 |
| RIVIÈRE | CHUKAPISKAU | 32,0 |
| RIVIÈRE | À LA BALEINE | 8,8 |
| RIVIÈRE | GEORGE | 12,9 |
| | | 73,4 |
| **CÔTE NORD** | | |
| RIVIÈRE | PETIT-MÉCATINA | 1,4 |
| RIVIÈRE | WATSONQUAN | 4,4 |
| RIVIÈRE | AUGUAIE | 1,5 |
| RIVIÈRE | HAMMOND | 0,4 |
| RIVIÈRE | ROMAINE | 7,6 |
| RIVIÈRE | MAGPIE | 2,8 |
| RIVIÈRE | MOISIE | 4,9 |
| RIVIÈRE | MARGUERITE | 2,8 |
| RIVIÈRE | MANICOUAGAN | 24,5* |
| RIVIÈRE | AUX OUTARDES | 11,9* |
| RIVIÈRE | DETOURNETEL | 9,1** |
| RIVIÈRE | SAULT-AUX-COCHONS | 0,7 |
| RIVIÈRE | PORTNEUF | 0,4 |
| | | 74,9 |

** Rivière embouquée
* Rivière en voie d'embouquement

LÉGENDE — MILLIARDS kWh

# CHAPITRE XIV

# CONSTRUCTION

## TYPES D'HABITATIONS CHEZ LES ESQUIMAUX DU NOUVEAU-QUÉBEC*

Il existe aujourd'hui chez les Esquimaux du Nouveau-Québec diverses espèces d'habitations. Les unes correspondent au mode primitif d'abri, tels l'iglou et la tente, tandis que les autres se rapprochent du type de maisons qui nous sont familières par leur charpente de bois et leurs divisions intérieures adaptées aux diverses fonctions des pièces. Toutes ces formes d'habitations coexistent ensemble dans le Nord québécois, comme le Blanc et l'Esquimau, sans laisser déceler facilement l'apport de la tradition autochtone et de l'importation, sinon de l'imposition étrangère. C'est peut-être en tenant compte de ces divers apports qu'on pourrait, cependant, dégager les éléments valables pour la construction d'habitations qui répondent tant aux besoins des Esquimaux qu'aux rigueurs du climat dans le Nord.

Diverses formes d'habitations primitives ont eu cours chez les Esquimaux du Nouveau-Québec notamment les tentes construites à l'aide d'os de baleine et de peaux de phoque, ainsi que des abris temporaires au mur de pierre et au toit de mousse. Mais il n'en reste aujourd'hui que deux types, soit l'*iglou* et la tente, où l'on peut reconnaître dans la forme de construction et le mode de vie qu'ils reflètent, des traits caractéristiques de l'habitation primitive.

L'*iglou* sert encore aux Esquimaux du Nord québécois soit, en certains endroits, d'abri permanent durant l'hiver, soit surtout de campement temporaire pendant les randonnées de chasse. Il illustre une des caractéristiques fondamentales de l'habitation primitive, savoir la mise en oeuvre du matériau indigène que l'autochtone semi-nomade trouvait communément sur ses pas dans son milieu ingrat, et dont il apprit à tirer le meilleur parti pour s'abriter avec sa famille et ses biens contre les intempéries. Il est remarquable, en effet, que l'Esquimau ait non seulement songé à se servir de la neige pour construire son habitation, mais qu'il ait encore découvert le meilleur moyen de le faire en découpant la neige durcie en blocs et en superposant ces morceaux selon la forme hémisphérique, c'est-à-dire selon le seul plan qui se prêtât à l'utilisation d'éléments séparés pour englober un espace entre des murs et un toit. Le système de voûte offre aussi l'avantage de ne point donner prise aux vents de la toundra.

L'*igou* simple contient un espace certes restreint par les exigences du matériau, mais plus ou moins étendu selon les besoins et le nombre des membres de la famille qu'il abrite. Véritable expression matérielle de la vie familiale, il ne loge le plus souvent qu'une seule famille et ne renferme qu'une pièce unique où se retrouve constamment la disposition des mêmes éléments intérieurs, soit l'entrée couverte ou portique, le vestibule, le lieu de séjour et de repos. L'entrée est un simple orifice généralement pratiqué dans la partie de l'hémisphère opposée aux vents dominants, et protégé par un tunnel à la forme d'une voûte en berceau. Au-delà de l'entrée, une sorte de vestibule fait pénétrer dans l'espace unique où se déroule toute l'activité familiale autour d'un seul meuble, la banquette-lit, formé d'un bloc de neige surélevé et recouvert de peaux pour servir soit de banc, soit de couchette.

---

* Cette division est le fruit d'une recherche menée par M. Jean-Guy Duquette, étudiant à l'Ecole d'architecture de Québec, au cours de l'été 1964 aux postes de Chimo, Povungnituk et Poste-de-la-Baleine.

Alors que l'iglou ne sert plus aujourd'hui qu'à un petit nombre de familles esquimaudes, la *tente* reste un type d'habitation assez commun dans le Nord québécois, soit comme abri permanent, soit particulièrement comme campement d'été que les autochtones élèvent en remplacement de l'iglou fondant ou même de la maison de bois, ou encore pendant les randonnées estivales de chasse. Il n'est pas aisé, cependant, de préciser jusqu'à quel point la tente esquimaude, telle qu'elle apparaît aujourd'hui dans la forme et avec le matériau qui trahissent l'apport extérieur, s'apparente à certaines tentes primitives qui étaient construites à l'aide d'os de baleine, recouverts de peaux maintenues au sol par des pierres.

Généralement confectionnées par les femmes durant l'hiver, les tentes esquimaudes, sans suivre un patron préétabli, sont à peu près toutes identiques par la forme et les dimensions. Elles se conforment à un plan formé de deux demi-cercles réunis par des côtés droits, d'environ 12 x 16 pieds, qui contribuent avec l'inclinaison du toit à réduire l'emprise du vent. On distingue la tente d'hiver de la tente d'été. La première ne diffère de la seconde que par des éléments accessoires supplémentaires, tels que le plancher, le portique et les murs de bois, qui en font un abri moins amovible et plus stable. Le portique est, en effet, un élément commun à l'habitation hivernale des Esquimaux. Ajouté à la tente, il occupe une dimension approximative de 4 x 6 pieds, servant autant d'entrepôt que d'espace isolant contre les intempéries.

On pourrait relever dans certains postes esquimaux deux autres espèces d'habitations, beaucoup plus rares et nettement caractéristiques d'une tendance à la sédentarité chez leurs habitants. C'est le cas de la maison-tente et, notamment, du type de maison de pierre en usage à Povungnituk. Il est sûr que l'une et l'autre sont de conception étrangère aux Esquimaux, soit parce qu'elles ont recours à un matériau inexistant sur les lieux, tel le bois dans la maison-tente, soit parce qu'elles dénotent un mode de vie sédentaire qui n'était pas caractéristique d'une population traditionnellement semi-nomade.

Ainsi que son nom l'indique, la maison-tente constitue comme un moyen terme entre la tente et la maison telle que nous la connaissons. Elle utilise à la fois la toile et le bois puisqu'elle a charpente de bois, plancher et murs en contreplaqué, toit de toile posé sur des chevrons et murs recouverts de la même toile que le toit.

Quoique d'aspect plus achevé et stable, les maisons de pierre de Povungnituk prolongent probablement l'utilisation que les Esquimaux avaient appris à faire de la pierre dans la construction de leurs huttes primitives. Mais un peuple semi-nomade comme l'Esquimau ne pouvait guère songer à tirer davantage parti d'un tel matériau pour l'habitation, avant que des missionnaires Oblats ne lui fissent découvrir l'utilité de la pierre dans la construction de véritables demeures, selon une vieille tradition d'origine européenne.

On peut remarquer, toutefois, que les maisons de pierre de Povungnituk ont marqué une innovation par l'utilisation de l'argile, très répandue sur place, comme liant entre les pierres dans la construction des murs. Le toit de bois, monté sur chevrons, tombe en légère inclinaison sur les murs tout en les débordant en contrebas pour les protéger contre l'effet dissolvant de la pluie sur l'argile. En plus d'utiliser le matériau du pays sauf pour le toit, les portes, les fenêtres et le revêtement intérieur, ces maisons de pierre ont l'avantage d'être solides, chaudes et puis faciles à construire par les Esquimaux eux-mêmes à un prix de revient bien inférieur au coût des maisons importées du sud.

Par contre, le nom d'habitation ne convient guère aux espèces de baraques que des Esquimaux, poussés par l'imitation des Blancs, ont faites de bric-à-brac, comme à Chimo, en juxtaposant des débris d'anciennes installations militaires de base aérienne. A bien des égards, ces assemblages informes de pièces diverses n'ont pas, en raison de l'inexpérience manuelle des constructeurs ou du mauvais état des matériaux, la qualité des anciens abris primitifs où la maitrise des ressources disponibles révélait l'adresse de l'expérience séculaire.

S'il y a quelque leçon à tirer de ces amalgames de matériaux, c'est peut-être l'évolution qu'ils manifestent dans le mode de vie des autochtones qui, au contact des Blancs, semblent trouver bon d'introduire dans leurs habitations, où l'espace uniforme servait à des usages multiples, des divisions conformes à la diversité des fonctions comme le repos, le séjour et le rangement des effets.

Il pourra paraître futile de soulever des considérations ethniques en tâchant de dégager, à travers les types d'habitations, les traces de la tradition et des besoins esquimaux du Nord québécois. Pourtant, si l'habitacle est pour l'homme autre chose qu'un quelconque assemblage de matériaux, il doit bien être un peu à l'image de celui qui y cherche un abri ainsi qu'une protection pour sa famille et ses biens. Il convient peut-être de rappeler cette vérité d'expérience depuis que les gouvernements d'Ottawa et de Québec sont amenés à construire des maisons aux Esquimaux du Nouveau-Québec.

En effet, les autorités fédérales ont bâti dans divers postes esquimaux des maisons particulières de bois, dont certaines se réduisent à un espace unique de 16 par 16 pieds, tandis que d'au-

tres comprennent un vestibule, une toilette et une armoire en plus de l'espace principal. Pour sa part, le gouvernement du Québec a introduit depuis peu, comme à Povungnituk, des maisons à plusieurs pièces, soit la pièce de séjour, 2 chambres, toilette, remise et portique, où le souci de la division fonctionnelle de l'espace s'allie aux efforts techniques dans la composition interne des murs et planchers et la construction des ouvertures en vue d'un plus grand confort et d'un coût moindre de chauffage.

Il faut reconnaître que ces deux réalisations des pouvoirs publics marquent des progrès successifs par rapport aux abris temporaires primitifs, sans cependant prétendre constituer l'archétype de l'habitation esquimaude. La voie reste donc ouverte à une recherche plus poussée des traditions culturelles comme des améliorations techniques qui, associées ensemble, se traduiraient dans un type d'habitation particulièrement approprié aux exigences du climat et aux besoins des Esquimaux.

---

## L'HABITATION PRIMITIVE DU QUÉBEC NORDIQUE*

Toute architecture, — la moderne et la primitive, — résulte non d'un engouement passager, créé de toutes espèces, mais de nombreux facteurs: milieu bioclimatique, matériaux disponibles, culture et tradition. Issue parfois d'exigences sociales ou religieuses et de tabous, la tradition, décantée pendant des siècles et des millénaires, rappelle toujours des temps révolus et souvent d'autres lieux. Le style, comme la mode, — sa facette mobile, — peut surgir par exception d'un caprice personnel, et venir à l'encontre des dictats culturels et écologiques. Le style s'incrustera rarement dans la culture tandis qu'une mode, même imposée par des professionnels, marquera la civilisation, si elle reste en harmonie avec l'habitat, le comportement humain et les aspirations d'un peuple.

Le pays calcaire, perforé de cavernes, offre des possibilités absentes de la plaine. Le désert de sable et le pays pluvieux, la forêt enneigée et l'île tropicale conditionnent des modes de vie divergents. Le marécage engendre le palafitte, — que le castor construisait bien avant l'homme; le plateau drainé, protégé des gels, groupe des habitations sans solage. Les expressions « *à terre, par terre, on the ground* », utilisées à l'intérieur, rappellent la maison où l'on marche sur le sol battu. Aucun autre mot que *plancher*, c'est-à-dire « assemblage de planches », ne désigne l'aire de la demeure des pays tempérés. Le mot anglais *floor*, — apparemment de même origine indo-européenne que le latin *planus*, — semble avoir désigné d'abord l'aire d'une grange.

Le faîtage de l'ancienne demeure normande, au toit de chaume, se recouvre d'une rigole d'argile, plantée d'iris. La glaise rend le joint imperméable; mais la tuile donne ailleurs le même résultat. Serait-ce un rappel vestigial du toit des Vikings? En chaume, revêtu d'argile, de terre arable et de végétation, il maintenait une certaine humidité qui prévenait les crevasses. Sur les bords pluvieux de la Manche, l'inclinaison des toits aurait réduit le « jardin suspendu » à une gouttière étroite.

L'architecture moderne propose une maison que l'on dit « organique ». L'ancienne n'était pas moins fonctionnelle. A une époque où les grands jouissaient de loisirs variés, d'une main-d'oeuvre abondante, peu importait que des pièces spacieuses restassent inutilisées en dehors des grands événements familiaux. L'essor industriel, accéléré par les deux « dernières guerres », a drainé l'aide domestique. L'irruption du grégarisme, — le « mass society », — transformant l'individu en un élément d'un animal colonial, a bouleversé les habitudes. Le style architectural nouveau, « organique » pour la structure sociale actuelle, obéit tout simplement aux impératifs modernes. Ce n'est pas le couturier qui a supprimé la crinoline. L'accès de la femme aux tâches autrefois réservées à l'homme, l'automobile, le transport en commun dans les villes aux heures de pointe y sont parvenus plus sûrement.

Le choix des matériaux de construction dépend des impondérables du climat et de l'histoire géologique. On ne trouve pas n'importe où une terre meuble, de l'argile à brique, des écorces pour les demeures, des roseaux et des feuilles qui se tissent, de la pierre de construction. Le cuir convient mal aux pays humides. La toundra manque absolument d'arbres. La caverne elle-même n'est pas habitable sous toutes les latitudes. Déjà fraîche en pays tropical, dans l'arctique, elle devient impropre à l'homme à cause du pergélisol. Les cavernes préhistoriques de Puyé, au Nouveau-Mexique, servaient surtout d'entrepôts; la demeure, en adobe, s'adossait à la falaise. Les grottes de Dordogne, ornées de peintures et de gravures, ont servi probablement de sanctuaires ou d'occasionnels repaires, aux époques où la toundra envahissait la région. L'extérieur, près de l'entrée, se prête mieux au logement.

La présence d'un matériau ne suffit pas à en imposer l'usage. La population doit atteindre

---

* Cette division a été rédigée par le Dr Jacques Rousseau, m.s.r.c., du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

d'abord le niveau culturel adéquat et posséder l'outillage approprié. Le mât totémique de la côte du Pacifique a surgi seulement avec l'introduction des outils européens, après le voyage de Cook. Le ciment des Mayas, extrait de calcaires brûlés, suppose une civilisation avancée. L'agriculteur et le pêcheur sédentaires habitent sous un toit fixe. Le Timshian se paie le luxe d'une double résidence: une maison familiale dans son propre territoire de pêche et une autre, communale, à l'embouchure de la Skeena, où il retourne à l'automne. Le chasseur nomade possède une demeure assez souple pour suivre le gibier à la trace. Le migrateur doit se plier aux déplacements saisonniers, à la recherche de points giboyeux. Enfin, les contacts entre voisins, pacifiques ou non, favorisent l'échange des matériaux, des outils et l'évolution des styles.

Ces considérations diverses permettront de mieux analyser l'habitation de nos populations primitives. Elles faciliteront aussi une prospective guidant l'évolution dirigée d'indigènes, avec le moins de mal possible, vers une civilisation, qu'ils n'ont pas choisie, qui ne répond pas nécessairement aux meilleures aspirations de l'humanité, mais qu'il leur faudra fatalement affronter.

Chez l'Esquimau, toute habitation porte le nom *iglu*, accompagné d'un infixe descriptif. Ainsi *iglugeag* désigne la maison de neige de forme hémisphérique. Pour le Blanc, *iglou* évoque uniquement cette demeure. On la construit en une heure avec des blocs disposés en une spirale rétrécie régulièrement jusqu'à la clé de voûte, qui maintient le tout si solidement qu'un homme peut y grimper. Sans la découverte de ce trait de génie architectural, l'Esquimau n'aurait jamais pu employer la neige pour la construction d'un toit. Parfois, les iglous à provisions et les demeures sont reliés par un tunnel. Quelques-uns se percent une fenêtre du côté exposé au soleil et utilisent en guise de verre un feuillet de glace. Pour pénétrer, on rampe à quatre pattes dans un passage étroit. L'iglou ressemble à une cloche de plongeur retenant l'air chaud dans la partie supérieure, pendant que l'ouverture, au niveau du sol, empêche l'accumulation du gaz carbonique. La température doit se maintenir à 0°C (32°F), afin d'empêcher le dégel de la paroi. L'Esquimau, souvent nu jusqu'à la ceinture, se sent alors à l'aise, protégé du vent et de la poudrerie. La chaleur humaine, la flamme de la lampe de stéatite, suffisent souvent pour élever la température de la chambre. Le mur finit par se transformer en glace, conductrice de chaleur, et qui rend la demeure tellement inconfortable qu'il faut en construire une nouvelle. En hiver, l'Esquimau de l'Ungava a toujours utilisé l'iglou; mais souvent, c'est l'habitation d'une nuit; en voyage, la proximité de la forêt lui permet de vivre dans des tentes, en alimentant le poêle de bois.

L'aménagement en est simple. Le plancher de neige, creusé sur les deux tiers de la pièce qui a servi de « carrière », se termine au fond par une plate-forme, habituellement au niveau du sol primitif, servant de canapé le jour et de couchette la nuit. On y dépose d'abord des branches d'épinette ou des nattes de saule et de foin sauvage, qu'on recouvre d'une robe d'ours polaire ou de caribou. Toute la maisonnée y prend place la nuit, le corps nu, sous une autre fourrure de caribou.

Dans le fjord Adloylik, à l'est de la baie d'Ungava, encore inexploré en 1951, j'ai trouvé des demeures esquimaudes en branchages d'aulnes, lambrissées de tourbe. Non relevée auparavant au Québec, l'habitation appartient néanmoins à un type circumpolaire, représenté en Laponie et dans l'ouest de l'Amérique. Les spécimens de l'Adloylik semblent donc une persistance, limitée par la rareté des aulnes. Cette demeure hivernale tolère la chaleur régulière d'un poêle de tôle.

Vers l'an 1000, les gens de culture Dorset construisaient dans le nord du Québec des maisons carrées à demi enfouies dans le sol, et faites de blocs erratiques. De longs os de baleine ou de bois flotté fournissaient les soliveaux, avec des peaux en guise de toit. En 1948, Philippe Michéa et moi-même avons découvert sur le lac Payne, entre la baie d'Hudson et la baie d'Ungava, deux villages de 15 ou 20 demeures chacune. Pas d'os de baleine ici pour le toit. Pas d'arbres non plus avant ceux de la rivière aux Feuilles, cent cinquante milles plus au sud. On peut imaginer une charpente d'andouillers de caribous ou de branches attachés les uns aux autres. La présence d'un vallon rempli d'aulnes plus bas sur la rivière rend cette dernière hypothèse plausible. L'autre pourrait se justifier aussi. J'ai connu des Esquimaux ayant chassé dans les parages vers 1900. L'abondance de bois de caribous dans les cavités laisse croire que ces « soliveaux », liés avec du nerf ou de la babiche ont cédé à l'action du temps. Il se pourrait aussi que les chasseurs aient utilisé les ruines exclusivement comme dépotoirs, l'animisme primitif ne permettant pas d'éparpiller les os à tout vent. Thomas E. Lee a entrepris une étude archéologique élaborée de ces sites qui avaient été l'objet de sondages par William Taylor, alors sous ma direction au Musée de l'homme à Ottawa, puis des visiteurs inconnus à la recherche de « curiosités ». Ces villages de la civilisation Dorset sont les seuls trouvés à l'intérieur du pays. Toutes les autres ruines connues occupent le littoral.

Les écrits présentent habituellement ces peuplades sous le nom *d'Esquimaux de Dorset*. Or, nous ne savons rien de leur affinité raciale, et de leur appartenance linguistique. Leur culture, adaptée forcément au pays, possède des points de ressemblance avec les Esquimaux, mais de nombreux traits les placent dans une toute autre catégorie. Ces peuples, croit-on, ignoraient le chien, comme les Beothuk de Terre-Neuve, avec lesquels ils ont des points communs. On peut même se demander s'il n'y aurait pas affinité entre ces bandes. L'étude comparée reste à faire.

Les habitations de pierre semi-souterraines du lac Payne ont leurs bases dans le pergélisol. Une fois la couverture herbacée disparue, la glace fossile fond superficiellement. L'irradiation du chauffage favorise davantage le dégel. La possibilité de changement climatique, toutefois, n'est pas à rejeter. Des débris non équivoques sur la berge de la rivière Korok témoignent de l'existence d'une forêt plus tempérée à l'époque post-glaciaire et rendent plausible l'hypothèse que les populations du lac Payne aient connu un climat plus clément.

Des Salish de l'intérieur de la Colombie-Britannique (bande de Thompson surtout) et des Athapascans (Chilcotin et Porteurs, *Carriers* en anglais) se construisent des demeures semi-souterraines, sans affinité avec celles de Dorset; elles possèdent une charpente de bois et non de pierre; on recouvre de terre la couverture, par laquelle on accède à la demeure au moyen d'une échelle, et non par une entrée latérale. Il est vrai que les maisons de la Cordillère se rencontrent dans un pays à neiges plus abondantes qu'au nord du Québec.

Pendant les journées chaudes de l'été, comparables souvent à celles de la vallée du Saint-Laurent, l'Esquimau utilisait des tentes en peau de phoques ou de caribous. Ces cabanes, fréquentes dans l'entre-deux-guerres, ont fait place à la tente aérodynamique de coton, de forme oblongue, construite pour économiser le matériel: la charpente se réduit à une potence de trois pièces de bois (deux de six pieds de haut et la barre verticale d'une dizaine de pieds de long) que l'on conserve précieusement, quand les Algiques, dans leurs forêts, se payent le luxe de les changer à chaque déménagement. Dans un sol trop mou ou sur la roche vive, il est illusoire de planter des piquets.

Les cordages s'attachent donc à de gros cailloux, dont la disposition après le décabanage témoigne du campement. Le poêle de tôle brûle du bouleau glanduleux, des saules, des aulnes, et parfois des lichens. On ne pourrait camper longtemps au même endroit sans provoquer une disette de combustible. Avec une maison perchée sur la berge, le poêle s'alimente aussi de bois flotté qui ne peut servir autrement.

Le wigwam des migrateurs de la forêt boréale est conique ou hémisphérique, suivant le matériau de la charpente. Pour le premier, on appuie l'une sur l'autre des perches rigides d'épinette ou de sapin recouvertes d'écorce de bouleau maintenue par d'autres perches. L'ouverture béante du cône sert de cheminée. La tente en dôme, si fréquente chez les Ojibwé autrefois, se fait avec les longues tiges de saules arbustifs, très flexibles, qu'on plante dans le sol aux deux extrémités. A une heure d'avis, la famille peut décabaner: toutes les richesses, — maison, poêle, « ameublement », provisions, — prennent place dans le canot avec le chef de famille, sa femme, les enfants, les chiens. Pour le voyage, on conservait l'écorce enroulée, mais on abandonnait les perches faciles à remplacer.

Très souvent, les ethnologues eux-mêmes ont confondu *wigwam* et *tipi*, qui pourtant diffèrent beaucoup. Le premier se fabriquait en écorce de bouleau, alors que le second recourait aux peaux des cervidés, ou de bison, quand le cheval permit le transport de tentes plus lourdes. Le matériau est accessoire à côté des appareils de dégagement de la fumée. Celle-ci s'échappe sans contrôle par le toit ouvert; le tipi porte au sommet deux ailes, que l'on oriente suivant la direction du vent. Ce dispositif convenait mieux à la prairie, plus exposée à cet égard.

Le Naskapi de l'Ungava, dans un pays dépourvu de bouleaux à papier, conserve néanmoins les maisons coniques ou hémisphériques traditionnelles. A l'occasion, il recourait à la tente rectangulaire à pignon, utilisée déjà à la fin du siècle dernier. Qu'elle résulte d'une acculturation relativement moderne, reste à démontrer. On réservait pour les canots la précieuse écorce, importée de la vallée du Saint-Laurent, d'autant plus que les peaux épilées de caribous pouvaient fournir les parois des demeures. Moins inflammables que l'écorce, elles devenaient par contre très lourdes une fois trempées de pluie. Le décabanage devait donc s'effectuer par temps sec.

La documentation photographique, rapportée par Pierre Dagenais des établissements moskégons de la baie James, entre l'embouchure de la Rupert et Fort George en 1944, révèle la présence de tentes de coton, de formes semblables à celles de bouleau, et ne tirant pas toujours partie des matériaux modernes. Des tentes rectangulaires imitent celles des Blancs. La tente hémisphérique dépend de la souplesse du bois employé pour la charpente. Le pays des Moskégons, — dont le nom tiré de *moskeg*, marécage, donne une idée de leur habitat, — produit souvent des saules élancés plutôt que des conifères. Des tentes oblongues et à toit arrondi, pouvaient loger plusieurs familles. D'autres, coniques, restent ouvertes au centre. Enfin des tentes rectangulaires à toits inclinés, arrondies à l'avant, sont un hybride des deux formes. Au lac Mistassini, où croissent de longs saules arbustifs à tronc mince et flexible, j'ai vu le même type en 1944; mais, dès l'année suivante, il disparaissait.

Le trappeur de la forêt conifférienne tempérée pratique la chasse individuelle; les familles vivent donc éloignées l'une de l'autre et habitent des tentes unifamiliales. La poursuite du caribou dans la taïga subarctique exigeait autrefois l'effort concerté de plusieurs hommes. De la vie en commun a découlé la maison plurifamiliale, peu adaptée à la mentalité du Blanc. Mais le Naskapi, l'Esquimau, et le Huron-Iroquois ne sont pas des voyeurs et peuvent se dispenser de l'isolement nécessaire chez nous à l'intimité. Dans l'hémiarctique, la chasse demande constamment la collaboration de la bande. Aussi les Naskapi se groupaient-ils, au début du siècle, en

villages de 20 à 30 demeures. La tente plurifamiliale s'imposait moins alors.

Au cours d'une traversée de la Péninsule, depuis les Sept-Iles jusqu'à l'embouchure de la George, en compagnie de Montagnais-Naskapi, la visite de vieux sites de campement m'a fourni d'intéressantes notes, heureusement complétées par mes compagnons, les jours où le mauvais temps nous rivait sur place. Bien plus, ils fabriquaient des modèles miniatures pour illustrer leur leçon. Tel chasseur, qui choisit un type un hiver, en adoptera un autre l'année suivante. Ces *cabanages*, — suivant l'expression des Montagnais parlant français, — se ramènent à quatre, en plus de la tente rectangulaire des Blancs.

Le premier cabanage, le *wishketsantshop*, — c'est-à-dire « cabanage de la pie », — une maison d'hiver, loge deux familles et peut avoir 20 pieds de long par 8 de large. Le deuxième type, le *tshistwéhigantsop*, c'est-à-dire « les perches de long », correspond à la tente conique d'écorce de bouleau. Il peut avoir 20 pieds de diamètre et 18 de haut et sert surtout pendant l'été. Le troisième, le *mitshentsop*, — étymologiquement, « cabane à suer », — s'emploie aussi pour l'habitation. Enfin, la quatrième tente, pour l'hiver, le *shopotwan*, qui signifie « on voit le jour à travers », parce qu'il y a une porte à chaque extrémité. La structure rectangulaire atteint 36 pieds de long et 12 de large, renferme trois feux et loge 6 familles. Malgré sa simplicité, il faudrait un lexique pour décrire la demeure indigène. Chaque piquet, chaque élément, a son nom propre et même son verbe.

Le Montagnais-Naskapi installe sa résidence d'hiver après les premières bordées. Il laisse une couche de neige qui protège mieux contre le froid que la terre gelée. Des branches de sapin, ou, à défaut, d'épinettes, imbriquées comme des bardeaux, constituent la plus odorante des litières. Une peau d'ours ou de caribou, sur les branches élastiques, complète le lit, où l'on dort tout habillé l'un à coté de l'autre entre des peaux de caribous, des douillettes de peaux de lièvre tricotées ou des couvertures de laine achetées aux postes de traite. Près de l'entrée, une pile de bois pour la nuit. L'ameublement se résume à un poêle de tôle légère au centre de la pièce, une ou deux caisses adossées au mur et servant de tablettes, un coffre à objets précieux, une machine à coudre portative, parfois un gramophone ou un radio. Une chaudière à eau, quelques chaudrons, assiettes, ustensiles, tasses en fer-blanc, et une poêle à frire, voilà toute la richesse de la maisonnée, à part les armes à feu, les pièges et les agrès de pêche.

L'hiver, le vestibule élimine les courants d'air et abrite une provision de bois. On place les vivres à l'extérieur sur des plates-formes, à six pieds du sol, hors de la portée des chiens et des animaux sauvages. Dans l'Ungava, les caches permanentes consistent en une structure conique de billots de bois, appuyés les uns sur les autres, et retenus à la base par une levée circulaire de cailloux.

Il faut signaler aussi les demeures transitoires où l'homme s'entretient avec les esprits, non des temples, mais des huttes rudimentaires. La petite tente en dôme, chez les Algiques, sert pour la suerie, à fonction religieuse, plutôt que médicinale. Et dans le rite hermétique de la tente tremblante, l'habitacle du chaman, — haut de 7 à 9 pieds et large de trois, — ressemble plus à une tour qu'à une maison.

L'épinette noire reste le combustible ordinaire, sauf dans les forêts conifériennes, tempérée et subarctique, où le sapin s'utilise également. Pendant l'été, le feu de camp pétille souvent en plein air. Dans l'ancienne tente à toit béant, le foyer central enfumait les occupants. Encore fréquent dans l'Ungava au début du siècle, ce type a fait place depuis au poêle de tôle légère, pesant moins de dix livres et monté sur quatre piquets de bois. Dans les régions nordiques où les basses températures ralentissent la carie, ces piquets subsistent durant des décennies. J'ai campé l'hiver à la périphérie de l'Ungava avec une famille mistassine. Quand le chef de la maison, avant le coucher, bourrait le poêle de morceaux d'épinette, le thermomètre grimpait à 95°F (35°C.), malgré le temps froid; mais quelle dégringolade au petit matin avec un feu mort depuis des heures et la poudrerie soufflant à 40° sous zéro!

Les Montagnais-Naskapi s'éclairent à la chandelle. Autrefois, ils n'avaient que le feu de camp et les torches de bouleau, employés également pour la pêche nocturne ou les signaux. Ailleurs, on utilisait le bois résineux, et sur la côte du Pacifique, l'eulachen ou candlefish. En aspergeant la braise d'huile de poisson, on obtenait une flamme vive. L'huile des animaux marins, aux mille usages chez les Esquimaux, alimentait surtout la lampe de stéatite, source de lumière et de chaleur. Les Esquimaux du caribou, dans les territoires du Nord-Ouest, à défaut d'huile, brûlent des arbustes et des lichens.

Le microclimat de l'habitation primitive du Grand Nord dépend à la fois de l'écologie et de la tradition. Cette dernière y joue un rôle de premier plan et nous n'avons trouvé, pour ainsi dire, aucune acculturation architecturale entre Esquimaux et Naskapi. Mais ces valeurs, qui ont vivifié deux traditions si différentes, sont à la veille de sombrer. Les indigènes entrent maintenant dans la ronde de la vie moderne. Ce que j'ai connu dans le nord du Québec, et décrit plus haut, n'a pas résisté aux répercussions du dernier conflit mondial. La vie de l'Ungava actuel me donne l'impression d'y avoir voyagé à une époque archéologique révolue.

## CONSTRUCTION CONDITIONS IN NEW QUÉBEC*

Arctic and subarctic conditions exist in large areas of Northern Québec. This is particularly true of the areas which adjoin and lie inland from Ungava Bay, Hudson Strait and Hudson Bay.

It is certain that in the near future, towns, mines and power developments will have to be built in these regions, which in turn will require the construction of roads, bridges, buildings, dams and airfields.

The problems which have to be overcome to build successfully in the enormous territory of New Québec are caused by the *climate*, the great *distance* from the inhabited areas, and a condition of the ground called *permafrost*.

The *climate* is obviously much colder than in the southern part of the province. The summers are short, and frost and snowfall can occur at any month of the year, but the long daylight hours of the northern summer allow long working days. The winters have short hours of daylight and are cold and windy, but winter construction techniques are well known in Canada and, with proper planning, construction in winter can proceed at little extra cost compared to summer construction.

Some operations, such as the drilling of pile foundations, can even be performed better in winter than in the summer. However, the extra cost of heating, lighting and temporary shelter, the loss of labour efficiency through cold and windchill must be weighed against the urgency and economy of the project.

*Distance* is a major problem. Most sites are many hundreds of miles from the nearest centres of supply, which poses a problem in logistics. The cost of transportation is to a great extent responsible for the high cost northern construction.

For example, it costs about $50 to ship one ton of building material to Chimo by sea and it costs $500 to fly one ton to Chimo. As the average small northern house weighs twenty-four tons, the shipping costs by sea of a small bungalow to Chimo are $1,200.

If one builds at a site further inland, air or overland transportation by tractor-trains has to be used, which might bring shipping costs up to $150 per ton. Utmost care has therefore to be taken to ship exact quantities, and where air transportation is necessary, to ship components which can be carried by the aircraft employed. Wherever possible, precut and prefabricated components should be used, not only on account of the transport problem but also to save erection time at the site. The use of prefabrication has the added advantage that small parts, which are easily lost during shipping or at the site — thereby necessitating costly resupply and time loss — arrive already incorporated into large components, which can be easily controlled.

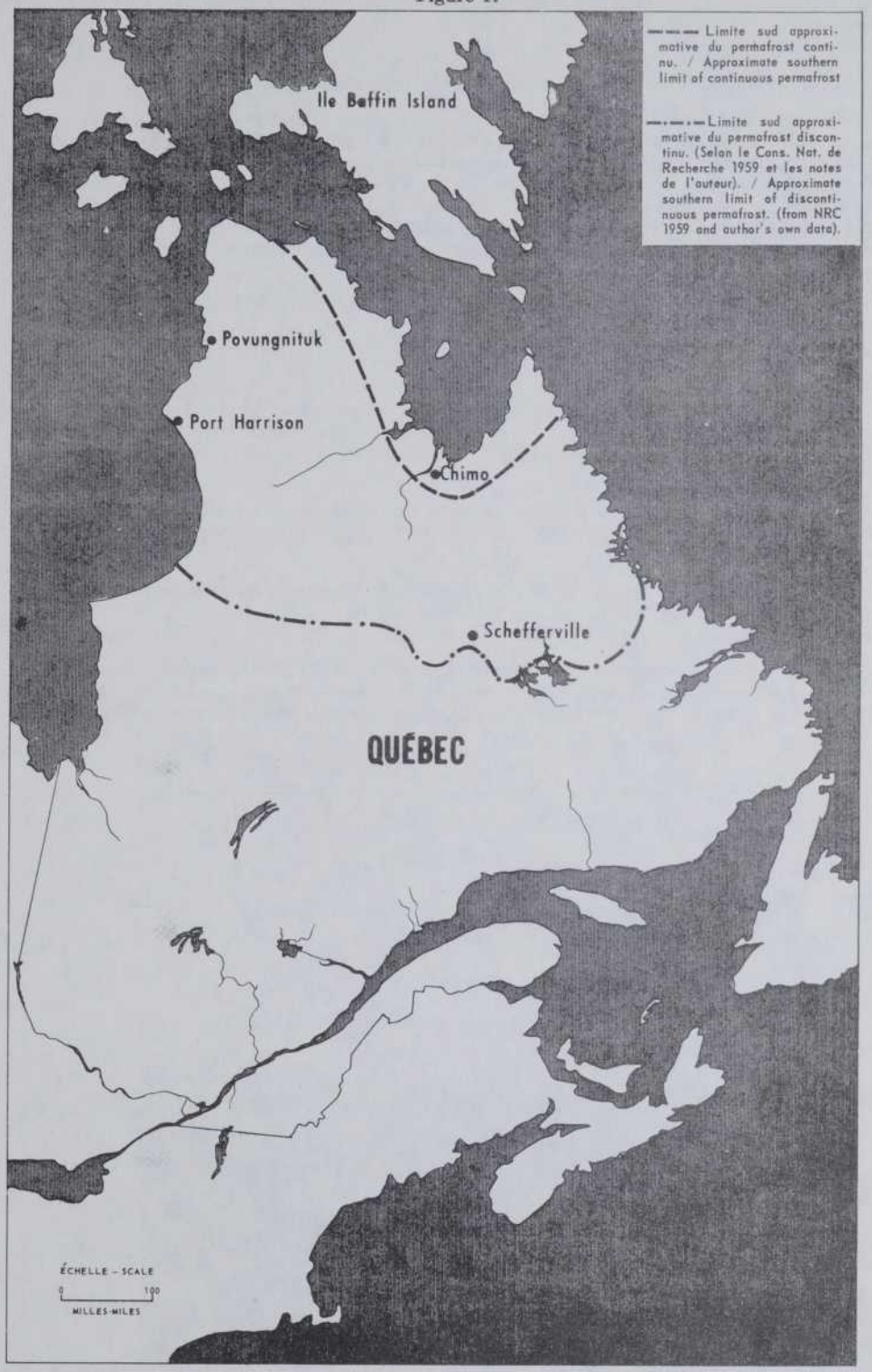
The factor, however, which requires special knowledge in order to successfully perform any kind of construction work in the northern part of Québec is a condition of the ground, called *Permafrost*. Permafrost is frozen ground and is defined as any kind of ground (soil or rock) whose temperature stays continuously below 32° Fahrenheit (0° Celsius) for more than two years. This frozen ground covers about 20% of the land surface of the world in North America, Eurasia and Antartica. About half of Canada is underlain by permafrost, which extends to depths of more than 2,000 feet in the high Arctic. In Québec, permafrost extends from Ungava Bay to a line which lies further south than Port Harrison and Schefferville. (See Map fig. 1). Its depth varies from several hundred feet, inland from Hudson Strait, to a few feet at its southern boundary. In the northern part permafrost is continuous; further south it becomes discontinuous and occurs in sporadic islands, which occur often at places where no permafrost is expected. The southern boundaries of the continuous and discontinuous zones of permafrost, as shown on the map, are based on measurements by the National Research Council up to 1959 and the author's own data, but they are incomplete and a great deal of work will have to be done to accurately map the occurrence of permafrost in Northern Québec. A project of this kind is of great economic and scientific importance and deserves full government and university support.

It is evident that structures or earth works built in permafrost areas, without taking into account special techniques and know-how of building on frozen ground, will be doomed to failure.

---

* This division has been prepared by Mr. George Jacobsen, consultant in Arctic house building, promoter and director of McGill Jacobsen Arctic expeditions.

Figure 1.


Limite sud approximative du permafrost continu. / Approximate southern limit of continuous permafrost
Limite sud approximative du permafrost discontinu. (Selon le Cons. Nat. de Recherche 1959 et les notes de l'auteur). / Approximate southern limit of discontinuous permafrost. (from NRC 1959 and author's own data).
Ile Baffin Island
Povungnituk
Port Harrison
Chimo
Schefferville
QUÉBEC
ÉCHELLE - SCALE
0
100
MILLES-MILES

If, for instance, a structure is built on frozen ground following conventional methods, the heat emanating from the basement walls of the building will thaw the ground and settlement will result. Walls will crack, the structure will tilt, water will enter the cracked walls and ultimate collapse may result.

To build successfully in this area, the nature of permafrost must be understood.

During the summer the upper layer of the frozen ground thaws and releases a great deal of water, which in flat country cannot drain away as the permafrost underneath is impermeable. It lies on the surface and makes the ground waterlogged and unstable. Depending on location, the ground may thaw from three to seven feet. In winter it refreezes. This seasonally thawing and freezing layer of the ground is called the *active layer* and through its settling (thawing) in the summer and swelling (refreezing) in the winter is the cause of most of the troubles in northern construction. It is very sensitive to man-made changes, which destroy the delicate thermal equilibrium of the ground.

The engineer uses two kinds of methods to deal with this condition. In areas where permafrost is discontinuous and in thin lenses or layers, it is advisable to completely remove the permafrost through excavation. Normal construction methods can then be followed, just as in southern latitudes.

Where permafrost is continuous, the method is either to insulate the structure from the frozen ground by thick layers of gravel (fig. 2), or in case of heavier structures to drill or steam deep holes through the active layer into the frozen ground, into which heavy piles are inserted and left to freeze in (fig. 3).

Other problems arise in the laying of sewer, water and steam lines, which freeze and break when laid in the ground. One solution is to run all these lines in insulated heated boxes above ground from building to building.

However, permafrost can be used to advantage by the engineer in earthworks. In the proposed asbestos mine near Deception Bay, 1,200 miles north of Montréal, it is planned to build a dam with an impermeable core made of frozen ground.

It is not within the scope of this short article to go into further technical details. Suffice it to say that careful organization, experience in winter construction, and a thorough knowledge of permafrost techniques are necessary to build successfully in Québec's promising North.

Figure 2.

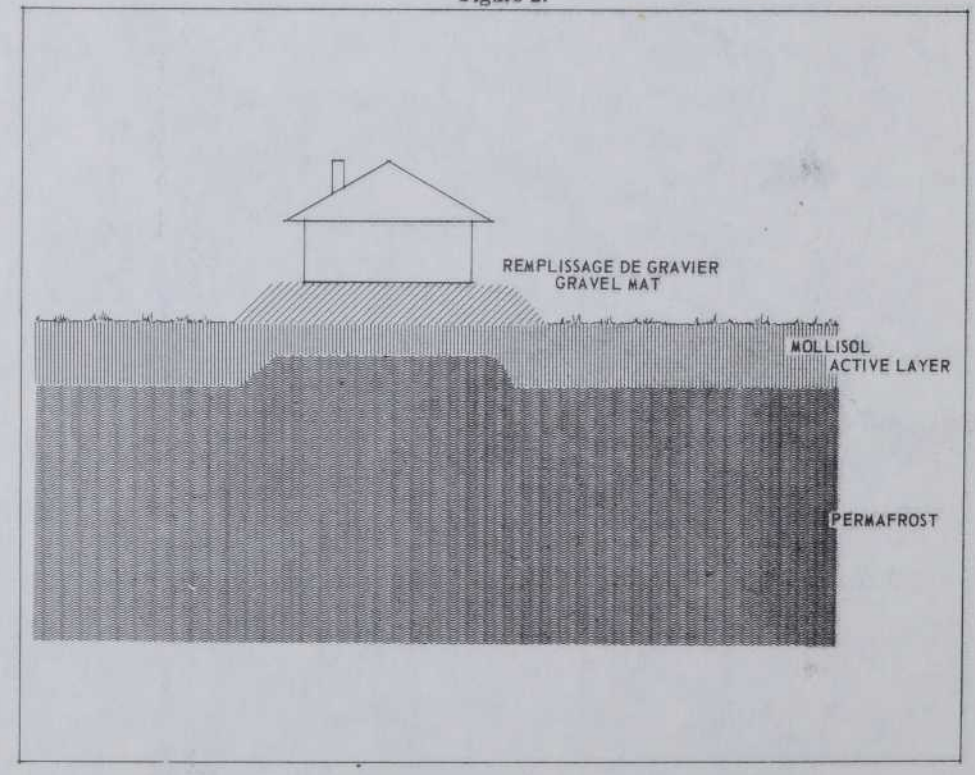
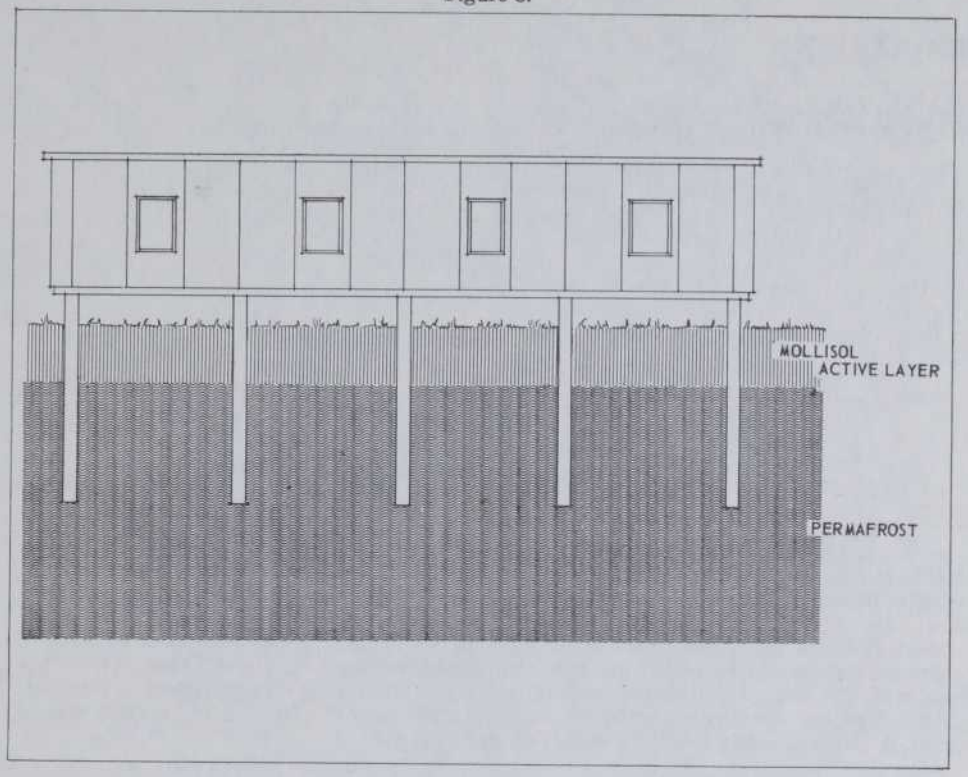


Figure 3.



# CHAPITRE XV

# TRANSPORTS, ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS AU NOUVEAU-QUÉBEC*

On pense naturellement au Nord québécois comme à un immense territoire, éloigné et isolé. La seule consultation d'une carte géographique permet déjà de mesurer son éloignement. Par exemple, la ville de Québec est presque aussi éloignée du village esquimau le plus reculé, Ivujivik, que de la frontière Ontario-Manitoba. Les postes du Nord sont eux-mêmes très dispersés dans l'espace. Fort-George, sur la baie James, est, en ligne droite, à quelque 510 milles de Chimo, sur la rivière Koksoak (Kuujjuaq), dans le bassin de la baie d'Ungava. Entre les deux importants villages qui servent de centres de communications, soit Poste-de-la-Baleine et Chimo, il n'y a pas moins de 400 milles à vol d'oiseau; et Ivujivik, qui peut se situer dans le rayonnement de Poste-de-la-Baleine, en est séparé par environ 490 milles. Même les postes les plus rapprochés, comme Ivujivik et Saglouc, sont encore à 75 milles l'un de l'autre.

Or, aucune route ne relie le Québec au Nouveau-Québec, ni les villages esquimaux entre eux. Le bateau et particulièrement l'avion sont les moyens de transport les plus fréquents entre le Sud et le Nord québécois comme entre les diverses agglomérations d'autochtones. Ceux-ci apprennent de plus en plus à recourir au transport aérien, fût-ce même parfois pour se rendre à la chasse, de préférence à leurs modes primitifs de déplacement encore en usage, tels que le traîneau à chiens et le kayac. Mais, pour les Blancs, les voyages en traîneau seraient souvent plus dispendieux que le transport par avion. Et l'usage de l'auto-neige, un peu répandu dans les postes, se heurte sur les grandes distances, outre aux difficultés d'approvisionnement et de réparation, aux obstacles du relief, à l'absence de repères topographiques ou même à l'insuffisance de la neige balayée par les vents dans l'immensité désertique. Le transport par bateau ou par avion n'est pas lui-même de tout repos par des régions d'accès difficile, voire impossible, pendant certaines périodes de l'année.

### Le transport maritime

En effet, même si les postes esquimaux sont établis en bordure de la mer ou des cours d'eau tributaires, ils ne sont cependant accessibles en bateau que de trois à cinq mois par an selon les lieux. Les navigateurs doivent encore compter pendant cette période avec des facteurs multiples dont certains sont d'ordre océanographique, tels que l'amplitude des marées et la présence d'icebergs ou de glaces de dérive dans le détroit d'Hudson durant l'été, tandis que d'autres tiennent au relief du littoral et à l'insuffisance des services offerts à la navigation. C'est un fait, par exemple, que les côtes du Nord sont mal abritées, en dehors de quelques fjords et baies sur la rive sud du détroit d'Hudson, et que la signalisation maritime par balises ou bouées fait en certains cas complètement défaut, dans la baie d'Ungava notamment. A défaut d'installations portuaires, il faut décharger les navires, ancrés au large des côtes, en transbordant les marchandises que des péniches réussissent à acheminer, parfois de quelques milles vers le rivage, à marée haute et par temps clément. Seuls Chimo, Poste-de-la-Baleine et Povungnituk sont pourvus de petits quais ou appontements servant à l'accostage d'embarcations.

Nonobstant ces obstacles, plusieurs bâtiments naviguent tous les ans vers les postes du Nord québécois, en plus des embarcations, canots ou Peterheads, que les Esquimaux utilisent principalement pour les besoins de la pêche, de la chasse, du ravitaillement et du déménagement. Par exemple, on retrouve chaque année divers navires du gouvernement fédéral dans les eaux du

* Cette division a été préparée par monsieur Edmond Bernier, ing., directeur des services administratifs, Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles.

détroit d'Hudson. Ce sont soit les brise-glaces qui remontent vers le détroit aux temps de la dérivation des glaces pendant l'été, soit le bâtiment « C. D. Howe » qui fait tous les étés une tournée médicale des villages esquimaux du détroit d'Hudson, tout en servant à des recherches scientifiques et même un peu au ravitaillement. Mais le gouvernement fédéral affecte d'ordinaire d'autres bateaux aux expéditions scientifiques, ainsi que des ravitailleurs à l'approvisionnement de ses établissements dans le grand Nord.

De son côté, la *Hudson's Bay Company* possède son propre bâtiment pour ravitailler ses comptoirs, même s'il lui arrive de recourir par surcroît aux services des compagnies de transport maritime. En effet, des sociétés de navigation transportent, à la demande, des cargaisons de toutes sortes dans les villages esquimaux. Ainsi, des pétroliers alimentent des postes comme Chimo, Poste-de-la-Baleine et Saglouc, où l'huile à chauffage et l'essence à moteurs d'avions et de véhicules sont emmagasinées en réservoirs. Il en résulte notamment, par rapport aux frais de transport en barils, une diminution de plus de 50% du prix de vente de combustibles indispensables à la vie de cette région. Mais même l'amélioration d'un moyen de transport comme celui-là comporte son revers, lorsque l'insuffisance du trafic en sens inverse entraîne du même coup une augmentation sensible du coût des marchandises générales.

Il en coûte actuellement de 85 cents à $1.07 le pied cube des cargaisons expédiées de Montréal au Nouveau-Québec, selon les lieux de destination. On peut évaluer à plus de 8,000 tonnes le poids des marchandises qui ont été ainsi transportées en 1963 dans le Nord québécois, en incluant principalement de l'huile à chauffage et, selon une moindre importance, des matériaux de construction et des victuailles. Toutefois, les services maritimes du sud n'atteignent pas les postes de la baie James, comme Fort-George et Nouveau-Comptoir, qui sont ravitaillés par des navires de plus faible tonnage en provenance de Moosonee (Ont.) et de Churchill (Man.).

Malgré les progrès qu'il a accomplis depuis quelques années, le transport maritime vers le Nouveau-Québec reste dispendieux et ardu tant qu'il s'exerce selon une direction unique, sud-nord, et dans des conditions de navigation aléatoires. Les frais élevés de l'emballage, soit 10% du prix d'achat de la plupart des marchandises, s'en ressentent tout comme ceux des primes d'assurance-transport. En conséquence, l'essor du transport maritime dans le Nord du Québec dépendra principalement du développement de l'économie régionale ainsi que de l'amélioration des services de la navigation.

**Le transport aérien**

L'avion est certes le moyen de transport qui a le plus progressé dans le Nord québécois depuis la dernière guerre. Il n'y a plus d'endroit si éloigné au Nouveau-Québec qu'un bimoteur Canso ne puisse, en principe, atteindre de Québec en dix heures de vol. Deux villages esquimaux, Fort-Chimo et Poste-de-la-Baleine, sont d'ailleurs pourvus d'un terrain d'atterrissage, entretenu par le gouvernement fédéral et accessible jour et nuit à l'année longue. Il existe aussi à certains endroits des pistes aménagées par des organismes privés comme par les missionnaires Oblats à Fort-George ou par des sociétés minières à la baie Hope's Advance, à la baie Déception et à proximité des gisements d'amiante de la compagnie Asbestos Corporation. Pour leur part, les stations de météorologie que le ministère fédéral des Transports maintient à Chimo, à Poste-de-la-Baleine, à Inoucdjouac (Port-Harrison) et à cap Hope's Advance, aident à guider la navigation aérienne qui peut s'en remettre, dans les autres postes, aux renseignements fournis par les missionnaires, par les agents de la *Hudson's Bay* ou du ministère du Nord canadien.

En dépit de ces services appréciables, le transport aérien essuie encore, dans le Nord du Québec, de rudes traverses qui sont occasionnées par la rigueur du climat, par la fréquence des brouillards, par le petit nombre et l'éloignement des stations météorologiques comme par les lieux mêmes d'atterrissage. Il est de rigueur, par exemple, en dehors des localités munies d'un terrain d'atterrissage, de se servir d'avions équipés de flotteurs pour amerrir pendant l'été, et de skis pour atterrir en hiver. C'est-à-dire qu'aucun avion ne peut décoller ou se poser dans les villages esquimaux, sauf à Chimo et à Poste-de-la-Baleine, aux temps de l'englacement et du déglacement, soit durant environ 4 mois par année. De plus, l'insuffisance des renseignements météorologiques retarde souvent l'envol, à moins qu'un pilote ne décide de se mettre tout simplement en route sans savoir le temps qu'il fait au poste où il doit se rendre. La fréquence des brouillards et des conditions de givrage, plus grande dans le nord que dans le sud, gêne également les vols, particulièrement pendant les saisons de transition. Mais les courtes journées d'hiver ne posent pas moins de difficultés aux pilotes du Nord. Outre que le froid vif oblige à réchauffer les moteurs d'avion avant de décoller, il arrive que, sous des nuages élevés et un soleil bas, l'obliquité des rayons solaires empêche la formation des zones d'ombre qui permettent de distinguer les accidents topographiques et de juger de l'altitude notamment au moment de l'atterrissage. Tous ces obstacles, ajoutés aux tempêtes et aux pannes, peuvent faire durer un mois tel voyage qui aurait pris normalement deux à trois jours.

Néanmoins, le Nord québécois est relié au sud par avion depuis une quinzaine d'années. La

compagnie Austin Airways fut la première à détenir, en 1946, un permis d'exploitation entre l'Ontario et la côte orientale des baies James et d'Hudson, même si son service ne s'étend au nord du Poste-de-la-Baleine que depuis 1960. Elle maintient actuellement deux services distincts: l'un comprend trois vols hebdomadaires d'avions monomoteurs entre Moosonee (Ont.) et les postes québécois de la baie James, tandis que l'autre fait la liaison deux fois la semaine par avions bimoteurs, alternativement de Moosonee et de Timmins (Ont.), avec les postes de la baie d'Hudson, soit Poste-de-la-Baleine, Inoucdjouac et Povungnituk. Une fois la semaine, le vol se prolonge jusqu'à Saglouc; et, depuis le début de 1965, l'avion se rend une fois le mois à Ivujivik en poussant occasionnellement jusqu'à cap Dorset dans l'île de Baffin. Les appareils en service sur ce parcours sont, pendant l'été, l'avion amphibie du type Canso et, durant l'hiver, un DC-3 équipé de skis.

De son côté, la compagnie Mont-Laurier Aviation a établi en 1952 la première liaison régulière, alors mensuelle, entre Roberval et Fort-Chimo, en utilisant un appareil Canso durant l'été et des avions monomoteurs munis de skis en hiver. Elle mit ensuite en service un DC-3 de 1953 à 1957, alors que la société qui lui succéda, Nordair Ltée, commença de faire décoller de Montréal ses avions à destination de Chimo. Aujourd'hui ses appareils DC-4, d'une capacité de 20,000 livres, s'envolent deux fois par semaine de Montréal vers Chimo, en faisant escale à Roberval et à Schefferville une fois la semaine, pour finalement se rendre jusqu'à Frobisher et même au poste de Resolute, au 75° degré de latitude nord dans l'île Cornwallis. En outre, Nordair Ltée maintient un courrier hebdomadaire entre Montréal et Poste-de-la-Baleine, avec escale à Val-d'Or, continuant ainsi le service établi en 1957 par la compagnie Wheeler Airlines Ltd.

En plus de ces services réguliers, diverses sociétés de transport aérien louent des appareils, à la demande, spécialement en vue d'expéditions ou de voyages dans le Nord. Ainsi, Wheeler Airlines Ltd et Saint-Félicien Air Service Ltée tiennent à la disposition, aux bases qu'ils possèdent soit à Poste-de-la-Baleine, soit à Chimo, des avions monomoteurs équipés de skis-roues en hiver et de flotteurs en été. De même, Georgian Bay Company fait la location d'appareils en partance de Fort-George vers les postes de la baie James et de la baie d'Hudson. Plusieurs autres compagnies en font autant à partir de bases situées en dehors du Nouveau-Québec, comme A. Fecteau Transport Aérien et La Sarre Air Service.

L'intérêt que tant de sociétés commerciales portent au transport aérien dans le Nord, par l'organisation de services réguliers et spéciaux, montre bien que les liaisons aériennes avec le Nouveau-Québec ont dépassé l'ère des temps héroïques. Si elles s'accomplissent encore dans des conditions difficiles, elles sont résolument engagées sur la voie du progrès; et leur avenir est incontestablement lié au développement de ce territoire septentrional qu'elles contribueront à accélérer tout en trouvant leur compte.

**Les télécommunications**

Les télécommunications se définiraient moins, au Nouveau-Québec, comme un ensemble que comme des moyens divers de communication à distance. C'est que plusieurs organismes y possèdent leur service de communication plus ou moins étendu ou plus ou moins satisfaisant. Ainsi, les missionnaires Oblats, le ministère du Nord canadien et l'*Hudson's Bay Company* ont notamment leur propre station radiophonique pour communiquer avec leur personnel posté dans les villages esquimaux. Il appartenait même, avant 1961, à deux organismes, soit le ministère fédéral des Transports et l'*Hudson's Bay*, d'assurer le service public de télécommunications dans le Nord québécois en étendant leur propre système de radiotéléphonie aux besoins commerciaux, avec le concours bénévole des stations de missionnaires. Par exemple, une communication, adressée de Montréal et destinée à Wakeham, était acheminée via Chimo où le sans-filiste du ministère fédéral des Transports la transmettait au missionnaire de Wakeham qui livrait le message gratuitement. Mais depuis lors, la compagnie de téléphone Bell du Canada a gagné le Nord du Québec en reliant plusieurs villages esquimaux, par un réseau radiotéléphonique à haute fréquence, avec le système de télécommunications du sud. Ainsi le service de radiotéléphonie est aujourd'hui prolongé dans divers points du Nouveau-Québec par l'entremise des réseaux de trois organismes, savoir la compagnie de téléphone Bell du Canada, le ministère fédéral des Transports et l'Hudson's Bay Company.

On comprend que le ministère fédéral des Transports ait son propre réseau radiotéléphonique à haute fréquence, dans le Nord. Ses stations installées à Inoucdjouac, à Poste-de-la-Baleine, à cap Hope's Advance et à Fort-Chimo, et reliées à Schefferville, à Churchill (Man.) et à Frobisher, dans l'île de Baffin, furent conçues pour servir aux besoins de la navigation maritime et aérienne, ainsi que pour maintenir le contact entre divers points du territoire. Mais, vu l'absence de service public de transmission en bien des endroits, son réseau est également utilisé pour transmettre télégrammes et messages au service commercial le plus rapproché.

De même, la compagnie Hudson's Bay est autorisée par un permis du gouvernement fédéral à passer les communications au service commercial le plus proche en se servant de son réseau de T.S.F. qui relie tous ses comptoirs à son siège social, à Winnipeg et à Montréal. Elle assure ce service moyennant $1.50 pour les premiers 50 mots et 25 cents pour tous les dix mots en sus.

Mais il revint à une société spécialisée dans les communications, comme la compagnie Bell,

de constituer un service public ou commercial de télécommunications dans le Nord québécois. Elle le fit en 1961 en organisant un réseau de radiotéléphonie à haute fréquence qui, passant par Poste-de-la-Baleine, Inoucdjouac, Povungnituk et Chimo, est raccordé à la station de Frobisher d'une part, et relié d'autre part à tout le Québec par une station d'une puissance de 500 watts, installée à Alma, au Lac St-Jean. Ainsi, ces quatre villages esquimaux sont maintenant pourvus d'appareils téléphoniques servant aux communications locales et interurbaines, bien qu'ils ne puissent communiquer entre eux, de Povungnituk à Chimo par exemple, sans passer par la station d'Alma. Les communications radiotéléphoniques ont lieu, dans ces endroits, suivant un horaire quotidien qui varie de 2 heures dans un petit poste à 7 heures dans un village de l'importance de Chimo. Par ailleurs, un réseau radiophonique de la compagnie Bell relie les postes de Fort-George et de Nouveau-Comptoir, sur la baie James, à Moosonee en Ontario.

C'est également de l'Ontario, plus précisément de Timmins, que proviennent les émissions qu'une station de radio, exploitée par la ligne de défense Mid-Canada, diffuse à Poste-de-la-Baleine. Il n'est pas aisé, en général, de capter dans les villages esquimaux les programmes radiophoniques en provenance du sud québécois, sauf les émissions reçues sur ondes courtes comme celles que diffuse Radio-Canada à l'intention du Nord du Québec. Les émissions d'origine européenne, et particulièrement russe, ainsi que la Voix de l'Amérique, sont également bien reçues sur ondes courtes. Radio-Canada transmet, en outre, quelques émissions en langue esquimaude destinées aux autochtones.

**Conclusion**

En somme, le Nouveau-Québec est moins isolé qu'éloigné puisque les moyens de transport et de communication ont à peu près réussi à s'y implanter surtout depuis la guerre, en dépit de mille obstacles et lacunes, à la conquête de l'espace. L'étape ainsi franchie conduira vers de nouveaux progrès à mesure que les ressources du Nord québécois, depuis sa population jusqu'à ses gîtes minéraux, seront mises en valeur. L'établissement des services du gouvernement du Québec dans les postes nordiques contribuera à accélérer le développement du territoire comme l'amélioration des transports et communications. Ainsi, la direction générale du Nouveau-Québec a, à titre d'essai, tenté en 1964 de relier les villages esquimaux par un courrier aérien. Elle entend aussi hâter l'installation d'un réseau de radio à haute fréquence, de façon à faire communiquer les postes entre eux. Il faudra bien finalement que les moyens de transport et communication rattachent les postes de l'ouest du Nouveau-Québec, situés dans l'orbite de l'Ontario tout comme l'Abitibi, au coeur même du Québec comme à leur centre naturel de gravité.

## MODES DE DÉPLACEMENT ET DE COMMUNICATIONS CHEZ LES INDIGÈNES DU NOUVEAU-QUÉBEC*

Notre civilisation, liée à la route depuis le néolithique, comprend difficilement que des peuples semblent se passer de voies de communication. Le concept du transport chez les habitants de la forêt et de la toundra diffère totalement du nôtre. La lente évolution culturelle en Eurasie, à la fin du mésolithique, presque imperceptible à l'échelle des ans, rend l'agriculture possible. Fraîchement sorti de l'époque du ramassage, l'homme reproduit désormais la plante à son gré. Dans la steppe du nord-est, les anciens cueilleurs galopent à cheval en tous sens. Les deux civilisations, la pastorale et l'agricole, en s'imbriquant, déclenchent des réactions en chaîne, qui se continuent encore. Bêtes de selle ou de bât, l'âne et le yak foulent le sentier qui relie les hameaux. Le cheval dédaigne la sente encaissée. Coursier des grands espaces ou bête de trait puissante, il décuple le travail de l'homme, élargit les véhicules et les pistes. Chemins de terre, transformés en bourbier au temps des pluies, ou routes pavées des légions romaines ramifiant leurs tentacules, ils enchaînent à la métropole les pays lointains.

Peu avant le vingtième siècle, une nouvelle révolution bouleverse le paysage: le caoutchouc atténue les chocs quand il recouvre la jante des roues. L'automobile, plus rapide que le cheval, exige des surfaces unies et larges. Dans la course au progrès entre le chemin et la machine, le premier a perdu la partie: le coursier d'acier déborde le sentier amélioré, l'autostrade.

La révolution néolithique, — mère de l'agriculture, — se fit en Eurasie, il y a huit mille ans déjà. Les premiers Amérindiens s'établirent sur le continent nouveau bien avant cet évènement; il fallut trois mille ans après la vie agricole européenne pour voir poindre celle d'Amérique. Circonstance aggravante, aucun animal ne peut y remplacer le cheval. Le « broncho » sauvage, qui transforma la civilisation de la plaine longtemps après la découverte et favorisa les instincts pillards des Navajos, descend des chevaux européens des conquistadores espagnols. On en trouvait encore dans le sud-ouest des Etats-Unis aux environs de 1930. L'espèce habitant la steppe

* Cette division a été préparée par le Dr Jacques Rousseau, m.s.r.c., Centre d'études nordiques, Université Laval.

eurasiatique, avant la dernière glaciation, est néanmoins originaire d'Amérique. Il semble même que les premiers immigrants parvenus au Texas, il y a 15,000 ou 20,000 ans, l'ont rencontrée ainsi que le chameau et le mastodonte.

Cela explique l'absence de routes au Nouveau-Monde. Il existait des sentiers stratégiques dans l'empire péruvien, que sillonnaient des coureurs à relais. De 15 à 25 pieds de largeur, ils reliaient les provinces et servaient au déplacement rapide des administrateurs et des troupes.

L'Algique descend peut-être des premières hordes venues avant la fin de la glaciation. Parcourant le terrain sans arbre du littoral arctique, l'ancêtre aurait pénétré lentement dans la forêt, une fois découverts les moyens de transport appropriés. Autre hypothèse, son établissement en nomade sur le bouclier précambrien, au moment où la toundra le recouvrait encore; la forêt conifèrienne, en progressant vers le nord à la faveur d'une période plus clémente, l'aurait graduellement emprisonné. Dans le graphique de l'histoire de la terre, le climat fait l'objet d'une pulsation sans arrêt.

**Le canot d'écorce et ses substituts**

Incapable de forger des outils pour percer le taillis, sans animal de trait, l'Amérindien forestier pouvait utiliser l'hiver, raquettes et tobagane; mais l'impossibilité de poursuivre le gibier en été l'aurait réduit à la famine dans un pays pourtant grouillant de vie, si la rivière et le lac, innombrables, n'avaient offert un chemin fluide aux nefs légères. Grâce à l'alliance avec le bouleau, l'Algique put s'établir sur le plus vieux continent de la terre, y développer une culture autochtone, en construisant wigwams, huttes à vapeur, ustensiles et canots en écorce.

Le nord de l'Asie, également, a vu s'édifier une civilisation du bouleau, mais peut-être sans relation directe avec celle de l'Amérique. L'utilisation en des points divers d'un matériau, qui s'impose de lui-même, entraîne nécessairement des convergences qui ne permettent pas des conclusions certaines. Mais comment expliquer la similitude des canots kootenay, [1] au pied des Rocheuses, et toungouses (nord-est de l'Asie)? Ils se terminent aux extrémités par un prolongement conique, difficilement explicable par une coïncidence.

Le bouleau noueux, en Europe du nord, a une écorce souvent lacérée, impropre aux grandes pièces. On l'utilise en rubans pour une vannerie bien différente de l'algique.

Le bouleau, sous l'action des champignons et des insectes se réduit fréquemment à l'écorce. Les botanistes attribuent le phénomène au pouvoir antiseptique du tanin. L'écorce consiste en un liège compact, mais comme sa croissance annuelle, d'un type particulier, fait alterner des rangs de cellules à parois souples et minces avec d'autres épaisses et rigides, le tissu se sépare facilement en feuillets. Qui donc, sinon des esprits, amis des Algiques, auraient recouvert le bouleau d'un revêtement étanche, malléable à la chaleur et se pliant par magie à des usages innombrables?

Le mari et la femme consacrent une semaine à la construction d'un canot. Au début de l'été, ils ont trouvé un gros arbre, de dix à quinze pouces de diamètre, droit et sans loupes. Avant d'en entailler l'écorce, l'homme, conscient de son geste, invoque la terre et l'esprit du bouleau, sacrifie du tabac, et dépouille l'arbre de sa tunique. Les pièces du fond, retenues habituellement par les varangues, sont habituellement en cèdre, qui se fend bien, même avec des outils primitifs; le bouleau, bois dur, convient mieux aux pinces et au carreau, exposés aux chocs. On commence d'abord la charpente en fixant à la bordure les barres transversales avec du liber fibreux ou des radicelles. Entre des piquets, esquissant dans le sol la forme d'un canot, se place l'écorce, face argentée vers le ciel. De fines racines de conifères l'attachent au carreau. On tapisse l'intérieur d'étroites planchettes, maintenues ensuite par la pression des côtés dans des encoches. Pour calfater, la squaw prépare une poix de résine, rendue plus onctueuse par l'addition de suif fondu.

Le vaisseau, sobrement décoré, peut maintenant fendre l'eau. Sa longueur varie de douze à dix-huit pieds, son poids, de trente à soixante livres, et sa charge de cinq cents à mille. A l'âge d'or de la traite des fourrures, le rabaska de trente-six pieds de long, manoeuvré par dix hommes, transportait près de quinze mille livres de Montréal à Winnipeg.

Avec le canot d'écorce, les Amérindiens s'adonnent à la pêche, poursuivent le gibier et cueillent le riz sauvage. L'embarcation légère ne convient pas aux grandes traversées; et cependant, sur leur lac, les Mistassins avironnent des heures, les yeux baissés, pour ne pas affronter les esprits chagrins, maîtres des vagues. Les jours de vent, ils improvisent une voile avec une couverte de lit, autrefois un vélin d'orignal ou une écorce de bouleau. Par mauvais temps, ils s'attardent plusieurs jours sur la grève; mais si la tempête les surprend sur l'eau, ils savent l'affronter sans effroi. J'ai vu des Montagnais-Naskapi, muscles tendus et figure impassible, pendant deux heures, déjouer la lame traîtresse et arriver sains et saufs au havre.

L'écorce de bouleau supporte mal l'exposition au soleil. L'indigène remise donc son canot

[1] Le Musée de l'Homme à Ottawa avait un canot Kootenay, qui fut brisé par la suite. Le canot toungouse, décrit plus haut, se trouve au Musée d'Ethnographie de Copenhague.

dans la broussaille. Lorsqu'un flanc se fendille, il coud aussitôt l'ouverture et l'enduit de résine. Si le point à calfater n'est pas visible, il le découvre par succion, appliquant les lèvres sur la paroi.

Imaginez un voyageur engagé dans la forêt d'épinettes et la tourbière aux éricacées emmêlées! Il s'empêtre et trébuche, la végétation le retient comme la toile d'araignée, l'insecte. Fort heureusement, l'est du Canada est perforé de lacs sans nombre, reliques de la glaciation quaternaire. La glace a creusé des auges, approfondi des cuvettes, intercepté des vallons par le barrage des moraines et donné naissance aux tourbières. Seul le canot léger permet au primitif de se transporter avec aisance. Il glisse sur les lacs et serpente les ruisselets, puis vient fréquemment buter contre la muraille des arbres. Kapotagen! Le portage! La piste battue évite le rapide, relie les cours d'eau. Une charge de mulet sur le dos, ou le canot renversé sur la tête, l'homme avance dans le sentier millénaire, usé par le mocassin. Trois siècles après le père Albanel et Louis Jolliet, au Lac Mistassini, j'ai foulé les mêmes pistes, toujours fréquentées. Pour peu qu'elles ne soient pas utilisées une année, les halliers s'en emparent; heureusement que les bêtes, à défaut des hommes, s'en servent quotidiennement.

Le canot d'écorce a sillonné les lacs et les rivières, de l'Atlantique aux Rocheuses. Le Naskapi, dans un pays dépourvu de bouleaux, restait fidèle à la tradition algique et importait régulièrement le matériau de la vallée du Saint-Laurent. Au début du siècle, les bateaux de la compagnie de la Baie d'Hudson ravitaillant les postes du nord, y apportaient chaque année des rouleaux d'écorce. Les gens de la Kaniapiskau venaient l'acheter à Fort-Chimo.

On prélevait l'écorce à la fin du printemps. Lors des dégels, dans les Provinces maritimes, la peau d'orignal servait de succédané comme chez des Athapascans du nord-ouest. Le Naskapi ne semble pas voir employée à ces fins la peau de caribou, sans doute, parce qu'elle est fréquemment perforée par des larves de diptères, et qu'elle n'a pas la résistance voulue. Des bandes algiques du sud utilisaient parfois l'écorce d'orme ou d'épinette. Cette dernière, dans la Cordillère, servait de préférence à celle du bouleau. Les Iroquois importaient l'écorce de bouleau de leurs voisins du nord, mais plus souvent recouraient à celle de l'orme ou creusaient dans un tronc d'arbre une lourde pirogue, convenant à des sédentaires.

**La raquette et la tobagane**

Soudain le froid éclabousse le feuillu de rouge et d'ocre et fige les cours d'eau. Le chasseur renverse le canot, désormais inutile jusqu'au printemps. Une épaisse couche de neige l'escamote bientôt, ainsi que les arbustes et buissons. Alors l'Amérindien domine le sous-bois, hier impassable, et pénètre sans peine dans la forêt. Si la neige molle ralentit le gibier, elle n'entrave pas l'homme qui voltige en raquettes. Faite d'un cadre plus ou moins ovale, dans lequel on entrecroise des lanières de peau crue, leur forme varie selon l'habitat, la peuplade et la qualité de la neige. La côte du Pacifique, aux hivers courts et doux, s'en passe. Les Esquimaux ne l'utilisent pas sur la croûte durcie; mais ceux de l'Ungava adoptent à l'occasion ce trait naskapi. L'Amérique préhistorique, contrairement à la Scandinavie, n'a jamais connu le ski, ce traîneau individuel. Même aujourd'hui, les indigènes de la forêt ne l'adoptent pas et recourent toujours à la raquette, plutôt une extension de la semelle qu'un véhicule.

L'hiver, dans la forêt, les charges se transportent en *tobagane*, qui repose sur toute la surface et n'enfonce pas comme le traîneau. Cette *traîne sauvage* consiste en deux planches de bouleau de six pieds de long, de cinq pouces de large et d'un quart de pouce d'épaisseur, retenues par des barres transversales, attachées avec de la babiche. Une fois la partie antérieure de la traîne recourbée à la chaleur du poêle, on ajoute un travail, auquel s'attèlent un chien ou deux, derrière le conducteur. Le Blanc a inventé le long attelage à la queue leu leu.

Le soleil printanier finira par river la tobagane à la neige fondante. Le traîneau, chaussé de patins, élève alors la charge au-dessus des flaques. Encore faut-il décamper bien avant l'aurore, marcher sans raquettes sur la croûte, prendre le deuxième repas à huit heures, dresser le camp à midi, et presque aussitôt le souper englouti, s'envelopper dans les couvertures pour reprendre de nouveau le licou le lendemain. Celui qui ne veut pas s'encombrer d'une tente et d'un poêle recourt à la « barricade », tranchée de douze pieds par six, creusée dans la neige avec la raquette. A un bout, le feu de camp; à l'autre, sous un baldaquin de branches, une litière de sapinages où l'on dort recouvert d'un tricot de peaux de lièvres.

Compagnon de l'homme ou bête de trait, le chien, originaire d'Asie, est le seul animal domestique du nord de l'Amérique avant la découverte. Les premières migrations, apparemment, ne l'incluaient pas. On n'en trouve aucune trace chez les Beothuk de Terre-Neuve ou les peuplades de Dorset.

**Le kayak et le kométik**

La diversité des véhicules résulte de facteurs multiples: le climat, la flore et la faune, les habitudes des peuples et la structure physiographique du pays. Aux Esquimaux sans forêts, la mer apporte du bois flotté, qu'ils recueillent soigneusement pour la carcasse de leurs embarcations en

peaux de phoques. A l'occasion, la structure comporte des os de mammifères marins. L'umiak ou canot de femme, une barque ouverte, peut transporter une vingtaine de personnes. Le kayak, par contre, entièrement recouvert de peaux de phoques, sauf l'unique ouverture que le navigateur bouche de son corps, admettait exceptionnellement une autre personne. Aujourd'hui on utilise parfois le peterhead, un bateau ponté qui tire son nom d'une ville d'Ecosse, et qu'ils achètent usagé de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les Esquimaux n'ont pas de tobagane, faute de matériau approprié. Leur pays, à faibles précipitations, ne s'y prêterait guère. Le kométik, en bois ou parfois en os de mammifères, s'élève au-dessus de la neige, grâce à ses patins de boue gelée et polie. On attelle les chiens en éventail, dans ces espaces sans arbres. La forêt, par contre, imposerait l'attelage à la queue leu leu.

**Ailleurs sur le continent**

La Prairie, qui occupe le lit d'une mer de l'époque secondaire, est mal pourvue de moyens de communication. Les cours d'eau y sont rares et les arbres se limitent pratiquement aux bosquets de trembles. Sans bête de selle, l'ancien nomade chassait à pieds; mais il portageait avec un travois fait des poteaux de tente, attachés aux flancs d'un chien, et traînant à terre à l'autre extrémité. On y ficelait une charge de 25 à 50 livres; mais plus tard, le cheval pouvant tirer des charges beaucoup plus lourdes, on put agrandir le tipi.

Les Indiens du Pacifique creusaient leurs vaisseaux, dépassant parfois soixante pieds, à même des troncs géants de cèdre ou de peuplier. Avant l'outillage moderne, leur dimension, comme celle des mats totémiques, devait être réduite, mais les proportions atteintes par la suite dépendent moins peut-être des facilités apportées par les Blancs que de l'enchère au prestige, conséquence de l'esprit paranoïaque des chefs de clans.

**La communication orale**

Au cours des nombreuses saisons passées dans le Québec nordique, deux fois seulement ai-je croisé quelqu'un sur ma route. Le Nouveau-Québec est un désert humain. Les pistes du Sahara voient plus de caravanes. Pour l'éventuel passant, l'indigène a néanmoins prévu un moyen de communication.

L'écriture la plus élémentaire consiste en signes de pistes. Un arbre abattu, reposant sur le sol, légèrement relevé à la tête, dégarni ou non de ses branches terminales, encoché ou non au sommet, précédé ou non de piquets plantés au devant, indiquait au bon samaritain ou au compagnon attardé la distance du campement, les aléas de la chasse, l'état précaire ou le malheur survenu. Pour des messages, les Esquimaux gravaient aussi des idéogrammes sur des défenses de morses, des os ou de la pierre.

Les missionnaires catholiques ou anglicans ont enseigné la lecture et l'écriture aux indigènes et ceux-ci à leur tour deviennent professeurs, quand le mauvais temps, l'obscurité, ou le repos dominical les rivent à la tente. Avec enthousiasme, les jeunes s'initient aux mystères des signes ignorant encore que l'étude ennuie. Non seulement les Montagnais-Naskapi savent tous lire et écrire, mais plusieurs rédigent fidèlement un journal de voyage ou décrivent leurs impressions sur des arbres plaqués. Un grand nombre d'Esquimaux possèdent la même instruction. Au milieu du siècle dernier, Evans, un missionnaire protestant, inventa l'alphabet syllabique que plus tard les Esquimaux et les Naskapi adoptèrent sous l'impulsion des anglicans. Au lac Mistassini, il n'est pas rare de trouver sur un piquet, à la sortie d'un portage, un pli d'écorce de bouleau couvert de ces caractères.

Pour la transmission assurée des nouvelles, rien n'égale, toutefois, le « mocassin telegraph » cette course à relais des messages oraux. Lors des rencontres exceptionnelles entre indigènes de bandes différentes, ils s'accostent et, après un silence de rigueur, l'un des « chefs » de canots raconte les potins d'une voix monotone, interrompue à intervalles réguliers par l'acquiescement de l'auditeur, qui, à son tour, monologue de la même manière pendant quinze ou vingt minutes. Après cet échange, chacun poursuit sa route et dans un espace de temps variable, les gens du Lac Mistassini sauront par le menu ce qui s'est passé aux Sept-Iles, à Fort-Chimo ou à Davis Inlet. Dans la forêt, le colportage au rythme des avirons et des mocassins constitue l'unique journal de la famille algique.

Pas d'isolement total, même dans les endroits les plus solitaires du continent. Les indigènes sont partie intégrante d'un réseau que tissent sans cesse canot, tobagane, kométik, kayak et raquettes. L'écorce de bouleau plus que toute autre matière a contribué à créer ces liens. Sans elle, l'Amérindien et le Blanc se seraient butés sans espoir à la forêt boréale. Le canot a porté dans les pays neufs Champlain, Radisson, Jolliet, La Vérendrye, les missionnaires. Comment, sans lui, Hendry aurait-il atteint l'embouchure de la Koksoak au début du siècle dernier? Et le coureur des bois, sur de minces filets d'eau, pénétré au coeur du continent à la recherche de fourrures? Encore aujourd'hui, sans le canot de toile, explorateurs, forestiers, arpenteurs et prospecteurs ne réussiraient jamais à franchir la ligne de conifères.

Un plus grand écart sépare le canot du cheval, que le cheval de l'automobile. La chaudière à vapeur et le moteur à explosion vinrent simplement remplacer le moteur vivant. Par contre, le passage de la voiture mécanique à l'avion représente peut-être un palier culturel aussi important que la découverte de l'agriculture au néolithique.

Déjà, en 1925, avant que le Blanc n'utilise couramment l'avion, des Montagnais gagnaient placidement leur territoire de chasse par la voie aérienne. Nos indigènes du nord auront brûlé une étape en passant de la préhistoire à l'avion, sans avoir connu la route. Il y a quelques années, une jeune Esquimaude devenait hôtesse de l'air. En 1965, dans le ciel québécois, vole un pilote dont les grands parents voyageaient hier en kayak.

Le folklore canadien l'avait imaginée depuis longtemps cette évolution. Sur une légende française, rattachée au vieux thème moyenâgeux de la chevauchée des morts, se bâtirent des mythes nouveaux. Quand la bourrasque déferle sur la berge enneigée de la Côte Nord, on voit parfois derrière des chiens endiablés, le grand kométik noir, présage de malheur. Et maintes fois aussi, plus haut dans la vallée, par les nuits poudreuses de décembre, au retour de soirées trop prolongées, des témoins véridiques virent zigzaguer entre les étoiles, sous les coups accélérés de l'aviron, et dans un tintamarre d'enfer, le grand canot d'écorce de la chasse-galerie.

# CHAPITRE XVI

# COMMERCE

## DU TROC AUX DEVISES MONÉTAIRES DANS LE QUÉBEC NORDIQUE*

La guerre féroce de la fourrure, déclenchée par les Blancs à l'époque de la découverte, pourrait nous donner l'impression que les hostilités sévissaient en permanence chez ces gens qu'on dit « sauvages ». S'ils eurent, comme les autres peuples, des phases agressives, leur mode de vie reposait essentiellement sur la paix et le travail.

La civilisation préhistorique du Nouveau Monde retarde par rapport à l'Ancien; cependant, son organisation économique se comparerait avantageusement à celle de nombreux pays européens avant l'avènement du Christianisme.

### De la chasse de subsistance au marché du travail

Sauf les Hurons-Iroquois du Saint-Laurent, rencontrés entre Hochelaga et Gaspé par Jacques Cartier, les Amérindiens du Québec consacrent toute leur activité à la subsistance de la famille. L'occupation du pays par les Visages Pâles, toutefois, les transforme en producteurs de fourrures, premiers chaînons d'un commerce à l'échelle mondiale. Depuis lors, l' « Amérindien » participe à l'économie du pays, qui désormais se répercute au coeur des bois comme à la ville. Il accède à un palier où il restera stationnaire jusqu'à la dernière guerre; mais, depuis, son acculturation progresse à un tel rythme qu'il devient un « Blanc » des territoires nordiques.

En dehors de la traite, Esquimaux et Montagnais-Naskapi deviennent guides, employés de clubs, manoeuvres d'aéroports et de compagnies minières, commis de magasin. Des hommes qui, peu avant, utilisaient exclusivement kayak et kométik, conduisaient déjà d'énormes camions sur la piste de Fort-Chimo, en 1945. A Povungnituk, ils sont comptables à la Caisse Populaire, secrétaires de coopérative, directeurs d'une centrale d'artisanat. Récemment, le nord esquimau a produit des sténo-dactylos, des hôtesses de l'air et un pilote d'avion. Il manque encore à ces populations des instituteurs et autres professionnels du crû pour qu'elles prennent place au pair dans la vie nationale.

### Le troc dans l'ancienne communauté

Commerce, finance, système monétaire, marché du travail, sont intimement liés chez le primitif, comme chez le moderne.

Depuis l'océan arctique jusqu'au détroit de Magellan, la division des tâches s'effectue dans un cadre familial, plutôt que tribal. La chasse relève du mari; le dépeçage du gibier et la préparation des peaux échoient à la femme. La fabrication des raquettes et canots exige la collaboration des deux, chacun ayant un rôle défini. D'habitude la famille pourvoit elle-même à toutes les nécessités courantes.

---

* Cette division a été préparée par le Dr Jacques Rousseau, m.s.r.c., Centre d'études nordiques, Université Laval.

Les talents, là aussi, sont inégaux; certains excellent à la construction, d'autres à la fabrication d'armes ou poteries. Des infirmes, incapables de chasser, se révèlent d'excellents artisans. J'en ai connu un auquel toute la bande commandait ses raquettes, et des brodeuses dont on recherchait les fins travaux. Des maîtres potiers des pueblos du sud-ouest américain deviennent des artistes professionnels.

Les archéologues ont mis à jour des ateliers de pointes de flèches, ornements, récipients. Un massif volcanique de l'Orégon a livré dernièrement les plus anciens vestiges, — 9000 ans d'après le carbone-14, — de commerce en Amérique: sous quatre pieds de pierre ponce, s'étalaient soixante-quinze sandales en fibre de *sagebrush*. Un indigène, même extravagant, n'en possède jamais autant.

La diversité des aptitudes physiques et intellectuelles donne donc naissance au commerce spécialisé dans la bourgade.

**Le troc international**

La répartition capricieuse des matières premières engendre les échanges internationaux. Les Indiens de la Californie vendaient leur fine vannerie aux tribus du voisinage. Depuis des générations, les Zuni troquent la turquoise avec les Navajos. Les nomades de la Prairie approvisionnaient les Pueblos en peaux, cornes et pemmican de bison. La catlinite du Minnesota, les grès rouges et l'ardoise de la péninsule Québec-Labrador s'exportent à distance pour les pipes. Du Pacifique, viennent les coquillages d'abalone et de dentalium, les dents de requin, l'huile d'oulakan, les cornes de mouflons, que l'on transforme en cuillers, l'obsidienne, matière première des couteaux et pointes de flèches.

Iroquois et Hurons fournissent aux Algiques maïs et tabac, en échange de fourrures, écorce de bouleau ou canots. Les médecines algonquines si réputées font l'objet d'un commerce avec les tribus du sud et de l'ouest. Les Iroquois importent de la côte atlantique le précieux wampum et cèdent en retour du cuivre natif des Grands Lacs.

Les Naskapi se procurent chez les Esquimaux les peaux de loups-marins et les bottes imperméables; vivant presque tous en dehors de l'aire du bouleau blanc, ils recherchent l'écorce de la vallée du Saint-Laurent. Avant le début du siècle, la Compagnie de la Baie-d'Hudson en transportait des rouleaux, que les Naskapi de la Kaniapiskau payaient avec de la fourrure à Fort-Chimo.

Les Esquimaux importent parfois la stéatite, destinée à leurs lampes, des fourrures, — caribou et carcajou, — du cuivre natif de la rivière Copper (Alaska), de Coppermine et de l'île Victoria. Le bois, absent de la toundra, se vend à demi-ouvré, ou transformé en arcs, traîneaux, pelles à neige, plats et ustensiles. Ces articles voyagent parfois du Grand lac de l'Ours à la terre de Baffin. Les Athapascans et les Algiques participent aussi à ces trocs.

De proche en proche des relations régulières s'établissent jusqu'en Asie. Les Esquimaux de l'Alaska importent de Sibérie des peaux de rennes, du jade, des articles de métal, du tabac. En retour, ils offrent des vases et ustensiles de bois achetés aux Indiens du sud.

Ces contacts entre commerçants amérindiens et russes expliqueraient peut-être la similitude des canots kootenay (Rocheuses) et tongouses (Amur) et la présence chez les Paléoasiatiques de travaux perlés, apparentés au style de l'Amérique de l'est. Vu leur affinité psychologique avec les Amérindiens, il suffisait que les indigènes du nord de l'Asie voient leurs broderies pour s'en inspirer de près.

La fréquence des déplacements et les moyens de transport limités ne permettaient pas l'accumulation des réserves. Les achats se limitaient à l'essentiel.

Le commerce intertribal ou international empruntait le portage ou les cours d'eau. Par l'océan, le cuivre de l'Alaska gagnait l'île Vancouver. Des sentiers séculaires, comme celui de Témiscouata, reliaient le Saint-Laurent aux provinces maritimes et au Maine. Le Richelieu et l'Hudson conduisaient d'Hochelaga à Albany. Le chemin de Chambly, le Mohawk Trail, le Santa Fe Trail sont en définitive d'anciennes pistes élargies. On se rend de Tadoussac à la baie James en un mois, par l'une des quatre voies reliant les lacs Saint-Jean et Mistassini. D'autres routes vont de Montréal ou des Trois-Rivières à la baie d'Hudson. Les Canadiens les suivent pour trafiquer avec les Indiens du nord ou porter la guerre aux Anglais, qui essaient de monopoliser le commerce des pelleteries. J'ai vu des portages creusés par l'usure millénaire des mocassins.

Des peuplades jouent le rôle d'agents. Les Outaouais,— littéralement *les marchands*,— produisent peu, mais servent d'intermédiaires entre les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Neutres et Pétuns établissent une chaîne commerciale entre Iroquois et Hurons, mais cela ne les protègera pas de l'extermination, quand le Huron aura succombé à la maladie et à la guérilla. Deux groupes Chipewyan se disputent le marché du cuivre à Coppermine. Des tribus lointaines fréquentaient régulièrement la carrière de catlinite du Minnesota. Lieu sacré, véritable no man's land, les ennemis s'y rencontraient sans coup férir, même au plus fort des hostilités. Un commerce aussi important que celui des pipes devait se placer au-dessus des conflits. La pipe, d'ailleurs, n'était-elle pas essentielle aux traits de paix, et le symbole des relations pacifiques, comme aujourd'hui la colombe ?

Les relations commerciales entre différents groupes esquimaux ne posaient pas de problèmes linguistiques, puisque les variantes sont peu importantes d'un bout à l'autre du territoire. Les idiomes algiques, parlés de l'Atlantique au contrefort des Rocheuses, facilitaient également les transactions. Si les circonstances l'exigaient, les langues véhiculaires servaient souvent aux opérations: ainsi, le jargon chinook, composé de 300 mots, nootka, anglais français et surtout chinook, utilisé de l'Alaska à la Californie, était le pendant américain du kiswahili de l'Afrique. Dans la prairie canadienne, un langage par signes permettait aux Pieds-Noirs, Sarcis et Assiniboines de se comprendre,— bien qu'appartenant aux familles algiques, athapascane et sioux, fort éloignées l'une de l'autre. J'ai découvert un médium analogue entre Naskapi et Esquimaux de l'Ungava. Les signes ressemblent aux gestes conventionnels des muets et des trappistes.

**L'unité monétaire, du wampum au castor**

Le commerce basé sur le troc présente de sérieux inconvénients. Des objets se divisent mal: l'un des intéressés perd au change. Un parti n'a pas toujours ce qui convient à l'autre. La vente, parfois saisonnière, ne correspond guère aux besoins alimentaires quotidiens. Les Iroquois cédaient du cuivre du lac Supérieur aux peuplades de l'Atlantique, mais ils n'auraient su que faire des produits agricoles et du poisson. Rarement, la marchandise offrait l'intérêt des canots d'écorce algiques. Ces divers facteurs ont engendré la fiction monétaire, la création des devises.

Un coquillage marin intéressait l'Iroquois beaucoup plus que le poisson de l'Atlantique. La nacre du *Venus mercenaria*, (ne pas traduire « Venus mercenaire », mais « Palourde du commerce » ou même « Palourde monétaire »), se taille facilement en petits cylindres blancs ou pourpres. Une foreuse à pointe de quartz, ou de cuivre, les perfore en les attaquant successivement par les deux bouts. Leur fabrication exigeait un long travail: la « branche » de wampum, l'unité de perles enfilées qu'on exportait, commandait donc un prix élevé. Rien n'imposait autant le respect qu'un de ces colliers, ou ne l'égalait dans les échanges de cadeaux scellant les traités. La dimension du wampum, gage d'amitié, variait avec l'importance de l'événement; le nombre de branches en déterminait la valeur. Aussi, ce produit de luxe devint-il l'unité monétaire des opérations commerciales.

Le Blanc provoqua l'inflation: la foreuse d'acier produisit des perles à vil prix. Les compagnies de traite en achetèrent par centaines de mille à la fois. Sur le marché amérindien, l'étalon wampum dégringole. Accessible à tous, il cesse d'être l'apanage des gens distingués. La guerre des fourrures sauve de justesse l'Iroquois au bord d'un krach monumental. La verroterie d'Europe, plus décorative, suscite chez les indigènes un courant artistique, continué jusqu'à la guerre de 1914, qui priva la Bohême de son marché américain. Pendant que le wampum s'avilissait à la bourse locale, les perles d'Europe créaient une nouvelle source de revenu, basé non pas sur la valeur intrinsèque, mais sur l'utilisation artisanale.

L'avènement de la traite des fourrures, d'ailleurs, détrônait irrémédiablement le wampum. Dans la forêt boréale, la peau de castor devint la nouvelle unité monétaire. M. de Tracy, en 1665, décrète qu'une couverture de laine blanche vaut six castors; un grand capot, trois; une barrique de blé d'Inde, six; un fusil, six. Cela n'empêchera pas la survivance de cet *on-dit*, toujours tenace, prétendant que les traiteurs surexploitaient les indigènes, en faisant empiler des fourrures jusqu'à la hauteur d'un fusil avant de leur céder l'arme convoitée. Cette réglementation des prix, basée sur une valeur qui restait en même temps un article commercial, sujet aux fluctuations de l'offre et de la demande, se défendait mal sur le plan économique. Si l'on pouvait toujours apporter une correction par décret, la barrique de blé d'Inde, vendue six castors à Québec, valait bien davantage après de longs portages. Le coût de revient et le marché, variant avec les produits, les prix ne pouvaient conserver la même relation avec la valeur de la peau de castor. La Compagnie souveraine de la Baie d'Hudson décida donc de frapper une monnaie, le *made-beaver*, ou simplement *beaver*, valant à l'origine une peau de castor, mais subissant sa propre évolution financière. Si bien qu'à certains postes, une peau de castor pouvait se payer trois *beavers*.

A l'est du pays, sous Frontenac, et plus récemment dans les Rocheuses, la robe d'orignal remplaça le castor comme unité monétaire. Dès 1740, les bibelots d'argent de Philadelphie et, après 1760, ceux des orfèvres montréalais servent de pièces d'échange de la traite. Plus tard, le cheval de la prairie procurera soit une épouse, une distinction sociale ou des sacs de médecine magiques,— les *sacred medicine bundles*. Sur la côte du Pacifique, le grand « cuivre » vaut des centaines de couvertures chilkat, unité de base, jusqu'à ce que la couverte de laine de la Compagnie de la Baie d'Hudson vienne la remplacer dans les transactions.

**Quand l'ancien chasseur s'initie à la finance**

La traite débute avec les neveux de Cartier en 1560. Après la fondation de la Nouvelle-France, les coureurs des bois commencent leur vie aventureuse. Ils sont venus coloniser, mais les difficultés rebutent les meilleures volontés; la forêt mystérieuse et proche attire bien davantage.

Les sociétés financières, auxquelles le roi afferme la colonie, se sont bien engagées à y installer des familles, mais les hommes qui abandonnent la terre pour la fourrure comblent leurs secrets désirs. En 1680, près de 500 colons,— soit le tiers des adultes mâles,— auraient délaissé la charrue pour courir les bois.

Une vingtaine d'entreprises, à charte tantôt limitée, tantôt exclusive, draineront les pelleteries vers la Métropole. Les tâches se répartissent par strates: au sauvage endurci il appartient de piéger; le coureur des bois, ce pèlerin de l'aventure, ne s'enrichira jamais, sinon de souvenirs exaltants ou tragiques. Ceux qui touchent les recettes,— les bailleurs de fonds profitant des largesses de la Couronne, bien à l'abri en Europe,— n'échapperont pas toujours à de lamentables faillites.

(1) L'histoire [1] débute avec les chartes inopérantes accordées à M. de Roberval (1540) et de la Roche (1598). En 1600, MM. de Chauvin et du Pont-Gravé vont établir un comptoir à Tadoussac. La *Compagnie de Monts* (1604-1609), dont font partie messieurs de Monts, du Pont-Gravé et Samuel de Champlain, constitue la première entreprise importante, (2) La Compagnie des *Marchands* (1612-1620), composée de négociants de Rouen et de Saint-Malo, organisée à l'instigation de Champlain, prend ensuite la relève. (3) La précédente n'ayant pas rempli les conditions imposées par sa charte, la *Compagnie de Caen* ou *Compagnie de Montmorency* la remplace (1621-1627). (4) Pendant l'occupation anglaise de Québec par Kirke, le commerce relève de la *Scottish and English Company* (1628-1632). (5) *La Compagnie des Cent-associés* ou *Compagnie de la Nouvelle-France* (1627-1663) domine longtemps l'histoire du pays, (6) sauf la région de Montréal attribuée à la *Société de Notre-Dame de Ville-Marie* (1639-1663), plus intéressée à l'installation d'un poste avancé de la civilisation qu'au commerce des fourrures. (7) En 1645, une partie de la traite des pelleteries passe à la *Compagnie des Habitants* (1645-1663).

Jusqu'à cette époque, le Canada est un comptoir de fourrures, plutôt qu'une véritable colonie, si l'on omet l'entreprise semi-indépendante de la Société de Montréal. Toutefois les cultivateurs y succombent fréquemment sous le tomahawk, car les arbres, malgré les espoirs de Paul de Chomedey, « se sont transformés en autant d'Iroquois ». En 1662, Pierre Boucher, délégué des Canadiens, va exposer au Roi Soleil les besoins de l'établissement. La priorité ira désormais à la colonisation, non au commerce! Les recrues afflueront, comparativement aux années antérieures. Ancien traiteur, Pierre Boucher s'installe lui-même dans sa seigneurie, qui devint en quelque sorte le prototype de l'agglomération québécoise.

(8) La *Compagnie des Indes occidentales* (1664-1674) bénéficie d'une concession qui va de l'Amérique du Sud au Canada, jusqu'au moment où le roi décide de tout incorporer à son domaine. (9) La *Compagnie de l'Acadie* (1682-1710), fondée pour l'exploitation d'une pêche sédentaire jouira cependant de droits limités sur le commerce du castor.

(10) En 1660, Radisson et des Groseilliers peuvent descendre la rivière Outaouais sans incident, après le combat de Dollard, avec une charge considérable de pelleteries qu'on leur confisque aussitôt. Cette opération radicale sauve la finance de la colonie, en compromettant la leur. Comme on refuse à ces infortunés toute compensation et même le droit d'exercer leur métier avec profit, ils émigrent et offrent leurs services à l'Angleterre, qui les installe en 1668 sur la baie d'Hudson et la baie James. Deux ans plus tard, par leurs soins, naît la *Compagnie de la Baie d'Hudson* (1670),— ou plus exactement *The Governor and Company of Adventurers of England trading into Hudson's Bay*. Ce fut d'abord une véritable colonie anglaise, jouissant de privilèges souverains pendant deux siècles. En 1869, elle vendit au Canada ses pouvoirs territoriaux pour la somme de 300,000 livres sterling et certains droits. (11) *La Compagnie du Nord* ou *de la baie du Nord* (1676-1717), liée aux aléas des traités de Ryswick (1697) et d'Utrecht (1713), devenue la *Compagnie de la Colonie* à la fin de son existence, tente de s'emparer du commerce nordique des fourrures, mais sans succès.

(12) La *Compagnie d'Occident* (1717) s'intéresse à la Louisiane et au Canada, mais ne fonctionne guère plus de deux ou trois ans. A l'instigation de Law, elle s'amalgame avec la *Compagnie des Indes orientales* et la *Compagnie de la Chine*, pour devenir la *Compagnie des Indes occidentales* qui, sans connaître plus de succès, sombre définitivement en 1731. (13) La *Compagnie des Sioux* (1727), réorganisée en 1731, se confina à la Prairie. Sous son égide, le sieur de la Vérendrye se rendit aux Rocheuses. Cette entreprise ouvrit l'ouest aux Canadiens-français, qui l'exploreront par la suite. Les compagnies du régime anglais les utiliseront pour étendre le commerce des fourrures jusqu'aux Rocheuses et il en résultera une colonie en Orégon au milieu du siècle suivant.

(14) La *Compagnie des Postes du Roi* (1732-1760) est née de la *Traite de Tadoussac* ou *Ferme de Tadoussac* ou *Traite du Domaine*, commencée en 1674. S'intéressant uniquement aux pelle-

[1] Pour ce rappel historique trop sommaire et imparfait, j'ai eu recours à: a) — *Dictionnaire Lejeune*, 1931. b) BIGGAR, H. B. *The early trading companies of New France;* 308 pp. Toronto 1901. c) VOORHIS, Ernest, *Historic forts and trading posts of the French regime and of the English fur trading companies*. Canada (Ministère de l'intérieur) 188 pp., 1930. d) Pour la partie relative au Labrador, qui est plus dans le cadre du présent travail, j'ai consulté: MORANCIERE, Charles de la, *Les français au Labrador au XVIII siècle*. Académie de la Marine (Paris), *Communications et Mémoires*, 2: 24-59 1956-57. e) — Sur la traite dans les régions nordiques et la côte du Labrador, on trouvera d'importants documents dans les publications des Archives du Québec et dans le dossier de la cause de la frontière Labrador.

teries, elle joue un rôle important dans l'histoire économique du Québec, entre le Saint-Laurent maritime et la baie James. Après la chute de la Nouvelle-France en 1760, la Traite du Domaine passe entre diverses mains avant d'être absorbée par la compagnie suivante.

(15) La *Compagnie du Nord-ouest* (1784-1821), longtemps rivale de la Compagnie de la baie d'Hudson, se fusionne finalement avec elle pour créer un monopole. Des bourgeois de la Compagnie du Nord-ouest, en rébellion contre la dictature du « Marquis ».— Simon MacTavish,— fondent en 1795 la *XY Company*,— nommée aussi *Forsyth, Richardson Company*,— puis, en 1801 la *Compagnie de Sir Alexander Mackenzie*, qui se fusionnèrent en 1804 avec la Compagnie du Nord-ouest. De 1784 à 1821, la guerre ouverte entre ces firmes et la Hudson's Bay Co, ensanglante la prairie comme la forêt.

(16) Il faudrait mentionner la *Compagnie Révillon*, venue tardivement au Canada, qui entra en compétition avec la Hudson's Bay Company dans les régions nordiques de la Péninsule. Finalement cette dernière acheta les intérêts américains de *Révillon Frères*. Pendant quelque temps toutefois, les postes des deux firmes, jadis concurrentes, affectèrent de rivaliser.

(17) Installés au Labrador sous le régime anglais, au XVIII siècle, les *Frères Moraves*, des missionnaires, fondèrent des comptoirs de traite, mais sans exclusivité, pour protéger leurs ouailles contre l'exploitation, et pratiquer leur apostolat sans recourir aux gouvernants. (18) Bien avant, la France y avait eu des postes. Augustin Le Gardeur de Tilly, sieur de Courtemanche, s'y construisit vers 1715, à la suite d'un premier établissement, en 1705, sur la côte Nord, où Louis Jolliet avait vécu. Quand Courtemanche mourut en 1717, sa veuve continua le commerce des fourrures, aidée de son fils, François Martel, sieur de Brouage, né d'un premier mariage. Tout prit fin avec la cession du Canada à l'Angleterre en 1763 et le transfert à Terre-Neuve de l'administration de la « côte du Labrador ».

Longtemps, le commerce des fourrures assura seul l'équilibre économique, et cela sous les deux régimes. Trois-Rivières, d'abord principal centre, cède le pas à Montréal qui, après 1764, devient la capitale de cette industrie, la première en importance chez-nous à cette époque. C'est seulement après le blocus continental,— imposé par Napoléon au début du XIX siècle,— que l'est du Canada assiste à l'exploitation méthodique de la forêt, toujours une source considérable du revenu national.

Si l'on fait exception pour Révillon Frères, quelques traiteurs libres et des firmes éphémères, comme le Baffin Trading Co, la traite des pelleteries du Québec nordique relève de la Hudson's Bay Company, depuis la fusion avec sa rivale écossaise de Montréal. On répète toujours cette accusation du troc d'un fusil contre une pile de peaux de castors de même hauteur, bien que l'ordonnance de monsieur de Tracy en 1665 suffise pour la réfuter. La Compagnie de la Baie d'Hudson a cessé d'être souveraine en 1869 et relève depuis des lois fédérales des affaires indiennes et des lois provinciales régissant la chasse. Depuis l'incorporation de l'Ungava au Québec en 1912, la juridiction de la Province s'étend jusqu'au détroit et baie d'Hudson. La présence de compétiteurs sur le même territoire souligne qu'aucune entreprise n'a de privilège exclusif dans le champ de la fourrure. Des raisons financières et non législatives ont pu donner préséance à l'une. Une firme de marchands peut bien obtenir une concession exclusive dans des villes fermées comme Baie-Comeau,— qui n'intéressent pas directement les Indiens,— et sur quelques réserves d'étendue restreinte, mais rien n'empêche un concurrent de s'établir un peu plus loin.

On a beaucoup insisté sur le coût exorbitant des denrées aux postes nordiques, comparé à celui des magasins de la province. Au cours de mes expéditions, les provisions coûtaient plus cher à Fort-Chimo, et davantage au lac Mistassini, que dans la vallée du Saint-Laurent. On ravitaillait le premier poste par bateau l'été, et le second, par avion ou un long portage dispendieux. Néanmoins, il était plus économique pour moi d'acheter au prix des Indiens, que de transporter des vivres de Montréal ou du lac Saint-Jean et de payer les frais de transport.

Toutes les compagnies de traite, la H.B.C., Révillon Frères, la Baffin Trading Company, les traiteurs libres, ces derniers affiliés à des marchands de fourrures de Montréal,— procédaient sensiblement de la même façon dans leurs opérations financières et commerciales avec les trappeurs. Elles cumulent les rôles de banquiers, assureurs et commerçants. Elles avancent, avant la saison de piégeage, les vivres nécessaires à la famille entière. Sans ce crédit, le chasseur serait incapable d'aller chercher la fourrure. Quels prêteurs des villes paieraient la peau de l'ours avant qu'il ne soit tué? Car, si le printemps suivant les indigènes rapportent la fourrure pour rembourser le prêt, qu'adviendra-t-il les mauvaises années? Le renard blanc, parasite du lemming, obéit à un cycle de quatre ans: tel poste, qui reçoit 2,000 fourrures en période d'abondance, recueillera à peine 40 ou 50 peaux deux ans plus tard. Le marchand ne peut suivant les prescriptions établies reporter la dette au compte des années subséquentes. Il doit donc en assumer la perte; aussi prévoit-il une marge pour les créances perdues, comme tous les marchands du monde. Il lui faut prévoir une assurance à cet effet et se constituer lui-même courtier. Une partie des fourrures, au printemps, rembourse le billet. Aujourd'hui on achète aussi argent sonnant. Enfin, dernier point, la vente des denrées, à prix variable suivant les frais d'importation. Que certains gérants, pour dorer leur chiffre d'affaires aient abusé de la situation, cela ne fait aucun doute, mais il s'agit de cas isolés et non de politique générale. Même les centres urbains connaîtraient, paraît-il, ces problèmes. De-

puis plus d'un demi-siècle, on assiste à la fermeture graduelle des postes nordiques, sans doute parce qu'ils ne sont plus rentables, bien que la population indigène augmente. Le magasin à rayons des villes semble aux bailleurs de fonds une entreprise plus lucrative. Aussi les capitaux affectés autrefois à la traite prennent-ils le chemin des villes.

Le revenu moyen des trappeurs et la rentabilité de la chasse, selon les secteurs, fourniraient des données précieuses à l'étude de cette économie. Entre 1944 et 1950, les meilleurs chasseurs du lac Mistassini, région favorisée, gagnaient aisément $2,000 par année. Depuis la fin de la dernière guerre, comme les autres Canadiens, les indigènes bénéficient d'allocations familiales et d'aides diverses du gouvernement fédéral. Auparavant, les traiteurs [2] devaient souvent secourir les nécessiteux. Ces oeuvres philanthropiques alourdissaient les frais d'administration.

Des primitifs à revenus modestes ne pouvaient entrer sur un pied d'égalité dans un tel système financier, et devaient se contenter de rester au bas de l'échelle. D'ailleurs, quel commerce convient vraiment aux économiquement faibles ? Substituer un marchand à un autre déplacerait seulement le problème. Comment, sans mise de fonds, un indigène peut-il espérer tenir boutique ? Seule, la coopérative, subventionnée au point de départ, lui assurera une place dans le négoce.

J'ai maintes fois assisté aux transactions des postes de traite, même l'hiver à des centaines de milles de la ville. Les chasseurs connaissent les prix du marché par le *Mocassin Telegraph*, les contacts avec les gérants de postes et les marchands libres. L'achat des pelleteries se fait souvent en public, devant des congénères attentifs, sans palabres ni mots inutiles. Négociations calmes, presque muettes. L'indigène présente une fourrure à la fois. Le traiteur l'examine en tous sens, mesure, palpe, recherche les imperfections, apprécie le « pelu », note avec soin couleur et éclat, et enfin fixe un prix. L'intéressé acquiesce par un signe de tête ou d'un bref *éè* (*oui*); sinon, il reprend sa pièce et passe à la suivante. L'opération recommence et chaque fois le marchand consigne le montant convenu dans le grand livre. Pour frapper l'imagination, il aligne sur le comptoir un nombre de jetons correspondant à la valeur de l'article. Quand la Compagnie de la Baie d'Hudson cessa de battre monnaie, le *beaver*, n'ayant plus cours, servit désormais à faciliter les calculs. Ceci se passait vers 1950 car maintenant la Compagnie achète les fourrures au comptant.

De ces pièces désuètes, jouant l'office d'abaque, on soustrayait le prêt de l'automne précédent avant de reporter à la comptabilité le surplus disponible pour les achats. Ces jetons, représentant symboliquement un dollar, se nomment *fox* chez les Esquimaux, qui eux piègent le renard blanc et non le castor.

Les femmes et les enfants ne suivent pas les hommes dans la tournée exténuante des lignes de trappe, mais tendent eux-mêmes des pièges à proximité de la demeure. Chacun vend sa marchandise. Je revois encore une fillette de Payne Bay, âgée de quatre ans, à qui j'avais donné vingt-cinq sous pour une poignée de plantes. Devant le comptoir, elle réfléchissait d'un air absorbé, un doigt dans la bouche, au grand amusement des aînés.

La vente des fourrures terminée, il s'agit de procéder aux emplettes sous le regard des curieux. Chacun sait ce qu'il veut, mais croirait malséant de l'exprimer sur-le-champ. Paraître indécis, manipuler avec intérêt des articles que l'on ne prendra pas, voilà quelques feintes qui précèdent l'achat et font durer le plaisir.

Autrefois, le chasseur, parvenu au comptoir de traite, recevait une pipe de plâtre et autres menus cadeaux. Après, et parfois seulement le lendemain, on entamait les pourparlers. Les gérants de magasins isolés ont conservé quelque chose de ce rite. Arrivant un jour à Povungnituk, où alors passait rarement plus d'un voyageur chaque année, je saluais à peine l'employé, quand mon compagnon me rappela que nous manquions de sucre. Etonné, déconfit, le commerçant s'exclama: « Mais vous n'allez pas parler affaires déjà ? » « Mais non! nous sommes venus vous visiter. Avant de partir demain ou plus tard, nous irons au magasin et peut-être aurons-nous besoin de quelque chose ». A quoi bon s'inquiéter ? Si la denrée manquait à cet endroit, il faudrait bien s'en priver tout l'été!

Pendant la belle saison, les tentes des Montagnais-Naskapi se groupent autour du magasin. Seuls des chasseurs du voisinage et des vieux, incapables de voyager, y restent l'hiver. L'établissement a des heures d'ouverture à peu près régulières. Les Esquimaux, eux, chassent en mer toute l'année, se dispersent sur le littoral, et fréquentent le comptoir sans avis. Les portes s'ouvrent donc au gré du client.

---

[2] D'aucuns chicanent cet emploi du mot *traiteur*, parce qu'en France, il correspond uniquement à l'anglais *caterer*. Faut-il rappeler que la traite des fourrures n'y existe pas! On propose, à la place, *traitant*, qui n'est certainement pas plus heureux. *Traiteur*, au Canada français, a toujours désigné le préposé à la traite des fourrures. Il n'est pas inédit qu'un mot ait deux sens en français. Remplacer chez nous *traiteur* par *traitant*, comme *canot* par *canoé*, serait du purisme de mauvais aloi.

L'Amérindien de l'est, mal pourvu, s'est soumis à un système économique étranger. L'homme de la côte du Pacifique, disposant de richesses, ne devint pas partout le chaînon d'une entreprise liée aux aléas de la bourse: pendant que le Russe dans le nord achetait la loutre de mer et l'otarie des Pribilof, l'indigène, plus au sud, se désintéressait de la structure financière européenne. A part les biens matériels de première nécessité, la propriété personnelle sert surtout à l'accroissement du prestige. Ainsi les poteaux d'angle de la maison, les cuillers en corne de mouflons, sculptées aux armes de la famille, les patronymes, chants, mythes, privilèges et titres de noblesse. A celui qui les possède, échoit la grandeur des ancêtres.

En hériter ne suffit pas: il faut manifester son droit par la distribution des biens au cours d'une fête tribale, le *potlash*. Les hommes, pour cette apothéose, accumulent des canots qui ne navigueront jamais, des coffres sculptés, des monceaux de coquillages précieux. Les femmes fabriquent sans cesse des couvertes de fibre de cèdre et les empilent. Tous ces objets seront donnés au cours de cérémonies. Gratuité relative, puisque tout cadeau en impose un plus important au récipiendaire. Le potlash proclame l'ascension de l'hôte dans l'échelle sociale, mais surtout vise à déshonorer les voisins en les éclipsant.

Les mâts totémiques, grâce aux outils importés, s'élèvent toujours plus haut que les autres. Les indigènes peinent, leur vie durant, pour l'intérêt des dettes accumulées, l'augmentation du prestige passant avant les avantages matériels. L'adversaire, incapable de rendre les cadeaux avec usure, se voit déclassé, définitivement ruiné. Pour humilier quelqu'un sans retour, rien ne surpasse le potlash où l'on détruit une partie de ses richesses. On brûlera même des centaines de couvertures de laine et de grands cuivres nobles qui ont coûté chacun plusieurs milliers de couvertes. L'invité devra faire mieux à son tour. Ce système économique décadent,— manifestation paranoïaque d'un orgueil délirant,— devait sombrer irrémédiablement. Trop pauvre, l'Indien de l'est du Canada, a pu éviter semblable écueil, mais d'autres le guettaient. Amoindri par le choc des cultures et souvent aussi l'alcool, des avantages nouveaux l'ont néanmoins mieux protégé de la famine qu'autrefois. Les maladies contagieuses d'Europe décimèrent la population jusqu'à 40% de ce qu'elle était lors de la découverte. Depuis, non seulement elle a repris tout le terrain perdu, mais elle continue à s'accroître. En acceptant passivement un système économique incompatible avec son statut inférieur, il n'a pu franchir la distance qui le séparait du Blanc, quand le régime marginal qui est parfois le sien ne le réduit pas au rang de paria.

Son intégration à la nation sera possible si on a recours à une technique adéquate, étayée sur la connaissance profonde de sa psychologie, ses valeurs et ses traditions ancestrales. Ses qualités foncières, son originalité et sa connaissance du milieu y seraient un enrichissement, à condition qu'il garde la fierté de sa culture. Les régions nordiques de Québec offrent déjà des réalisations prometteuses. On pourra considérer l'acculturation en excellente voie, quand l'éducation sera aux mains d'instituteurs indigènes et que la population présentera un échantillonnage des métiers, professions et fonctions des Européens d'Amérique.

# TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT . . . . . .

Chapitre I - MILIEU PHYSIQUE

Position géographique du Nouveau-Québec, par Benoît Robitaille ..... 1
Frontière Québec-Terre-Neuve, par Henri Dorion ..... 2
Relief du Nouveau-Québec, par Benoît Robitaille ..... 6
Géologie du Nouveau-Québec, par Robert Bergeron et André Deland .... 13
Iles côtières du Nouveau-Québec et la terre ferme: facteurs géographiques, par Benoît Robitaille ..... 16
Eaux intérieures et côtières du Nouveau-Québec, par Camille Roy ... 18
Flore et faune du Nouveau-Québec, par Jacques Rousseau ..... 22
Graphie des toponymes esquimaux du Nouveau-Québec, par Jean Poirier 34

Chapitre II - GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

Le gouvernement et le Nouveau-Québec, par Eric Gourdeau ..... 37

Chapitre III - POPULATION

Aperçu historique du Nouveau-Québec, par Benoît Robitaille ..... 40

Chapitre IV - ETAT CIVIL

Démographie du Nouveau-Québec, par J.-M. Boily ..... 48

Chapitre V - SANTE

Les services de santé au Nouveau-Québec, par J.-M. Boily ..... 52

Chapitre VI - FAMILLE ET BIEN-ETRE SOCIAL

Mesures de sécurité sociale appliquées au Nouveau-Québec, par J.-M. Boily ..... 53

Chapitre VII - JUSTICE ET CRIMINALITE

Administration de la justice dans le Nouveau-Québec, par Benoît Robitaille ..... 54

Chapitre VIII - INSTRUCTION

La vie artistique et littéraire des indigènes de l'Ungava, par Jacques Rousseau ..... 55

Chapitre IX - LA RECHERCHE AU NOUVEAU-QUEBEC

Recherche gouvernementale au Nouveau-Québec, par Benoît Robitaille 60
Le centre d'études nordiques de l'Université Laval, par Louis-Edmond Hamelin ..... 61
McGill University Field Research in New Quebec, par Trevor Lloyd ... 67

Chapitre X - AGRICULTURE

Une agriculture pour les régions nordiques du Québec, par Jacques Rousseau ..... 70

Chapitre XI - FORETS

La couverture forestière du Nouveau-Québec, par Jacques Rousseau ... 76

Chapitre XII - PECHE ET CHASSE

Ressources biologiques du Nouveau-Québec, par Roger Le Jeune ..... 82

Chapitre XIII - ENERGIE

Potentiel énergétique des rivières du Nouveau-Québec, par Jean Aumont 84

Chapitre XIV - CONSTRUCTION

Types d'habitations chez les Esquimaux du Nouveau-Québec, par Jean-Guy Duquette ..... 86

L'habitation primitive du Québec nordique, par Jacques Rousseau ... 88
Constructions conditions in New Quebec, par George Jacobsen ..... 92

Chapitre XV - TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

Transports et télécommunications au Nouveau-Québec, par Edmond Bernier 96
Modes de déplacement et de communications chez les indigènes du Nouveau-Québec, par Jacques Rousseau ..... 99

Chapitre XVI - COMMERCE

Du troc aux devises monétaires dans le Québec nordique, par Jacques Rousseau ..... 104

BNQ
000 176 608

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE
2 AVR. 1968
PUBLICATIONS
OFFICIELLES